40e année—No 103—Edition quotidienne
Vendredi, 15 février 1924
EDITION
DERNIERE HEURE
CONTENANT LES
COTES de la FERMETURE de la BOURSE
ET TOUTES LES DERNIERES NOUVELLES

LA PRESSE

20 PAGES — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 2 CENTINS

EXTRA

INCIDENT AU TOMBEAU DU PHARAON---LE COMMERCE EXTERIEUR CANADIEN

UN COUP DE THEATRE DANS LA VALLEE DES ROIS

L'ENTREE AU TOMBEAU DE TOUT-ANKH-AMON INTERDITE A HOWARD CARTER

Le savant égyptologue a dû retourner sur ses pas, sur l'ordre d'un chef de police, d'après des instructions écrites du gouvernement égyptien.

SENSATION EN PERSPECTIVE

Louqsor, Egypte, 15. — Lorsque M. Howard Carter s'est présenté, aujourd'hui, au tombeau du pharaon Tout-Ankh-Amon, il s'est produit un incident qui, sans doute, ne saura manquer de créer une vive sensation et qui donnera lieu à des commentaires. On se rappelle que, mercredi, M. Carter, à la suite de ce qu'il considéra être des manques d'égard de la part du département égyptien des travaux publics et du service des antiquités, annonça qu'il avait décidé de fermer le tombeau du pharaon et de faire aussi cesser les travaux.

Depuis deux jours, personne n'était entré dans le tombeau. Des policiers égyptiens y montaient la garde.

Or, aujourd'hui, M. Howard Carter, on ignore dans quel but, s'est rendu au tombeau de Tout-Ankh-Amon. Mais aussitôt le chef de police qui avait été envoyé sur le théâtre des fouilles s'opposa à ce que M. Carter y pénétrât. Le policier montra, pour justifier sa ligne de conduite, des instructions écrites de la part du gouvernement de l'Egypte.

M. Howard Carter a dû se retirer devant le représentant de la force officielle.

On s'attend à ce qu'il ajoute de nouvelles et vives protestations à celles qu'il a fait entendre déjà dans la lettre adressée à M. Pierre Lacau, directeur général du service des antiquités égyptiennes, contre ce qu'il considère être une série de mesquines vexations.

DEUX ENFANTS BRULES VIFS

(Du corrspondant de la "Presse")

Sherbrooke, 15. — Un terrible incendie a jeté le deuil à Brompton en plus des deux hôtels rasés hier soir.

La maison de M. Adélard Soucy a été détruite de fond en comble et deux enfants ont perdu la vie dans cette catastrophe. Le père et la mère sont au désespoir. Ce sont de jeunes époux dont les victimes étaient les seuls enfants.

DANS L'ARENE FEDERALE

COMPLOT POLITIQUE QU'UNE INDISCRETION MET A JOUR

Les conservateurs et les progressistes devaient s'unir pour renverser le gouvernement au cours de la session, mais les déclarations de M. Knox donnent l'éveil.

LA CONTRE-ATTAQUE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — La déclaration de M. Andrew Knox, député progressiste de Prince Rupert, au sujet d'une alliance possible entre les conservateurs et les progressistes a amené la révélation de tout un complot politique formidable, préparé avec soin depuis de longs mois et destiné à faire tomber le gouvernement à la prochaine session. Le cabinet était au courant, mais le public l'ignorait. Les conservateurs, qui avaient ourdi le complot, le tenaient dans le plus grand secret et l'on considère que M. Knox a fait une bévue énorme en le révélant.

Voici de quoi il s'agissait. Les conservateurs voulaient amener les progressistes à s'unir à eux contre le gouvernement, lors d'un vote d'une nature très importante, ce qui aurait provoqué la chute du gouvernement et des élections générales auraient dû être tenues, l'automne prochain. Les pourparlers avec les progressistes se poursuivaient depuis de longs mois en secret et toute la campagne de M. Meighen, depuis la prorogation, n'avait pour but que de préparer ces élections.

Mais le cabinet avait eu vent de l'affaire et il a pris des mesures énergiques pour combattre la coalition. On peut s'attendre à des combats acharnés à la prochaine session. Votre correspondant a interviewé trois personnages ministériels importants à ce sujet et voici, tel qu'il l'a appris, quelle sera la contre-attaque du gouvernement. Cette contre-attaque sera formidable et déjouera les plans des conservateurs.

REDUCTION DE TARIF

Pour s'attacher définitivement les progressistes, les éloigner d'une alliance avec les conservateurs et les amener au contraire à une alliance avec les ministériels, le gouvernement proposera à la prochaine session de considérables réductions du tarif sur tous les articles nécessaires aux fermiers. Cela ne signifie pas un abandon de la politique protectionniste en général, mais une concession au sentiment agraire. Cette concession sera appréciable d'ailleurs. Nous savons de source absolument certaine que le tarif sera réduit de 15 à 35 pour cent sur les articles nécessaires aux fermiers.

Le gouvernement serait donc assuré ainsi d'un appui suffisant pour se maintenir à la prochaine session, et préparer à loisir des élections générales qui ne viendraient qu'en 1925 ou 1926.

Sûr de l'ouest, le cabinet songera à consolider ses positions dans l'est. Il l'a déjà fait, en adoptant la politique qu'il suit depuis quelque temps et qui consiste à donner le plus possible des postes importants dans les services administratifs à des Canadiens-français. Les récentes nominations en sont une preuve et nous n'avons qu'à citer les noms de M. Gonthier, auditeur général, du colonel Dubuc, ingénieur en chef du ministère des chemins de fer, de MM. L.-J. Gaboury, sous-ministre des postes, Ernest Lemaire, greffier du conseil privé, Jos. Picard, président de la commission royale sur l'opportunité d'établir l'embargo du bois de pulpe, etc. Il faudrait ajouter tous les cas où nos droits furent reconnus d'une manière éclatante: ministère de la justice, celui de la marine, siège à la cour suprême, etc.

Ces deux tactiques, réduction de tarif pour l'ouest et nominations pour Québec ,assureront au gouvernement un appui solide dans ces deux partis du pays et la manoeuvre conservatrice sera déjouée.

M. VAUGH EST NOMME VICE-PRESIDENT DU NATIONAL CANADIEN

La nomination de M. R.-C. Vaughn, comme vice-président du chemin de fer National canadien, a été annoncée, ici, ce matin, par sir Henry Thornton, président de ce réseau. M. Vaugh conserve ses fonctions de directeur des achats des magasins du C. N. R.

LE PRINCE HOTE DE RAMSAY MACDONALD

Londres, 15. — Le prince de Galles a lunché, aujourd'hui, avec le premier ministre, M. Ramsay MacDonald, à 10 Downing Street. Il est resté une heure et demie avec le premier ministre. C'était la première sortie du prince depuis son récent accident de chasse. Le prince et son écuyer se rendirent du palais royal à Downing Street, dans un taxi ordinaire, alors que la neige tombait en abondance.

LE DRAME DE SAINT-ANDRE AVELLIN

EN ARRIVANT DANS SA CELLULE A LA PRISON DE HULL LA FEMME J.-B. ROBILLARD SE MET A GENOUX ET PRIE

L'accusée, conduite hier soir à Hull, comparaît ce matin.—L'enquête préliminaire jeudi prochain.—L'enquête du coroner Mc-Mahon.—Récit que fait la malheureuse femme.

LE VERDICT DU JURY

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 15. — La femme Robillard a comparu à Hull, ce matin, devant le magistrat Bergeron. La séance fut très courte et on se borna à fixer l'enquête préliminaire à jeudi prochain, le 21 courant. M. L. Gaboury, de Hull, défend l'accusée.

A GENOUX ET EN PRIERES

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 15. — Mme Jean-Baptiste Robillard est arrivée à Hull, hier soir, avec le détective provincial Germain, de Montréal, et elle a été immédiatement conduite à la prison. Elle a comparu, ce matin. Son mari, bûcheron, doit arriver à Hull aujourd'hui et demander de remettre sa femme en liberté sous caution, étant donné qu'elle a laissé à la maison quatre enfants en bas âge. En raison d'autres circonstances, cette requête serait agréée. Mme Robillard est bouleversée de sa situation et son premier geste, dès qu'elle fut seule dans sa cellule, à la prison de Hull, a été de se jeter à genoux et de prier.

L'ENQUETE DU CORONER

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Saint-Sixte, 15. — Le jury du coroner a tenu criminellement responsable de la mort d'Albert Turcotte, la femme J.-B. Robillard, à la suite d'une longue enquête qui s'est tenue hier après-midi dans la salle de l'hôtel de ville de Saint-Sixte. Un mandat d'arrestation a été émis hier vers 4 heures contre l'accusée qui subira son procès à Hull.

Une assistance nombreuse a suivi l'enquête avec beaucoup d'intérêt. Sept témoins ont déposé. L'accusée elle-même, qui n'avait pas été entendue à l'enquête du coroner MacKay, a rendu un témoignage important. Elle a gardé son sang-froid mais n'a pu s'empêcher de

A suivre sur la page 19

LES JAPONAIS SONT DEFENDUS PAR HUGHES

Washington, 15. — La commission de l'immigration de la Chambre des représentants s'occupe, aujourd'hui, des objections du secrétaire Hughes concernant le bill Johnson. Dans une lettre, M. Hughes déclare que les clauses relatives à l'immigration japonaise lèsent le traité de 1911 conclu par les Etats-Unis et le Japon. Il déclare aussi que l'acceptation de ces clauses pourrait grandement modifier les effets de la conférence de Washington sur les armements, conférence qui a tant amélioré les relations de Washington avec Tokio.

DEUX HOTELS DETRUITS PAR LES FLAMMES

Cinq personnes sont blessées au cours d'un incendie à Bromptonville.

L'EAU MANQUAIT

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 15. — Des pertes évaluées à plus de $25,000 dit-on, ont été causées au cours de la nuit dernière dans la localité de Bromptonville voisine de Sherbrooke, alors que deux hôtels ont été complètement détruits par les flammes.

Le feu s'est déclaré vers onze heures hier soir à l'hôtel Balmoral, propriété de M. Deveau. On ignore la cause de cet incendie. M. Deveau avait fermé les portes de son hôtel un quart d'heure plus tôt après avoir vu à ses fournaises et tout paraissait alors dans l'ordre. C'est une femme en pension à cet hôtel, qui aperçut les flammes et donna l'alarme aux autres occupants de l'hôtel. Les vingt-deux pensionnaires purent se sauver par les échelles de sauvetage et les fenêtres. Quatre se blessèrent aux mains et au visage en sautant. Un homme M. L.-P. Labrecque fut légèrement brûlé au visage.

L'eau manquait presque complètement par suite d'une défectuosité soudaine dans les pompes. Les pompiers de Bromptonville se trouvèrent impuissants devant l'élément destructeur et en quelques minutes l'hôtel Balmoral était complètement détruit. Les masions voisines furent cependant protégées au moyen du peu d'eau que l'on pouvait trouver, mais les flammes traversèrent bientôt la rue et se communiquèrent à l'hôtel Grand Central, propriété de M. Hamel. Le feu détruisit encore cet hôtel sous les yeux impuissants des pompiers et d'une grande partie de la population de Bromptonville.

Dans l'entre temps on avait demandé du secours à Sherbrooke. Les pompiers de notre ville arrivèrent sur les lieux vers minuit et 30. L'incendie put alors être maîtrisé. Les pertes ne sont qu'en faible partie, paraît-il, couvertes par les assurances.

LE MANDAT AVAIT ETE LEGALEMENT REVOQUE

Moyennant certaines conditions établies par la loi, le mandant peut toujours révoquer le mandat qu'il a confié. C'est un principe que l'hon. juge Martineau a appliqué en renvoyant une action par laquelle la Dominion Financial Corporation réclamait $1,320 de Max Bruker.

La demanderesse alléguait que Bruker l'avait chargée de lui procurer un emprunt de $60,000; la commission convenue était de 3 pour cent. Elle n'aurait pas pu obtenir tout le montant, mais bien une somme de $44,000. Disant avoir rempli son mandat, elle réclamait sa commission.

Bruker répondit que la demanderesse n'avait qu'un délai de quatre jours pour obtenir l'argent; elle ne l'aurait pas obtenu dans le délai convenu. Cette défense a prévalu et comme le mandat était expiré, l'action a été renvoyée avec dépens.

IMMINENCE D'UN GRAND MALHEUR

UNE CRISE DESASTREUSE QUI MENACE LA GRANDE-BRETAGNE

Un million de débardeurs sont prêts à se mettre en grève et à arrêter tout travail dans les ports du Royaume-Uni.—Un malheur pour le monde entier.

DERNIERES NEGOCIATIONS

(Service de l'"United Press")

Londres, 15. — Un million de débardeurs se préparent à quitter l'ouvrage demain, à moins qu'un règlement, à la dernière minute, ne renverse les ordres de grève.

Au lever du jour, une activité sans précédent se manifestait sur les quais de Londres, les compagnies de transport hâtant le chargement des cargaisons avant que tout travail cesse.

Les représentants des débardeurs et les patrons sont en conférence pour mettre fin au "deadlock" qui existe depuis le 1er février. La grève qui menace le peuple est une grève nationale; elle fut votée à une assemblée des délégués de l'union des ouvriers de transport (300,000 membres), de l'union nationale des débardeurs (443,000 membres), de l'union nationale amalgamée du Travail (170,000 membres), de l'Ordre uni des travailleurs (150,000 membres), et d'autres organisations semblables.

Les employés se plaignent que depuis 1920 les salaires ont baissé de 16 shillings par jour, dans les grands ports, et de 15 shillings, dans les petits ports, à 10 et 9 shillings. Ils demandent un retour aux anciens salaires et une semaine de travail complète.

Dans les grands ports anglais, il y a actuellement plus de travailleurs que de travail; ainsi, à l'aurore, les débardeurs se placent en file et un contremaître prend le nombre dont il a besoin pour la journée.

La grève des débardeurs créerait une situation extrêmement grave en Grande-Bretagne et ses effets seraient ressentis dans le monde entier.

EPURATION DE LA VILLE DE LONDRES

Londres, 15. — Pendant la guerre, la presse des Dominions a grandement parlé des tentations auxquelles les jeunes soldats, plus particulièrement ceux d'outre-mer, étaient exposés en passant les jours de congé, à Londres. La police de la métropole a récemment entrepris une campagne contre quelques-unes des ténébreuses entreprises du "West End". Un grand nombre de clubs de nuit ont été établis, dans le "West End" et des abus doivent disparaître.

ON ETUDIE LE BILL DES MUNICIPALITES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — La chambre a étudié, ce matin, le bill Nicol pour l'exercice d'un contrôle efficace des finances des municipalités par le ministère des affaires municipales. L'intention du gouvernement, dit M. Nicol, n'est pas de s'ingérer dans les affaires des municipalités. Les inspecteurs du gouvernement visiteront les municipalités, inspecteront leurs livres et donneront des conseils aux secrétaires-trésoriers. Il n'y a pas de sanction décrétée autre que celle du droit commun.

L'hon. M. Patenaude, qui prend alors la direction de l'opposition, admet que nos affaires municipales doivent être surveillées, mais elles le sont quand les contribuables ont leur autonomie. Il se demande si les erreurs faites jusqu'ici justifient cette loi. Il craint que cette loi, au lieu de faire disparaître les spéculateurs, ne laisse croire aux conseils municipaux que le ministre des affaires municipales va prendre la direction des affaires municipales.

Les hon. MM. Taschereau et Caron ont défendu le bill, ainsi que MM. Hamel, Thériault, Ouellet et Delisle. Des objections ont été soulevées par MM. Langlais et Plante.

Le bill Nicol n'a subi que sa seconde lecture et l'étude en comité plénier a été remise à la prochaine séance. Puis la Chambre s'est remise à l'étude du budget des terres et forêts.

A midi et 40, la Chambre s'est ajournée à lundi après-midi, à 4 heures.

EXISTENCE PROLONGEE

Washington, 15. — La commission des banques de la Chambre des représentants est favorable au bill demandant de prolonger jusqu'au 1er décembre l'existence de la "War Finance Corporation".

BANDITS DANGEREUX OPERANT A OSHAWA

Oshawa, Ont., 15. — Jack Gillespie, Fred. Hubbersfield et Henry Baldwin, d'Oshawa, sont dans un état critique, à l'hôpital. Ils ont été blessés par deux voleurs qu'ils avaient tenté d'arrêter. Ils souffrent de blessures aux bras et aux épaules, blessures dues à des coups de couteau. On croit que les deux voleurs sont des étrangers.

UNE PIERRE LUI ECRASE LA POITRINE

M. Pierre Villeneuve est victime d'un grave accident, rue des Carrières.

A L'HOPITAL

M. Pierre Villeneuve, âgé de 60 ans, domicilié au No 694, rue Drolet, a été victime d'un grave accident qui met ses jours en danger. Il était à travailler au No 61, rue des Carrières, à 1 heure et demie, cet après-midi, et il venait d'allumer un feu pour dégeler la terre, après avoir fait une ouverture dans le trottoir, quand, soudain la base de pierre de l'escalier se détacha et roula sur le malheureux vieillard, qui en eut la poitrine broyée.

Le Dr A.-A. Gauthier, rue Saint-Denis, appelé d'urgence auprès du blessé, constata qu'il avait des côtes brisées dans la région cardiaque. Après lui avoir prodigué les soins les plus pressants, il fit mander la voiture d'ambulance de l'hôpital Général. La victime a été transportée à cette institution où les médecins considèrent son état comme très sérieux.

LES SECRETS DU SPIRITISME

Vienne, Autriche, 15 — On annonce que le professeur Pripram, de l'université de Vienne, a reproduit devant un groupe composé de quarante professeurs tous les phénomènes attribués aux médiums célèbres Willy et Rudy Schneider. Le professeur Pripram ne s'est pas servi seulement des moyens naturels, dans sa démonstration, mais il a expliqué comment les divers effets étaient obtenus.

LA POLITIQUE BRITANNIQUE

LES TRAVAILLISTES SAVENT DEFENDRE LEUR PROGRAMME

Le gouvernement MacDonald reçoit de rudes coups, mais il riposte d'une façon victorieuse.—La défense nationale. — La réduction de la dette.

LE DIPLOMATE O'GRADY

Londres, 15. — Il était annoncé, ce matin, dans les milieux officiels, qu'aucune information n'indiquait que James O'Grady n'irait pas à Moscou en qualité d'ambassadeur de Grande-Bretagne. La rumeur disait que M. O'Grady pourrait bien être nommé ministre des affaires étrangères. M. O'Grady, représente des travaillistes de la division sud-orientale de Leeds, au parlement. Il a été dit dernièrement qu'il avait accepté le poste d'ambassadeur en Russie. Mais sa nomination n'a pas encore été annoncée officiellement.

Les journaux disent que le premier ministre Ramsay MacDonald souffre de fatigue nerveuse et que parfois il dort difficilement, mais que son état n'est nullement grave.

MINISTERE SOLIDE

Londres, 15.—Le gouvernement a été la cible d'un feu nourri de critiques et d'interpellations, à la Chambre des Communes, hier, mais les ministres étaient de taille à se défendre. Lorsque le débat se termina, aucun vote n'avait été pris. Ainsi donc la déclaration de M. MacDonald est acceptée sans amendement.

Le premier ministre a dit deux choses importantes: la première relative à la défense nationale, lorsqu'il a déclaré qu'il désirait éviter toute politique destinée à accroître les armements, et que le gouvernement étudiait tout le problème dans le dessein d'empêcher la situation de dégénérer en état de guerre, et la seconde, qu'étant donné que le pays avait rejeté l'impôt sur le capital, il ne pouvait le proposer au parlement.

INCIDENTS AMUSANTS

La situation nouvelle continue à fournir des incidents amusants, au parlement. Austen Chamberlain a fait allusion à la situation particulière de M. Asquith. Il a dit que le chef libéral siégeait d'un côté de la Chambre, parlait de l'autre, et votait alternativement de côté et d'autre, ce qui fit beaucoup rire.

La scène fut aussi amusante, lorsque M. Chamberlain chercha à savoir ce que le gouvernement considérait comme un vote de censure. M. MacDonald répondit que c'était impossible à définir.

"Une défaite sur la question de Poplar pourrait constituer un vote de censure, dit-il, mais je m'imagine qu'il pourrait y avoir une défaite sur la question de Poplar sans que ce soit un vote de censure. Je puis assurer la Chambre que le gouvernement ne restera pas au pouvoir cinq minutes après un vote le privant de sa dignité."

M. Chamberlain fut le principal critique du gouvernement. Il souleva nombre de points importants, notamment la reconnaissance de la Russie, l'impôt sur le capital et la préférence impériale, ce qui donna lieu à une longue réponse du premier ministre.

L'ACADEMIE FRANCAISE

Paris, 15.—L'Académie française a déclaré la vacance du fauteuil de M. Maurice Barrès.

Les immortels se sont arrêtés au mot "Laryngologie" dans le travail du dictionnaire.

Dernières Nouvelles Financières

LES BAISSIERS SONT DE NOUVEAU A L'OFFENSIVE

Après des regains de vigueur chez les aciéries indépendantes et diverses spécialités, telles que Congoleum, Corn Products et American Can (hausse de 3 points), l'exécution de commandes des baissiers, en volume considérable, déblanchait un nouveau mouvement de recul, en dernière heure, sous la direction des aciers, sucres, moteurs et pétroles, qui fléchirent de 3 à 5 points au-dessous de la précédente clôture. Fisher Body dégringolait de 13 points; General Electric, de 7½ points; Schulte, de 3½; Bosch Magneto, de 2 points. Les résultats de l'enquête sur les pétroles affectaient de nouveau la cote, à Wall Street.

Sur la place montréalaise, les Abitibi et les Spanish subissaient une réaction.

Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie):

Steel of Canada—260 à 76.
National Breweries—55 de 53¼ à 53, 10 à 51¾.
Abitibi P. & P.—390 à 63.
Cuban Can Sug Pfd.—5 à 48.
Southern Can. Power—10 à 53¾, 20 à 53.
BeR Telephone—3 à 128.
Brazilian Traction—560 de 48¼ à 48, 75 à 48, 125 à 47¾.
Brit. Emp. Steel 1st Pfd.—25 à 54.
Brompton P. & P.—215 de 41 à 40¾, 75 à 40¼.
Canada Cement—5 à 86¼, 5 à 86.
Illinois—25 à 72½, 25 à 68¾.
Cons. Smelting—300 à 36½, 150 à 35.
Cuban Sug. Com.—5 à 10.
Dom. Glass—10 à 107.
Canada Steamship—10 à 11, 5 à 11.
Canada Steamship Pref.—5 à 42½.
Laurentide Co.—60 à 52¼, 50 à 52.
Montreal Power—855 de 153½ à 153¾, 20 à 154, 225 à 153¾, 480 de 153¾ à 153.
Price Bros.—10 à 41½.
Spanish River—2350 de 109 à 107, 610 de 116¾ à 106¾, 140 à 106, 50 à 105.
Spanish River prf.—510 de 114 à 112 à 112½, 190 de 111 à 110¾, 25 à 112, 25 à 111½.
Shawinigan—95 à 130.
Wayagamack—75 à 43.
Canada Car—10 à 41.
Canada Car Prf.—210 à 89.
St. Maurice Paper—10 à 101.
Twin City—10 à 65.
Toronto Ry—50 à 84¼, 75 à 84.
St. Maurice Rights—735 à 25.
Bell Rights—229 à 4½, 5 à 4½, 1 à 4¾.
Mackay pfd—5 à 71.
Mackay—15 à 115¾, 360 à 115.
Cement pfd—2 à 102¾.
Ventes à Toronto: 20 Brompton 41¼, 41¾, 41¼; 423 Brazilian 49¾, 48½, 48½; 267 Tel. Right 4¾, 4¾, 4¾; 45 Bell Tel., 123; 91 Can. Bread, 71, 70, 72; 20 Can. S.S. Lines 12; 50 Do. pfd. 42½; 28 Can. Gen. Elec. pfd, 53¾; 2 Can. Loco. pfd, 87½; 1 C.P.R., 163; 25 City Dairy 180¾; 3 Do. pfd. 105; 25 Cons. Smelters, 36¾; 20 Dom. Stores pfd, 83½; 15 Good Year pfd, 79; 40 MacKay pfd, 71; 10 Port Hope San, 51; 10 Rogers 65; 5 Do. pfd 96; 20 Russell M. Can pfd, 51¾; 5 Sterling Coal, 43; 28 Sales Book pfd, 93, 92¾, 93; 13 Span. River pfd, 116; 30 Steel of Can., 77, 76½, 76½; 5 Do. pfd, 101¾; 150 Toronto Ry, 84¾, 84¾, 84¾; 60 Dome 18.26, 18.25, 18.26; 31 Bank Commerce, 183; 10 Imperial 173; 14 Union 107, 106½, 107; 12 Canada Perm. 184; 10000 V.L. "1934", 102.70.

COURS DE WALL STREET

Cours de H.-M. Connolly & Cie:—

	Ouv.	Max.	Min.	Clôt.
Allis Chalmers	48¼	48½	47	47
Ame Beet Sugar	43	43	42¾	43
Ame Can	111¾	113	111¾	114
Ame Car Found.	165	165	166	166
Ame Loco	73¾	73¾	72½	72½
Ame Smelters	90¾	90¾	90¾	90¾
Ame Sumatra	23	23	23	23
Ame Wool	71¾	71¾	71¾	71¾
Anaconda	40¾	41	38¾	39
A. C.	163¾	163¾	154¾	157
Baldwin Loco.	126½	126½	121¾	122
B. S.	59¾	59¾	58¾	57
Atchison	99¾	99¾	99	99½
Cal. Pete	25¾	25¾	24¾	24
Can. Pac.	147	147	147	147
Cen. Leather.	17¾	17¾	16	16
S. C. L.	62¾	62¾	60¼	60½
S. P.	38	38	37¾	37¾
Corn Products.	178¾	181¾	176	176
Crucible	67¾	68	63¼	63¼
Cuban Cane	17	17	16	16¼
Erie	26¼	26¼	25¾	25¾
Gen. Electric	216	216	209	208
Gulf Steel	84¾	84¾	79½	73½
Insp. Copper	27¾	28¼	27¾	28
Int. Marine Pfd.	32¾	32¾	30¾	30¾
Int. Nickel	13¾	14¼	13	13
Kenn. Copper	38½	38½	36¾	36¾
P. P. A.	45¼	45¼	44½	45
L. V.	70¾	70¾	69¼	70
P. P. B.	42¾	42¾	41¾	42¾
M. P.	12¾	12¾	11¾	11¾
New Haven	20¼	20¼	18½	18½
N. Y. Central	101¼	101¾	99¾	99¾
Nevada	13¼	13½	13¼	13¼
North. Pac.	63¾	63¾	63¾	63¾
Pennsylvania	43¾	43¾	43¾	43¾
C. O. T.	52¾	52¾	50	50¾
Reading	56¼	56¼	55¾	55¾
R Ir & Steel	58¾	58¾	55	55
Rock Island	24¾	24¾	22	22
South Pac.	89	89	87¾	87¾
Studebaker	103	103	100	100
Texas Oil	43¼	43¼	41¾	41¾
T. B.	67¾	67¾	63	63
United Fruit	194	194	192	192
Union Pacific	132¾	132¾	130	130
U. S. Ind. Alcohol	73¾	73¾	71¾	71½
U. S. Rubber	28	28	26	26
U. S. Steel	104¾	104¾	104	104¼
Cosden	36	36	32¾	32¾
Willys Overland	12¼	12¼	10¾	10¾
Westinghouse	62¾	63	61¾	61¾
D. S. V.	49½	50¾	46½	46½

AUGMENTATION A L'IMPORTATION ET A L'EXPORTATION

Ottawa, 15.—Le commerce canadien, pendant les dix mois de l'année fiscale se terminant en janvier, dépasse de $187,076,854 celui des dix mois de l'année dernière. Les importations et les exportations ont augmenté. Voici les chiffres pour les dix mois:

Importations	$ 645,345,920	$ 744,679,408
Exportations domestiques	797,237,683	885,436,739
Total	$1,442,583,603	$1,630,116,145
Exportations étrangères	11,625,167	11,169,479
Total	$1,454,208,770	$1,641,285,624

Parmi les exportations, ce sont les produits agricoles qui arrivent au premier rang, avec une valeur de $343,606,413, bien qu'il y ait une diminution de près de 3 millions sur les dix mois précédents.

Les exportations de bois, de produits du bois et de papier viennent après avec un total de $225,855,773, soit plus de $38,000,000 de plus que pendant la même période de l'année dernière.

Les importations exemptes de taxes furent de $43,000,000 plus élevées qu'en 1922-23; les importations imposables furent de $56,000,000 plus élevées.

Le commerce total du mois de janvier seulement fut de $136,822,792, soit $3,000,000 de plus qu'en janvier 1923.

Les importations ont baissé d'environ $1,500,000, et les exportations ont augmenté de plus de $4,500,00.

LE COMMERCE AMERICAIN

Pendant le mois de janvier les exportations des Etats-Unis ont atteint $394 millions et les importations $299 millions, laissant une balance favorable de $95 millions.

FRET ET CHANGE

Ottawa, 15. — Le taux d'échange en rapport avec les envois par fret entre le Canada et les Etats-Unis, du 13 au 20 février inclusivement, sera de 3 1/16 pour cent; le taux de surcharge sur les envois internationaux sera de 2 pour cent.

Durant la même période le taux sur le transport international des voyageurs sera de 2 pour cent.

ELU DIRECTEUR

Sir Lomer Gouin vient d'être élu directeur de la "Lake of the Woods Milling Co."

AU FIL DE L'HEURE

LES SAISONS PASSENT

Il ne faut pas assister avec indifférence au défilé des saisons, comme si elles devaient, pour nous, se renouveler indéfiniment et toujours semblables à elles-mêmes. Mais, au temps qui s'écoule, il faut prendre l'essentiel, c'est-à-dire assez de beauté, assez de sagesse, assez d'indulgence pour ouater l'âme de douceur, après que se seront refroidis les enthousiasmes juvéniles, alors que toutes les coupes seront à moitié vides et que, des liqueurs qu'elles auront contenues, l'arome sera affadi et usé.

Chaque saison possède sa beauté, de celles qui forment une année; recueillons cette beauté au profond de notre coeur, attachons-y notre esprit longuement, ne négligeons aucun des petits bonheurs qui passent, de peur que le grand bonheur ne vienne jamais. C'est ainsi que lentement nous amasserons des souvenirs qui nous tiendront lieu de réalités quand la Vie aura passé sur nous.

Amassons de la sagesse aussi. Que nos déceptions, nos mécomptes, nos chagrins nous soient profitables; c'est la trame ordinaire de l'existence; sachons en recueillir les leçons et ne les infligeons pas durement à ceux qui ne les ont pas apprises encore, mais appliquons-nous-les à nous-mêmes. La souffrance qui produit l'aigreur et la dureté n'est pas la bonne souffrance; seule est salutaire celle qui nous enseigne l'indulgence et la charité.

Il faut avoir beaucoup aimé, beaucoup compris les autres, beaucoup pardonné, pour connaître ce qu'est la paix du coeur qui fait supporter d'un visage serein les renoncements que la vie impose. Ce n'est pas quand l'heure est venue de ces renoncements que l'on peut se munir de paix, mais bien longtemps avant, jour par jour, à mesure que les saisons s'écoulent.

Si l'on a appris à l'heure où tout nous souriait, à s'attendrir sur la douleur d'autrui; si, au moment où la jeunesse s'exaltait et triomphait en nous, on a su qu'il fallait en rendre grâce à la Providence et songer que c'est un bienfait éphémère; si l'on a connu la pitié, la tendresse, le sacrifice volontaire, ce seront des habitudes et des souvenirs qui aideront à franchir les dernières étapes et qui, aux ultimes saisons, mettront encore du soleil et de la tiédeur.

Il faut tant de sagesse pour ne pas succomber, aux jours tristes où l'on doute de soi, où l'on se demande si l'on a bien conduit sa vie, où l'on s'aperçoit que si l'on s'est trompé, il n'est plus temps de recommencer. Il faut tant de charité aussi pour voir les autres récolter le fruit de longs efforts que l'on s'est imposé, pour se soumettre au triomphe de plus jeunes, de plus habiles, de plus audacieux que soi, pour supporter le jour, lorsque tout nous trahit, nous quitte ou nous raille, que l'on sent, vivant encore, la poussée brutale de ceux qui attendent leur part de nos dépouilles.

Tous, un jour ou l'autre, nous en viendrons là. N'est-ce pas d'élémentaire prudence que d'amasser, au cours des saisons qui passent, les munitions qui devront favoriser notre existence? Il n'y a qu'une arme vraiment efficace: c'est la sérénité d'âme qu'aucun coup ne peut émousser, que nulle attaque ne trouve en défaut.

UN RAPPORT DONT LES INDIENS SE PLAIGNENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Une délégation des tribus indiennes de la Colombie Britannique est en ville pour rencontrer le gouvernement au sujet des droits des indiens de cette province. Cette délégation est venue à Ottawa parce que le gouvernement doit adopter bientôt un arrêté ministériel approuvant le rapport de la commission royale, qui fit une enquête sur les affaires indiennes de la Colombie Britannique en 1913. Les indiens voient ce rapport d'un mauvais oeil, parce qu'il ne définit pas clairement leurs droits à leurs terres et que le montant et la nature des compensations que le Canada leur doit ne sont pas fixés. L'arrêté ministériel nommant la commission portait que l'adoption de son rapport marquerait l'entente définitive entre le gouvernement et les indiens. C'est pourquoi les Peaux-Rouges veulent protester avant l'adoption. C'est l'honorable Charles Stewart, ministre de l'intérieur, qui les invita à envoyer une délégation. La délégation comprend le R. P. R. Kelly, de Nanaimo, président de la société des tribus alliées de la Colombie Britannique, André Paul, de Vancouver, secrétaire, et A. Léonard, de Kamloops, directeur, M. A.-E. O'Meara, de Victoria, avocat général de la société, accompagne les délégués.

LES OBLIGATIONS

Washington, 15. — La Chambre basse a rejeté une résolution proposant un amendement constitutionnel interdisant l'émission d'obligations exemptes d'impôts.

LES RIDEAUX BLANCS
et les rideaux de couleur devraient être lavés avec du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets 25c. chez votre épicier.

VOUS N'AVEZ POINT A FAIRE LE CAFE
G. Washington
IL EST FAIT
FAITES-LE DISSOUDRE SIMPLEMENT ET BUVEZ-LE
QUELLE COMMODITE! ET IL EST SI BON!
12,15

LA VIE SOCIALE

—Mlle Gabrielle Labelle a reçu à l'heure du thé, hier. Mme Henri Beaudry et Mme Réal Panet-Raymond ont servi le thé.

—M. le Dr et Mme Alexandre Saint-Pierre sont maintenant rendus à Paris et logent à l'hôtel Régina.

—Mlle Marguerite Doucet, de Thetford-Mines, qui était depuis quelques jours l'invitée de Mme Walter Lyman, est actuellement chez sa grand'mère, Mme Théodore Doucet, et sera ensuite, pendant quelques jours, l'hôte de Mme W.-A. Cook.

—M. et Mme E.-S. Jaques et M. et Mme Georges Milligan s'embarqueront à New-York, demain, à bord du Guilio, pour un séjour de quelques mois à la Méditerranée.

—Mlles Marguerite, Germaine et Jeannette Laurendeau ont reçu à l'heure du thé, hier. Mmes Paul Guilbault, Albert Lallemand, Aristide Demers et Mlle O. Demers ont servi le thé.

—Mlles Henriette Massue et Iphygénie Bernard, de Varennes, sont les invitées de Mme Laurent Geoffrion.

—Mlle Aline David a reçu à un shower de tasses, hier après-midi, en l'honneur de Mlle Annette McAvoy. Mme C.-E. Valiquette et Mme Armand Limoges ont servi le thé, aidées de Mlles Thérèse Saint-Arnaud, Blanche Bazin et Marguerite David.

—Mlles Lucette et Gabrielle Panneton, Rachel Piché, J. Lemoine, P. Daigle, Mmes H. Hamilton, V. Cusson, E. Girardot, C.-A. Daigle assisteront au déjeuner, organisé par les membres de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, au bénéfice de la maison qui deviendra le centre de leurs oeuvres sociales. Ce déjeuner sera offert à l'hôtel Windsor, le jeudi 28 de février.

—M. et Mme A.-J. Tourangeau, Mlle Tourangeau et Mlle Claire Yale s'embarqueront à Halifax, lundi, pour un voyage de quelques mois en France et en Italie.

—M. et Mme Saint-Georges Harvey, Mlles Harvey, M. Marcel Pinsonnault, M. et Mme Jacques Grenier, M. Antoine Bernard, tous de Montréal; M. le Dr et Mme J.-A. Samson, de Québec; M. le Dr et Mme Gaudet, de Sherbrooke, se sont inscrits au commissariat général du Canada, à Paris, ces jours derniers.

—En l'honneur de Mlle Germaine Samson, de Québec, qui est l'invitée de Mlle Esther Doré, Mme Achille Bienvenu a reçu à l'heure du thé, hier; Mlle Juliette Cardinal reçoit au thé, aujourd'hui.

—Mlle Martine Hébert reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Annette McAvoy. Les salons sont ornés d'oeillets. Mlles Pauline Cusson, Ednée Hone et Jeannette Panneton ont servi le thé, aidées de Mlles Aimée Cusson, Aimée Gravel et Gabrielle Labelle. Mlle Jeanne Desaulniers recevra à une partie de bridge, lundi; Mlle Fernande Roy recevra à une partie de bridge, mardi; Mlle Louise Desjardins recevra à un shower de toiles, mercredi, aussi en l'honneur de Mlle McAvoy.

—Mmes Louis de Lotbinière-Harwood, C.-A. Wilson, W.-H. McNally, R. Gariépy, J.-A. Rouleau, J.-O. Beaulieu, M. Paquette, A. Forest, G. Saint-Pierre, J.-A. Charbonneau, H. Deslauriers, F.-J. Gatien, H. Byron, J. Long, A. Themens, J.-S. Desautels, H. Cyphot, Alfred Lacroix, J.-D. Purcell, A. Duranleau, Victor Carmel, J.-M. Pelerin, A. Moquin, J.-B. Rochon, Georges Daly, J.-J. Melchers, F. Desjardins, J.-H. Kelly, N. Pigeon assisteront à la partie de cartes qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le mardi 4 de mars, au bénéfice des oeuvres sociales des RR. SS. de Marie-Réparatrice.

—M. et Mme J.-N. Dupuis, qui voyagent en Europe, sont actuellement à Paris.

—Mme T. Boucher et ses enfants, Laurette, Françoise et Roland, sont retournés à Trois-Rivières, après avoir été les invités de M. et Mme Alfred Bolduc, avenue Delorimier.

—Le mariage de Mlle Cécile Laurin, fille de M. Moïse Laurin, avec M. Léo.-O. Gauthier sera célébré en la chapelle de l'Immaculée-Conception, le lundi 18 février.

— Mme Stanislas Côté et Mlle Joséphine Côté, de Longueuil, sont revenues de Québec, où elles étaient les invitées de Mme Alonzo Cinq-Mars.

—M. et Mme Thomas Vien et leur fillette, Madeleine, sont retournés à Québec, après avoir été pendant quelques jours les invités de Mme Auguste Dionne, à Westmount.

QUEBEC

—Mme Arthur Rousseau a reçu à l'heure du thé, mercredi, en l'honneur de Mme Jean Côté, d'Edmonton. Mmes C.-R. Devlin et Henri Grandbois ont servi le thé, aidées de Mme Bernard Devlin et de Mlles Augustine Gauvreau, Corinne Simard, Yvonne Landry, Gabrielle et Madeleine Grandbois, Norah Devlin, Arleen et Dorothy Généreux, Suzanne Legendre, Simone Rousseau.

— Mme E. Laterrière-Garneau a reçu à une partie de mah-jongg, ces jours derniers, en l'honneur de sa soeur, Mme Armand Dupuis, de Montréal, qui est en ce moment son invitée. Les invitées étaient: Mmes E.-B. Garneau, Gérard Power, Henri des Rivières, Renaud LaVergne, Gustave Simard, Ernest Labrèque, Edouard-G. Tanguay, Massue Fortier, Elzéar Roy, Louis LaRue, Léon des Rivières, Frank Power, Gérard Garneau, Edouard Taschereau, Mlle Helen Braun, Mme Antoine Rivard.

—Mlles Marcelle et Rita Legendre ont reçu à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de leur cousine, Mlle Suzanne Legendre, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe.

OTTAWA.

—L'hon. juge et Mme P.-B. Mignault ont eu l'honneur de dîner avec Leurs Excellence lord et lady Byng de Vimy, à Rideau-Hall, hier.

—Mme E.-R.-E. Chevrier et ses enfants sont partis pour l'Europe à bord du Melita et seront, à Paris, les invités de Mme Julien Farraux, pendant quelques mois.

L'ARBRE "A PERLES"

Dans l'île de la Jamaïque croit un arbre, dit "l'arbre à perles", qui produit de grosses fèves corail.

Les indigènes font sécher ces fèves, les enfilent comme des perles et les portent en guise d'ornements.

Car bien qu'agréables à voir, ces fèves ne sont pas bonnes à manger.

En quoi elles diffèrent grandement des délicieuses fèves si alléchantes qu'on sert au CHILDS.

Fèves New-York ou Boston cuites au four—des modèles depuis un tiers de siècle.
Childs
144 Rue Peel
232 Rue McGill

Pardessus Tout
considérez la satisfaction que donne le lait Borden, sachant qu'il est toujours parfait.
BORDEN'S
Farm Products Co. Ltd.
York 5853

EN SOUVENIR DES HEROS MONTREALAIS

On est assuré des fonds nécessaires à la construction de la première partie des routes commémoratives, dans le cimetière Mont-Royal, grâce à la générosité de M. T.-Howard Stewart, qui, l'an dernier, rendit possible la construction de la route conduisant au four crématoire Macdonald. C'est ce qu'a annoncé, hier, M. W.-Ormiston Roy, architecte et directeur du cimetière, à l'assemblée annuelle des représentants des diverses religions réformées.

Le plan général prévoit la construction de routes concaves, bordées de gazon sur lequel des plaques commémoratives des héros montréalais de la guerre seront placées. Chaque plaque portera le nom d'un défunt, son lieu de naissance, son âge, son régiment, etc. Le coût de de ces plaques sera payé par les familles des défunts ou à même un fonds créé à cet effet.

LES CULTIVATEURS EN DELEGATION A QUEBEC

(Spécial à la PRESSE)

Windsor Mills, 15. — Les cultivateurs des Cantons de l'Est, attendent avec un vif intérêt le résultat des démarches de la délégation des comtés de Richmond et Wolfe auprès du gouvernement provincial en vue d'obtenir un crédit rural ou une aide financière quelconque. Cette question n'intéressent pas moins les hommes d'affaires et toutes les autres classes, puisqu'il s'agit de trouver le moyen de retenir à la terre les cultivateurs menacés de faillite et de les empêcher de s'expatrier aux Etats-Unis. M. Alfred Saint-Pierre, préfet du comté de Richmond qui dirigera la délégation à Québec mercredi prochain, invite tous les autres comtés de la province à prendre part au mouvement et à envoyer, eux aussi, des délégués qui se joindront, ce jour-là, à ceux de Richmond et de Wolfe au parlement à 10 heures du matin.

Cette démarche des cultivateurs n'a aucun caractère politique; elle n'est inspirée que dans le but de fixer l'attention du gouvernement sur un besoin urgent de la classe agricole.

UNE NOUVELLE QUE LE RAPPORT CONFIRME

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Comme la "Presse" l'annonçait, lundi dernier, le rapport de M. J.-P. Smith, président de la commission royale qui fit une enquête dans le cas des membres de la gendarmerie à cheval arrêtés par la police provinciale de la Colombie-britannique sous l'accusation d'avoir participé au trafic des drogues, exonère les deux agents de tout blâme. Le rapport a été rendu public hier.

INCENDIE QUI CAUSE UN TRES VIF EMOI

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Un incendie qui s'est déclaré dans une grange appartenant à M. C.-J. Wallis, d'Ottawa-sud, a causé beaucoup d'alarme dans toute cette partie de la ville où se trouve situé l'hospice Perley pour les incurables. Un auto, des meubles et des volailles qui se trouvaient dans la grange furent détruits et les pertes se sont élevées à $3,000. La population d'Ottawa crut à la destruction de l'hospice.

Les Conférences

Ce soir, 8 hrs 15, Château de Ramezay: Société des Antiquaires et numismates. Conférencière, Mlle K.-M. Cooper: "Lord Selkirk et l'établissement de la colonie de Rivière Rouge".

Samedi, 1 hr, club de Réforme. Conférencier, M. Pio Margotti: "Le mouvement fasciste en Italie".

Dimanche, 17 février, 8.15 p.m., Arts Club, 51, Victoria. Conférencier, M. George-M. Brewer: "A la recherche de la musique moderne dans l'Europe centrale".

Lundi, 18 février, 7 hrs 30 p.m., 174 rue Saint-Denis (salon D), Association des anciens élèves de Saint-Jacques. Conférencier, M. Chs.-Henri d'Amour: "Une saine méthode personnelle en affaires".

Vendredi, 22 février, 8 h. 30 p.m., Université de Montréal. Conférencier: M. Jean Désy. Causerie illustrée de projections lumineuses sur trois peintres espagnols: Velasquez, Greco, Goya. Au bénéfice de la Société Saint-Vincent de Paul.

Ne ruinez pas votre santé en buvant à la santé des autres.

UNE BOULANGERIE ET UN HOTEL SONT DETRUITS

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 15. — L'hôtel Gilbert à Saint-Adolphe de Dudswell a été incendié, la nuit dernière, avec la boulangerie de M. Routhier. Trois familles sont sans abri par suite de cet incendie. Les pertes sont d'environ $7,000 et sont en parties couvertes par les assurances.

ADIEUX AU CURE DUSABLON

Shawinigan Falls, 15. — Les paroissiens se sont réunis en grand nombre, hier soir, à l'église Saint-Pierre pour présenter leurs hommages à M. le curé Dusablon à la veille de son départ pour Louiseville. Une adresse a été lue par M. Henri Dessaulles, marguillier en charge, et un discours d'adieu a été prononcé par M. le maire J.-A. Dufresne, qui a, en même temps, présenté à M. le curé, au nom de tous les paroissiens, un chèque au montant de sept cents piastres. M. l'abbé Dusablon, très ému, a remercié bien chaleureusement ses paroissiens pour cette belle marque d'estime et leur a assuré qu'il gardera d'eux un souvenir toujours vivace.

Délicieux, satisfaisant, à plein arome
LE THÉ
LIPTON
Bande rouge 38c. ½ livre 75c. 1 livre
Thomas-J. Lipton, Planteur de Thé, Ceylan
3F

La Deuxième
"Maison Ouverte"
Annuelle
à la Boulangerie Merveille
de Dent Harrison
finit ce soir!
Si vous n'avez pas visité la Boulangerie Merveille durant notre "Deuxième Maison Ouverte Annuelle"—faites-le ce soir. C'est votre dernière chance!
Venez voir les gigantesques pétrisseuses qui pétrissent 1500 livres de pâte en une seule fournée! Observez les ingénieuses machines qui mesurent, moulent et montent les pains! Voyez le plus grand four du monde, il cuit plus de 3¾ tonnes de pain par heure!
Des guides courtois et compétents vous conduiront par toute la boulangerie et vous expliqueront chaque opération. Venez avec votre famille!
LE DERNIER SOIR — CE SOIR!
De 3.30 à 10 p.m.
Prenez un tramway qui vous conduit à l'avenue Victoria et à la rue Sherbrooke — marchez ensuite vers le sud et arrêtez à la première rue.

Davies
LIMITED
Spécial pour Samedi
Plus de 1000 nouveaux chapeaux de printemps, modèles merveilleusement jolis, aux plus bas prix au Canada.
3.95, 4.50, 4.95, d'autres à 6.75, 8.95.
Nous vous invitons à venir examiner attentivement ces nouveaux chapeaux toute la journée samedi, de 9 a.m. à 10 p.m.
Nous vous garderons n'importe quel chapeau jusqu'à demande moyennant $1.00 d'acompte.
MAGASIN PRINCIPAL:
561 RUE STE-CATHERINE OUEST
Angle rue Drummond
SUCCURSALES A—322 rue Bleury près théâtre Impérial
741 AV. MONT-ROYAL EST
angle rue DeLanaudière
OUVERT LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

LA TABLE SUPERBE
Chandelles avec abat-jour, table polie, services de cristal anglais —déjà votre dîner est un succès.
Services à eau et bois à baies brillant comme des pierres précieuses à la lumière.
Chez Mappin and Webb se trouve un grand choix de verre taillé de tous genres pour décorer votre table.
Mappin & Webb
CANADA LIMITED
353 St Catherine St. West

VOS PLANCHERS
devraient être recouverts avec des
CARPETTES RUGOLEUM
A PRIX SPECIAUX
Il nous reste 75 de ces carpettes à jolis dessins. 3 grandeurs seulement—Notez bien ces prix:
3 vgs x 3 vgs. Val. $12.00 pour 8.95
3 vgs x 3½ vgs. Val. $13.50 pour 9.95
3 vgs x 4 vgs. Val. $15.00 pour 10.95
Hâtez-vous! Les premiers arrivés auront le meilleur choix.
179 DE LA ROCHE
527 CENTRE
2107 NOTRE-DAME O
297 AMHERST
PRELARTS J.A. LAMY LIMITEE FLOORCLOTH
2552A ST-HUBERT
726 MONT-ROYAL
2578 ONTARIO
481 NOTRE-DAME O.

FROMAGE EN PAINS
EN BOITES KRAFT

AUJOURD'HUI, comme on sert du fromage à presque tous les repas, il est bon de se rappeler qu'il se vend trois espèces de fromage Kraft, canadien, pimenté et suisse—vous permettant de varier le fromage du menu. Le livre de recettes gratuit suggère maintes façons délicieuses de le servir comme plat de résistance. Demandez-en un à la Kraft-McLaren Cheese Co., Limited, Montréal.
AUSSI 5 SORTES EN BOITES
6-923

Pour avoir les plaisirs du théâtre à votre domicile durant ces froides et longues soirées d'hiver, procurez-vous
Un Victrola
$5.00
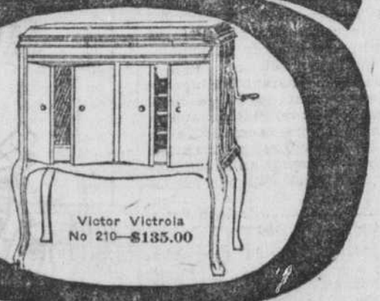
Victor Victrola No 210—$135.00
(Enregistrée 1923—Hartney Co. Limited)
$5.00 COMPTANT
Nous venons de recevoir quelques-uns de ces célèbres modèles. Pourquoi ne pas commander le vôtre aujourd'hui? Vous le paierez moyennant quelques dollars par mois.
HARTNEY COMPANY
Limited
"Les Vendeurs Exclusifs du Victrola à Montréal"
SUCCESSEURS DE
His Master's Voice, Ltd.
Magasin de détail:
355, Ouest rue Ste-Catherine
Ouvert le vendredi jusqu'à 9 heures p.m. Le samedi jusqu'à 11 heures. Tél. Up. 572-2418

CUMMINGS & CUMMINGS
FOURRURES
Si vous Avez l'Intention d'Acheter des Fourrures—Achetez-les Maintenant!
Jamais depuis les 25 ans que nous confectionnons et vendons des fourrures avons-nous offert d'aussi remarquables valeurs qu'aujourd'hui. — Nous vendons de superbes manteaux pleine longueur (48 à 50 pouces) à la toute dernière mode pour à peu près le prix des manteaux de 40 à 42 pouces de l'an dernier. Et ce malgré la hausse continue du prix des peaux brutes. Examinez le rapport suivant de la vente de fourrures à Londres, en date du 29 janvier.
"PRIX DES FOURRURES LE 29 JANVIER 1924 COMPARES AU 25 OCTOBRE 1923"
Castor . . . 35% plus cher
Renard blanc . 33% plus cher
Rat musqué . 30% plus cher
Hermine . . 50% plus cher
Vison . . . 33% plus cher
Lynx . . . 25% plus cher
Mouton de Perse 35% plus cher
Achetez en toute Confiance—Maintenant!
MANTEAUX MOUTON DE PERSE
40 pouces de long, collet châle, manchettes forme cloche. Prix de détail 325.00. Prix de vente 138.00
42 pouces de long, collet et manchettes en martre d'Alaska. Prix de détail 350.00. Prix de vente 158.00
45 pouces de long, unis ou garnis de martre d'Alaska, collet châle ou "choker". Prix de détail 400.00. Prix de vente . . . 235.00
50 pouces de long, pleines peaux lustrées, unis ou garnis de martre d'Alaska. Prix de détail 500.00. Prix de vente . . . 345.00
50 pouces de long, unis ou garnis de vison, de Kolinsky, de martre d'Alaska. Prix de détail 600.00. Prix de vente . . . 395.00
MANTEAUX EN SEAL CHAPAL
40 pouces de long, collet et manchettes en pareil ou en opossum australien. Prix de détail 130.00. Prix de vente 69.00
45 pouces de long, collet et manchettes en martre d'Alaska, nutria ou renard. Prix de détail 225.00. Prix de vente 98.00
45 pouces de long, collet et manchettes en pareil ou en martre d'Alaska. Prix de détail 250.00. Prix de vente 119.00
45 pouces de long, collet châle et manchettes circulaires larges en pareil, ou en martre d'Alaska, opossum ou nutria. Prix de détail 300.00. Prix de vente 147.50
MANTEAUX EN RAT MUSQUE
45 pouces de long, peaux choisies, effet bordure sur collet châle, manchettes forme cloche et au bas. Ceinture de soie, riche doublure de soie. Prix de détail 175.00. Prix de vente . . . 109.00
45 pouces de long. Pleines peaux, agencées de façon à faire ressortir toute la beauté de la fourrure, collet châle et manchettes en fourrure, doublés de soie de fantaisie. Prix de détail 200.00. Prix de vente . . . 119.00
Long manteau de sport, 30 pouces, peaux retombantes, collet, manchettes et bande en seal ou en opossum. Prix de détail 200.00. Prix de vente . . . 125.00
40 pouces de long—peaux retombantes—pourraient facilement passer pour des manteaux de vison, dernier modèle de ligne droite, avec collet châle et manches Mandarin. Prix de détail 300.00. Prix de vente 150.00
MANTEAUX EN SEAL HUDSON
32 et 40 pouces de long, garnis d'écureuil, taupe, Kollinsky ou martre d'Alaska. Prix de détail 400.00. Prix de vente 210.00
40 pouces de long, garnis en pareil, en taupe, opossum, martre d'Alaska. Prix de détail 500.00. Prix de vente 268.00
47 pouces de long, modèle 1924, collet châle et manchettes larges en martre d'Alaska. Prix de détail 750.00. Prix de vente 395.00
MANTEAUX EN CHAT SAUVAGE
40 pouces de long, large collet châle, manchettes forme cloche. Très beaux. Prix de détail 400.00. Prix de vente 245.00

MANTEAUX EN TAUPE
38 pouces de long, collet châle. Prix de détail 425.00 Prix de vente 245.00
MANTEAUX EN BEAVERINE
45 pouces de long, collet châle ou carré à effet ombré, aussi polgnets et bande. Prix de détail 250.00. Prix de vente 119.00
MANTEAUX EN HAIR SEAL
Modèle sport, 32 pouces de long, grand collet châle et polgnets en seal opossum. Prix de détail 100. Prix de vente 57.50
FOURRURES POUR HOMMES
PALETOTS EN DRAP BIEN CONFECTIONNES, joli modèle sport pour jeunes gens, collet en loutre teint en seal. Prix de détail 110.00. Prix de vente 68.00
PALETOTS DOUBLES en FOURRURE, collet en seal. Prix de détail 125.00. Prix de vente 79.00
PALETOTS AVEC COLLET EN FOURRURE, loutre ou mouton de Perse. Prix de détail 99.00 Prix de vente . . 79.00
PALETOTS DOUBLES EN FOURRURE, drap Beaver importé, avec doublure en rat musqué. Prix de détail 300.00. Prix de vente 185.00
CASQUES JOCKEY en seal pour hommes 8.00
CASQUES forme tuque en mouton de Perse pour hommes 8.00
CASQUES forme tuque en vison 30.00
Cummings & Cummings
LIMITED
Manufacturiers de Fourrures
Angle des rues Saint-Paul et St-Sulpice
En arrière de l'église Notre-Dame. Ouvert le samedi après-midi.

MARCHANDS, en recourant à l'immense et irrésistible publicité de la "Presse", vous verrez s'écouler rapidement tout votre stock fin de saison pour faire place aux nouveautés printanières.

LA PRESSE

TEMPS PROBABLE: — BEAU ET PLUS FROID
Aujourd'hui maximum: 20. Soleil: lever 7 h. 02; coucher 5 h. 27.
Aujourd'hui minimum: 5. Lune: lever 0 h. 46; coucher 3 h. 17.
Détails de la température page 19.

40e ANNEE—No 103 LA PRESSE, MONTREAL, VENDREDI 15 FEVRIER 1924 PRIX: DEUX CENTINS

LE PROBLEME DES STUPEFIANTS

LA CHINE OFFRE UN GRAVE DANGER POUR LE MONDE

La production illégale de l'opium crée une terrible menace pour la civilisation. — Des accusations injustes portées contre la Grande-Bretagne et l'Inde.

POLITIQUE DIGNE D'ELOGES

Londres, 15. — En certains milieux, on a accusé les gouvernements de la Grande-Bretagne et de l'Inde d'être responsables de l'abus des narcotiques, en Amérique, parce que l'opium et d'autres drogues sont produits dans l'Inde et exportés par ce Dominion oriental. M. John Campbell, représentant du gouvernement de l'Inde à la conférence de Genève sur le problème de l'opium a répondu à ces accusations dans un article publié par l'"Asiatic Review". Cet article porte le titre suivant: "La question de l'opium, en Amérique". M. Campbell déclare catégoriquement que l'Inde n'exporte pas d'opium aux Etats-Unis et qu'elle n'envoie seulement que de très petites quantités de cette drogue, par intervalles fort irréguliers, à des pays du continent américain. Il déclare également que l'Inde n'exporte pas d'opium en Angleterre ou en d'autres pays dans le but de le faire expédier en Amérique. M. Campbell ajoute: "De plus, aucun opium de l'Inde ne trouve une voie d'écoulement vers l'Amérique, si l'on ne tient pas compte des quantités insignifiantes d'opium que les équipages des vaisseaux évoluant entre les ports de l'Extrême-Orient et les ports américains peuvent parfois passer en contrebande. L'Inde n'exporte pas et n'a jamais exporté des drogues dangereuses aux Etats-Unis, soit directement, soit indirectement".

M. Campbell affirme que le gouvernement de l'Inde poursuit, depuis nombre d'années, sa politique qui consiste à vendre de l'opium directement aux gouvernements des autres pays, autant que possible. Loin de chercher à inonder de son opium les autres pays, l'Inde exige, avant d'exporter la dangereuse drogue, que le gouvernement importateur prouve que la quantité demandée est raisonnable. Le gouvernement importateur doit certifier que l'opium est voulu pour des fins légitimes et prendre la responsabilité administrative et morale de voir à ce que l'opium ne serve pas à des abus. Comme résultat de sa politique, l'Inde vend les trois quarts de son opium directement aux gouvernements responsables. L'Inde a refusé de permettre l'exportation de caisses d'opium dans tous les cas où les certificats nécessaires ne semblaient pas parfaits. M. Campbell dit aussi: "La contrebande de l'opium ne peut exister qu'à cause des commandes trop fortes données à l'Inde par des gouvernements malhonnêtes ou ne possédant pas le pouvoir d'imposer leurs volontés. Le gouvernement de l'Inde ne peut pas raisonnablement réduire ces commandes à moins d'apprendre, de sources indiscutables, qu'elles sont trop considérables".

M. Campbell déclare enfin que les fabriques de drogues devraient être mises sous une surveillance parfaite et qu'il voit une réelle menace pour le monde "dans la production illégale et sans contrôle de l'opium, en Chine d'où vient plus de 80 pour cent de l'opium".

WASHINGTON REPONDRA BIENTOT A NOTRE PAYS

Washington, 15 — La proposition du gouvernement canadien demandant que les Etats-Unis nomment des experts qui étudieraient avec des experts choisis par Ottawa le projet de canalisation du Saint-Laurent a été favorablement accueillie par M. Hoover, secrétaire du commerce, dans une communication adressée au secrétaire d'Etat Hughes. L'opinion de M. Hoover était désirée par le département d'Etat et elle sera utilisée comme base partielle de la réponse que M. Hughes donnera bientôt à la note du gouvernement canadien. Tous les départements auront à communiquer leur opinion au secrétaire d'Etat.

UNE CANONISATION PREVUE

Venise, Italie, 15. — Un autre pas vers la canonisation du pape Pie X a été fait, ce matin, à une réunion solennelle présidée par le patriarche Lafontaine. Quarante témoins avaient été appelés par le vice-postulateur de la béatification. Le curé de San Salvatore a fait aussi des dépositions concernant les miracles attribués à Pie X. Les témoins de Venise et des autres endroits où a vécu Pie X seront bientôt interrogés par la congrégation centrale pour la béatification, à Rome.

DEUX INCENDIES CAUSENT DE GROS DEGATS DANS LE CENTRE

A l'immeuble Drummond, un magasin de merceries est pratiquement détruit, tandis que le toit d'une fonderie est endommagé sérieusement, rue Dalhousie.

UN CHEF SE BLESSE

Au cours de la nuit dernière, les pompiers des divisions du centre, sous les ordres du chef de district P. Doolan, et de l'ouest, sous la direction du capitaine J. Villeneuve, ont eu à combattre deux incendies sérieux: le premier à l'immeuble Drummond, rue Sainte-Catherine-Ouest, près de Peel, et le second, dans une fonderie, rue Dalhousie, angle Wellington. Les pertes causées par ces deux incendies réunis se chiffrent à environ $35,000 et sont pratiquement couvertes par les assurances.

IMMEUBLE DRUMMOND

Les pompiers ont été appelés à l'immeuble Drummond par une alarme sonnée à 2 h. 15, ce matin. Les flammes faisaient rage dans la partie du sous-sol occupée par la maison Glen-S. Case, tailleurs-couturiers et merciers. Une fumée épaisse s'était répandue dans tout le sous-sol et le rez-de-chaussée et il fut difficile aux pompiers de localiser le foyer principal, au début.

Le feu avait pris naissance dans une boîte de bois placée au bas d'un large tuyau métallique servant de chute pour les rebuts des divers étages. Les flammes attirées par ce puits montèrent jusqu'au rez-de-chaussée et y causèrent des pertes considérables. Elles s'étaient aussi répandues dans le sous-sol où de grandes quantités de marchandises diverses ont été endommagées ou détruites. La maison Case subit des pertes d'environ $30,000 dont $10,000 par le feu et la balance par l'eau et la fumée. Les pompiers, pour maîtriser cet incendie, ont dû se servir de trois jets et de nombreux extincteurs chimiques et seaux d'eau. Malgré les recherches qui ont été faites par les membres de la brigade il a été impossible de découvrir la cause de cet incendie.

DANS UNE FONDERIE

Vers 12 h. 45, ce matin, un des pompiers de la caserne No 4, sise au carré Chaboillez, vit une lueur menaçante semblant venir de l'angle des rues Wellington et Dalhousie, dans le centre manufacturier; il en prévint immédiatement le capitaine J. Villeneuve qui, accompagné des hommes et appareils de cette caserne, se rendit immédiatement sur les lieux, se dirigeant toujours sur la lueur. Là, on constata que le feu faisait rage dans la fonderie de la maison Miller Brothers & Sons, 120 rue Dalhousie. Les flammes semblent avoir pris naissance près des larges fours. Elles avaient fait tant de progrès que le capitaine J. Villeneuve donna ordre de sonner l'alarme à l'avertisseur régulier pour obtenir les hommes et les appareils nécessaires pour combattre l'élément destructeur. Les casernes 1, 2, 3, 20 et 21 y répondirent. Pendant ce temps les flammes s'étaient propagées jusqu'au toit, y causant des dégâts considérables. Il ne fallut pas moins d'une heure de travail pour faire disparaître tout danger. On croit que ce sont les feux des fours qui ont allumé cet incendie nocturne.

En combattant cet incendie, le capitaine J. Villeneuve, caserne No 4, qui agit actuellement comme chef de district intérimaire, s'est planté un clou dans le pied. Ce matin, il nous a affirmé que sa blessure n'est pas grave et qu'après s'être pansé lui-même, il a pu reprendre son service régulier.

AUTRES INCENDIES

Les pompiers du centre, sous les ordres du capitaine J. Villeneuve, ont également eu à combattre deux autres incendies de moindre importance. A 7 h. 30, hier soir, ils ont été appelés, par téléphone, chez Bezner et Fils, bouchers, 12 carré Chaboillez, où un commencement d'incendie, causé par une étincelle du moteur de l'ascenseur, a fait des dégâts insignifiants dans la cage de l'ascenseur. Enfin, à 3 h. 10, ce matin, répondant également à un appel téléphonique, ils se sont rendus à la demeure de M. J. Hébert, 32 rue Jeanne-Mance, où une légère explosion de pétrole s'est produite à la suite d'un commencement d'incendie que quelques extincteurs chimiques ont pu maîtriser.

LES MEMBRES D'UNE BANDE SOUS ARRET

Les agents de police croient avoir fait une excellente capture.

DES CAMBRIOLAGES

Les détectives Labine et Lapointe, ainsi que les agents spéciaux Pagé et Longpré, ces deux derniers spéciaux du poste de police No 14, croient avoir mis fin aux exploits d'une bande de prétendus cambrioleurs qui auraient fait de nombreuses victimes dans différents quartiers du nord de la ville.

Déjà, trois plaintes ont été portées contre les prévenus et il est probable que d'autres suivront prochainement. Deux des inculpés ont été confiés aux agents de la Sûreté pendant trois jours, pour permettre de continuer l'enquête.

Les prévenus qui ont comparu cet avant-midi, devant le juge en chef Décarie, ont donné les noms de Roland Laporte, Fidèle Vannier, Maurice Brunelle, Armand Beaupré et Paul Lavigne, sont accusés d'avoir soit en bande ou individuellement cambriolé l'épicerie de M. Joseph Delorme, rue Henri-Julien; un restaurant avenue Duluth-Est et une épicerie, rue Clarke.

Au premier endroit, des objets évalués à une centaine de dollars sont disparus. Le vol, rue Duluth, se chiffre à une trentaine de dollars, et celui de la rue Clarke, à $50. L'enquête préliminaire a été fixée au 22 du courant.

ENQUETE DEMANDEE SUR LA COMMISSION DES LIQUEURS

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 15.—Une enquête sur les opérations de la commission des liqueurs va être faite devant le comité des comptes publics, si la Chambre adopte la motion suivante dont M. Sauvé, chef de l'opposition, vient de donner avis:

"Que cette Chambre autorise le comité des comptes publics à s'enquérir de toutes les opérations de la commission des liqueurs de Québec, et à requérir la comparution de toutes personnes et la production de toutes pièces dont il pourra avoir besoin à ce sujet, et qu'elle l'autorise à employer un sténographe pour recueillir tous les témoignages reçus devant ce comité".

A SE PROCURER DEMAIN

LA REVUE ILLUSTREE DE LA "PRESSE" DU SAMEDI

ALBUM ET MAGAZINE DE LUXE

Si les lecteurs de la "Presse" veulent un peu se rendre compte de l'intérêt et de l'importance de la "Revue illustrée" et du Magazine de la "Presse" de demain, ils n'ont qu'à prendre connaissance du court sommaire que nous publions ici.

Il y a quelques jours, le photographe de la "Presse" est allé à Québec, et en a rapporté un grand nombre de photographies, instantanés pris de nos législateurs en pleine activité de vie parlementaire. Notre page-frontispice ainsi que notre double-page sont consacrées à la publication de ces photographies des plus intéressantes, et que l'on aimera sans doute conserver. En première page: Son Honneur le lieutenant gouverneur Narcisse Pérodeau, l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre, l'honorable Adélard Turgeon, président du Conseil Législatif, et M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition. En double page, photographies de ministres dans leurs bureaux, de députés, de principaux fonctionnaires, de conseillers législatifs, etc. — et nous continuerons dans un prochain numéro.

Parmi les autres illustrations: groupe de journalistes américains qui ont visité Montréal récemment; les portraits du nouveau ministre de la justice et du nouveau ministre de la marine du Canada; lord Byng au milieu de ses vétérans, aux ateliers du Chemin de fer National du Canada, à la Pointe-Saint-Charles; une belle artiste de cinéma; le patinage à voiles; un beau mariage; de jeunes fiancées; un animal préhistorique; le cardinal O'Connell partant pour la Terre Sainte; les Iroquois au Carnaval; un jeu de dames en plein air; le plus vieux sénateur de France; une scène d'hiver à Valleyfield; le quatuor à cordes Dubois; au Jardin zoologique du Parc Lafontaine; de beaux bébés; le schah de Perse; le roi Georges et la reine Marie se rendant au Parlement; la plus belle femme d'Angleterre; une jolie Canadienne qui va en Europe; M. Vénizélos en route pour la Grèce, etc.

A lire dans le Magazine, les articles suivants: La Vérité sur la découverte de l'Amérique; L'imprudence de braver le danger des courants d'air; Les chantres de la Nature; Le "Speaker" en Angleterre; Le Vertige; Les paratonnerres, etc.

En outre, nos toujours intéressantes rubriques: La Vie au Foyer, Le Coin de Polichinelle, Les choses gaies, Ladébauche.

Enfin, une belle page sur les dernières modes et autres belles photographies de mode.

* * *

La "Presse", toujours désireuse de renseigner ses nombreux lecteurs, a pris des arrangements pour publier, le samedi, un COURS D'ASSURANCE.

L'importance qu'a prise l'assurance depuis quelques années est énorme. Il n'est donc pas étonnant que nos universités aient songé à créer des chaires d'assurance. Tout le monde ne peut pas cependant suivre ces cours et la "Presse" veut suppléer à cette lacune.

A voir aussi dans la "Presse" de samedi toute une page de PROFILS PARLEMENTAIRES, par Bourgeois.

LES VETERANS QUI SONT DEVENUS FONCTIONNAIRES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — On attache beaucoup d'importance à la réunion qui sera tenue ce soir des délégués des vétérans employés dans le service civil. Il y a, au Canada, de 17,000 à 20,000 vétérans fonctionnaires.

Les résolutions qui seront adoptées pourront avoir une grande influence sur la politique que le gouvernement adoptera à l'égard du service civil.

Les vétérans demandent qu'on leur accorde toujours la préférence dans le service civil.

EN COUR D'ASSISES

"IL S'EST DIT DE NOMBREUX MENSONGES DANS CETTE CAUSE"

Déclarations de l'hon. juge Wilson au cours du procès Frellier-Dagenais. — Devoirs des policiers. — Le témoignage de Corinne Saint-Jean

FIN DE LA PREUVE

Mes L. Plante et J.-A.-N. Pruneau prononceront leurs plaidoyers cet après-midi en faveur d'Edouard Frellier alias Desjardins et Alfred Dagenais, accusés du meurtre de Mme Bergeron, qui fut assassinée dans une maison de la rue Beaudry, le 26 janvier 1922. Me R.-L. Calder, procureur de la Couronne, fera ensuite son requisitoire, le juge Wilson prononcera son adresse et le jury délibérera pour rendre un verdict.

La preuve s'est terminée, ce matin, par le contre-interrogatoire de plusieurs témoins. Deux jurés ont longuement questionné Corinne Saint-Jean.

Pendant que Me Plante interrogeait Corinne Saint-Jean, pour établir une preuve de caractère, le juge Wilson fit remarquer: "Je n'ésite pas à dire qu'il y a de nombreux mensonges et des contradictions flagrantes dans cette cause. Plus que dans toute autre cause, il faudra séparer l'ivraie du bon grain. Les jurés ont d'ailleurs dû facilement s'en apercevoir. Quant à la preuve de caractère, Me Plante, tout ce que vous pourrez apporter ajoutera bien peu à la montagne immense qui existe déjà".

On interrogea plusieurs témoins pour savoir qui avait changé la position des bandeaux et des baillons sur la victime; qui avait enlevé et remis le balai qui l'immobilisait, le soir du meurtre. Finalement, on s'aperçut que c'est un officier de la morgue qui avait délié les pieds, afin de regarder dans les souliers de la victime, et avait enlevé ses bas, pour y chercher de l'argent. Recherche fructueuse: il y avait trouvé trois billets de $10 et un billet de $5. Quant au balai, c'est le constable Bonneville qui l'avait enlevé, pour voir sous le baillon si Mme Bergeron respirait encore.

Le juge fit remarquer, à un moment: "La police devrait montrer plus d'intelligence dans ses causes, surtout en touchant aux cadavres. Avant d'y toucher, on devrait faire un constat, par écrit, par photographie, s'il est possible, de la position du cadavre et de tout ce qui le concerne. Autrement, on risque de détruire des preuves importantes".

Dans son contre-interrogatoire, Corinne Saint-Jean déclara qu'elle revit les accusés, le témoin Duguay et "Pitou" Lemay, plusieurs fois après le meurtre. Frellier la battit souvent et fit mine de l'étouffer, quand elle menaçait de le dénoncer. Elle rapporte même ces paroles: "Je te tuerai comme madame Bergeron, si tu parles. Tu sais qui l'a tuée? C'est moi, en la frappant à la tête et en lui mettant un baillon sur la bouche".

Elle ajoute que Frellier, après le meurtre, l'emmena pour un mois à la campagne, chez un de ses oncles; la fit travailler à préparer des prises de cocaïne, dans une maison de la rue Vitré; la fit demeurer à différents endroits, rues Saint-Dominique, Sanguinet et Cadieux. Fréquemment Frellier la menaçait de mort, dit-elle, et c'est ce qui l'empêcha de parler.

MM. Paul Sanscartier, le Dr Wilfrid Derome, Willie Laforge et le constable Bonneville témoignèrent aussi. Le Dr Derome, qui examina Corinne Saint-Jean, le lendemain du meurtre, dit qu'elle portait des marques de violence aux bras et à la poitrine.

CORINNE SAINT-JEAN

Corinne Saint-Jean, le témoin que le juge Wilson a fait mettre sous garde et complètement isolée, a été questionnée pendant trois heures, hier après-midi. De petite taille, d'aspect peu timide, elle a parlé avec une grande rapidité, à voix basse, de telle façon que les deux accusés se penchaient sans cesse, la main à l'oreille, pour ne rien perdre de ce qu'elle disait. Ils sourirent à maintes reprises de ses déclarations, voulant parfois s'engager dans les discussions entre le témoin et les avocats; mais les gardiens de la prison les rappelèrent à l'ordre.

Corinne Saint-Jean dit avoir connu Frellier, 4 ans avant le meurtre; Dagenais, 3 ans. Elle demeurait au No 275 boulevard Saint-Laurent. L'avant-midi du meurtre, Frellier alla chez elle, avec Dagenais et Duguay, et lui demanda de l'argent. Elle répondit n'en pas avoir. Frellier la fouilla de force et trouva sur elle 30 sous. Comme Frellier la menaçait, elle dit qu'elle irait chez Mme Bergeron, le soir, et en recevrait. Elle revit les 3 amis, chez Mme Bergeron, le soir, à 8 heures 45. Comme ils montaient, Frellier dit à Duguay: "Occupe-toi de Corinne, je m'occuperai de Mme Bergeron". Le témoin dit avoir alors compris que les trois amis voulaient mettre à exécution leur menace du matin. "Cependant, dit-elle, il n'y avait pas eu de complot auparavant".

A une question du juge, elle dit qu'ils avaient fait la menace, le matin même, de venir voler Mme Bergeron, et qu'elle, Corinne Saint-Jean, avait répondu qu'il n'y avait rien à faire. Elle ajoute aussi qu'elle ne pensa pas à prévenir Mme Bergeron d'un attentat, en voyant venir les trois amis.

Un homme et une femme étaient déjà dans la maison, dit-elle, quand ils arrivèrent. Cet homme et cette femme partirent environ 5 minutes après leur arrivée. Aussitôt, Duguay ferma la porte à clé et demanda de la bière. Puis Duguay entra dans une chambre avec le témoin et lui dit: "Nous sommes venus pour voler Mme Bergeron et nous allons partager ensemble". Elle aurait répondu: "Non. Je sais ce que vous voulez faire et je n'ai pas besoin d'argent". Là-dessus, Duguay l'aurait saisie à la gorge et elle se serait évanouie.

A son réveil, elle se serait vue baillonnée et ligotée; ayant défait ses liens, elle sortit de la chambre et vit Mme Bergeron couchée sur le plancher, également baillonnée et ligotée, avec un balai passant entre ses bras et ses jambes pour l'immobiliser. Elle n'osa y toucher, effrayée, alla demander le secours d'un voisin, puis fut finalement amenée comme témoin au poste central de la police.

Quelques heures après le meurtre, on lui demanda d'identifier Duguay, qui portait encore l'uniforme militaire. Elle dit ne pas le connaître.

Par le juge: "Alors vous avez accompagné les détectives à Toronto et Québec, les conduisant sur une fausse piste, sachant que vous mentiez?—"Certainement".

—"Et vous avez faussement identifié des insignes d'un régiment de Toronto?"

—"Oui".

—"Pourquoi avez-vous fait cela?"—"Je craignais trop Frellier. Il m'avait dit qu'il me ferait la même chose qu'à Mme Bergeron si je le dénonçais."

—"N'avez-vous pas pensé que Frellier était une plus grande menace pour vous étant en liberté plutôt que dans les mains de la police?"—"Je n'ai jamais pensé à cela".

LES MINEURS CEDERONT

Sydney, N.-E., 15. — Il semble certain, aujourd'hui, que les mineurs du district numéro 26 vont accepter le nouveau contrat concernant les salaires.

PROBLEME DELICAT

Paris, 15. — Devant les tentatives de réclame exagérées auxquelles se livrent certains écrivains, avant, pendant et après l'apparition de leurs volumes, plusieurs romanciers essaient de constituer une sorte de Jury d'honneur permanent qui aurait pour mission de décider quand les réclamiers à outrance dépasseraient la mesure.

Et après?

Mais ce jugement même serait, par lui-même un complément de réclame et aggraverait le mal au lieu de l'enrayer.

UNE SEANCE A LA LEGISLATURE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15.—Nos députés, après avoir assisté à la sanction d'une trentaine de bills par le lieutenant-gouverneur, cet avant-midi, ont tenu une séance de peu d'importance. En l'absence de M. Sauvé, c'est M. Arthur Plante, député de Beauharnois, qui a rempli les fonctions de leader de l'opposition.

En réponse à une interpellation, l'hon. M. Perrault a déclaré que les gouvernement de Québec et d'Ottawa ne possèdent aucune statistique sur le nombre de Canadiens de la province de Québec qui ont émigré aux Etats-Unis en 1922 et en 1923.

Un bill de M. Lapierre amendant les statuts refondus relativement à la fermeture de bonne heure des magasins a subi sa seconde lecture sur division et a été référé au comité des bills publics. Par ce bill, on veut autoriser les conseils municipaux des cités et villes à décréter la fermeture des magasins à six heures du soir, au lieu de sept.

M. Authier a fait voter la seconde lecture d'un bill amendant le code municipal pour donner clairement aux conseils municipaux le droit de fixer la distance qui devra séparer toute scierie mue à la vapeur ou à l'essence de toute église ou du centre d'un village.

La chambre a voté en troisième lecture après l'avoir étudié en comité plénier, le bill amendant la charte de la Beauharnois Electric Co.

Les bills de l'hôpital Notre-Dame et de la ville Saint-Pierre ont subi leur seconde lecture et ont été référés au comité des bills privés.

UN BARRAGE ENTRE LE PONT DE QUEBEC ET SAINT-NICOLAS

Il s'est formé un fort barrage de glace qui obstrue le chenal du Saint-Laurent entre le pont de Québec et le quai de Saint-Nicolas, soit à une distance d'un peu moins de quinze milles de Québec. Il s'en suit que des glaces flottantes s'accumulent en amont de ce barrage. Mais il ne saurait persister longtemps, car le "Mikula" et le "Lady Grey", deux puissants brise-glaces du ministère da la marine, l'attaquent avec énergie. Ces deux brise-glaces s'aident des marées pour s'élancer à l'attaque du barrage. On dit qu'il sera tout probablement dispersé dimanche ou lundi.

LE VOYAGE DE Mgr EMARD

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Mgr L.-N. Campeau, administrateur du diocèse d'Ottawa, a reçu de Mgr Emard, une lettre datée de Naples et lui donnant des détails sur son voyage. La traversée a été heureuse. A Alger où le "Conte Verde" a fait escale, Mgr Emard a rencontré cinq pères blancs canadiens.

LE RECORDER A EXIGE UN GROS CAUTIONNEMENT

Le prévenu aurait eu des narcotiques en sa possession.

L'ARRESTATION

Le recorder Geoffrion a exigé, ce matin, un cautionnement de $10,000 ou un dépôt en argent de $5,000, pour la mise en liberté provisoire de P.-E. Frénette, arrêté, hier après-midi, par les constables Rocheleau, Bélanger, Bourdon et Francoeur, sous l'accusation d'avoir eu en sa possession des narcotiques, qu'on croit être de la cocaïne.

Les constables se sont rendus, hier après-midi, à la demeure de l'accusé, No 3091, rue Lajeunesse, dans le but d'y entrer. Ils auraient entendu Frénette crier à sa femme: "N'ouvre pas!" C'est alors qu'ils ont enfoncé la porte d'entrée. La vitre s'est brisée et un éclat a percé le paletot du constable Bélanger.

Pénétrant ensuite à l'intérieur, les constables ont visité la maison et ont trouvé, sous le lit d'une chambre à coucher, une valise contenant une bouteille de 39 onces de ce qu'on croit être de la cocaïne.

C'est la plus grosse saisie qui ait été opérée cette année, disent les policiers.

Traduit devant le recorder Geoffrion, l'accusé a plaidé non coupable. La cause a été remise au 22 du courant, pour procès.

TRENTE BILLS SANCTIONNES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Le lieutenant-gouverneur a sanctionné une trentaine de bills cet avant-midi, dans la salle du Conseil législatif. La cérémonie a été sans grand apparat. Les deux chambres s'étant réunies, l'hon. M. Pérodeau, lieutenant-gouverneur, s'est rendu à la Chambre haute où il a occupé un fauteuil d'honneur. Il y appelait les députés que l'huissier allait chercher.

La sanction royale a été donnée à une dizaine de bills publics et à une vingtaine de bills privés. Parmi les bills publics sanctionnés, se trouvent celui qui autorise une émission de $15,000,000 d'obligations de la province de Québec en rapport avec la fusion des banques Nationale et Hochelaga; le bill concernant la vente de certains terrains publics le long de la frontière; le bill concernant le cautionnement de certains officiers publics; le bill concernant le registrateur du district de Québec; le bill amendant la loi électorale. Au nombre des bills privés sanctionnés, il y a plusieurs bills de communautés religieuses et d'étudiants, le bill de la Commission des Ecoles catholiques de Québec et le bill de la ville du Cap-de-la-Madeleine.

ETAT PLUS RASSURANT

Hamilton, Ont., 15. — L'état de Mgr Dowling continue de s'améliorer.

INDEX DES NOUVELLES DANS LA PRESSE D'AUJOURD'HUI

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
Les conférences.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 7
La question ferroviaire du Dominion.
PAGE 8
D'intéressants débats sont soulevés au parlement-école.
PAGE 9
Les exploits des bandits.
Sur la scène française.
Peu de crimes, à Paris.
L'affaire Delorme.
La lutte contre le typhus.
Catastrophe due au feu, à Montpelier.
PAGE 12
Chronique d'Ottawa.
Nouvelles ouvrières.
Transactions immobilières.
PAGE 13
La session provinciale.
PAGE 14
Nouvelles de finance.
PAGE 15
Les aventures de Marius.
PAGE 16
Nouvelles de sport.
PAGE 17
Le Radio.
PAGE 18
En avant la mutualité.
Le feuilleton.
PAGE 19
Cour supérieure.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS CE SOIR

ORPHEUM—Maurice de Féraudy et sa troupe.
CANADIEN-FRANÇAIS — "A Toute Volée."
CHANTECLERC—"L'Ange du Pardon".
CAPITOL—Vues animées.
IMPERIAL—Vaudeville et vues.
LOEW'S—Vaudeville et vues.
PALACE—Vues animées.
GAYETY—Burlesque.
REGENT—Vues animées.
BELMONT—Vues animées.
PAPINEAU—Vues animées.
PLAZA—Vues animées.
MOULIN-ROUGE—Vues animées.
CORONA—Vues animées.
LAURIER-MAISONNEUVE—Vues animées.
ELECTRA—Vues animées.
PASSE-TEMPS—Vues animées.
MONT-ROYAL—Vues animées.
CRYSTAL PALACE—Vues animées.
ARCADE—Vaudeville et vues.
MIDWAY—Vues animées.
ALEXANDRA—Vues animées.
(Pour détails voir page 13)

AU PARLEMENT-ECOLE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Quelques-uns des principaux membres du parlement-école de l'universié de Montréal, qui ont pris une part prépondérante, hier soir, à l'ouverture officielle de la quatrième session. (Croquis d'un artiste de la "Presse").

LA VIE AU FOYER

ROBE DE PRINTEMPS

MANTEAU en reps de laine castor, orné de volants plats bordés d'un galon de soie; col pouvant se porter ouvert ou fermé; manches droites.

CONSEIL QUOTIDIEN

Contre la peau grasse. — Veiller au bon fonctionnement de l'intestin. Activer la circulation par la gymnastique, les frictions, les massages. Matin et soir, toilette à l'eau chaude additionnée d'un peu de borax. Le soir, friction avec: soufre précipité, 3 gr.; résorcine, 0 gr. 50; vaseline, 30 gr.

Chercher à briller, c'est penser à soi; chercher à plaire, c'est penser aux autres.

EDOUARD PAILLERON.

Ris d'agneau à la casserole

Mettre les ris dépouillés de leurs parties graisseuses et sanguines à tremper 1 heure à l'eau froide; puis, après un épluchage minutieux, les placer 8 minutes à l'eau bouillante, égoutter et placer dans une casserole de cuivre contenant du beurre et du gras de jambon fondus. Lorsque les ris sont colorés à casserole découverte, ajouter un brin de thym, 1 demi-feuille de laurier, 1 feuille de sauge, 1 demi-verre de vin blanc léger, sel, poivre. Cuire ¾ d'heure à casserole couverte. Au moment de servir, dresser sur un plat et saupoudrer de persil haché.

COUTUME JAPONAISE

Un dîner de quelque importance ne se termine jamais, au Japon, sans que chaque convive reçoive, pour l'emporter chez lui, une portion de chacun des mets qui ont été servis au cours du repas. Le gouvernement a banni cette coutume des banquets officiels, mais la nation rebelle à cet exemple, continue à suivre la tradition. Les invités ne doivent guère éprouver grande difficulté pour répondre par un "merci" aux instances qu'on leur fait quand ils savent qu'avant de quitter leur hôte, ils recevront un paquet soigneusement préparé, dans la confection duquel les Japonais mettent tout leur art.

EN NOIR ET BLANC

Gants à doubles courroies, ornés de motifs appliqués et de picots français découpés.

HOTELLERIE POUR JEUNES IMMIGRANTS

Le club Kiwanis s'intéresse au bien-être de nos nouveaux concitoyens.

IMPORTANTE CONFERENCE

Le club Kiwanis de Montréal donne une preuve tangible de son désir de stimuler l'immigration au Canada des jeunes garçons anglais, en ouvrant aux premiers jours d'avril prochain, une hôtellerie pour jeunes immigrants. Les plans soumis, au lunch qui eut lieu hier, au Windsor, comportent qu'il faudra trouver un immeuble de quatre étages, dans les environs des gares, et équiper la maison afin qu'elle fournisse aux immigrants de passage, le confort et des distractions avant qu'ils partent pour le lieu de leur destination. On établira un buffet et une installation complète pour dormir. M. J.-W.-C. Toy, au lunch, a discuté complètement la question de l'immigration juvénile.

M. G. Bague Smart, surintendant fédéral de l'immigration juvénile, prononça un persuasif discours pour faire comprendre qu'il fallait amener au Canada les enfants des îles britanniques. Jamais le moment n'a été plus opportun que maintenant pour faire venir ici les jeunes hommes et jeunes femmes anglais. Le travail fait actuellement produira de magnifiques résultats dans quelques années.

Ces jeunes colons sont choisis et doivent résunir les conditions parfaites de santé, au physique et au moral. Aucun enfant ne quitte la mère-patrie sans le consentement de ses parents ou de ses gardiens et du département qui a la responsabilité de l'entrainement et de l'éducation de l'enfant.

Bien que cela soit passé inaperçu, le Canada a ainsi gagné une population juvénile de 80,000 dont 70% sont dans l'agriculture. Comme apprentis agronomes, ces jeunes gens ont fait preuve de talent et de bonne volonté. Le nombre est infinitésimal de ceux qui n'ont pas donné satisfaction.

Il n'est de meilleure démonstration de la valeur de cette immigration que la constante demande qu'en font les fermiers.

La demande pour cette immigration est en disproportion avec l'approvisionnement. Au cours des 22 dernières années on a amené ici 35,589 garçons et filles, 75% de garçons, 25% de filles. Le total des demandes pour obtenir les services de ces immigrants est de 451,680. Les demandes pour des garçons viennent des centres fermiers. La demande pour les servantes, dans les villes, est continuelle. L'avenir des enfants est surveillé; le gouvernement canadien les considère comme un dépôt sacré confié à ses soins. Des inspecteurs surveillent méticuleusement tout ce monde, étudient leur condition et, s'il y a quelque chose à rectifier, le gouvernement y voit rapidement afin que leurs intérêts soient sauvegardés aussi efficacement que possible.

Le conférencier démontre que l'immigration a besoin d'être stimulée, car l'émigration est sérieuse.

En 1921, les immigrants amenés ici représentent un valeur de $6,600,000, alors que ceux qui sont partis représentent une valeur de $5,050,000. En 1923, le contraire se produit et la balance est contre nous. Nos immigrants représentent une valeur de $4,970,000 et les émigrés représentaient une valeur de $9,015,000.

Le conférencier fut longuement applaudi et remercié.

CHEZ LES INGENIEURS

Le Dr Léo Pariseau, professeur de radiologie et d'électrothérapie, à l'université de Montréal, a donné, hier soir, devant les membres de l'Institut des ingénieurs du Canada, une conférence sur les merveilles de la lumière. Il a expliqué la physiologie de l'oeil et le mécanisme de la perception des couleurs et a donné une démonstration de la combinaison des couleurs; il a démontré leur importance dans l'architecture et la peinture.

La conférence était sous la présidence de M. O.-O. Lefebvre, ingénieur en chef de la commission des eaux courantes, et président de la section de Montréal, de l'Institut des ingénieurs du Canada.

La véritable économie

n'est pas dans le prix que vous payez, mais dans ce que vous obtenez pour votre argent.

LE THÉ
"SALADA"

H441F

est une valeur sans égale. Essayez-le dès aujourd'hui.

Un Poêle à Gaz tout Emaillé

était dans le passé très difficile à fabriquer—c'est-à-dire pour qu'il donne véritablement satisfaction.

Le poêle à gaz tout émaillé [illegible] cependant donnera satisfaction et nous n'hésitons pas à vous offrir cette série de poêles. Les poêles à gaz [illegible] sont construits pour donner le meilleur service.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER, Consolidated

Immeuble Power, 88 Ouest, rue Craig, Main 4040.
605 rue Sainte-Catherine, angle Mountain, Uptown 6000-6001.
480 Est, rue Sainte-Catherine, près S.-André. Est 2935.
2575 Est, rue Sainte-Catherine, près LaSalle, Clairval 1850.
1657 avenue Papineau, près Mont-Royal. Bélair 9090.
858 rue Saint-Denis, près Duluth. Bélair 7378.
1945 avenue du Parc, près Laurier. Bélair 7359.
5622 Ouest, rue Sherbrooke, Notre-Dame-de-Grâce. Walnut 0100.

M. E.-W. BEATTY VANTE NOS HOPITAUX URBAINS

M. E.-W. Beatty, président du C.P.R., parlant à l'assemblée annuelle de la "Montreal Maternity", hier après-midi, déclara qu'avant qu'il ne se soit écoulé quelques années, Montréal aura un système d'hôpitaux qui fera envie à toutes les autres villes.

Ces paroles de M. Beatty furent prononcées lorsqu'il proposa l'adoption du rapport annuel. Elles étaient motivées par l'amalgamation prochaine des hôpitaux Victoria et Maternity, qui doit être bientôt sanctionnée par la législature de Québec.

La Montreal Maternity fut fondée en 1843. Il y avait alors 8 étudiants et 25 patients, et aujourd'hui il y a 176 étudiants et 1400 patients. Le premier budget annuel fut de 176 livres sterling, et celui de l'an dernier fut de $105,000. Le grand succès de l'hôpital est dû à l'aide du McGill et de son personnel médical.

L'esprit inspirateur auquel l'hôpital doit son magnifique status actuel est dû à feu sir William Osler. Les artisans de l'amalgamation sont sir Arthur Currie et sir Vincent Meredith.

Le Dr F.-J. Shepherd présidait l'assemblée.

Mme W.-M. Stewart, trésorière, dans son rapport, annonça que le revenu de l'hôpital est de $98,081 et la dépense $105,664, ce qui fait un déficit de $7,562, qui est contrebalancé par un montant, rapporté de 1922, de $10,894.

Sur 1437 patients traités il en est mort 7, ce qui fait un pourcentage de moins de la moitié de 1 pour cent.

UN BON RAPPORT DE LA MONTREAL DAY NURSERY

L'assemblée annuelle de la Montreal Day Nursery a eu lieu hier. Le rapport indique 16,666 jours de soins donnés à 267 enfants de 69 familles. La nationalité des enfants est comme suit: Canadiens de langue anglaise, 109; Anglais, 72; Ecossais, 25; Irlandais, 16; Français, 15; Italiens, 6; Polonais, 3; Grecs, 4; Autrichiens, 5; Allemands, 3; Terreneuviens, 2; Suisses, 3; enfants venant des Indes occidentales, 4. L'harmonie la plus parfaite, paraît-il, règne dans cette famille cosmopolite. Les enfants chantent les airs nationaux et s'unissent dans leurs prières.

Le rapport de la trésorière indique que les dépenses de la Nursery ont été de $9,586.35 alors que les recettes se sont chiffrées à $9,784.37. Mme Wellington Dixon a été élu présidente pour 1924.

Résoud les Problèmes du Foyer

Persuader le mari de fumer est une manière pratique de résoudre plusieurs problèmes du foyer. Le tabac crée une atmosphère de gaîté et de satisfaction.

FEU DE JOIE, CE SOIR, AU CLUB DE TOBOGGAN

Une fête de nuit très intéressante aura lieu, ce soir, au Park Toboggan Club, selon le programme des fêtes du carnaval d'hiver. Il y aura feu d'artifice pendant une heure et la fête sera clôturée par un immense feu de joie, le plus considérable qu'on ait encore vu à Montréal. Trois cent cinquante barils seront empilés en pyramide et seront allumés par le sommet. On entendra, dit-on, à une distance considérable l'explosion qui allumera ce feu. Les illuminations se feront au bas de la glissoire Mont-Royal.

Demain après-midi, auront lieu les concours en ski pour les championnats provinciaux, aux quartiers du Montreal Ski Club. Les principaux skieurs d'Amérique figureront parmi les concurrents. On attend les champions de Battleboro, Vermont, qui se disputeront les honneurs des championnats avec nos meilleurs skieurs.

Dimanche, championnat des courses de ski en longueur, à Shawbridge. Un train spécial partira de la gare Viger à 9 heures a.m. pour cet endroit.

Les fêtes du carnaval d'hiver se termineront vendredi prochain par une procession monstre et un immense feu de joie au carré Dominion. Tous les citoyens sont invités à y prendre part en costume de sport. De nombreux prix seront distribués à cette occasion par l'Association des sports d'hiver.

Dublin, 15. — L'Etat libre d'Irlande comptait 3,165,000 habitants, l'été dernier. C'était une augmentation de plus de 30,000 depuis dix ans.

Soignée obligatire

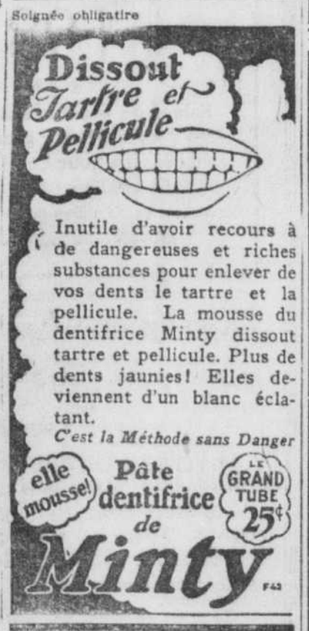

Inutile d'avoir recours à de dangereuses et riches substances pour enlever de vos dents le tartre et la pellicule. La mousse du dentifrice Minty dissout tartre et pellicule. Plus de dents jaunies! Elles deviennent d'un blanc éclatant.

C'est la Méthode sans Danger

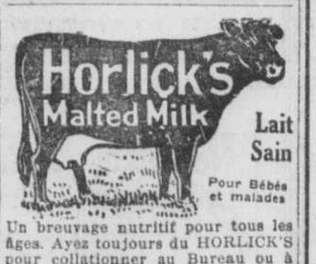

Un breuvage nutritif pour tous les âges. Ayez toujours du HORLICK'S pour collationner au Bureau ou à la Maison.

NE L'ACHETEZ QUE DANS LA BOUTEILLE ROUGE — L'ORIGINALE

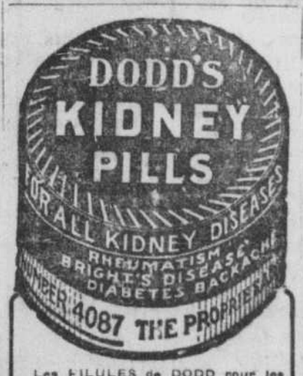

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAL DE DOS.

LES RIDEAUX BLANCS
et les rideaux de couleur devraient être lavés avec du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets 25c chez votre épicier.

Les mères préfèrent les Shampooings au Cuticura pour les enfants

Les shampooings réguliers au savon Cuticura et à l'eau chaude, précédés d'une légère friction à l'Onguent Cuticura sur les endroits démangeants et couverts de pellicules, tiennent le cuir chevelu propre et sain. Le soin approprié des cheveux pendant l'enfance est la base d'une belle chevelure pour toute la vie. Savon, 25c. Onguent, 25c et 50c. Talc, 25c. En vente partout au Canada. Dépôt canadien: Lymans, Limited, 344 rue St-Paul O. Montréal. Le savon Cuticura dispense du pot à barbe

Royal Trimming House

— à —

415 rue Ste-Catherine Ouest

OCCASIONS pour SAMEDI LUNDI et MARDI

Soies et Garnitures

Superbe Crêpe Canton broché, toutes nuances. Rég. $3.50, pour	$2.50
Crêpe de Chine, approprié pour lingerie. Toutes nuances. Rég. $2.25, pour	$1.50
Crêpe Canton plat, nuances les plus en vogue. Rég. $2.50, pour	$1.85
Un lot de crêpe Canton. Belles nuances seulement. Rég. $3.50, pour	$1.95
Magnifique satin charmeuse. Toutes nuances. Rég. $3.50, pour	$1.75
Taffetas chiffon noir, brun et marine. Rég. $2.00, pour	$1.49
Crêpe plat suisse broché, toutes nuances. Rég. $4.00, pour	$3.50
Crêpe Georgette, valeur spéciale. Rég. $3.00, pour	$1.85
Satin lavable noir. Rég. $1.75, pour	.95
Shantung (5 verges par cliente avec achat)	.55
Soie japonaise de toutes nuances. Rég. $1.50	.98
Duchesse toutes nuances. Rég. $1.75 pour	$1.25
Tissus imprimés, appropriés pour lingerie et kimonos. Spécial	$1.25
Dentelle radium, trop belle pour être décrite. 36" de large. Toutes nuances. Spécial. Le plus beau modèle pour volant.	$1.25

Ornements

Un beau choix d'ornements — tels que soutaches pailletées, franges pailletées, etc. — tous à moitié prix pour les écouler afin de faire de la place pour les marchandises du printemps.

100 châles en dentelle espagnole, jolis dessins blancs, bleu pâle et noirs. Spécial	$3.49
Robes en georgette perlé. Venez les admirer.	$9.50

BEAUCOUP D'AUTRES OCCASIONS AU CHOIX

Commandes d'en dehors de la ville promptement exécutées.

ROYAL TRIMMING HOUSE
415 rue Ste-Catherine Ouest

Entre Mansfield et avenue McGill College

Vous pourriez aussi visiter notre autre magasin à 528-530, BOULEVARD S.-LAURENT, ANGLE ONTARIO. où vous trouverez des occasions avantageuses.

Vente de Février chez Woodhouse

Prix du comptant—12 à 18 mois pour payer—pas de frais supplémentaires

Si vous avez des meubles à acheter, vous économiserez des CENTAINES DE DOLLARS en profitant de nos bas prix de février. Faites un effort tout spécial pour acheter ce qu'il vous faut CETTE SEMAINE.

Entrez dans notre Club des Amis du Foyer

Moyennant un acompte nous garderons, emmagasinerons et assurerons vos marchandises gratis jusqu'à demande.

De Magnifiques Mobiliers Nouveaux nous Arrivent Tous les Jours

De superbes mobiliers de salle à manger, vivoir, chambre à coucher et solarium nous arrivent tous les jours, et ils sont vendus presque au même moment qu'ils font leur apparition sur nos planchers. Entre autres, voyez les suivants:

$26.95 COMPTANT vous livrent

ce magnifique mobilier en velours—dessin de boucle et de panier couleurs bleu et sable. Rég. $340.

Prix de Vente— **$269.50**

$16.95 COMPTANT vous livrent

ce gros mobilier en tapisserie anglaise, de très jolies couleurs. Rég. $225.

Prix de Vente— **$169.75**

$12.97 COMPTANT vous livrent

ce mobilier d'appartement recouvert de tapisserie, à bras roulés. Très populaire—nous en avons vendu beaucoup. Rég. $160.

Prix de Vente— **$129.75**

Divanettes

Comme l'illustration, recouvertes de tapisserie épaisse ou de cuir New-York. Monture en chêne fumé. S'ouvrent en un grand lit double. Notre prix spécial de février **$73.50**

Fauteuil et berceuse à bras pour assortir. Spécial, chacun **$22.50**

Mobiliers Chesterfields

$55 COMPTANT vous livrent

ce superbe mobilier en mohair taupe ou vieux rose. Monture en acajou solide, style Chippendale. Rég. $725.

Prix de Vente— **$550**

$45 COMPTANT vous livrent

ce splendide mobilier en mohair henné ouvragé. Rég. $575.

Prix de Vente— **$450**

Ce sont tous des mobiliers de trois morceaux, avec capitonnage épais et coussins amovibles à ressorts Marshall.

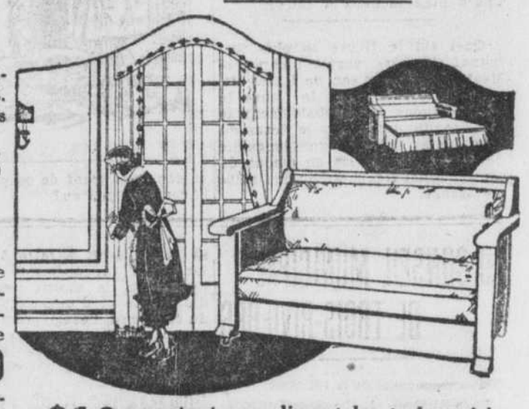

$10 comptant vous livrent les trois articles.
Balance facile — pas de frais supplémentaire.

Divanettes Chesterfield

Absolument comme un Chesterfield, avec deux coussins à ressorts Marshall, bras, dossiers et bords à ressort et capitonnés. Gros et luxueux. Forment en s'ouvrant les plus confortables lits doubles que vous puissiez désirer. Fauteuils pour assortir, grands, sièges profonds et bras roulés. Recouverts de tapisserie.

Notre prix spécial de février— **$305**

$25 comptant vous livrent les trois morceaux.
Balance facile — pas de frais supplémentaire.

$39.75 COMPTANT vous livrent

ce mobilier Louis XVI particulièrement élaboré, exactement comme l'illustration. En acajou massif, noyer massif ou émail ivoire. Voyez-le dans notre vitrine du coin. Rég. $680.

Prix de Vente— **$397.50**

$31.80 COMPTANT vous livrent

ce charmant mobilier Reine Anne fini vieil ivoire deux tons. Vastes proportions. 4 compartiments mobiles dans le chifforobe. Rég. $400.

Prix de Vente— **$318**

Mobiliers de Chambre à Coucher

$29.85 COMPTANT vous livrent

ce très joli mobilier de quatre pièces en canne et noyer, ou bien fini gris français ou ivoire. Lit à pied arqué, miroirs ovales. Trois compartiments gradués dans le chifforobe, quatre tiroirs dans la table de toilette. Une des meilleures offres de février.

Prix de Vente **$298.50**

$15.10 COMPTANT vous livrent

ce mobilier Reine Anne de quatre morceaux: lit à pied arqué, semi-vanity, bureau et chifforobe — fini noyer ou ivoire. Un des plus beaux mobiliers à prix modique qu'on puisse voir. Rég. $187.50.

Prix de Vente— **$151**

Coffres en Cèdre

Prix spéciaux de février **$19.75 à $54.** Donnez votre commande maintenant pour livraison immédiate ou plus tard.

Tables à Cartes Pliantes

Dessus recouvert de flanelle verte, 30 x 30 pouces. Très spécial **$2.98**

Woodhouse & Co.

Heures: 8.30 a.m. à 7 p. m.—jusqu'à 9 ce soir—jusqu'à 10 le samedi.

Attention Spéciale aux Commandes postales.

Emplettes Gardées et Assurées gratis jusqu'au besoin.

—les grands magasins de meubles anglais.
Vingt magasins en Grande-Bretagne.

Tél.: Plateau 6113-4-5

79-83 rue Ste-Catherine Ouest
Montréal

Emballage et Transport Gratis.
Bureau principal: 29 CURTAIN ROAD
LONDRES, E. C. 2 — ANGLETERRE

Londres Newcastle Edimbourg Glasgow Liverpool

Le Coin des Enfants

L'ECHARPE

Par un beau dimanche, M. le Maire se rendait à une réunion à laquelle il était convié par les élus de Fromagemou, le village voisin. Tout à coup, alors qu'il se trouvait encore sur le territoire de la com-

mune dont il était le premier magistrat, il se trouva nez à nez avec un chemineau connu dans la région pour sa façon de vivre aux dépens d'autrui. Le malandrin tenait à la main une poule qu'il venait de dérober. Monsieur le Maire l'interpel-

la et le somma de se remettre entre ses mains pour être incarcéré au violon municipal conformément à la loi. Le chemineau ricana. Alors, M. le Maire sortit son écharpe, en fit un lasso et cueillit le délinquant au vol. Et force resta à l'autorité.

ANECDOTIANA

Quinault, le poète, avait cinq filles, pour l'établissement desquelles il était bien plus embarrassé que pour faire des opéras.

C'est à ce propos qu'il fit les vers suivants:

C'est, avec peu de bien, un terri-
[ble devoir
Que se sentir pressé d'être cinq
[fois beau-père.
Quoi! cinq actes devant notaire,
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir!
O ciel! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire?

Quel est le fleuve le plus tortueux? Homère aurait nommé le Méandre, cours d'eau de l'Asie Mineure. De nos jours, le fleuve le plus tortueux est probablement le Rio-Grande, qui sépare le Texas du Mexique et qui, sur une longueur de deux cents milles en amont de son embouchure, n'est qu'une suite de zigzags.

REFLEXIONS

Aux enfants. — Dans sa merveilleuse énonciation des devoirs de l'homme, le divin Législateur ne parle d'une récompense qu'à propos d'un seul commandement: "Tes père et mère honoreras, afin de vivre longuement". Il n'y a rien de bon à attendre de vous, si vous ne respectez pas vos parents. Comprenons bien: aimer ne suffit pas, il faut respecter.

Aux Maîtres. — Si un ouvrier vous promettait une certaine somme de travail pour la salaire que vous lui payez, et s'il ne tenait pas sa parole, seriez-vous contents de lui? Non, n'est-ce pas? Eh bien! que doit penser de vous ce même ouvrier, si à votre tour, vous ne remplissez pas scrupuleusement vos engagements vis-à-vis de lui? Exigez qu'on soit juste à votre égard, mais pratiquez vous-mêmes la justice envers les autres.

Aux Ouvriers. — Vous avez passé un contrat avec votre maître. Vous lui devez une certaine somme de travail, il vous doit une certaine somme d'argent. Lui donnez-vous ce que vous avez promis, ce que votre conscience vous oblige de lui donner? Si votre maître ne vous paye pas ce qui vous revient, il fait mal et il aura beaucoup de peine à se justifier devant Dieu; mais, vous serez dans le même cas, si vous ne remplissez pas vos obligations.

A Tous. — Avant de vous livrer au repos, à la fin de la journée, demandez-vous si vous avez rempli tous vos devoirs. Une réponse affirmative à cette question est le plus agréable des "bonsoir." On dort bien, quand la conscience est tranquille.

SOLUTION

Enigme: Maison (Mets-son).

En 1820, on fit à Birmingham la première grosse de plumes d'acier. Cette grosse se vendit en gros à $36.00.

RECHERCHE

Mon porc vient de se sauver; ne l'avez-vous pas vu?

COURS DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES

Le commerce extérieur du Canada, le régime du commerce international, le fondement scientifique de l'assurance-vie, la publicité directe, tels sont les titres de cours intéressants qui ont été donnés, cette semaine, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, par MM. Vézina, Désy et Léon Lorrain.

Dans son cours sur le commerce extérieur du Canada, M. Vézina dit qu'avec une population légèrement inférieure à neuf millions d'habitants, le Canada est devenu le quatrième exportateur du monde en chiffres absolus, et le premier exportateur relativement à sa population.

La guerre a exercé une grande influence sur le développement de nos échanges internationaux, influence en partie éphémère, en partie permanente et durable. Elle a provoqué un gonflement très marqué de nos exportations qui augmentent de plus de 350 pour cent entre les années 1913 et 1918. Il y a eu un recul après les fortes commandes de l'après-guerre et la baisse des prix de 1921-1922; actuellement, il y a tendance à une reprise générale de nos échanges. Commerce total fin mars 1923: Nos exportations, $945,296,837; nos importations, $802,465,043; notre commerce total, $1,747,760,880.

Parlant du régime du commerce international, M. Désy a expliqué ce que sont le libre-échange et la protection, et a conclu comme suit:

"Il est difficile de se prononcer d'une façon absolue en faveur de l'un ou de l'autre de ces systèmes. On doit tenir compte du pays, du moment, des circonstances. Il paraît certain que le Canada a besoin de se défendre dans une certaine mesure contre la concurrence des nations étrangères. Doit-il se contenter d'un régime purement protecteur? Ne doit-il pas compléter ce régime par les traités de commerce, les primes et par une mise au point constante de son tarif douanier?"

"La publicité directe", a dit M. Léon Lorrain, dans son cours, "c'est elle qui peut le plus facilement argumenter. Elle prévoit les objections et les réfute d'avance. C'est un mode de publicité si souple qu'il s'adopte à peu près à tous les besoins; il convient à la plus petite entreprise comme à la plus grande. La souplesse de ce mode présente, en outre, l'avantage de pouvoir varier l'argumentation selon les clientèles en perspective, ce qui est plus difficile ou plus coûteux dans la publicité générale".

M. Vézina a aussi traité du fondement scientifique de l'assurance-vie. Il a donné des explications sur le calcul des probabilités, sur les tables de mortalités, sur les méthodes employées pour les construire et sur leurs différentes espèces.

APPEL DU CONSULAT GENERAL DE FRANCE

En exécution de la loi militaire du 1er avril 1923, les jeunes Français nés pendant l'année 1905 ainsi que les omis des classes précédentes, sont priés de se présenter d'urgence, ou de donner leur adresse au Consulat Général de France à Montréal (50, rue Notre-Dame Ouest).

L'ENTRETIEN DES RUES

Les sommes dépensées pour l'enlèvement de la neige dans les rues de la métropole, s'élèvent jusqu'ici à un total de $602,000. Depuis le commencement de l'hiver, il est tombé 67 pouces de neige.

A L'ORPHEUM

La direction de l'Orpheum annonce deux nouvelles pièces pour la semaine prochaine ainsi qu'une reprise, pour clôturer dignement la série des représentations de M. Maurice de Féraudy et son excellente troupe. "Le Barbier de Seville", une comédie en 4 actes en prose de Beaumarchais; "La Nouvelle Idole" et une reprise de "M. Brotonneau", le gros succès de la série.

La troupe de M. de Féraudy marche de succès en succès. Les excellents artistes sont tous des comédiens consommés. Dans "Le Légataire Universel", "Il ne faut jurer de rien", "Les affaires sont les affaires", "L'Avare", "Blanchette" et surtout "M. Brotonneau", des applaudissements prolongés et enthousiastes saluèrent M. de Féraudy et ses artistes. L'intrépide sociétaire est enchanté des auditoires considérables qui viennent applaudir les beaux spectacles qu'il nous donne, aussi, le grand comédien nous promet des représentations de tout premier ordre pour la semaine prochaine. De nouveaux décors ont été brossés par le sympathique artiste-peintre, M. Léonce Cuvelier, la mise en scène et les costumes sont les mêmes qu'à la Comédie-Française.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15.—Le conseil de ville, à sa séance hebdomadaire, est encore revenu sur l'opportunité d'installer un filtre à l'aqueduc de la ville, et d'exécuter le projet déjà adopté le plus tôt possible. La majorité du conseil s'est prononcée en faveur de la prompte exécution du projet. Le maire et l'échevin Langlois ont insisté sur le fait que la filtration de l'eau du Saint-Maurice est la seule solution possible à la question de l'eau en notre ville.

La ville a un peu plus d'une centaine de mille piastres déposées au bureau du trésorier de la province pour son fonds d'amortissement et un montant aussi important pour pourvoir au rachat des obligations émises par elles. Sur le premier dépôt, elle retire trois et demi pour cent et sur le second trois seulement. Il y a quelque temps, le conseil a décidé sur l'avis du comité de finance de retirer tout le revenu possible de ces sommes. A sa séance de cette semaine, sur la proposition des échevins Edouard Langlois et J.-B. Loranger, le conseil a décidé d'acheter $88,700 d'obligations rapportant 5½ pour cent. La ville se servira pour cela d'une partie de ses dépôts pour le fonds d'amortissement. Par cette opération, elle augmentera de deux pour cent le revenu de ce fonds, soit près de $1,800 sur l'opération qu'elle va faire. Tout en adoptant la motion des échevins Langlois et Loranger, le conseil discuta l'emploi plus avantageux qu'il pourrait faire des fonds qu'il a à la banque, soit plus de $100,000. Cet argent ne peut être employé que pour le rachat des obligations de la ville. On a décidé de faire un effort afin de parvenir à effectuer ces rachats. L'opération serait très avantageuse pour la ville.

En conséquence, le conseil a adopté la résolution des échevins Langlois et Loranger pour demander au ministre des Affaires Municipales de la province de recommander au lieutenant-gouverneur en conseil de permettre que notre fonds d'amortissement, actuellement déposé entre les mains du trésorier de la province, soit employé à l'achat des obligations suivantes ou à d'autres qui seraient également avantageuses, savoir: $39,700 d'obligations de Jonquières, 5½ pour cent, $4,000 d'obligations de Lévis, 5½ pour cent; $10,000 d'obligations de Trois-Rivières, 5½ pour cent; $35,000 d'obligations de Saint-Laurent, 5½ pour cent.

Une requête a été adressée par le conseil au ministre des Travaux Publics, l'hon. Antonin Galipeault, pour que le gouvernement augmente les salaires des ouvriers employés aux réparations des ponts du Saint-Maurice, de façon à les mettre au même taux que ceux payés par la ville. Ces ouvriers reçoivent 30 centins de l'heure, tandis que ceux de la ville ont 40 centins.

Le conseil a aussi protesté auprès du Pacifique Canadien contre les salaires de 25 centins de l'heure payés aux ouvriers employés à la construction des nouveaux hangars à fret que fait construire cette compagnie.

La ville est encore engagé dans un nouveau procès provenant de la liquidation d'une compagnie. Elle a réclamé du liquidateur la somme de $5,291.49 en taxes, demandant d'être colloquée par privilège suivant la loi, mais le liquidateur prétend que ce privilège ne s'applique qu'aux trois mois de loyer dûs à la ville. Devant le refus de la ville de céder quoique ce soit, le liquidateur s'adresse aux tribunaux.

UN PROCES VERBAL QUI OCCASIONNE UN PROCES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15. — Alfred Lesage, de Saint-Léon, poursuit la municipalité de Saint-Léon, comté de Maskinongé, en annulation d'un procès-verbal règlementant le chemin du Grand Rang, dressé par le surintendant général et homologué par le conseil de la paroisse. Le procès-verbal décrète que le chemin serait à la charge des propriétaires des terres sur lesquelles il passera, tant pour sa confection que pour son entretien, et qu'Alfred Lesage, pour sa part, aurait à faire à l'avenir, tant pour la confection que pour l'entretien, la moitié des travaux d'un fossé et d'une clôture, situés du côté nord. Lesage prétend le procès-verbal illégal et en demande l'annulation. Le juge Duplessis a pris la cause en délibéré.

COMMANDES POUR LE NATIONAL DU CANADA

Le chemin de fer National du Canada vient de donner à deux usines canadiennes des commandes pour 35 nouveaux wagons. Ce matériel nouveau a pour but de rencontrer les besoins du trafic considérable attendu l'été prochain. La Canadian Car and Foundry Company, de Montréal, a reçu une commande pour 24 wagons, dont 10 voitures de première classe, 10 voitures de seconde et quatre voitures à compartiments. La commande pour les onze autres wagons a été donnée à la National Steel Corporation, de Hamilton, Ont. Elle comprend 7 fourgons à bagages et quatre wagons-fumoirs. Ces derniers sont divisés en deux sections, l'une pour les fumeurs et l'autre pour les bagages.

MAGIC BAKING POWDER

PRODUIT DU CANADA — MAGIC BAKING POWDER — LA MEILLEURE DE TOUTES

MAKES THE WHITEST, LIGHTEST — CONTAINS NO ALUM

Toutes les deux "Facilitent la Pâtisserie"

Depuis au-delà de soixante ans, la "Farine Préparée XXX Brodie", "Facilite la Pâtisserie". Elle a aidé aux ménagères du siècle dernier, comme à celles d'aujourd'hui, à préparer rapidement et économiquement des GATEAUX légers, des TARTES et PATISSERIES appétissantes, délicieuses et de digestion facile. Car c'est une farine à pâtisserie complète, contenant tous les ingrédients indispensables pour bien faire lever la pâte.

Afin de rendre encore plus facile la préparation des pâtisseries, nous venons de publier une petite brochure qui contient les recettes établies et éprouvées ainsi que les méthodes pratiques pour bien réussir: GATEAUX et PATISSERIES. Cette brochurette vous sera adressée GRATUITEMENT sur demande. Ecrivez pour en demander un exemplaire aujourd'hui-même.

Avez-vous demandé votre copie de ce livre?

BRODIE & HARVIE, Ltée.
14, rue Bleury - Montréal
FABRICANTS DE LA
Farine Préparée XXX Brodie
No. 100

Pour Adoucir, Blanchir, Velouter et Embellir la peau, employez la CRÊME SIMON
Quand il fait froid, elle preserve des Crevasses, Gerçures, Rougeurs et permet de braver la bise glaciale.
POUDRE et SAVON

Avant l'Inventaire
Nous offrons notre stock de gros complet de fourrures de qualité en dessous du prix qu'elles nous coûtent.
Nouveaux Manteaux en Vérifiable
Seal Chapal
$90.00
Manteaux en
Mouton de Perse
Garantis en pleines peaux et de qualité que nous recommandons.
$300.00
Walter F. Cummings
Importateur et Spécialiste en Seal Chapal
MARCHAND de FOURRURES en GROS
148 rue Notre-Dame Ouest
15,19

chez votre Epicier
"Importés de France"
Anchois

Pour le five o'clock ils sont si différents
SANDWICH DE TARTINES AUX ANCHOIS
Entre deux tranches de pain grillé, légèrement brunis, étardez une légère couched'Anchois de Feyret & Pinsan. Enlevez les croutes, chauffez sur gril ou au four—puis servez dans un plat à gâteau.
Tendres— pas trop salés
Exigez la marque
FEYRET & PINSAN
Importés par Laporte-Martin Limitée

LES RIDEAUX BLANCS et les rideaux de couleur devraient être lavés avec du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets 25c. chez votre épicier.

The John Murphy Company Limited

Les nouveautés du printemps s'empilent dans le magasin en un courant ininterrompu — nous invitons les acheteuses de samedi à venir les voir.

Continuation de la Vente de Robes de Soie — 24.50

Grand choix de nouveaux modèles de printemps

Modèles pour jeunes filles et pour dames, en crêpe Canton, satin Canton, crêpe plat, crêpe georgette, crêpe Romaine, dans les nouveaux effets drapés. Nouveaux modèles perlés—robes fourreau à lignes droites et sans ceinture — ornées de volants plissés, jabots et panneaux. Les plus nouvelles nuances printanières.

Murphy—Troisième étage.

Vente Extraordinaire!

Sacoches, Nécessaires à Ecrire et Porte-Musique

de 4.95 à 12.50

3.95

Plus de 500 superbes sacoches et sacs, échantillons de manufacturiers et soldes de notre stock. Les sacoches sont en cuirs, soies et velours, dans les modèles tailleur, giberne et autres. Nécessaires à écrire, porte-musique, etc.

Murphy—Rez-de-chaussée.

Bouffants en Velours à Côtes "Crompton" pour Garçonnets

1.98

Rég. 2.98

Soldes de bouffants en velours à côtes "Crompton" garanti. Vêtements solides pour l'école et l'usage général. Attaches Governor et passe-ceinture. Tailles pour 8 à 16 ans.

Murphy—Cinquième étage.

Nouveau!

Costumes Tailleur "Boyish"

Le "tailleur" est l'article le plus important des modes du printemps; sa beauté dépend entièrement de la perfection des lignes et de la finesse du tissu. Nous en avons actuellement un assortiment des plus complet en worsteds à rayures fines, croisés Poiret, tricotines et tweeds importés. Chaque costume a été confectionné à la main et est doublé en soie **35.00** *à* **49.50**

Manteaux de Printemps

Plusieurs versions originales de la "Silhouette crayon"

Manteaux en tricotine et croisé Poiret, garnis de broderies de soie, soutaches, remplis. Entièrement doublés en satin duchesse. Couleurs: sable, blaireau, brun, marine et noir. **29.50 à 39.50**

Manteaux sport Swagger en nouveaux tissus de laine à carreaux et rayures si jolis pour le printemps. Merveilleuse variété de modèles et de couleurs . . . . **14.95 à 22.50**

Blouses Faites à la Main

Blouses agréablement féminines ou gracieusement tailleur pour varier la personnalité de votre tailleur de printemps. Les unes ont de jolis jabots descendant du collet jusqu'à la ceinture et sont finies avec beau point d'ourlet et brin tiré. D'autres sont profusément garnies de dentelles irlandaises ou filet, et d'autres encore sont strictement tailleur. Tailles 34 à 44 et tailles fortes 46 à 54 . **4.95 à 12.95**

Murphy—Troisième étage.

Liquidation—Excellentes Chaussures pour Dames 4.95

Rég. 6.50 à 9.00

Il nous faut écouler toutes nos séries désassorties d'oxfords d'hiver et souliers à lanière afin de faire de la place pour les nouvelles marchandises du printemps. Tous les prix ont été substantiellement réduits en vue d'une grande vente à prix unique. Oxfords de promenade et souliers à lanière à des rabais substantiels samedi.

Oxfords en chevreau noir à trépointe Goodyear. Talons cubains, largeurs A. B. C. D. Prix régulier 7.50.

Oxfords en veau noir et brun. Talons bas, trépointe Goodyear. Prix rég. 6.50.

Souliers en cuir verni, veau noir et veau brun, à une lanière, talons cubains, largeurs A. B. C. D. Rég. 6.50 et 7.00.

Souliers en daim gris et veau brun, à une lanière, talons bas, toutes les largeurs. Prix régulier 9.00.

Murphy—Rez-de-chaussée.

Nouveaux Articles de Cou pour le Printemps

.98

Voici une vente où l'on trouvera quatre des modèles les plus authentiques parmi les articles de cou pour le printemps.

4 Jolis Modèles

Collets Bramley et ronds en beau tulle crème et blanc, avec jabots à effets de replis et de cascade. Les garnitures sont en dentelle cannelée ou frangée, remplis fins, tulle brodé, et dentelles guipure et filet.

Murphy—Rez-de-chaussée.

Gants Perrin Echantillons

de 2.00 à 4.95

1.59 la paire

Gants pour hommes, femmes et enfants. Chaque paire parfaite. Mocha, suède, cape, chamois. Doublés et non doublés. Nouveaux gantelets et gants courts. *Brun, tan, castor, gris, mastic, noir, blanc, naturel.* Splendide assortiment de pointures au choix.

Murphy—Rez-de-chaussée.

Nouvelles Parures de Cou — Organdi et Toile — .59

Parures en organdi clair dans la populaire nuance de crème avec broderie de nuance plus foncée et aussi avec broderie en combinaisons de couleurs, belles parures blanches en organdi brodé, parures en toile brodée dans la nuance naturelle avec dessin ajouré et bord à boutonnière solide. En toile écrue avec dessin brodé en des nuances brillantes.

Offre Spéciale—2400 Mouchoirs à Bordures Nouvelles, 3 pour .25

Centres en beau linon blanc avec bordures de couleur de fantaisie en *bleu, tan, rose, jade, rose pâle* et *orchidée*—et une grande variété de dessins dans toutes ces nuances.

Murphy—Rez-de-chaussée.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques ; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 15 FEVRIER 1924

Notre parlement-école reste modèle.

Et les étudiants qui y pratiquent l'art oratoire méritent l'encouragement du public.

Le premier ministre de l'Ontario,en demandant ironiquement à l'hon. M.Manning Doherthy le nom du parti politique que dirige ce dernier, s'est attiré cette riposte digne des temps héroïques: **Vous le saurez assez vite!** C'est dire que la faction visée — celle des Fermiers-unis, puisqu'il faut l'appeler par son nom — entend continuer à s'affirmer hautement dans le parlement provincial ontarien.

Pour la première fois dans l'histoire de la diplomatie mondiale, un poste de ministre plénipotentiaire est confié à une femme, et c'est la Russie soviétique qui se charge de rendre ce douteux hommage au sexe autrefois réputé faible. Reste à savoir si toutes les militantes du féminisme apprécieront comme un honneur la mission d'aller représenter en haut lieu les hommes sanglants de l'Internationale de Moscou.

Les voleurs à main armée n'en veulent pas au chef Bélanger de les avoir quelque peu oubliés dans sa récente causerie, et, pour le lui prouver, ils continuent, comme si rien n'était, la série déjà assez inquiétante de leurs audacieux exploits. Pour l'instant: une banque et un club rançonnés d'une somme globale de plus de $3,500. De grâce, qu'on commence à tenter quelque chose pour mettre le grappin sur ces effrontés détrousseurs avant de parler de prime à offrir à qui les ferait pincer !

Un journal parisien, et pas des moindres, encadre au haut de sa page frontispice ce mot de Zola: **Une nation meurt dès qu'elle désarme.** Une nul — y compris le confrère français — ne désespère; car il n'y a pas, à l'heure actuelle, une seule nation menacée de mort du fait du désarmement. Tout au contraire, cette politique, un instant préconisée par les belligérants épuisés, est aujourd'hui lettre archimorte; elle doit même être rendue au pays des vieilles lunes, d'où, généralement, l'on ne revient pas.

Le succès historique des fouilles de la Vallée des Rois range M. Howard Carter au nombre des plus remarquables égyptologues de notre époque. Plus heureux que son érudit collègue lord Carnarvon, M. Carter assiste à la pleine réalisation d'une œuvre dont Champollion fut, en France, l'un des premiers artisans. Les musées de l'Angleterre, sa patrie, seront redevables à M. Carter d'une documentation formidable où pourront puiser ceux que passionne l'histoire de la vieille Egypte. Le monde savant retiendra à jamais les noms de Carnarvon et de Cate.

Le "Yorkshire Post", de Londres,prédit des élections générales en Angleterre pour mai ou juin prochain. Puis, dans le même article, il assure que M. Ramsay MacDonald continue à créer la plus excellente impression. Mais, alors, pourquoi menacer la Grande-Bretagne d'une nouvelle tourmente électorale, si, en somme, le pays paraît satisfait de son actuel premier ministre? D'aucuns aimeront mieux croire qu'il ne s'agit là que d'un canard lancé par le vieil organe tory, et que le peuple anglais ne refusera pas à M. MacDonald et à ses ministres le **fair trial** auquel ils ont droit.

DENTISTES ET PUBLICITE

Nous regrettons la décision prise par le comité des Bills publics, à Québec, au cours de l'étude du bill des Dentistes, et qui laisse au bureau des gouverneurs le soin de décider en matière de publicité ce qui devra être considéé comme dérogatoire à la dignité professionnelle, par conséquent prohibé sous peine de sanctions pertinentes.

Pour qui est tant soit peu au courant de la question, et on sait si la controverse a été vive et opiniâtre! cette décision du comité des Bills publics équivaut, sans ambiguité possible, à la condamnation des partisans de la publicité professionnelle.

Les gouverneurs, qui, avec raison, se considèrent comme les gardiens de l'honneur de la profession, et d'ailleurs étant gens éminents, avisés et connus, n'éprouvent nul besoin de publicité, en théorie comme en pratique donc, sont, au moins pour la grande majorité, réfractaires et hostiles à cette idée de publicité.

Sans doute, nous tenons pour fort honorables les scrupules des gouverneurs, soucieux de protéger la dignité de la profession dentaire, mais, pour honorables qu'ils puissent être, ces scrupules ne nous en paraissent pas moins excessifs et peu raisonnables.

Ce sont sentiments d'un autre âge et qui paraissent singulièrement déplacés à notre époque où la publicité a acquis droit de cité, est devenue, en fait, un des facteurs les plus universellement reconnus de notre vie sociale et économique.

Il est difficile de voir en quoi un dentiste dérogerait à l'honneur de sa profession en usant des mêmes avantages de cette publicité dont se font gloire et profit d'user, non seulement les plus riches et les plus puissants, mais dont n'hésitent pas à se servir les hommes d'Etat et les nations elles-mêmes.

Sans doute, les chirurgiens-dentistes sont, nous le voulons croire, inspirés par les sentiments altruistes les plus respectables et se considèrent avec raison comme des bienfaiteurs de l'humanité souffrante ; mais en embrassant cette honorable profession, il est bien permis de croire qu'ils obéissent aussi au souci, parfaitement honorable aussi et très légitime, de gagner leur vie.

Pour cela, il leur faut acquérir une clientèle, et l'ayant acquise, le désir de l'accroître est non moins naturel.

Il nous semble qu'il y a quelque injustice, même une injustice flagrante, à prétendre refuser aux jeunes dentistes le droit d'employer les moyens seuls pratiques de s'acquérir une clientèle.

Nous comprenons bien que les gouverneurs, gens éminents dans leur profession, choisis en raison même de leur réputation et de leur notoriété, n'aient aucun besoin de recourir à la publicité.

Mais les autres, et surtout les jeunes, qui, chaque année, munis de diplômes, entrent dans la lice avec la bénédiction officielle de ces mêmes gouverneurs, a-t-on bien le droit de les condamner à végéter, de les ligoter en prétendant leur défendre le recours à la publicité qui, en l'espèce, est leur principal recours pour arriver à se faire connaître et prendre leur place au soleil ?

D'ailleurs, il y a dans l'exercice de l'art dentaire une partie mécanique et commerciale bien caractérisée, et la Législature devrait décréter clairement que le fait de recourir à la publicité dans l'exercice de leur profession ne constitue pas pour les dentistes un acte dérogatoire à l'honneur.

LE SITE DE LA MORGUE

En vertu d'une décision que viennent de prendre les autorités provinciales, les bureaux de la morgue et de la Cour du coroner, établis depuis une quinzaine d'années dans l'immeuble de la Compagnie générale des frais funéraire,rue Craig, ont été transportés dans l'édifice de la Société coopérative de frais funéraires, rue Sainte-Catherine, en attendant que l'on trouve un local définitif.

Le choix du nouveau site doit être entouré de grandes précautions. Il importe de trouver un endroit qui soit central et convenable, où l'on pourra accommoder aisément le public et le personnel lui-même. On doit aussi veiller à ne pas trop éloigner la morgue et la Cour du coroner du poste central de police, parce que les constables doivent s'y rendre très souvent en rapport avec leurs fonctions. On évitera ainsi de nombreuses pertes de temps.

De toutes façons, le gouvernement doit placer la morgue et la Cour du coroner dans les conditions les plus propres à favoriser le bon fonctionnement de ce double service d'utilité publique. Depuis quelques années surtout, le travail du coroner a considérablement augmenté. C'est par centaines que l'on compte les cas dont cet officier doit disposer maintenant chaque année. Fournissons-lui donc les moyens de remplir sa besogne rapidement et efficacement.

Le danger des installations temporaires, c'est que, parfois, elles durent trop longtemps. L'administration provinciale verra sans doute à ce que l'on n'attende pas que la Cour du coroner soit gênée dans l'exercice de ses fonctions avant de chercher un local convenable. Hâtons-nous de placer cette institution sur des bases solides et permanentes. Il y va de l'intérêt de notre population.

UNE EXCELLENTE RECLAME

On agite en ce moment le projet d'envoyer notre corps de musique militaire, la fanfare des Grenadiers,représenter le Canada à l'Exposition impériale qui doit être tenue à Wembley, en avril prochain. L'idée est sûrement excellente et elle se recommande à l'approbation du public en général et, plus particulièrement, des administrations fédérale et provinciale, sans parler de nos autorités municipales, qui, cela va de soi, doivent encourager l'entreprise.

Chacun sait que le Canada aura son édifice particulier à l'exposition de Wembley. On s'est imposé de grands efforts pour faire connaître aux milliers de visiteurs qui fréquenteront le pavillon canadien, non seulement notre production agricole et industrielle, mais encore les œuvres de nos artistes et de nos écrivains. Faudra-t-il que, dans ce déploiement, destiné à mieux faire juger des progrès accomplis par le Dominion, l'art musical soit le seul à n'être pas représenté? Il y a de ce côté une excellente réclame que nous aurions tort de négliger.

Surtout, nous avons l'avantage de posséder dans les "Grenadiers" une association musicale qui peut nous faire honneur à l'étranger, comme elle nous rend fiers ici. Par exemple, à l'exposition de Toronto, où la fanfare militaire locale fut invitée à jouer, l'an dernier ou il y a deux ans, les auditeurs ne tarirent pas d'éloges sur l'excellence de nos musiciens. Mérite d'autant plus appréciable que les instrumentistes des "Grenadiers" sont tous des musiciens qui, pour ainsi dire, se sont formés eux-mêmes, ou du moins en notre ville.

Il convient donc que le Canada soit représenté à Wembley par son meilleur corps de musique militaire, de même que les autres dominions britanniques délègueront leurs meilleurs musiciens pour leur faire honneur dans la mère patrie.

L'argent consacré à cette fin sera de l'argent bien placé, parce qu'il servira à montrer dans les "vieux pays" le degré de culture artistique auquel notre jeune contrée a atteint. On ne saurait trouver réclame plus efficace.

D'INTERET NATIONAL

L'honorable Athanase David, au nom du gouvernement,vient de soumettre à l'Assemblée un bill d'une importance capitale, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile, deux fléaux qui s'attaquent à la vitalité même de notre population; c'est une louable initiative pour la défense de notre capital humain, et quand on songe au rôle qu'a joué dans le passé, pour le bénéfice de notre population, le développement remarquable de ce capital, quand on réalise qu'il fut le principal élément de succès dans notre lutte depuis deux siècles pour assurer nos destinées, et que, d'autre part, on considère l'avenir et l'importance de ce facteur pour nous permettre de triompher des périls et des concurrences qui nous menacent, on ne peut arriver qu'à une conclusion, et c'est qu'il s'agit bien là d'un problème capital.

Pour cette lutte d'une importance si nationale, le gouvernement propose de dépenser chaque année, pendant cinq ans, une somme de cent mille piastres.

La somme est d'importance, mais, somme toute, si on considère le but, c'est peu de chose par rapport à ce que nous consacrons chaque année en vue de progrès purement matériels.

Elle paraît cependant suffisante pour mener à bien l'entreprise, telle que la conçoit, et à notre avis sagement, très pratiquement aussi, le gouvernement.

On se propose d'entreprendre une lutte de vulgarisation, une campagne à domicile, pourrait-on dire, pour faire comprendre au public l'impérieuse nécessité de son concours et obtenir sa coopération dans la campagne de prévention.

C'est au conseil d'hygiène que sera confiée cette tâche, et c'est lui qui aura la direction de cette campagne, comme l'utilisation des fonds mis à sa disposition.

Nous considérons cette solution excellente, conforme au bon sens et comme la plus sûre garantie de résultats fructueux.

—L'homme est en progrès quand il commence à séparer sa raison de ses sentiments. Le progrès grandit encore lorsque sa raison devient assez forte pour lui permettre de dominer un sentiment présent en lui opposant l'image d'un autre sentiment. La plupart des hommes, en collectivité surtout, ont conservé la mentalité d'Esaü vendant son droit d'aînesse futur pour un plat de lentilles présent. (G. Le BON).

La politique canadienne

Par L.-O. DAVID

(ECRIT SPECIALEMENT POUR LA "PRESSE")

Ce qui se passe au sujet du tarif me rappelle ce qui s'est passé en 1911, lorsque M. Fielding revint de Washington avec un traité de réciprocité. Comme j'exprimais à Laurier les craintes que m'inspirait ce traité et que je lui représentais que le tarif avait toujours été funeste au parti libéral, il me dit que ce traité, sauf les instruments agricoles, n'affecterait en aucune façon les produits manufacturés. Mais le projet Fielding était à peine connu que sèize des libéraux les plus influents de Toronto le dénonçaient et s'engageaient à le combattre, en disant que l'abaissement des droits de douane sur les instruments agricoles était minime, mais que c'étaient les premiers coups de la hache dans l'arbre de la protection. Et alors commença contre le traité une campagne qui contribua beaucoup à la défaite des libéraux dans les élections de 1911.

Le ministère King ferait bien de se rappeler ce qui s'est passé alors. Il est vrai que la réciprocité agricole et l'abaissement des droits de douane sur les produits manufacturés seraient mieux vus qu'autrefois, spécialement dans le Nord-Ouest, mais ils soulèveraient dans les vieilles provinces une agitation dangereuse pour le parti libéral.

On dit encore que les instruments agricoles seuls seraient touchés par le traité de réciprocité dont il est question. Mais comment peut-on croire que les Etats-Unis vont renoncer à la politique de haute protection qu'ils viennent d'adopter ?

Non, la seule politique possible, pratique et nécessaire est une politique de protection qui donnerait à nos ouvriers le travail qu'ils vont chercher dans les manufactures américaines et qui empêcherait les produits anglais et américains de faire à notre industrie une concurrence fatale à la prospérité de notre pays. Les déclarations qui nous arrivent de l'Angleterre ou des Etats-Unis nous démontrent que nous ne pouvons rien espérer en retour des faveurs que nous pourrions leur faire, et que, conséquemment, nous devons plus que jamais adopter une politique nationale protégeant avant tout les intérêts canadiens.

Mais il incombe aux manufacturiers canadiens de faire connaître leurs vues et de les appuyer par des états montrant en quoi la préférence et le tarif en général affectent certaines industries et faisant voir celles qui, pour s'établir et prospérer, auraient besoin d'un tarif plus élevé.

On veut, paraît-il, faire une distinction entre ce qu'on appelle les industries naturelles s'alimentant au Canada et les industries dont la matière première est importée. C'est une distinction difficile à faire et dangereuse, qui serait funeste à un bon nombre de manufactures importantes, aux ouvriers qu'elles emploient et à la prospérité des lieux où elles sont établies. Si, grâce aux avantages que leur offrent nos forces hydrauliques et notre main-d'œuvre, les capitalistes croient bon de fabriquer au Canada des produits étrangers, devons-nous les éloigner et les forcer à aller ailleurs faire usage de leurs capitaux? Non, méfions-nous d'une distinction qui ne nous apporterait rien de bon et qui a peut-être sa source dans le désir de donner quelque satisfaction aux gens de l'Ouest.

L'HON. RODOLPHE LEMIEUX

On a beaucoup parlé depuis quelque temps de l'entrée de M. Lemieux dans le cabinet, et même M. King a été prié par un bon nombre de citoyens importants de Montréal de lui confier la succession de sir Lomer, d'abord parce qu'on dit avec raison que Montréal, la principale ville du Canada, devrait être représentée dans le gouvernement, et ensuite parce que l'Orateur de la Chambre a une valeur incontestable, que son expérience et son éloquence nous font honneur. Mais il refuse obstinément de rentrer dans la politique active. Je ne connais pas les motifs qui motivent sa conduite, mais on peut supposer qu'il ne pourrait, **à l'heure qu'il est,** entrer dans le cabinet sans poser des conditions un peu différentes de celles posées par MM. Crerar et Dunning.La barque ministérielle offre en ce moment bien des dangers qu'un homme prudent et clairvoyant ne tient pas à courir, lorsqu'il occupe une position qui lui permet d'observer les événements et d'attendre tranquillement que les circonstances lui indiquent la route qu'il doit suivre. Vu les efforts faits par M. King pour obtenir l'appui des gens du Nord-Ouest, et vu les concessions que ces gens réclament relativement au tarif, aux taux de fret, à la construction de nouvelles lignes de chemins de fer, etc., il est même étonnant qu'il ait fait des avances à M. Lemieux, qui, dit-on, est opposé à ces concessions. S'il est vrai que les opinions de sir Lomer sur ces questions lui causaient des ennuis, on se demande si M. Lemieux ne lui causerait pas les mêmes ennuis.

Le fait est que M. King a besoin d'être bien trempé pour faire son chemin à travers tant d'obstacles, d'éléments divers et dangereux; il doit perdre beaucoup de temps et dépenser beaucoup d'énergie à faire des combinaisons plus ou moins fragiles, pendant que des questions si importantes réclament toute son attention, toute son intelligence. Ne pouvoir garder le pouvoir et obtenir une majorité qu'à force d'expédients est une situation peu enviable, qui exige une habileté et une patience peu ordinaires. Heureusement, M. King est fortement constitué, physiquement et intellectuellement; les lourds fardeaux ne paraissent pas le fatiguer. S'il peut obtenir l'appui des gens du Nord-Ouest sans faire des concessions injustes pour les vieilles provinces, il aura bien du mérite.Pour comble de malheur, voilà les gens de l'Est, des provinces maritimes,qui, comme ceux de l'Ouest, se plaignent d'être maltraités et réclament des concessions plus ou moins nuisibles aux intérêts des autres parties du Canada. Pauvre M. King! il n'a pas besoin de radio pour entendre les plaintes, les cris de révolte même qui s'élèvent de partout. N'a-t-on pas même, au Nord-Ouest, dans une assemblée publique, agité la question de séparation et proposé à cette fin une résolution qui a été rejetée, mais qui a tout de même une signification dont il faut tenir compte ? Aux deux extrémités du Canada, la Confédération devient de plus en plus fragile et incapable de satisfaire des intérêts si divers, des éléments si différents.

On dit dans les provinces maritimes que la Confédération ne leur a pas donné ce que les auteurs du nouveau régime leur avaient promis. Et la province de Québec, donc! A-t-elle eu ce qu'on lui promettait? Il est facile de démontrer qu'elle aurait beaucoup plus de raison de se plaindre que les autres provinces, mais elle est plus patiente, moins exigeante.

Quelqu'un, en Angleterre, vient de comparer MacDonald à une souris qui ne pourrait montrer la tête sans s'exposer à être dévorée par le chat socialiste ou le chat libéral. On pourrait en dire autant de M. King, avec cette différence que les chats qui le menacent sont l'un conservateur et l'autre progressiste.

LA POLITIQUE ANGLAISE

L'avènement des travaillistes au pouvoir suscite naturellement toutes sortes de commentaires et de conjectures; ceux qui redoutent les résultats de leur politique, de leur programme socialiste, reprochent aux chefs libéraux de les avoir mis à la tête du pays et prédisent qu'ils s'en répentiront et seront eux-mêmes les premières victimes de leur imprudence. Ils croient bien que, d'abord, le nouveau gouvernement se montrera modéré et se gardera d'effrayer ses alliés, mais qu'il sera forcé par ses partisans radicaux et plus ou moins communistes d'entrer dans la voie des réformes radicales que les Lloyd George et les Asquith ne pourront accepter. Et alors, qu'arrivera-t-il? Le ministère MacDonald sera battu, demandera la dissolution du parlement, ira devant le peuple avec un programme de réformes populaires, et reviendra à la Chambre plus fort que jamais, vu que, dit-on, un grand nombre d'électeurs qui avaient voté pour les députés libéraux les puniront d'avoir assumé la responsabilité de porter au pouvoir les travaillistes et de leur avoir fourni l'occasion de fortifier leur influence. Ce n'est pas le calcul d'Asquith et de Lloyd George; ils sont convaincus qu'ils pourront, lorsqu'ils le voudront, renverser le ministère MacDonald et qu'ils seront alors appelés à le remplacer. Mais, dit-on, le roi ne pourra refuser à MacDonald la dissolution de la Chambre, et une lutte formidable, grosse de conséquences, s'engagera entre les éléments conservateurs de l'Angleterre et toutes les forces combinées du socialisme et du communisme. Les libéraux seront divisés, les uns se joignant aux premiers et un bon nombre allant du côté des travaillistes. Asquith et Lloyd George seront déçus dans leurs espérances et se rendront compte du danger auquel ils auront exposé l'Angleterre.

Il en sera de même des membres de l'aristocratie anglaise qui auront cru pouvoir, comme les libéraux, s'associer aux travaillistes. Le fait est que l'histoire pourrait bien se répéter. Ce ne sera pas la première fois qu'on aura vu des hommes éminents prêter main forte aux partisans de réfomes réclamées d'abord par des citoyens raisonnables et modérés auxquels les violents réussissaient à imposer leurs théories radicales, ou qu'ils parvenaient à remplacer. Ce n'est pas la première fois qu'on aura vu des révolutions saluées à leur début comme des bienfaits, finir par le règne de la terreur. Mais espérons qu'il n'en sera pas ainsi en Angleterre et que MacDonald et ses amis se contenteront d'opérer des réformes raisonnables et acceptables. Toutefois, on se demande avec inquiétude si les travaillistes, vaincus ou victorieux dans la lutte qui se prépare, resteront sages et respectueux des lois, des traditions politiques de l'Angleterre. Le communisme de nos jours est bien entreprenant et ambitieux !

L.-O. David

P.S.—L'"Evénement" vient de publier un article dans lequel il dit que le tarif qui était de 30 p.c. à la chute du gouvernement libéral en 1911 est tombé à 12 p.c. sous le régime conservateur. Donc si l'industrie souffre, à l'heure qu'il est, il ne faut pas en rendre le parti libéral seul responsable,quoique, il faut l'avouer, il ait continué depuis qu'il est au pouvoir de réduire les droits de douane sur quelques articles. Mais cette réduction est bien minime comparée à celle qui aurait eu lieu de 1911 à 1922 sous le régime conservateur. Si le gouvernement Laurier a eu raison de continuer la politique de protection adoptée en 1878 par le ministère Macdonald, pourquoi ne pas revenir à cette politique bienfaisante, à l'exception cependant de la préférence qui n'a plus raison d'être et dont les manufacturiers ont droit de se plaindre.

L.-O. D.

LETTRE DE QUEBEC

DANS LES COMITES

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 15. — C'est dans les comités que nos législateurs, tant députés que conseillers législatifs, ont fait le plus de travail hier, et c'est là que nous avons assisté aux débats les plus intéressants. Le public s'écrase souvent dans les galeries de l'Assemblée Législative pour assister à des séances ternes, alors qu'il ignore les séances des comités où il trouverait bien plus à s'intéresser.

Durant plusieurs heures, nous avons assisté à des batailles en règle d'abord entre deux clans de dentistes, puis entre dentistes et médecins.

Il y a un proverbe qui dit: "Menteur comme un arracheur de dents". Nous n'oserons pas croire ce libelle, mais on pourrait peut-être, pour la circonstance, changer ce proverbe et dire "Bavard comme un dentiste". Car ces gens-là ont parlé énormément depuis quelques jours et, ce qui plus est, ils se sont fait aider par des avocats.

Les dentistes voulaient faire refondre entièrement leur charte en vue de relever le niveau de leur profession. Les députés appartenant aux autres professions se sont rendus de bonne grâce à la plupart de ces demandes, mais ils se sont trouvés dans une position assez difficile lorsqu'un groupe de dentistes s'est mis à batailler contre une clause du bill par laquelle on voulait pratiquement, selon eux, les annihiler.

Il y a des dentistes qui font de la publicité et il y en a qui n'en font pas. C'est bien l'affaire des uns et des autres de faire ou de ne pas faire de publicité. Seulement, là ou cela devient étrange, c'est de voir les seconds s'opposer à ce que les premiers fassent de la publicité. Le moyen qu'ils emploient pour empêcher la chose est de faire décréter que cela est contraire à la dignité professionnelle. Comme les abstentionnistes sont en majorité, les législateurs ont cru devoir leur accorder le droit d'empêcher la publicité de leurs concurrents trop progressifs. Mais ces derniers ont de la poigne et ils ne se considèrent pas encore battus.

Des députés médecins ont tenté un rude assaut contre les dentistes en essayant de leur interdire le droit d'administrer les anesthésiques à leurs clients sans l'aide d'un médecin. C'eût été une grosse affaire pour les médecins et un désastre pour les dentistes. Ces derniers ont gagné leur point et ils pourront encore continuer à endormir leurs patients ou à les tuer sans le secours d'un médecin.

* * *

Le bill de la commission des écoles catholiques de Montréal, dont on a commencé l'étude hier devant le comité des bills publics de l'Assemblée Législative, en est un gros de conséquences pour la population de la métropole et de toute l'île de Montréal. Cette commission demande l'autorisation d'emprunter six millions de piastres pour construire de nouvelles écoles, pour agrandir ou réparer les anciennes, pour acquérir des terrains et aussi pour couvrir un "découvert" d'un demi-million. Elle demande aussi le pouvoir d'exercer un contrôle sur toutes les commissions scolaires catholiques du reste de l'île de Montréal en ayant la haute main sur l'achat des terrains et la construction des écoles.

Ce chiffre de six millions effraie beaucoup un certain nombre de contribuables de Montréal qui trouvent que les taxes scolaires sont déjà suffisamment élevées. Selon toute probabilité, on va réduire ce chiffre à peu près de moitié. La commission semble d'ailleurs avoir agi diplomatiquement en demandant plus pour obtenir moins.

On n'a pas encore discuté la question du contrôle des autres municipalités scolaires de l'île de Montréal par la commission centrale de Montréal, mais on peut s'attendre à ce que la bataille soit rude sur ce terrain.

* * *

On attendait depuis longtemps avec impatience le débat promis par l'Opposition sur la démission de l'hon. M. Simard comme président de la commission des liqueurs et sur son retour au Conseil Législatif. Ce débat a eu lieu, il a été violent, mais il ne nous a rien appris que nous ne sachions déjà, et il a fourni au premier ministre l'occasion de rendre un hommage non équivoque au talent administratif de l'hon. M. Simard et au succès qu'il a remporté dans l'entreprise difficile qui lui avait été confiée.

Cyrano

Les fèves
CUITES AU FOUR
sont *plus* économiques

La méthode Heinz de cuisson lente dans des fours à chaleur sèche évapore l'eau et rend les fèves riches et farineuses. Vous obtenez ainsi la nourriture la plus succulente et la plus nutritive qui soit pour le prix.

FEVES HEINZ
CUITES AU FOUR
avec sauce aux tomates

Une des 57 variétés

Les fèves Heinz cuites au four sont préparées dans notre fabrique canadienne.

LES EXQUISES LIQUEURS FRANÇAISES
CREME DE CACAO
TRIPLE SEC
APRICOT BRANDY
BARDINET
font les délices des Gourmets

12,18

LA QUESTION FERROVIAIRE DU DOMINION

Conférence que donne Me Arthur Lalonde au club Cartier-Macdonald.

LES PARTIS POLITIQUES

Une intéressante conférence a été donnée, hier soir, au club Cartier-Macdonald, par Me Arthur Lalonde, sur les chemins de fer au Canada. Ce travail de Me Lalonde étant assez étendu, nous nous contenterons d'en indiquer les grandes lignes. Le conférencier a touché aux points suivants: l'histoire de la construction de nos chemins de fer, la situation financière du Canada en 1919; la solution qu'apporta l'honorable M. Arthur Meighen, l'oeuvre des libéraux et des conservateurs comparée.

Me Lalonde raconte d'abord la création de l'Intercolonial, puis celle du Pacifique Canadien, et il arrive à la période de la fièvre ferroviaire qui se produisit quelques années après l'arrivée du parti libéral au pouvoir, soit vers 1900. Cette fièvre, dit le conférencier, se manifesta d'abord par l'incorporation d'une multitude de compagnies privées pour la construction et l'exploitation de chemins de fer; 208 compagnies de ce genre furent incorporées de 1896 à 1911. Me Lalonde cita tout particulièrement le Canadian Northern Railway. Il raconta ensuite toute l'histoire de la fondation du Grand Tronc Pacifique et du Transcontinental. "Vous comprenez facilement, dit-il, le dénouement: le Grand Tronc Pacifique, insolvable, tombe, entraine avec lui le Grand Tronc et le Transcontinental loué au Grand Tronc Pacifique, et le gouvernement du Canada reste avec le tout sur les bras... Je ne parlerai pas, continue-t-il, des montants fabuleux, garantis ou payés par le gouvernement du Canada dans la construction du Grand Tronc Pacifique... Mais je veux faire ressortir le fait suivant: c'est que ces compagnies organisées, autorisées, aidées, subventionnées par l'administration libérale de 1896 à 1911, sans que le parti conservateur en soit responsable, devinrent incapables en 1919 de continuer leurs opérations, et le gouvernement d'alors, sous la direction de l'honorable Arthur Meighen, eut à faire face à la situation.

"Trois solutions se présentaient, dit Me Lalonde: 1.—continuer de garantir les emprunts du Grand Tronc, du Grand Tronc Pacifique; 2.—leur prêter directement, c'est-à-dire emprunter pour les maintenir à flot; 3.—les laisser aller à la banqueroute;

"La banqueroute, c'était leur achat par le Pacifique Canadien et la création virtuelle du monopole du transport. La garantie ou le prêt, c'était la responsabilité financière sans compensation. Il n'y avait pratiquement pas de choix. Quant à continuer de payer, le pays devait posséder. C'était du reste l'opinion de la majorité des commissaires nommés pour aviser le gouvernement.

"Au moment où le Grand Tronc et le Grand Tronc Pacifique demandaient de nouvelles avances, le pays avait garanti ou prêté (au Canadien Nord: 118 millions), (93 millions garanti — 25 millions prêtés). Au Grand Tronc Pacifique, 134 millions (84 millions garantis —50 millions prêtés). Le Grand Tronc refusait dons d'exploiter le Transcontinental, tel que son contrat l'y obligeait, et il avertissait le gouvernement qu'il ne pouvait pas solder les échéances du Grand Tronc Pacifique. Et d'un bout à l'autre du pays, excepté dans Québec, l'opinion protestait contre tout sacrifice additionnel dans ce sens qui ne comportait pas la propriété par l'Etat.

"Quelques-uns voulaient même l'achat du Pacifique Canadien et la nationalisation complète du réseau ferroviaire canadien. C'eut été un autre monopole.

"Agissant pour le plus grand intérêt du Canada, pour son intérêt commercial, économique et industriel, pour son crédit au dehors, le gouvernement Meighen fit passer l'Acte d'achat du Grand Tronc contenu dans le Statut 10-11 Geo. V, ch. 13, sanctionné le 11 mai 1920. Quelques jours après, une compagnie pour l'exploitation de toutes ces lignes de chemins de fer réunies est formée par la loi 9-10 Geo. V, ch. 13-6 juin 1919. La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada comprenant le Grand Tronc, le Grand Tronc Pacifique, le Transcontinental, et toutes les lignes du Canadian Northern Railway system, est changée de leur gestion et de leur administration.

"Voilà nos chemins de fer nationaux tels qu'ils existent aujourd'hui. Compagnie indépendante, hors des atteintes de la politique, et son 1er président fut M. Hanna qui, après 1921, fut remplacé par sir Henry Thornton. Je vous ai, jusqu'ici, esquissé à grands traits l'histoire de nos chemins de fer et fait ressortir, voyageant en chemin de fer, la responsabilité d'un chacun. L'opinion générale aujourd'hui est que ces chemins de fer ont été construits 25 années trop tôt, sans besoin immédiat et sans économie".

Me Arthur Lalonde a terminé comme suit:

"Je crois avoir réussi à démontrer que les conservateurs ne furent pas responsables de la faillite des chemins de fer de 1914 à 1919, et qu'ils furent obligés de réparer l'erreur commise de 1900 à 1911 par la construction intempestive et prématurée des voies ferrées dont je vous ai parlé.

"Les conservateurs donnèrent à ce problème la seule solution possible dans les circonstances, solution par ailleurs qui fut la seule vraiment dans l'intérêt du Canada.

Les libéraux nous dénoncèrent pour capter le vote de l'électorat, mais, une fois au pouvoir, confirmèrent ce que nous avions fait, tant il est vrai que le parti conservateur, qui a pour chef actuel le très honorable Arthur Meighen, fut de tout temps le parti politique qui a dirigé le plus sagement la barque de nos destinées.

EXPORTATION DU GRAIN PAR LES PORTS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

"Dans cinq ans, 50 pour cent du grain récolté dans les provinces des prairies sera expédié par les ports de Vancouver et de Prince Rupert", déclare M. F.-G. Dawson, de Prince Rupert, Colombie-Britannique, qui était de passage hier à Montréal. M. Dawson est l'un des directeurs du Chemin de fer National du Canada. M. Dawson appuie son dire sur le fait que les taux actuels pour le transport du grain de certaines sections des prairies à la côte du Pacifique sont égaux à ceux chargés pour le transport à la tête des grands-lacs. L'avantage est pour les ports du Pacifique, qui sont ouverts toute l'année, alors que ceux des grands lacs sont fermés quatre mois à la navigation, c'est-à-dire de décembre à avril. Cette clôture de la navigation sur les grands lacs a pour effet, prétend M. Dawson, de provoquer un mouvement précipité du grain qui oblige les compagnies de chemin de fer à mettre en service un matériel important qui reste plus ou moins inactif durant le reste de l'année. De plus, il arrive aussi que ces ports sont congestionnés et, nous l'avons vu cet hiver, un embargo devient parfois nécessaire. C'est afin d'être prêt quand ces conditions deviendront trop difficiles dans l'est que les ports de l'ouest, dit M. Dawson, sont à s'agrandir et à faire construire des élévateurs à grain.

FEU Mme H. PHANEUF

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-David d'Yamaska, 15. — Mme Henri Phaneuf, née Marie-Louise Daigle, est décédée le 6 février. Ses funérailles ont eu lieu le 8 février. Le service fut chanté par M. le vicaire J.-O. Grenier.

Feu Mme H. Phaneuf

Les porteurs étaient MM. Eugène Morrissette, le notaire Geo. Lemoine, Venant Théroux et W. Lachapelle. Conduisaient le deuil, les Dames de Sainte-Anne, bannière en tête; le mari de la défunte; son père et sa mère, etc.

Mme Phaneuf laisse son père et sa mère, son mari, 6 enfants, son oncle et sa tante, M. et Mme Félix Salois, de Saint-David.

SAINT-MICHEL-DE-NAPIERVILLE

Un crucifix a été raflé sous la direction de M. le curé Geoffrion, aidé du conseil des Enfants de Marie: Mlles Evelina Rousseau, présidente, Célina Martin, 1ère assistante, Domestilde Pigeon, 2e assistante, Maximilienne Payant, secrétaire, M.-Ange Coupal, trésorière, Blanche Laplante, et Zénaïde Lapiante, secrétaires. Le crucifix a été gagné par Mlle Mariette Desjadrins, de S.-Antoine-sur-Richelieu. Mlle M. Payant a vendu le plus de livrets, 45, arrive en second Mlle Rosa Vanchesteing, avec 40.

NOUVEAUX EGOUTS QUE LA METROPOLE FAIT CONSTRUIRE

La ville est actuellement à faire construire treize égouts, dont le total, d'après les estimations, s'élève à $241,546. Ces égouts sont construits dans les rues suivantes: Sherbrooke, entre Wurtele et Bourbonnière; DeLanaudière, entre Saint-Zotique et Bélanger; Belmore, entre Terrebonne et Côte-Saint-Luc; Kensington, entre Sherbrooke et Notre-Dame de Grâce; Notre-Dame de Grâce, entre Hampton et Wilson; Notre-Dame de Grâce, entre Madison et Beaconsfield; Desautels, de la rue Notre-Dame en allant vers le lot No 42-12; Notre-Dame de Grâce, entre Girouard et Marcil; Henri-Julien, entre le boulevard Gouin à la rue Kelly; Dandurant, entre la 16ème avenue et la rue Lafond; Drolet, entre le boulevard Saint-Joseph et l'avenue Laurier; 1ère avenue, Rosemont,de la rue Bélanger à la limite nord; Tolhurst, de la rue Kelly jusqu'à 400 pieds au nord de la rue Primeau.

Pendant le mois de janvier, la ville a dépensé une somme approximative de $4.658 pour le nettoyage des égouts. En 1923, la ville avait dépensé en tout une somme de $120,000 pour faire nettoyer nos égouts.

ECHOS DE RICHMOND

(Du correspondant de la PRESSE)

Richmond, 15.—M. J.-M. O'Halloran était à Montréal, samedi dernier.

—Mme W.-J. Longe est en voyage à Berlin, N. H.

—Mme H.-L. Fuller, de Cowansville, est chez sa fille, Mme J.-M. O'Halloran.

—Mlles Tina et Béatrice Cross étaient en visite chez des parents à Sherbrooke, récemment.

—M. et Mme Wm. Herriot, étaient à Montréal, la semaine dernière.

—Mme Herbert Clark est à l'hôpital de Sherbrooke où elle subit un traitement.

—M. et Mme John Parr et Mme Coffin, de Portland, Me., qui étaient les hôtes de Mlle E. Millar, sont retournés dans leur famille.

—Mme W.-J. Nutbrown est à Springvale auprès de sa soeur malade.

—M. Charles Calvin, de Montréal, a passé la fin de la semaine, chez le Dr et Mme A.-W. McCabe.

—Mlle Norman, de Montréal, est chez son oncle et sa tante, M. et Mme Robert Barr.

—M. Carlton Taylor, d'Edmonton, est parti, lundi, pour Boston après avoir passé quelques semaines chez des parents et amis ici.

—Mme J. Blanchard, de Montréal, est de passage chez sa soeur, Mlle E. Millar.

—Mlle Claire Proulx, a passé quelques jours chez des parents et amis.

—M. George Irwin, de Boston, était en ville, lundi.

—Mme Charles Boast est à Montréal pour quelques jours.

—M. P.-J. Brodeur est allé à Windsor, la semaine dernière.

—Mme Lorne Robinson, est malade chez elle ici.

—M. Gordon Carrill, de Montréal, a passé la fin de la semaine ici.

Douleurs dans le Dos Disparaîssent quand les Reins sont Réglés par l'Usage des

PILULES du Dr CHASE pour les REINS et le FOIE

LES RIDEAUX BLANCS et les rideaux de couleur devraient être lavés avec du "TOTO"

Le savon pour la soie et la laine

3 paquets 25c. chez votre épicier.

Un aliment salutaire pour enfants délicats

l'Emulsion Scott

C'est l'aliment tonique qui s'adapte le mieux pour réparer les imperfections de la nourriture. Essayez l'Emulsion Scott!

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 23-54

Même les Douleurs Rhumatismales de Vieille Date

cèdent à ce traitement simple. Appliquez du Sloan doucement, sans frictionner. Il envole dans les tissus endoloris le nouveau sang frais dont ils ont besoin pour être guéris — et apporte un bienheureux soulagement. Achetez-en une bouteille chez votre pharmacien aujourd'hui et ayez-en toujours sous la main. 35 sous.

LE REGIMENT DE HULL AURA SON ARSENAL

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 15. — Le régiment de Hull est presque assuré d'avoir avant longtemps son arsenal, à la suite des démarches faites auprès du ministère de la défense nationale. Cette nouvelle a été annoncée par M. J.-E. Gravel, lieutenant-colonel honoraire du régiment de Hull, au cours d'un banquet qui a été donné par les officiers de cette unité, sous la présidence du lieutenant-colonel Girard.

LES TRIBUNAUX CIVILS

Dans la cause de la Denis Advertising Signs Limited contre J.-A. Archambault, l'hon. juge de Lorimier a appliqué cet article de la loi qui veut qu'un locateur ne puisse mettre fin à un bail tacite sans donner un avis de congé à son locataire.

La compagnie revendiquait une enseigne électrique valant $436 qu'Archambault, disait-elle, refusait de lui livrer. Le défendeur plaidait qu'il avait l'usage de cette enseigne depuis longtemps et qu'il payait un loyer de $60 par mois à la demanderesse. Il ajoutait que celle-ci avait mis fin au bail sans lui donner d'avis. La compagnie rétorqua que l'enseigne avait d'abord été louée à un nommé Saint-Germain qui, subséquemment, vendit au défendeur l'immeuble sur lequel elle était placée. Bien que dûment requis de le faire, Archambault avait refusé de signer un nouveau contrat.

La preuve ayant démontré que la demanderesse avait consenti un bail tacite à Archambault et retiré $60 par mois de loyer pour l'usage de l'enseigne, le juge en est venu à la conclusion qu'elle ne pouvait mettre fin à ce bail sans donner au locataire l'avis déterminé par la loi. L'action a donc été renvoyée avec dépens.

EN COUR DU MAGISTRAT

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15. — Un cultivateur de la paroisse Saint-Mathieu, Joseph Blais, a été condamné par le magistrat Marchildon à $200 d'amende et aux frais, ainsi qu'à un mois de prison, et à défaut du paiement de l'amende et des frais, à six autres mois, pour avoir eu un alambic en sa possession. Le prévenu fut arrêté par le grand-connétable Joseph Doyon, et dès sa comparution, il avoua sa culpabilité.

Napoléon Ricard, de Saint-Tite, a eu à répondre, de son côté, à l'accusation d'avoir vendu de la boisson sans licence. D'après la plainte, c'est la femme de Ricard qui aurait fait le commerce illégal, mais, en vertu de l'article 49 de la Loi des Liqueurs, pareille offense peut retomber sur le mari. Ricard a plaidé non coupable et a été libéré sous un cautionnement de $1,000 en attendant son procès, le 19 février.

PASTILLES POUR LE RHUME

SMITH BROTHERS

S. B.

COUGH DROPS

Mettez-en une dans la bouche au coucher

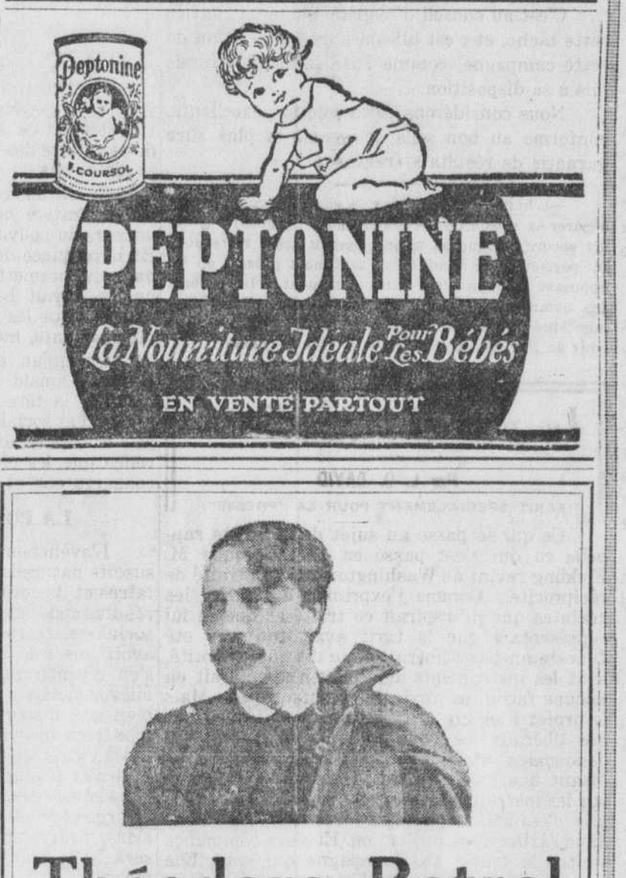

Théodore Botrel

Tout le monde connaît et aime le barde breton, qui, par le charme exquis de ses chansons, a si bien mérité le titre de "Chansonnier Populaire".

Ses plus grands succès sont enregistrés sur les records LA VOIX DE SON MAITRE — VICTOR

263125	Marie, ta fille	Théodore Botrel
	La Korentina	Théodore Botrel
263126	Le petit Grégoire (avec piano)	T. Botrel
	Dors, mon gas (avec piano)	Théodore Botrel
263127	Par le petit doigt (avec piano)	T. Botrel
	Le fil cassé (avec piano)	Théodore Botrel
263128	Lilas-Blanc (avec piano)	Théodore Botrel
	Le couteau (avec piano)	Théodore Botrel
263131	La Paimpolaise	Théodore Botrel
	Le diable en bouteille	Théodore Botrel
263132	Le coq d'or	Théodore Botrel
	Le défilé de la Victoire	Théodore Botrel

VENEZ LES ENTENDRE

Toujours en magasin un assortiment complet de tous les différents modèles de Victrolas, vendus à termes faciles si désirés.

FOISY FRERES Inc.

210 EST, RUE S.-CATHERINE

Tél.: Est 1644. Coin de la rue Sanguinet

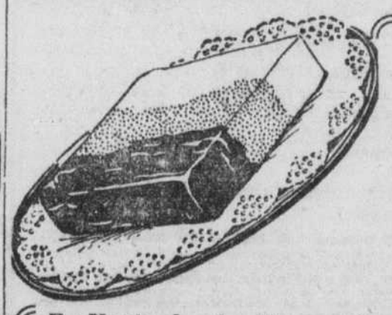

Notre briquette spéciale de CREME A LA GLACE pour dimanche est aux

"FRAMBOISES"

Cela vous rappellera l'été

En Vente chez les Pharmaciens et Restaurateurs.

J. J. Joubert LIMITÉE

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

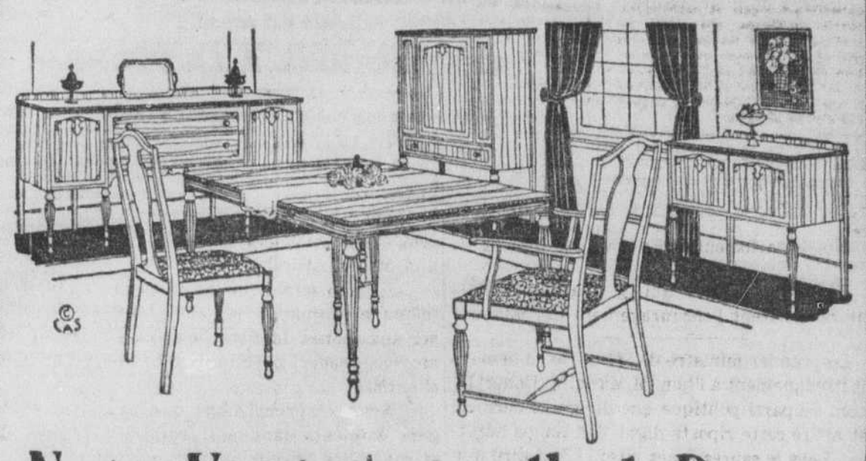

Notre Vente Annuelle de Beaux Meubles de Février

MOBILIER DE SALLE A MANGER DE 10 MORCEAUX, BEAU FINI NOYER SATINE, REPRODUCTION DU STYLE JACOBITE.

Ce mobilier comprend: buffet avec tiroir doublé et divisé pour la coutellerie, tiroir à linge de table, et deux placards; cabinet à porcelaine; table oblongue à rallonge; table de service se refermant; construction massive de premier ordre.

Prix régulier 625.00.

Vente de Meubles de Février 395.00

MOBILIER DE SALLE A MANGER DE 9 MORCEAUX, EN CHENE SCIE SUR QUARTIER, FINI GRIS AVEC DECORATION sur EBENE.

Ce mobilier comprend: buffet avec un tiroir aménagé pour la coutellerie; cabinet à porcelaine avec long tiroir; table oblongue à rallonge, dessus de 44" x 54"; 5 chaises et 1 fauteuil.

Prix régulier 400.00.

Vente de Meubles de Février 295.00

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER DE 6 MORCEAUX, FINI EMAIL GRIS.

Ce mobilier comprend: bureau, chiffonrobe, table de toilette semi-vanity, lit double, banc et chaise. Un mobilier superbement fini, poli à la main.

Prix régulier 290.00.

Vente de Meubles de Février 197.50

MOBILIER DE SALLE A MANGER DE 9 MORCEAUX, EN BEAU NOYER, EFFET DE DEUX TONS.

Ce mobilier comprend: buffet de 66" avec tiroir pour la coutellerie; cabinet à porcelaine avec tiroir doublé; table oblongue à rallonge, dessus en forme de 45" x 60", 5 chaises et 1 fauteuil.

Prix régulier 390.00.

Vente de Meubles de Février 275.00

MOBILIER CHESTERFIELD DE 3 MORCEAUX, EN RICHE PELUCHE MOHAIR BLEUE.

Ce mobilier se compose d'un sofa avec bras oreillers bas et deux fauteuils; bourrure en crin et en mousse, sièges amovibles avec coussins à ressorts, à double face.

Prix régulier 450.00.

Vente de Meubles de Février 325.00

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER DE 5 MORCEAUX EN NOYER DEUX TONS.

Ce mobilier comprend: bureau, chiffonrobe, table de toilette avec deux miroirs à main; lit double et banc; tous les tiroirs doublés, en noyer; beau fini en tout.

Prix régulier 360.00.

Vente de Meubles de Février 240.00

—Troisième étage.

ROBES en Tissus de Laine pour le Commencement du Printemps - 25.00

Au premier rang des robes de printemps se trouve le gracieux modèle sport dons nous venons de recevoir le premier assortiment.

Tous les détails de ces robes reflètent l'élégance et la durabilité. Il y en a en drap Covert pâle — bleu, gris pierre ou beige, effets de barres croisées et de carreaux écossais.

Des attache-mouchoirs garnissent ces robes, tandis que des collets hollandais blancs ou en pareil leur donnent un air de jeunesse. **25.00**

—Deuxième étage.

CHEMISES POUR HOMMES--2.50

Ces chemises ont été confectionnées dans nos propres ateliers et donneront satisfaction absolue. Elles sont nouvelles, faites de zéphirs tissés importés pouvant être lavés une infinité de fois. Et par-dessus tout, elles sont correctement ajustées — le collet va bien, les manches sont de la bonne longueur. Encolures 14 à 17½. **2.50 chacune.**

—Rez-de-chaussée.

CHANDAILS EN FIBRE DE SOIE POUR DAMES

Aussi Chandails de Laine A Ecouler à 3.95

Valeurs de 13.50 à 15.00

Des chandails d'excellente qualité et en même temps très jolis peuvent être achetés maintenant à un prix extrêmement bas.

Les chandails en fibre de soie sont dans les genres tuxedo et fermé; les couleurs sont rosée de miel, fauve, copen, tomate, blanc, pourpre, marine et noir.

Les chandails de laine sont dans le genre tuxedo; couleurs vert, bleu, noir et blanc. A écouler à **3.95**

—Deuxième étage.

NOUVELLE FLANELLE A JUPES

Pour les Elégantes Jupes de Printemps

Les jupes de flanelle sont chics; en effet elles sont les plus en vedette parmi les modes du printemps.

On peut faire de superbes jupes avec la belle flanelle à jupes que nous venons de recevoir.

Vous l'aimerez à cause de sa beauté et de sa qualité — texture très fine, fond bruyère mêlé avec brun, vert, gris, bleu, tan, avec rayure correspondante aux nuances.

100% Pure Laine — 60 Pouces de Largeur

Prix — 4.25 la verge

—Rez-de-chaussée.

POUR EVITER LES EMPRUNTS

Suggestions des propriétaires à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

CENTRALISATION

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Nous avons dit que le bill de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal a été combattu hier devant le comité des bills publics de l'Assemblée législative par un certain nombre de personnes, entre autres des représentants de la Ligue des Propriétaires, qui s'oppose à ce que le parlement autorise la commission à faire un nouvel emprunt de six millions de piastres.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant ici les remèdes proposés par la Ligue des Propriétaires pour faire face à la situation sans avoir recours à un emprunt aussi considérable. Voici ces remèdes, tels qu'exposés par le notaire J.-M. Savignac, secrétaire de cette ligue:

1o. La loi incorporant la Commission des Ecoles catholiques de Montréal doit être amendée à l'effet que cette dernière ne puis être forcée de recevoir en classes régulières les enfants âgés de moins de six ans.

2o. Dans les nouvelles constructions d'écoles et dans toutes les écoles où la chose est possible, il devrait y être aménagé des salles pour servir de classes aux enfants âgés de six ans et moins qui ne suivent pas régulièrement l'école.

3o. La Commission des Ecoles catholiques de Montréal doit éviter autant que possible de bâtir des écoles et d'acquérir des terrains sur les rues commerciales ou sur des boulevards, où le prix des terrains est plus élevé.

4o. La loi incorporant la Commission des Ecoles catholiques de Montréal devrait être amendée à l'effet d'autoriser cette dernière à vendre, de gré à gré et le plus tôt possible, ses terrains vagues, qui ne rapportent rien à la Commission et qui ne semblent pas propices à la Commission pour la construction d'écoles.

5o. Que la Commission des Ecoles catholiques de Montréal groupe dans une même résidence les religieux ou les religieuses d'une même communauté dans un même quartier, afin d'éviter la construction de nouvelle résidences.

6o. Que la Commission des Ecoles catholiques de Montréal réunisse dans une même école les élèves de dernière année des mêmes quartiers, afin de compléter le cadre des classes et de diminuer le nombre des professeurs.

7o. Que la Commission des Ecoles catholiques de Montréal établisse en autant que possible un plan modèle pour la construction des écoles.

8o. Que la Commission des Ecoles catholiques de Montréal ait à sa disposition un bureau d'architectes permanent pour pouvoir y trouver et avoir à sa disposition tous les plans et devis dont elle aura besoin.

9o. Que la loi incorporant la Commission des Ecoles catholiques de Montréal soit amendée à l'effet de ne créer qu'une seule commission composée de cinq membres compétents, qui donneraient tout leur temps et leur attention aux affaires de la commission afin d'avoir une plus grande unité dans l'enseignement et un meilleur contrôle des dépenses.

10o. Que la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et non les directeurs de chaque école fasse elle-même le commerce des livres et fournitures scolaires aux élèves.

11o. Que la Commission des Ecoles catholiques de Montréal accorde, à l'avenir, ses contrats pour construction d'écoles vers le mois de janvier de chaque année pour pouvoir construire durant la belle saison et réduire ainsi le coût de construction d'au moins dix pour cent (10%).

12o. Que la loi incorporant la charte de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal soit amendée de manière à forcer la ville à lui fournir l'eau au prix coûtant ou au même prix qu'aux compagnies industrielles de Montréal.

Voici maintenant la résolution qiu a été adoptée par la Ligue des Propriétaires de Montréal au sujet du bill:

"ATTENDU que la Commission des Ecoles catholiques de Montréal demandera, à la présente session, un pouvoir d'emprunt de six millions ($6,000,000) pour fins de construction.

"ATTENDU que le rapport de l'inspecteur des bâtisses de la ville de Montréal annonce un montant de constructions nouvelles à Montréal pour une somme de près de $30,000,000.

"ATTENDU que la valeur de la propriété foncière à Montréal a considérablement augmenté.

"ATTENDU que les revenus de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, vont, de ces deux sources, s'augmenter de près de un demi-million de dollars.

"ATTENDU que la propriété foncière à Montréal est déjà trop élevée.

"QUE LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL propose un amendement à la charte de la ville de Montréal à l'effet de trouver de nouvelles sources de revenus qui iraient à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

"NOUS CONCLUONS qu'il ne soit fait aucun nouvel emprunt de manière à augmenter la taxe foncière à Montréal".

ECHO D'UN VOL A LA "STANDARD SHIRT CO."

Après l'audition de quelques témoignages, hier après-midi, devant le juge Lacroix, en Cour des sessions, la cause de Barney Shukal et de Louis Wrublesky, accusés d'avoir pris part à un vol de grand chemin commis au détriment de deux des employés de la "Standard Shirt Company, rue DeLorimier, le printemps dernier, a été remis à mardi prochain.

Le montant volé en cette circonstance était de $6,558.84. Cet argent venait d'être retiré de la banque pour la paye des ouvriers.

D'INTERESSANTS DEBATS SONT SOULEVES AU PARLEMENT-ECOLE

Le juge Amédée Monet explique ce qui a provoqué la chute du gouvernement progressiste. — Le projet de loi concernant l'abolition de la peine capitale est rejeté.

RESTRICTIONS A LA PECHE

Le parlement-école a repris, hier soir, ses séances publiques en présence d'une assistance nombruse et sympathique, à la salle Lafontaine. Avant l'ouverture officielle de la quatrième session, les jeunes parlementaires ont rendu quelques joyeuses chansons; les ministériels et les oppositionnistes ont échangé quelques quolibets.

Le juge Amédée Monet, qui présidait en qualité d'Orateur, a tenu, après la présentation des bills, à expliquer au public les raisons du changement de gouvernement. "N'allez pas croire, dit-il, que le parlement-école a dormi depuis son importante séance publique du 5 décembre dernier. Au contraire, il a tenu plusieurs séances des plus mouvementées, mais que nous avons préféré tenir à huis clos, à cause du grand scandale qui a précipité la chute du gouvernement Héon, à la suite de l'incident du "Quartier Latin", qui visait certains ministres et le chef de l'opposition. Disons tout de suite que MM. Héon, le premier ministre, et M. Poupart, le chef de l'opposition, sont partis la tête haute, mais ont abandonné l'arène parlementaire, dégoûtés de la vie publique et de l'ingratitude des hommes.

"A la suite de ces mémorables incidents, le lieutenant-gouverneur, M. Edouard Montpetit, a appelé au pouvoir M. Gérald Fauteux, ancien premier lieutenant du chef de l'opposition, que dirige maintenant M. Hector Langlois. Tout a été remanié et l'on aura maintenant des séances publiques régulières et plus intéressantes que jamais".

Voici les bills privés qui ont été présentés:

Bill encourageant l'étude du bridge, afin que les étudiants puissent jouer durant les cours (M. Lambert); bill permettant au gardien de l'enclos de la municipalité de Saint-Casimir à vendre la rougette et cela sans avis public (C. Venne); bill prohibant l'usage des skis aux chaperons afin de protéger les derniers survivants de cette race qui disparaîtraient complètement en se broyant les os (E. Déziel); bill empêchant les chants militaires auprès des épouses, tels la Marseillaise, la Garde, etc. (François Binet); bill interdisant aux poètes lyriques du siècle dernier de composer de nouveaux vers s'adaptant à l'air connu: "Yes, we have no bananas" (J. Tourigny); bill chargeant M. Hector Lanrlois de la codification du droit paroissial (L. Saint-Pierre); bill empêchant les jeunes filles de 40 ans et plus de se couper les cheveux en balai afin de détruire le dangereux flirt féminin (G. Fusey); bill demandant au troubadour parlementaire de chanter le coq canadien en commençant par celui qui surplombe la paroisse de Charlevoix (A. Gaudet); bill obligeant les jeunes filles, dans leurs sorties après huit heures de l'après-midi, de se faire accompagner de leur ami (M. Lambert); bill empêchant les voyages incognito des étudiants dans le tramway Palais de Justice-Bordeaux (J. Casgrain); bill admettant sans examen M. Achille Tremblay à l'étude de l'art oratoire par suite du succès de son livre intitulé: "M. l'Orateur", etc., etc.

On a présenté deux nouveaux députés: M. Yvan Beaudoin, par le premier ministre Fauteux et M. P. Lachapelle; M. Fernand Lortie, par le chef de l'opposition et M. Jean Casgrain.

Le chef de l'opposition, M. Hector Langlois, a ensuite prononcé un brillant discours en faveur de l'abolition de la peine de mort, disant qu'elle n'empêche pas le crime, et qu'il importe de trouver d'autres punitions plutôt que d'enlever la vie, le bien le plus précieux que nous ayons reçu de Dieu.

Le premier ministre Gérald Fauteux a comparé la motion de M. Langlois au rêve d'un collégien qui voulait s'élever contre la discipline et qui, au moment de présenter sa requête, entend la cloche du matin lui ordonnant de se lever. Il déclare que son gouvernement ne permettra pas que les lois se fassent sous l'influence néfaste des erreurs de l'imagination et d'une excessive sensibilité.

Le bill fut rejeté, deux oppositionnistes votant avec le gouvernement.

M. Viateur Farley a provoqué un intéressant débat en demandant copie de toute correspondance entre le ministre des mines et des pêcheries et l'association des pêcheurs de la province, concernant l'imposition de nouvelles restrictions à la pêche. Il a dit qu'il faut faire disparaître certains poissons, comme le poisson d'avril, mais protéger les petits poissons.

M. Pascal Lachapelle lui a donné une réplique très spirituelle. Il a annoncé qu'il allait présenter un bill pour imposer de nouvelles restrictions à la pêche; la date n'en est pas fixée, mais ce sera probablement le premier avril.

L'IMMIGRATION ET LE NATIONAL DU CANADA

Le chemin de fer National du Canada se prépare actuellement pour le trafic considérable qui coïncide, au printemps, avec l'arrivée des immigrants. Tous les wagons de colons dont on peut disposer sans nuire au trafic présent sont envoyés aux ateliers de réparations où ils sont remis à neuf et, dans certains cas, remodelés. Aux usines de Moncton, quatre de ces wagons sont actuellement convertis en wagons-buffets de seconde classe. Ce genre de wagon, qui a été mis en service par le chemin de fer national du Canada, au temps de la moisson, est très populaire. Il comprend un buffet qui s'étend sur la longueur presque totale du wagon et une cuisine. Un personnel de 5 hommes sert aux voyageurs de seconde des repas chauds ou froids. En plus de ces wagons-buffets, le réseau mettra en service des wagons de colons possédant aussi un buffet. Cette innovation date de quelques semaines et est très populaire. Elle a pour but d'obliger les voyageurs de seconde qui n'ont pas de provisions de bouche ou ne veulent pas aller dans le wagon-restaurant. M. W.-J. Black, gérant européen du service de colonisation du chemin de fer National du Canada mande de Londres que le plan d'immigration du réseau national incitera un grand nombre d'immigrants à venir ici au printemps et à l'été.

Ce que les dyspeptiques devraient manger

Evitez l'indigestion, l'acidité de l'estomac, la cardialgie, les gaz d'estomac, etc.

L'indigestion et pratiquement toutes les formes de maux d'estomac, déclarent les autorités médicales, sont dues neuf fois sur dix à un excès d'acide chlorydrique dans l'estomac. L'"aigreur stomacale" chronique est extrêmement dangereuse et ceux qui souffrent de ce mal devraient faire une de ces deux choses.

Ils peuvent suivre un régime déterminé et souvent désagréable, évitant de manger les aliments qui leur font du tort, qui irritent l'estomac et sont cause d'un excès de sécrétion d'acide, ou ils peuvent manger de ce qu'ils aiment et prendre l'habitude de neutraliser l'effet dangereux de l'acide et empêcher la formation des gaz, d'acidité ou la fermentation prématurée par l'emploi d'un peu de Bisurated Magnesia à leurs repas.

Il n'existe probablement pas de meilleur, de plus sûr et de plus recommandable antiacide stomacal que la Bisurated Magnesia et elle est très employée pour cette fin. Elle n'agit pas directement sur l'estomac et ce n'est pas un digestif. Mais une cuillerée à thé de cette poudre ou une couple de pastilles de cinq grains prises dans un peu d'eau avec les aliments neutraliseront l'excès d'acidité qui pourrait se former et empêcheront sa formation plus complète. Cela élimine les causes entières du mal et les aliments se digèrent naturellement et hygiéniquement sans le secours de pilules de pepsine ou de digestifs artificiels.

Procurez-vous quelques onces de Bisurated Magnesia chez n'importe quel bon pharmacien. Demandez-la soit en poudre, soit en pastilles. Elle n'est jamais vendue sous forme de liquide, lait ou citrate, et sous forme bisuratée. La magnésie n'est pas un laxatif. Essayez cela, et mangez ce que vous voulez à votre prochain repas et voyez si ce n'est pas la meilleure réponse à cette question: "ce qu'il faut manger".

International Druggists and Chemists Laboratories, Inc., London, Ont.

LA BEAUTE DE LA SANTE

Les journaux et périodiques consacrent des colonnes aux embellisseurs magiques ou "durant la nuit", —Il y a dans la santé une beauté que les hommes considèrent plus attrayante que la simple régularité des traits ou le tint maquillé. La santé doit être pour la femme le point essentiel, si elle veut gagner et retenir l'admiration, le respect et l'amour. Dès les premiers indices d'une santé affectée, tels que des cercles noirs sous les yeux, un teint jaunâtre, maux de tête, de dos, douleurs au côté, nervosité, irritabilité et mélancolie, les femmes devraient prendre le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham, le remède type pour les maladies féminines, et qui a prouvé qu'il pouvait soulager 98 femmes sur chaque 100 qui l'essaient. (ann)

LES RIDEAUX BLANCS
et les rideaux de couleur devraient être lavés avec du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets 25c. chez votre épicier.

Teinturiers — nettoyeurs
Diplômés — Médailles d'Or

NETTOYAGE soigné, par des experts détenteurs de la Médaille d'or, de costumes, robes de soirée et autres. Service rapide. Prix modérés.

DEPOTS:

Dupuis, Frères		Est	87
660	Ste-Catherine O.	Up.	1399
4161	Ste-Catherine O.	West	6269
787	Notre-Dame O.	Main	3818
Bureau-chef		*Vic.	470

British-American Dyeing Company, Limited

Aliment pur entre les plus purs

DANS la fabrication des Biscuits Christie, il n'entre que des ingrédients purs, beurre de crémerie pur, saindoux, et graisses comestibles pures, fine farine, épices pures, etc.

L'usine où se font les Biscuits Christie, est un modèle de proprété; elle est munie des machines de notre invention, eliminant toute manipulation inutile. Le personnel entier porte des uniformes de travail, blancs comme neige et blanchis dans notre propre buanderie.

Rien n'est négligé de ce qui peut contribuer à la pureté comme à la haute qualité des Biscuits Christie.

Tel est le secret de la saveur unique pour laquelle les Biscuits Christie sont tant appréciés.

Biscuits Christie

Un Biscuit Christie Pour Chaque Goût.

Christie, Brown & Co., Limited
Toronto

GOODWIN

Vente de CRAVATES à .95

Toutes nouvelles par leurs couleurs.

En soie tricotée noire et de nuances unies ou à rayures variées. Celles-là valent de 1.50 à 2.50.

En crêpe Oxford (qui ne se froisse pas comme la soie ordinaire) à nouveaux dessins et en une grande variété de couleurs. Rég. 1.50.

Toutes en vente à .95 chacune, demain.

CASQUETTES pour hommes 2.00 et 2.50

Nous venons de les recevoir. Casquettes à dessus en un ou huit morceaux, en fauve, gris et brun.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

BLOUSES pour garçonnets .95

Blouses en indienne, percale et tissu cordé, à couleurs tissées. Confection généreuse et soignée. Une poche et galon à la taille. Encolures 11 à 14 pour garçonnets de 6 à 16 ans. Rég. 1.35 et 1.50.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Des Complets Elégants et Durables sont ces COMPLETS de serge bleue à 27.50

En vente demain

Ce sont des complets de 35.00, et ils possèdent toutes les qualités de complets de 50.00. Ils sont en serge de laine Botany de 16 et 17 onces, teinte à l'indigo, modèles à devant droit ou croisé, à deux ou trois boutons, pour hommes et jeunes gens.

Chacun est un complet de 35.00—et il sont offerts à **27.50** samedi.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Les nouvelles nuances dans les BAS de soie

s'harmonisent avec les nouvelles robes et les nouveaux costumes.

A **2.50** Bas de soie, entièrement façonnés. En suède, argent, peau, bois, platine, pongée et noir.

A **2.25** Bas "Point Heel", entièrement façonnés, avec pieds sans couture et talons renforcés en pointe. En chameau, beige, suède, argent, pongée, fauve, castor, buche, marine et noir.

A **2.00** Bas "Venus", noirs et en les nuances à la mode.

A **1.85** Bas "Holeproof", avec entrée à côtes, noires et en toutes les nouvelles nuances.

A **1.50** Bas pure soie noirs, sable, colombe et brun.

Bas noirs et de couleurs à rayures dorées **3.25**

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Une couple de centaines de paires de SOULIERS pour dames en vente à 4.95 la paire

Plusieurs modèles et toutes les pointures 2½ à 7, mais pas toutes les pointures dans chaque modèle, car ce sont des soldes de notre assortiment.

Souliers lacés et à lanières pour la rue, la danse, le travail ou de toilette. Des souliers pour toutes les occasions, réduits à un prix étonnant quand on voit leur qualité.

Les premières rendues trouveront un certain nombre de souliers "La Parisienne."

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

COMPLETS de SERGE BLEUE pour HOMMES 26.95

DEUX PANTALONS

La meilleure valeur offerte à notre rayon de confection pour hommes. Songez-y! un complet de serge bleue, comprenant deux pantalons pour **26.95**

Ils sont en serge tout laine teinte à l'indigo, doublés de serge de laine ou d'alpaga. Modèles à devant croisé et à 2 ou 3 boutons.
Tailles: 34 à 44.
Profitez de cette occasion demain.

COMPLETS DE CHEVIOTE MARINE POUR GARÇONNETS

DEUX CULOTTES 8.98

Une culotte supplémentaire double la durée d'un complet, vous le savez.
Veston droit avec poches à patte et ceinture en trois morceaux. Une culotte bouffante avec attaches Governor, et une culotte Golf avec trois boutons aux genoux. Le veston et les deux culottes sont bien doublés.
Ces complets sont en cheviote tout laine très durable. Tailles: 25 à 36 pour 7 à 18 ans.

LINGERIE DE SOIE TRICOLETTE 1.98

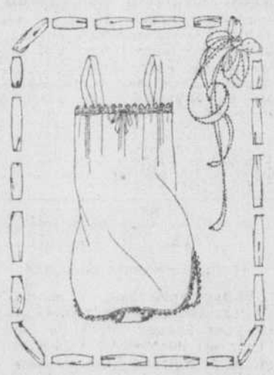

Bouffants, chemises enveloppe, pantalons, camisoles et gilets de lit, en épaisse tricolette de soie, en blanc ou d'exquises nuances de rose et mais. Plusieurs sont garnis de dentelle.

Ne manquez pas cette occasion, car elle est de celles qui ne se présentent pas souvent.

PYJAMAS DE FINETTE POUR GARÇONNETS 1.19

En très bonne finette à rayures roses, bleues ou brunes. Genre ouvert avec brandebourgs de soie. Pour 6 à 18 ans. Rég. 1.75.

CHEMISES POUR HOMMES 1.39

Chemises Tooke de confection généreuse et soignée, genre ouvert avec manchettes françaises doubles. Toutes à jolies rayures. Encolures 14 à 17.

Chemises Stand de Luxe en tissu mercerisé, crêpe, cordé D. B., modèle ouvert avec manchettes doubles, les unes avec faux col assorti. Encolures 16, 16½ et 17.

LES EXPLOITS DES BANDITS

LES ATTENTATS AUDACIEUX SE SUCCEDENT A MONTREAL

LES EMPLOYES DE LA SUCCURSALE DE LA BANQUE MOLSON, à la Côte des Neiges, qui ont été, hier après-midi, les victimes des apaches qui les ont menacés de mort avec leurs révolvers et les ont ensuite enfermés dans une voûte. De gauche à droite: M. A.-L. Letourneau, gérant de la succursale; M. C.-E. Raymond, caissier, et M. L. Taillefer, préposé au grand livre. (Cliché du photo de la "Presse.")

Après un vol à main armée commis, hier midi, à une succursale de la Banque Molsons, six apaches s'attaquent à 40 membres d'un club qu'ils dépouillent de $2,000.

LE COURAGE D'UN VETERAN

Comme nos lecteurs ont pu le lire dans notre "extra" d'hier après-midi, des voleurs ont fait irruption, vers midi, dans la succursale de la banque Molson, No 1285, chemin Côte-des-Neiges, à la Côte-des-Neiges, et ont fait main basse sur un assez riche butin.

Le moment d'opérer était fort bien choisi. Il n'y avait pas un seul client. Le gérant, M. P.-L. Létourneau était à son bureau ainsi que caissier, M. C.-E. Raymond et M. L. Taillefer, le commis préposé au grand livre. Rien ne faisait prévoir un tel attentat, aussi les employés, pris par surprise, ont dû, sous peine de mort, se soumettre aux ordres des malandrins qui se sont emparés d'une somme de $1800 en billets de banque après avoir enfermé les employés dans la voûte de l'établissement.

Dans leur grande hâte, les voleurs ont négligé de s'approprier une enveloppe contenant $3,000 qui se trouvait dans l'un des tiroirs du caissier. Cette enveloppe se trouvait à côté des billets de banque qui sont disparus.

Les apaches étaient au nombre de quatre, mais trois seulement sont entrés, laissant un des malandrins en charge de leur auto, croit-on.

Une dizaine de minutes, avant midi, un individu se présentait à la banque et demandait à acheter des timbres d'un sou. On lui répondit que l'on n'en avait que de deux sous.

—"Donnez m'en quand même", répondit l'individu, qui sortit aussitôt.

A midi, l'apache revenait avec ses complices. Les trois bandits étaient armés de revolvers de fort calibre.

Ils allèrent directement vers le gérant, M. Létourneau, à qui ils ordonnèrent de lever les mains, puis les deux autres employés présents reçurent un ordre semblable. Le gérant et ses employés reçurent ensuite l'ordre d'entrer dans la voûte, dont la porte fut fermée sur eux.

QUATRE COUPS DE FEU

Les voleurs se sont aussi emparés d'un revolver qui se trouvait sur le bureau du gérant. En sortant de la voûte M. Létourneau se procura une autre arme et tira trois ou quatre coups de feu dans l'air pour donner l'éveil aux voisins et aux passants.

La police et les employés de la banque sont convaincus que les apaches avaient un auto à leur disposition, mais ils n'avaient pas laissé leur machine près de la banque.

Alors que le gérant et ses deux employés étaient enfermés, deux des chenapans tenaient la porte poussée sur eux, pendant que le troisième visitait les tiroirs à la recherche des billets de banque convoités. Une fois que l'intrus eut mis la main sur les liasses contenant environ $1,800, il fit signe à ses complices et le terrible trio s'élança aussitôt dans la rue. Un instant plus tard, quand le gérant put reconquérir sa liberté, les malandrins étaient déjà loin. Mme Létourneau, la femme du gérant, qui demeure au-dessus de la banque, avait entendu du bruit et elle descendait juste au moment où son mari et les compagnons de celui-ci sortaient de la voûte.

La police du poste de la Côte des Neiges fut prévenue et le lieutenant Belec accourut sur les lieux en compagnie de deux de ses agents. La Sûreté fut aussi avertie et l'inspecteur Egan chargea plusieurs de ses limiers de faire une enquête.

ILS COUPENT LES FILS

Avant de quitter la banque, les bandits qui sont de véritables experts, d'après ce que l'on a pu voir, ont coupé les fils téléphoniques afin de retarder autant que possible l'alarme à la police.

Les détectives qui s'occupent de cette cause sensationnelle, ont appris par des voisins qu'un auto contenant quatre hommes avait été aperçu peu de temps avant le vol dans les environs de la banque. Un client qui est arrivé à la succursale peu de temps après le vol, dit avoir vu un auto qui filait rapidement vers l'ouest dans l'avenue Maplewood, mais il ajouta qu'il n'a pas pris garde aux occupants, n'ayant aucune raison pour cela. Un peu après quatre heures, hier après-midi, M. Létourneau, le gérant ainsi que ses deux employés se sont rendus à la Sûreté où M. Eugène Laflamme, directeur du service anthropométrique, et son assistant M. Lucien Laflamme, ont fait défiler devant leurs yeux les photographies des criminels qui auraient bien pu faire le coup.

Pour ne pas nuire à la cause, l'inspecteur Egan refuse de dire si oui ou non les employés de banque ont reconnu leurs agresseurs parmi toutes ces photographies.

Dans tous les cas, les détectives continuent activement leurs recherches et le chef de police Pierre Bélanger a donné l'ordre à tous ses agents d'aider la sûreté dans son travail.

On semble craindre d'autres attentats du même genre. Aussi la police et les gérants de banque prennent des moyens pour se protéger efficacement.

AUTRE ATTENTAT DANS UN CLUB

Un peu après 5 heures, hier après-midi, six bandits armés ont tenu à la pointe de leurs revolvers une quarantaine de membres du club d'Echecs et de Dames Mont-Royal, 151, rue Sainte-Isabeth.

Les occupants reçurent l'ordre de s'aligner près du mur, puis les voleurs firent la visite de leurs goussets, s'emparant, dit-on, de près de $2,000. Les bandits se sont bien gardés de toucher soit aux montres ou aux épinglettes de leurs victimes. Ils trouvaient cela trop compromettant, sans doute, pour leur liberté future.

Leur mauvais coup fait, les chenapans mirent tranquillement leurs armes dans leurs goussets et sortirent dans la rue les uns à la suite des autres, fort paisiblement.

La pièces dans laquelle a eu lieu l'attentat est située au troisième.

LA SUCCURSALE DE LA BANQUE MOLSON, à la Côte des Neiges où d'audacieux bandits ont fait irruption, hier après-midi, et à la pointe du revolver ont enfermé le gérant et les autres employés dans la voûte de l'établissement afin de s'emparer d'une somme de près de $2,000. (Cliché du photo de la "Presse").

LE CLUB D'ECHECS ET DE DAMES MONT-ROYAL, rue Sainte-Catherine, où des bandits ont volé $2,000 environ, à la pointe du revolver, à des membres présents. La croix indique l'entrée du club.—(Cliché du photographie de la "Presse").

M. FRED MARTIN, de la rue Des Seigneurs, qui a désarmé un bandit, hier soir.

SUR LA SCENE FRANÇAISE

POINCARE MULTIPLIE SES VICTOIRES

Les adversaires du gouvernement de Paris continuent de faire de l'obstruction, mais ils n'obtiennent pas de succès.—Les déclarations de M. de Lasteyrie.

LA QUESTION DE LA RUHR

Paris, 15—Le gouvernement a remporté une nouvelle victoire, ce matin, sur un vote de confiance, à la Chambre des députés. Un nouveau projet d'emprunt au moyen de la loterie, pour améliorer les finances de la France, a été rejeté et les voix se sont ainsi partagées: 330 contre 242.

REVENUS DE LA FRANCE

Paris, 15—Le rendement des impôts et des recouvrements pour le mois de février, à l'exclusion des recettes des postes, a atteint deux milliards deux cent quatre-vingt-seize millions soixante-quatre mille six cents francs en augmentation de trois cents millions cent quatre-vingt-quatre mille francs en janvier 1923.

VOTE DE CONFIANCE

M. Poincaré a réussi à remporter sa deuxième victoire au parlement sur ses projets financiers. Cette victoire fut immédiatement suivie d'une autre sur l'amendement du député Forgeot, proposant un emprunt par loterie. Le gouvernement fit du vote sur cet amendement une question de confiance et la proposition fut rejetée par 324 voix contre 217. La motion socialiste demandant la disjonction de l'article III avait été battue par une majorité de 89 voix.

Toutes les difficultés financières de la France proviennent de la mauvaise volonté de l'Allemagne à remplir ses obligations, a déclaré le ministre des finances, M. Charles de Lasteyrie, lorsque le débat sur les projets financiers du gouvernement a repris à la Chambre des députés hier. Il a affirmé que le recours aux emprunts était de la sorte inévitable afin de répondre aux besoins de la reconstruction et que le lancement de ces emprunts devenait de plus en plus difficile.

M. de Lasteyrie remplaçait M. Poincaré qui est encore indisposé. Il a dit que ceux qui, l'an dernier, demandaient que le gouvernement équilibre le budget étaient ceux-là même qui maintenant empêchent le gouvernement d'arriver à ce but. Le budget ordinaire a non seulement été équilibré, mais il accuse un surplus de 550 millions de francs, ce qui sera probablement absorbé par les dépenses supplémentaires, cependant.

Répondant aux critiques que l'occupation de la Ruhr était la cause de la chute du franc, le ministre des finances a affirmé que les dépenses d'occupation durant la première année, avaient été de 863 millions de francs en argent comptant et de 1,010,000,000 en nature et qu'à ces revenus il allait ajouter des produits saisis pour la valeur de 350 millions de francs.

Par 301 voix contre 212, la Chambre rejeta un amendement socialiste demandant la disjonction de l'article III du projet fiscal, qui augmente explicitement les taxes de 20 pour cent. Ceci veut dire que l'article sera adopté.

ACCORD DIFFICILE

Un changement dans la politique française concernant la Ruhr n'est pas aussi proche que le croient certains journaux opposés à M. Poincaré, comme on peut le voir par un article de "Pertinax", dans l'"Echo de Paris". L'influent chroniqueur dit que l'idée d'une volte-face de la part de M. Poincaré est purement imaginaire. Il affirme que la France adhère encore à son irréductible minimum sur la question de la Ruhr. L'article exprime beaucoup de doute que MM. MacDonald et Poincaré puissent réussir à en venir à une entente.

Il est juste de noter que même ceux qui prévoient que la France pourra renoncer à sa politique de la Ruhr, prétendent que si la France le faisait il ne s'agirait que de son régime économique, car elle y garderait son contrôle militaire.

UN PETIT CONFLIT

Paris, 15. — Un journal prévoit la possibilité d'un traité de commerce franco-allemand.

L'article du "Matin" laissant entendre que la France pourrait abandonner sa position dans la Ruhr aurait, d'après certains milieux, été inspiré par le président Millerand, tandis que l'autre article paru dans "L'Echo de Paris" aurait été inspiré par le président du conseil, M. Poincaré.

UN DEUIL POUR LES SOEURS GRISES

Philadelphie, 15. — La R. M. Vincent-de-Paul, supérieure générale des Soeurs Grises du Sacré-Coeur est décédée ici à la maison mère, à Melrose Park. C'était la soeur de Mgr Quigley, archevêque de Chicago. Née à Lima, N.Y. il y a 56 ans, elle avait fait ses études au couvent des Soeurs Grises à Ottawa, Ontario.

LE PORT DE KINGSTON

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Une délégation de Kingston a rencontré hier, le ministre des Travaux publics, l'hon. Dr King, pour lui demander de développer le port de cette ville de façon à le rendre accessible à des navires de tonnage assez élevé. Le ministre promit que la requête recevra la considération du cabinet.

PERTES DUES AU FEU

Toronto, 15. — Les pertes causées par le feu, au Canada, pendant la semaine qui s'est terminée le 13 février, sont de $558,500 d'après le "Monetary Times". Pendant la semaine correspondante, en 1923, les pertes avaient été de $490,525.

PRECEDENT JUDICIAIRE

Laon, France, 15. — Raoul Marchand, âgé de 20 ans, vient d'être reconnu coupable de meurtre et condamné à mort pour la deuxième fois. On croit qu'il s'agit d'un cas sans précédent dans les annales judiciaires. Marchand fut condamné à mort, la première fois, en août dernier, pour avoir tué une jeune fille. Pendant qu'il était en prison, attendant le résultat des démarches de son avocat pour obtenir un sursis du président Millerand, il frappa un gardien avec une chaise et essaya de s'évader. Le gardien mourut et Marchand fut encore une fois trouvé coupable de meurtre et condamné à mort.

POUR OBTENIR DE LA VIANDE SAINE

A une assemblée de la City Improvement League, tenue au Board of Trade, sous les auspices du Montreal Women's Club et du Child's Welfare Association, hier après-midi, on a adopté une résolution demandant au gouvernement de suivre l'exemple de la France, en nommant, dans toutes les municipalités, des inspecteurs qui auraient charge d'examiner tous les animaux qui sont conduits à la boucherie. On prétend que c'est là la seule manière d'assurer au public une viande saine et pure.

Le Dr Hood, du département municipal d'hygiène, donna quelques renseignements sur l'inspection des viandes, dans la métropole et les environs.

RECOURS A L'APPEL

Oshawa, Ont., 15. — M. D.-A.-J. Swanson, avocat de Clarence Topping, condamné à être pendu le 10 avril, à London, le 10 avril, pour le meurtre de son amie, aura recours à l'appel.

MORT DE PIONNIERS

Dawson, Yukon, 15.—Trois pionniers du Klondike sont décédés, cette semaine. Ce sont: Otto Paulson, mineur bien connu de Bononza Creek; Peter Olson, éleveur de Pelly Farm, et "Old Sport" Girard, de Forty Mile Post.

UN DERAILLEMENT

Hamilton, Ont., 15—Ce matin, à un mille d'Oakville, vingt-trois wagons à marchandises du C. N. R. ont déraillé. La rupture d'une roue a été la cause de l'accident.

IL FAUDRA REPONDRE A L'APPEL DES BILLS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15.—L'hon. M. Perron, à titre de leader du Conseil législatif, attire sur un fait important l'attention des personnes intéressées au sort des bills privés qui sont rendus devant cette Chambre. Lors des dernières réunions du comité des bills privés du Conseil législatif, plusieurs bills ont été appelés et les personnes intéressées à défendre des bills ne se trouvaient pas là.

Le comité a consenti à remettre ces bills à la semaine prochaine, mais il doit être bien compris que l'on n'accordera plus de délai. Le comité va procéder même en l'absence des intéressés.

CE DON DE LA METROPOLE A L'UNIVERSITE

Où il est question du terrain situé dans le parc de la montagne.

CONTRIBUTION EN ARGENT

Il était dit, ce matin, à l'hôtel de ville, que les autorités de l'université de Montréal songeaient à remettre à la ville le terrain qui lui avait été cédé par cette dernière, terrain qui est situé dans le parc de la montagne, du côté nord-est du Mont-Royal. En retour, la ville contribuerait, dit-on, une certaine somme d'argent. L'échevin A.-A. DesRoches, membre du comité, a déclaré qu'il ne connaissait rien de cette nouvelle, et qu'aucune démarche en ce sens n'avait encore été faite aux autorités municipales. Prié de dire si la ville consentirait à reprendre son terrain de l'avenue Mont-Royal et à remettre à l'université une somme quelconque pour rembourser celle-ci du montant payé pour le terrain acheté des Jésuites, M. DesRoches a déclaré que la ville était toujours prête à toute nouvelle négociation.

On sait que l'université de Montréal a acheté le terrain des Jésuites contigu à celui que la ville a cédé, rue Bellingham, ce qui indique que l'université utilisera le terrain situé à cet endroit.

REDUCTION DE TAXE QUE LES EPICIERS ESPERENT OBTENIR

Les membres de l'Association des marchands détaillants du Canada, section des épiciers de Montréal, ont tenu, hier soir, une nombreuse assemblée sous la présidence de M. Cléophas Bastien, leur président.

Les épiciers présents se sont montrés extrêmement désappointés, quand ils apprirent que le gouvernement provincial leur refusait le droit de vendre le vin en bouteille, sous l'étiquette et le contrôle de la Commission des liqueurs de Québec. MM. C. Bastien et Cléophas Dubeau, le premier vice-président, leur ont fait part de l'entrevue de leur récente délégation auprès du premier ministre. Ils ont déclaré toutefois que tout n'était pas encore perdu et que la plupart des ministres se disaient favorables à une réduction du prix de la taxe pour la vente de la bière.

Cette perspective de réduction de taxe a eu pour effet d'apaiser le mécontentement actuel. En conséquence, après plusieurs suggestions faites par les officiers et par MM. David Lachaine, ex-président, J.-R. Langlois et A. Lavallée, on a adopté diverses résolutions.

LA MARINE MARCHANDE CANADIENNE A L'ECART

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — La marine marchande du gouvernement ne fait plus partie de ce qu'on appelle la "conférence du transport du nord de l'Atlantique". A la dernière session le comité d'agriculture avait fait une enquête sur ces conférences où les taux de transport des instruments aratoires et du bétail sont fixés et en découvrant que la marine nationale en faisait partie, il y avait eu quelque tapage.

NOBLE INTENTION

Genève, 15. — L'Abyssinie, qui a été admise dans la Société des Nations, se propose de supprimer complètement, le plus tôt possible, l'esclavage.

LA LUTTE CONTRE LE TYPHUS

Tunis, 15. — Pour lutter efficacement encore contre le typhus, trois équipes sanitaires mobiles ont été créées ayant comme centres de ralliement Tunis, Sousse et Sfax.

Une première équipe entrera en fonction dans le courant de cette année.

Contre le paludisme, un médecin sera chargé spécialement, d'une mission de propagande dans les régions de Tunis qui restent les plus affectées.

D'autre part le dispensaire de Bizerte, qui comporte un service spécialement réservé aux femmes indigènes, sera doté d'une commission administrative.

L'administration prévoit en outre, une organisation nouvelle des tournées médicales dans la banlieue de Sfax, enfin l'installation de postes de défense sanitaire à Ghardimaou et à Bou-Chebka ou Feriana.

L'AFFAIRE DELORME

LES FEMMES NE SERONT PAS ADMISES AU PROCES DELORME

Instructions que donne le procureur général au shérif.—Me Lucien Gendron est associé à la défense.—Ces renseignements anonymes.

LE CHOIX DU JURY

Le shérif de Montréal a reçu, hier, des instructions du bureau du procureur général pour ne laisser admettre aucune femme dans l'enceinte des Assises, pendant le procès d'Adélard Délorme, accusé du meurtre de son demi-frère Raoul. Comme aux procès précédents, les femmes n'auront donc pas accès dans la salle. De plus, le procureur général demande de continuer le système de cartes d'entrée, de façon à ne laisser admettre par les huissiers que ceux qui doivent être présents: détectives, témoins, journalistes et personnel de la Cour. Les admissions seront sévèrement contrôlées par une escouade spéciale de policiers qui monteront la garde aux trois portes de la salle.

UN NOUVEAU DEFENSEUR

Me Alban Germain, défenseur de Délorme, nous confirmait, ce matin, la nouvelle qu'il s'est associé Me Lucien Gendron, pour partager la lourde tâche de la défense.

Les avocats de la Couronne et de la défense reçoivent sans cesse des lettres anonymes, supposées contenir des informations. On demande de part et d'autre que les informateurs donnent leur nom et leur adresse, dans ces lettres, afin de ne pas occasionner des recherches inutiles et faire perdre un temps précieux pour les préparatifs de la cause. La Couronne, la police et la défense recevront volontiers toutes les informations sérieuses qu'on voudra leur communiquer.

LE CHOIX DES JURES

Un seul tableau de jurés a été assigné pour le 25, comprenant 30 jurés de langue française et 30 jurés de langue anglaise. La Couronne et la défense ont manifesté l'intention de faire un procès en langue française. On ne pourra donc récuser que 18 jurés, bien que la Couronne puisse en récuser péremptoirement 4, et la défense 20, si l'on ne veut pas se trouver dans l'obligation de prendre un ou plusieurs jurés de langue anglaise.

TEMOINS ASSIGNES

Le bureau du grand-connétable Achille Saint-Mars a fait distribuer, cet avant-midi, les sub-poenas du greffe de la Couronne aux témoins suivants, qui figureront de nouveau au prochain procès de Delorme: MM. Willie Marien, Jules Lareau, député-protonotaire; le notaire Adrien Bélanger, Arthur Lalonde, commis à l'étude du précédent; Henri Moreau, Théophile Marot et Louis-N. Ducharme, de "La Sauvegarde"; Osias Bibeau, député protonotaire; Saint-Jean Desrosiers, Achille Saint-Mars, Arthur Trudeau, Rosa, Lilly et Florence Delorme, Ovide Tassé, l'armurier Oscar Haynes, Richard Davis et la révérende soeur Sainte-Eleuthère, de la rue Notre-Dame-de-Lourdes.

DES DEBATS PASSIONNANTS

Paris, 15. — "Rien de plus curieux qu'une heure passée au Club du Faubourg", avait écrit le grand critique Antoine dans l'"Information". On a pu voir, dernièrement, devant des salles archi-combles et enthousiastes, l'ancien président du Conseil, Painlevé, le sénateur de Monzie, le chanoine Desgranges, le révolutionnaire Georges Pioch et le directeur de théâtre Gustave Quinson. On annonçait pour lundi soir, M. M.-L.-O. Frossard, directeur de l'"Egalité". C'est M. Jean Piet, rédacteur en chef de l'"Oeuvre", qui a ouvert un débat sur l'Alsace-Lorraine et la République. Et samedi après-midi, M. Eugène Marsan, critique littéraire de l'"Action Française", défendra "l'Enquête sur le problème juif". Jamais de bagarres, ni même d'interruption. Le Club du Faubourg, tribune libre, a su apprendre aux foules la passion de la liberté et la haine de tous les sectarismes.

ATROCE ACCIDENT DONT UNE JEUNE FILLE EST VICTIME

(Du correspondant de la "Presse")

Sherbrooke, 15. — Un atroce accident est survenu, hier, à Rock-Island, près de Sherbrooke. Une jeune fille, Mlle Ethel Laberee, en travaillant à la manufacture Jenkins sur une machine à coudre, s'est fait prendre les cheveux dans une poulie. Presque tous ses cheveux ont été arrachés avec des lambeaux de cuir chevelu. Transportée chez elle, le Dr Wells lui a prodigué les premiers soins. Son état est grave, mais on espère la sauver.

TEMOIGNAGE IRRECUSABLE

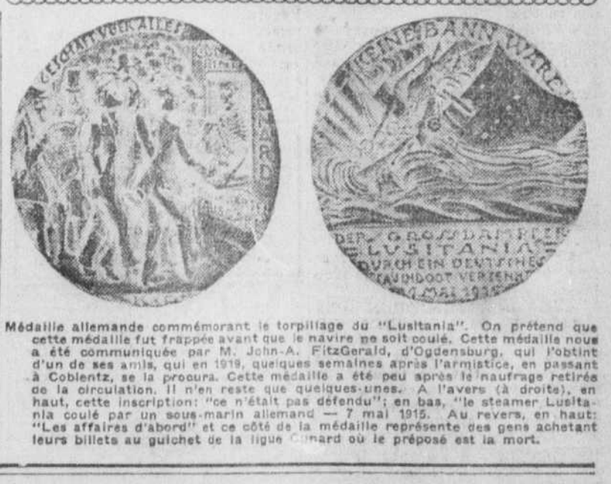

Médaille allemande commémorant le torpillage du "Lusitania". On prétend que cette médaille fut frappée avant que le navire ne soit coulé. Cette médaille nous a été communiquée par M. John-A. FitzGerald, d'Ogdensburg, qui l'obtint d'un de ses amis, qui en 1919, quelques semaines après l'armistice, en passant à Coblentz, se la procura. Cette médaille a été peu après le naufrage retirée de la circulation. Il n'en reste que quelques-unes. A l'avers (à droite), en haut, cette inscription: "ce n'était pas défendu"; en bas, "le steamer Lusitania coulé par un sous-marin allemand — 7 mai 1915. Au revers, en haut: "Les affaires d'abord" et ce côté de la médaille représente des gens achetant leurs billets au guichet de la ligne Cunard où le préposé est la mort.

PEU DE CRIMES, A PARIS

Paris, 15. — On croit que la mise à l'index de l'absinthe est cause de la diminution du nombre d'arrestations pour ivrognerie en 1923, en comparaison de 1912, où on pouvait en obtenir. Il y a onze ans 12,000 cafés et tavernes faisaient affaires dans la ville et la police arrêta 27,000 perturbateurs de la paix; l'année dernière, on comptait 17,000 débits de liqueurs; sans absinthe et il n'y eut que 16,000 arrestations. Les Français ont proclamé longtemps être à l'abri de l'effet enivrant de leurs vins nationaux, et ils ne se sont pas encore adonnés au whiskey et aux cocktails.

On emprisonna plus de 13,000 criminels, en 1923; 140 cambriolages furent commis et 104 automobiles volés.

Il semble que ce soit une ville paisible où résider, possédant beaucoup de théâtres et de music-halls; c'est pourquoi tant d'étrangers s'y établissent. Il y a 607 théâtres, music-halls et cinémas, et 875 salles de danse.

Plus de 60,000 étrangers ont demandé la permission, en 1923, à la police de résider à Paris, soit 28,000 de plus qu'en 1922. Ce sont les Italiens qui furent les plus nombreux; puis les Belges, les Russes, les Anglais et les Américains. La colonie américaine compte maintenant 3,174 membres.

A suivre sur la page 19

CATASTROPHE DUE AU FEU, A MONTPELIER

Montpelier, Vt., 15 — Deux personnes ont été tuées et neuf autres manquent à l'appel et l'on croit qu'elles ont perdu la vie, à cause d'un incendie qui a détruit, ce matin, l'immeuble Lawrence, rue principale. Quelques personnes ont été gravement blessées et les pertes sont de $300,000. Les victimes connues sont: Walter Washburn, courtier d'assurance important, et Mme J.-W. Waterman. M. Washburn et Mme Waterman ont été mortellement blessés en tombant hors d'un filet qu'on avait tendu devant une fenêtre. Le bâtiment qui a été réduit en cendres avait quatre étages. L'étage inférieur était occupé par un marchand de grain, des marchands de thé et un plombier. Il y avait de nombreux bureaux au deuxième étage. Au troisième et au quatrième étage, on comptait un grand nombre d'appartements. On croit que l'explosion d'une chaudière, au sous-sol, a été la cause de l'incendie. Les flammes se sont répandues si rapidement que personne n'a pu descendre dans les escaliers. L'immeuble Lawrence était voisin de l'hôtel de ville. Les personnes qui ont échappé à la mort ont dû passer par les fenêtres.

TARIF
des annonces classées de
LA PRESSE
(En vigueur le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE — 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES

TROIS CENTINS — Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE NOIR. Une ligne en caractère noir de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot, et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir l'insertion le jour même des annonces classées reçues après 10.30 hrs a.m. Pour notre édition du samedi, ces annonces devront être reçues la veille avant 6.30 hrs p.m.; cependant, les annonces de décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 7.30 hrs a.m. seulement le samedi.

LA PRESSE.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

BOULANGER— d'expérience demande position. S'ad. 774 Gilford.

HOMME de ferronnerie générale et électricité, parlant anglais et français, quinze années d'expérience, désirerait position dans gros ou détail, les meilleures références fournies. Adresse: 201B St-Hubert. Tél. Est 5659G.

JEUNE homme désire ouvrage comme tailleur dans chemises, pantalons ou overalls, fournira meilleures références. S'ad. 88B Turgeon. 102-2

JEUNE homme venant rester en ville, âgé de 30 ans et ayant douze ans d'expérience dans la ligne de ferronnerie, parle les deux langues parfaitement et peut fournir de très bonnes références, prendrait place comme commis ou d'un département. Casier 418 la "Presse". 103-2

MECANICIEN chauffeur, longue expérience, 4 ans même place, références premier ordre, désire place, char privé ou truck. J. Germain, 451 Berri, Est 1027. 100-5

PEINTRE blanchisseur, tapisseur, imiteur, heures ou contrats. Est 0693M. 102-3

VOUS trouverez garçon 15 ans comme messager, connaissant bien la ville, peu fournir de bonnes références. W. Guilbault, 393 Amherst.

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

BONNE fille demande emploi, comme servante, bonne d'enfants; références. S'ad. 179 Lacasse.

BONNE cuisinière demande ouvrage, recommandée. S'ad. 1423 Ste-Catherine Est. Clairval 2201w.

DAME française, travail journée, semaine, tout genre d'ouvrage, bonnes références. Téléphone Est 6690w, entre sept et huit heures. 102-3

DEMANDE une place dans maison privée, fera ouvrage général, excepté cuisine. S'adresser 214 Chapleau.

FEMME de journée désire ouvrage dans maison privée. Bélair 7085J. 101-4

FILLE expérimentée désire emploi pour chambres, appeler Uptown 0292. 101-2

FRANÇAISE désirant position comme demoiselle de compagnie, 23 Carré St-Louis. Est 5761.

GARDE-MALADE, 6 ans service. West 7939. 103-3

GARDE-MALADE, prendra cas immédiatement avec expérience, $1.50 par jour. Calumet 4891J. 103-2

JEUNE FILLE de campagne demeurant chez ses parents, désire se placer dans une bonne famille privée. S'ad. 1127 St-Antoine. 103-2

LAVAGES familles, 1.00 la boîte 25 lbs, séchés, 1.25; linge uni repassé, 1.75. Allons à Verdun. Dominion Laundry. St-Louis 6302. 80-v,s,l

MENAGERE capable demande emploi dans petite famille, bonnes références, 669A Rivard. Bélair 8915. 103-2

MODISTE de chapeaux 15 ans, expérience, excellentes références, demande position permanente. Mlle G. Cloutier, 67 Beaubien. Cal. 1583J.

MODISTE demande couture à domicile. Mme Major, 483 Laval. Belair 6868J. 103-2

PERLEUSE à aiguilles, appelez Est 6728J, 640 St-Denis. 103-3

PERSONNE âgée demande à tenir maison pour personne seule, peut donner de bonnes références. Ecrire à Casier 416, la "Presse". 103-2

STENOGRAPHE bilingue jeune fille rapide dactylographe, orthographe parfaite, expérimentée, références. Appelez Est 8341. 100-5

UNE dame de bonne éducation tiendrait maison pour une ou deux personnes. Elle peut au besoin fournir de l'ameublement. Engagement à compter du 1er avril ou avant, suivant les circonstances. Ecrire casier No 379 la Presse. 102-3

VEUVE et sa jeune fille demandent à tenir la maison d'un veuf avec ou sans enfants ou dame de compagnie pour femme seule. Ecrire Casier 421, La Presse. 103-6

VOUS trouverez une bonne femme de journée à 53 Sanguinet, dame Loiseau.

ELEVES DEMANDES

A BAS les mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue. 3 mois. Approuvé par Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance et sur place. Hauts salaires. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 222-306

A L'ECOLE de Mlle Robichaud, 511 St-Hubert, anglais, jour, soir, excellente méthode, sténographie, positions. Est 7288m. 103-2

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 3,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré. 5.00 par mois. Prof. Tardif, 400A St-Denis. 237-306

ANGLAIS, commerce, science, télégraphie, jour et soir. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis. Tél. Est 2539, ou 295 Ste-Catherine ouest. Tél. Plateau 1514. 228-306

ANGLAIS, clavigraphie, sténographie, 2.00 par mois, 289A St-Denis. 102-2

ANGLAIS, comptabilité, sténographie, arithmétique, cours complètement individuel, jour et soir. Collège Commercial Elie, 296 Ste-Catherine ouest. Plateau 1514. 12,14,16,18

ANGLAIS, français, arithmétique, leçons privées, succès. 18 Rigaud. Est 6927W. 101-10

COURS privés, français, anglais, latin. Succès garanti. Ecrire à A. Jobin, 232 Saint-Jacques, chambre 63. Main 7718. 16,18,20,23,25,27

DEMOISELLE distinguée donnerait leçon français, anglais, musique à enfant en échange de chambre et pension dans famille ou institution est apprécié, recommandations. Belair 8792.

NOUVELLE méthode. Anglais par correspondance, 20c la leçon, succès garanti en 2 mois. Ecrire pour détails à S. A. F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 64-306

LES COURS ST-DENIS

Anglais garanti en trois mois. Comptabilité. Sténographie. Leçons données privément jour et soir. Méthode très simple. Paiements faciles. 294 Est, Ste-Catherine. Chambre 104. 103-2 F

MUSIQUE POPULAIRE ET RAG-TIME

enseignée sur piano dans trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette envoyée gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 rue Stanley. Uptown 3250.

LECONS DEMANDEES

UN ANGLAIS désire connaître un Canadien-français distingué dans le but d'échanger des leçons de conversation. Ecrire Case 132 La "Presse".

AGENTS DEMANDES

SOLLICITEURS pour proposition intéressante, ceux connaissant l'automobile préférés. Donnez votre numéro de téléphone et écrivez à Boîte 375 La Presse. 101-3

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé. Capital requis $500, aura contrôle absolu de son argent, pour nécessité, n'ayant aucun concurrent au Canada. Pour détails, écrire Casier 419 La Presse. 103-2

INDUSTRIE nouvelle, contrats en mains, capital requis $3,000.00. 3173 Christophe-Colomb, près Bélanger, Montréal. 102-3

MECANICIEN expert avec $500 à $1000, pour prendre charge d'un garage. Capital garanti. Ecrire Casier 423, La Presse. 103-3

UN HOMME d'expérience dans l'immeuble et la construction et disposant de quelques milliers de dollars trouvera une occasion d'avenir et bonne situation, prenant la direction d'une compagnie en formation mais disposant déjà d'un avoir considérable. Ecrivez en toute confiance pour fixer une entrevue. Casier 421, la "Presse". 103-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AIDE d'expérience pour cuisine, 265 St-Denis.

APPRENEZ le métier de barbier, gagnez de $25.00 à $60.00 par semaine, salaire en apprenant, quelques semaines suffisent, position assurée, si à court d'argent, nous vous laisserons gagner une partie de votre cours. Etablie depuis 26 ans avec capital 1 million. N'allez pas ailleurs, avant de nous consulter, demandez catalogue gratis. Ecole de Barbier Hemphill, 143 Saint-Laurent, Montréal. 99-6

APPRENEZ à faire 10.00 par jour à l'école internationale de briqueteur, cour de 3 mois après-midi et soir, position assurée, 1ère leçon gratuite vendredi 15 courant, à 8 hrs. 367 St-Denis. 101-3

BARBIER demandé, vendredi et samedi. 3080 St-Hubert, près Isabeau.

BARBIER demandé, 597 Mt-Royal Est.

BARBIERS. On demande deux jeunes gens intelligents comme apprentis. Bon salaire. S'ad. M. Dechêne, 143 rue St-Laurent, Montréal. 102-3

BARBIER demandé, 2 chaises de barbier blanches avec garnitures, à vendre bon marché, parce qu'on quitte la ville. 71 rue Notre-Dame, Lachine. 102-2

BARBIER demandé pour samedi. S'ad. 600 Rachel, A. Nantel.

BARBIER demandé ce soir et demain. S'ad. 1466 Papineau.

BARBIER demandé. S'ad. 1228 Mont-Royal Est., Albert Desrochers.

BARBIER demandé. S'ad. 2191 St-Jacques.

BARBIERS. Apprenez le métier de barbier, assurez-vous d'un salaire de 25.00 à 60.00 par semaine, quelques semaines suffisent. Adressez-vous 808 Notre-Dame O. Professeur G. Garrett. 103-2

BESOIN hommes pour scier 20 cordes d'érable, 361 Viger. Est 3244.

BON polisseur demandé, 1390 Saint-Laurent.

BON BARBIER demandé immédiatement. 527 Ontario Est.

BON barbier demandé pour le samedi seulement. 20 Bonsecours.

BON barbier demandé pour vendredi soir et samedi, pas de l'école. Apportez outils. 2813 Masson, Rosemont.

BON vendeur pour jobber tabac et bonbons, doit être chauffeur, parlant les deux langues, très bon salaire. Ecrire Casier 401, La Presse. 103-6

BON barbier demandé pour le vendredi et samedi. 2669 Papineau.

BON vendeur pour la vente du fameux phonographe Royal, bon salaire et commission payés pour homme compétent. Compagnie Royale, 185 Beaubien. 12,15

BOUCHER demandé pour le samedi seulement 252 Centre.

BOUCHER pedler demandé avec clientèle préférée, références exigées. S'ad. à Arthur Fortin, 2519 Ontorio Est, Clairval 351.

CHARPENTIERS demandés pour la finition. S'ad. au travail, 12 avenue Hazelwood, Outremont.

CHARRETIER DEMANDE

On demande un charretier connaissant très bien S.-Henri, Ste-Cunégonde, Pte S.-Charles. S'ad. 298 Carrière. Belair 6302. 103-2 F

CHAUFFEUR - MECANICIEN connaissant soin du char Franklin et pouvant faire service général, d'atelier, trouverait emploi immédiat, chez Bournival et Cie., 208 Notre-Dame Est.

CHAUFFEURS DEMANDES

25 chauffeurs expérimentés demandés pour conduire nos taxis jaunes. Devront passer l'examen médical et de compétence et parler les deux langues. S'ad. au Bureau de Placement. Bramsons Auto Service, Ltd, angle Mance & Ontario. 102-3 F

COMMIS voyageur d'expérience demandé dans les lignes de Pâques et les bonbons. Gros pourcentage payé. 403 Ontario Est.

COMMIS pharmacien demandé de une à plusieurs années d'expérience pour remplacer immédiatement 2 anciens employés qui s'établissent à leur compte, position permanente, références exigées, bons vendeurs. Paquin Wilbrod, 640 Mont-Royal. Bélair 0525. 103-2

COMPAGNIE d'assurance vie, maladie, accidents, vols, automobiles, etc., établie depuis 38 ans, faisant affaire dans toutes les parties du monde, aura besoin de deux forts solliciteurs comme courtiers d'assurances, devant être mariés et munis des meilleures références et pouvant donner des garanties de leur solvabilité. L'expérience en assurance non requise, paiera grosse commission pendant l'entraînement et salaire en plus après 3 mois de service. Faire application par écrit donnant son occupation durant les deux dernières années. A. Perron, surintendant, 1336 Notre-Dame ouest.

CONCIERGE demandé, homme marié sans enfants, (care taker) sans salaire. S'adresser 153 St-Paul Est, coin Place Jacques-Cartier. 103-3

CONFORMEMENT à notre politique nationale, nous avons besoin d'un inspecteur pour Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Position stable. Bon revenu. Devra être bien recommandé et avoir l'expérience des affaires. Notre proposition est un vrai succès dans plus de 100 villes. Comme garantie de sécurité et de confiance, nous requérons un placement de $2500 entièrement garanti. S'ad. 411, immeuble Drummond. Tél. Uptown 8430. 102-2

CONTREMAITRE boulanger demandé à Bordeaux. S'ad. 1011 Boul. Gouin Ouest.

CUISINIER demandé, un avec expérience préféré, références exigées. Tél. West 0149. 103-2

CUISINIER demandé. 1288 St-Laurent.

DEMANDE un bon polisseur de meubles pouvant aussi conduire une machine préféré. J. A. Gagnon, 1383 Wellington. 103-2

ETES-VOUS sans situation? Consultez le Registre St-Antoine, 266 St-Denis.

ETUDIANT en pharmacie demandé, 3 ou 4 ans d'expérience, avec références. S'ad. 1958 St-Jacques, West. 3361, entre 11 hrs et midi. 101-3

FAISEUR de revers d'habits demandé, pouvant faire toutes sortes d'ouvrages dans les habits d'hommes. S'ad. 896 St-Laurent, dernier étage.

GAGNEZ de $5.00 à $12.00 par jour. Nous garantissons de vous qualifier dans quelques semaines pour remplir une de ces bonnes positions payantes comme chauffeur-mécanicien, d'automobiles ou tracteurs, expert en ignition d'électricité, batteries, vendeur, soudeur, etc. Grande demande, expérience pas nécessaire, demandez catalogue gratis. Hemphill, école d'automobile et tracteurs à gazoline, 143 St-Laurent, Montréal. 99-6

GARÇON parlant anglais comme messager en pharmacie. 6071 Sherbrooke ouest.

GARÇON demandé pour ouvrage de bureau, anglais et français requis, 15 à 20 ans. Merchants Coal Co., Limited, 127 avenue Van Horne. 103-2

GARÇON demandé pour travailler dans magasin de tabac. S'adresser 153 St-Paul Est. 102-3

4 HOMMES demandés pour se qualifier comme chauffeurs taxi et truck. Adressez-vous Déchêne, 143 St-Laurent. 99-6

HOMME avec petit capital demandé immédiatement. Belle chance. Téléphone Est 3336M. 103-2

HOMME pour recevoir les billets dans théâtre, salaire 35.00, doit avoir $250 capital. 159B Ste-Elisabeth.

HOMME général pour magasin seconde-main, sachant les deux langues, 284 Mont-Royal est. 103-3

HOMME ouvrage facile à l'année. Salaire 40.00, profits, petit capital requis. 211 Ste-Catherine est, chambre 4.

HOMMES demandés pour mener les chevaux. 1517 St-Dominique.

HOMME d'expérience pour travaux de ferme, près Montréal. Inutile de faire application sans de sérieuses références. 245 Christophe Colomb.

HOMME sérieux fort en calcul avec petit capital pour entrepreneur plâtrier. 909 Berri. 103-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

JEUNE barbier demandé. Désirez-vous connaître le plus nécessaire pour avancer votre métier, écrire casier 417 la "Presse".

JEUNES gens demandés pour théâtre vaudeville. Aucune expérience nécessaire. Ecrire Boîte 123, Station N.

JEUNE homme demandé pour voir au département de la soie et marchandises à robes dans une maison en gros. Devra avoir de bonnes références pour tenir un stock. S'adresser à Debenhams (Canada) Ltd. 21 Ste-Hélène. 102-2

JEUNES hommes, faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, commission en apprenant, position garantie, établie depuis 31 ans. Informations, Collège de Barbier Moler, 62 St-Laurent, Montréal 1,5,8,12,15,19,22,26,29

JOUEUR de banjo demandé pour orchestre de danse. S'ad. Calumet 2753J ou Est 3516. 103-2

MAISON financière demande vendeur, longue expérience pas essentielle, salaire et commission, recommandations exigées. Casier 371 La Presse. 101-4

MENUISIER, homme d'établi demandé pour manufacture de portes et châssis. Ecrire boîte 255 La Presse. 98-6

ON demande à Bordeaux 2 bons hommes pour traire les vaches, doivent parler anglais. S'ad. 1406 Blv Gouin O. 102-2

PEINTRE-tapissier, imiteur demandé, 2737a St-Hubert.

PHARMACIEN. On demande un commis pharmacien, mineur, ou apprentis, avec plusieurs années d'expérience, sobre et honnête. Inutile de faire application sans références. S'ad. Pharmacie Normand, Trois-Rivières. 101-6

PHARMACIE majeur, mineur, laboratoire complet pour chimie analytique. Elie, pharmacien-chimiste, 295 Ste-Catherine Ouest. Plateau 1514. 12,16

PLOMBIER demandé. S'adresser J. A. Forest, 148 St-Thomas, Longueuil. Tél. 44W. 103-2

3 SOLLICITEURS demandés, ouvrage à l'année. S'ad. 1864 Bordeaux, le soir de 6 à 9. 103-2

SOLLICITEURS pour la vente de pianos et phonographes. Langelier, 368 Est, Ste-Catherine. 99-6

STENOGRAPHE demandé, sachant français et anglais chez P. Poulin et Cie, 39 Marché Bonsecours. Main 7110. 103-2

STENOGRAPHE compétent, les 2 langues absolument nécessaires. Ecrire mentionnant expérience et salaire requis. Casier 722, 210 St-Viateur ouest.

VENDEURS de vêtements. Des bons, peuvent gagner $60-$75 par semaine, représentant manufacture bien connue vêtements sur mesures pour hommes, vendant directement aux clients. Réservez maintenant territoire. Royal System Tailors, 314 Notre-Dame Ouest, Montréal. 9,12,13,14,15,16

VENDEURS d'automobiles avec expérience, lignes populaires. Avenir pour personne travaillante. A. Allard, 2320 Lafontaine, Clairval 0290. 100-5

VENDEUR d'expérience dans les pianos, pour s'occuper de la vente en dehors du magasin, références et preuves de capacité exigées. Compagnie Royale, 185 Beaubien. 12,15

VENDEUR d'expérience dans les meubles, avec références de 1ère classe, parlant anglais et français. S'ad. City House Furnishing Co., 1340 St-Laurent. 103-2

VENDEUR demandé par une compagnie d'autocamions bien établie, proposition exceptionnellement avantageuse, à commission. Liste de perspectives fournie. Vendeurs de première classe seulement peuvent écrire à case 368 La Presse. 101-4

VOYAGEURS sérieux et d'expérience, un pour couvrir la province et l'autre pour Montréal, avec une ligne de chaussures pour femmes, filles, garçons et enfants, à commission. "Universel", 211, des Fossés, Qué. 103-3

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENEZ à perler, cours gratuit, crochet fourni, 330 Joliette. Clairval 5940W. 100-6

APPRENTIE demandée dans robes et chapeaux, aussi perleuses et brodeuses. 1228 St-Denis. Bélair 7275w.

APPRENEZ à perler, cours gratis, crochet fourni. 537a Casgrain.

APPRENEZ à perler, cours, crochets fournis, 2.00, après 1 h. 502 St-Hubert.

APPRENEZ à perler au crochet, cours garanti 6 leçons. 256 Dorion.

APPRENEZ à perler cours gratuit crochet fourni, 455 Chambly. 99-6

BONNE couturière expérimentée demandée de suite. Mme Dehoey, rue Clarke 1898. 102-3

BONNE modiste chapeaux demandée. 264 rue Principale, St-Laurent. 101-3

BRODEUSES, perleuses au crochet, 10 d'expérience. J'enseigne, donne ouvrage à mes élèves. 256 Dorion.

BRODEUSES sur machine Bonaz, expérimentées, demandées. S'ad. Empire Garment Co., 54 rue Crescent. 102-2

BRODEUSES et perleuses demandées. S'ad. Broderie Marlette, 41 Fairmount Ouest. Bélair 1296. 103-2

BRODEUSES A LA MAIN

Perleuses à la main et au crochet demandées immédiatement, ainsi que brodeuses de travaux en filoselle. S'ad. immédiatement à The Hampton Manufacturing Co. Limited, Avenue Colonial, rue Elmire et Cadieux. 99-6 F

CAISSIERE avec expérience, bonnes références. Théâtre Alhamba, rue Masson, Rosemont. Clairval 3018.

COUSEUSES DE MANTEAUX

Deux couturières à la machine expérimentées demandées pour travail spécial dans les manteaux pour fillettes et femmes. S'adresser à The F. C. Paul Co. Ltd. 314 ouest, Notre-Dame. F

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les robes en soie. Progress Dress Co., Chambre 69, 425 Phillips Place.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les blouses. Bon salaire. Position stable. Mill Deck Waist Co., chambre 69, 425 Phillips Place. 103-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour machine à une aiguille, dans les blouses en coton pour dames. Position stable et bon salaire. Rettie & Smith Limited. 240 Craig Ouest, près du square Victoria. 103-3

COUTURIERES à la machine, finisseuses et drapeuses expérimentées demandées dan les robes de dames. A. Lazare, chambre 48, Immeuble Phillips Place. 103-3

COUTURIERE. Coudra à domicile pour enfants et dames, très bon marché. S'adresser à 597, rue Valois, Hochelaga.

COUTURIERES à la machine demandées dans les robes en soie et en étoffe. Position stable et bon salaire. Standard Dress, immeuble Almy's, chambre 166.

COUTURIERE à la machine expérimentées demandées dans les robes en soie. Position stable. S'ad. 367 rue Ste-Catherine Ouest.

COUTURIERES à la machine expérimentées dans robes de dames demandées immédiatement. A. & D. Dress Company, 193 Ste-Catherine Ouest. 103-3

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les robes. Canada Dress, 282 Ste-Catherine. 103-2

COUTURIERE d'expérience, dans les manteaux, ouvrage à l'année. S'ad. 701 Ste-Catherine Est, 3me étage.

COUTURIERES A LA MACHINE

expérimentées demandées pour robes en drap et guingan et robes pour enfants. S'ad. M. Barry, The Hampton Manufacturing Co. Limited, Av. Colonial et rues Elmire et Cadieux. 102-3 F

COUTURIERES, 25 filles demandées sur les machines électriques ayant de l'expérience dans les robes de coton pour dames et robes d'enfants, aussi dans les habits lavables pour enfants. Meilleurs gages payés, ouvrage continu. S'adresser S. Friedman, 425 Phillips Square, 7me plancher. 102-3

COUTURIERES, 5 filles d'expérience sur les machines spéciales pour assembler les robes de coton pour dames et enfants. S'adresser S. Friedman, 425 Phillips Square, 7me plancher. 102-2

ECOTEUSES DE FILASSES

Simon's Cigar Factory, 300 Av. Atlantic. 103-2F

ETES-VOUS sans situation? consultez le Registre St-Antoine, 266 St-Denis.

FAISEUSES de poches et ceintures de pantalons demandées. 731 Mt-Royal Est. 103-3

FAISEUSES de poches, ceintures de pantalons. 1091A Mont-Royal Est.

FAISEUSE de points d'ourlets demandée dans les draps, 586 Ouest rue Ste-Catherine, 1er étage.

FAISEUSE de rempils avec expérience dans les costumes de dames. Progress Cloak Co., 520, St-Laurent, chambre 211. 101-3

FILLE pour servir aux tables. Cantor Cafe, 1395 St-Laurent.

FILLE demandée avec expérience dans restaurant crème à la glace. La Lorraine, coin Mont-Royal et St-Denis.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLE avec expérience pour servir les tables. Vimy Sweet Restaurant. 1183 St-Denis.

FILLES demandées, opératrices, finisseuses, robes pour femmes. 1032 Laurier O., près Durocher.

FILLES demandées avec expérience sur machine électrique pour rembourrer les coussins. 1613 Clarke.

FILLES d'expérience pour finir les costumes de dames. S'ad. immédiatement 1060 St-Laurent.

FILLE demandée pour presser et réparer pantalons, 96, St-Laurent.

FINISSEUSES expérimentées pour manteaux et costumes. Empire Garment Co., 54 rue Crescent. 102-2

FINISSEUSES expérimentées demandées dans les manteaux et costumes de dames. Safunt Co., Ltd, 425 Square Phillips.

FITTEUSES demandées dans préparage, ouvrage de femme. S'ad. Joseph Lacasse, Shoe Cie, 323 Aird.

GAGNEZ $5.00 à $25.00 par semaine grâce à un travail agréable à domicile en faisant des bas avec l'Autotricoteuse rapidement et d'un fonctionnement facile. Expérience pas nécessaire, la distance ne compte pas. Positivement pas de sollicitation. Pour détails, timbre de 3c à Dépt. 66C, Auto Knitter C., Toronto 225-l,M,v,s,n

JEUNES filles intelligentes demandées pour apprendre à perler au crochet. Royal Dress Co., 303 Mountain. 103-3

JEUNE fille pour travail de pharmacie, laboratoire. Pharm. Brault, 820 St-Laurent.

JEUNE vendeuse intelligente demandée pour notre rayon des disques, les deux langues, emploi continu, salaire et commission. S'adresser le matin de 10 à 11. Hartney Company Ltd., 355, rue Sainte-Catherine ouest. 102-2

MARGEUSE pour presse Gordon demandée, expérimentée. Hôtel Mont-Royal, à l'imprimerie.

MODISTE pour robes et costumes demandée avec expérience requise. Mme Delisoourt, 439 Henri-Julien.

OPERATRICES

demandées dans les robes. Inutile de se présenter sans expérience. Plus haut salaire payé. S'ad. immédiatement. Vogue $15 Garments, Edifice Dubrule, Carré Philippe. 100-6 F

OPERATRICES pour manteaux. Bon salaire, ouvrage permanent. Chambre 105 Wilder Bldg. 103-2

OPERATRICES pour manteaux de fille et dame, bon salaire, les meilleures ouvrières seulement demandées. Sunshine Cloth Co., 600 Ste-Catherine Est, dernier étage. 102-2

OPERATRICES d'expérience dans les robes de maison. S'ad. Imperial Shirt Co., 1488C St-Laurent. 103-2

OPERATRICES, voulez-vous faire de l'argent, apprenez le métier dessinatrice pour manufacture robes, confectionner vos vêtements, première leçon gratuite. Système Viau, 191 Champlain. Est 1865.

OPERATRICES dans les robes. Peerless Dress, 321 Bleury.

PERLEUSES AU CROCHET

demandées immédiatement. Royal Dress Co., 303 rue Mountain. 103-3 F

PERLEUSES expérimentées demandées enseignons bon marché. 299A Drolet. Bélair 8988J. 99-6

PLISSEUSES et finisseuses expérimentées dans les manteaux et costumes pour dames, Rosenbaum Freeman Co., 321 Bleury.

POSEUSES de boutons expérimentées demandées dans les manteaux et costumes. A. Debrofsky, 459 Phillips Place, Montréal. 103-2

PRESSEUSES (underpressers) demandées. Royal Dress Co., 303 Mountain.

SAUCEUSES de chocolat d'expérience, position permanente. Bon salaire, 925 Mont-Royal.

STENOGRAPHE demandée, mentionner âge, expérience, salaire requis. Casier 426 La Presse.

STENOGRAPHE expérimentée, parlant l'anglais et le français demandée. Mentionner l'expérience. Ecrire case 414 la Presse. 102-2

STENOGRAPHE avec expérience, position permanente, bon salaire pour personne compétente. Clairval 0613.

VENDEUSE de chapeaux demandée. Devra parler les deux langues. Une pouvant donner de bons résultats. Position stable, bon salaire. S'ad. immédiatement à Vanity Hat Shop, 909 St-Laurent.

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE d'enfant demandée, références exigées. 695 Chemin Ste-Catherine. Rock. 3738. 102-2

CUISINIERE de 25 à 35 ans demandée sachant bien faire la cuisine dans une famille de deux personnes gardant une autre fille, pas de lavages ni repassage, références exigées. S'ad. 771 Rockland, Outremont. 102-6

CUISINIERE, 40 à 50 ans, bon chez soi, bon salaire, demandée, 131 Lagauchetière ouest. Plateau 1207. 102-2

CUISINIERE capable servir les tables dans petit hôtel, gros salaire. 47 rue Bonsecours. 103-2

CUISINIERE-servante générale—Si Mlle Rose D'Aoust veut bien téléphoner à Westmount 6691, elle apprendra quelque chose qui l'intéresse beaucoup. 103-2

CUISINIERE générale demandée, un peu d'anglais nécessaire; références exigées; faire application samedi matin, Appt. 14—119 St-Mathieu.

CUISINIERE générale demandée avec bonnes références. S'adresser à 296 ave des Pins ouest de 9 hrs à 1 h. et après 6 hrs p.m. 102-2

FILLE demandée dans jeune ménage. Bon chez soi. 315 Laval. 103-2

FILLE demandée comme aide maternelle et pour se rendre utile dans la maison. Une comprenant l'anglais. S'ad. à 72 Ave. des Pins, Saint-Lambert. Téléphone 682W. 103-2

FILLE de chambre demandée au St. Lawrence Hall. S'ad. à la ménagère, 122 ouest rue Craig.

FILLE, 30 ans, parlant, écrivant l'anglais, coucher en dehors. S'ad. 841 Berri, Est 3864. 103-2

FILLE de campagne assez âgée désire emploi dans maison privée. 231 Dorion.

FILLE demandée pour légers travaux du ménage, petite famille, bon chez-soi, appt. 2, 442 Henri Julien.

FILLE pour ouvrage général dans famille privée, parlant anglais. 42 Esplanade, appt 6.

JEUNE FEMME pour aider à jeune mère malade, bébé et cuisine. Pas d'autre enfant, bonnes références et salaire. 1083 Eveline, Verdun.

JEUNE fille pour ouvrage général de maison. Bon chez soi. Bon salaire. 1877 St-Urbain.

ON DEMANDE une servante immédiatement; bons gages; bon chez-soi. S'ad. 458 Chemin Lasalle, Verdun.

ON DEMANDE une femme pour le ménage. 1501 St-Hubert.

ON DEMANDE cuisinière générale et femme de chambre connaissant service de table. Est 4870. 103-2

SERVANTE générale pour petite famille, un enfant. 2330 St-André. Cal. 2530M. 102-2

SERVANTE générale demandée pour petite famille à Richelieu, Qué. Une parlant les deux langues préférée. Case 415, la "Presse".

SERVANTE générale demandée pour tenir maison d'une personne seule, bon chez soi pour une personne propre et recommandable. S'ad. 474 Dorchester Est. 102-3

SERVANTE générale demandée immédiatement, 803 Notre-Dame ouest, à la pharmacie. 102-2

SERVANTE demandée, maison privée. 2 enfants, références. 6369 Laverdure, Ahuntsic.

SERVANTE générale demandée sachant faire cuisine. S'adresser avec références à 1352 rue St-Hubert. 103-2

SERVANTE demandée dans famille privée. Références exigées. 1721 St-Hubert.

SERVANTE générale demandée, pas de cuisine, pas gros lavage, couchant à la maison, fille de campagne préférée. 247 Esplanade.

SERVANTE demandée pour maison privée, pas de cuisine. 3072 St-Laurent. 103-2

SERVANTE générale pour s'occuper des enfants, parlant les deux langues, bon salaire. S'adresser 1622 Hutchison.

SERVANTE demandée immédiatement dans petite famille. S'ad. 2525 Ontario Est.

SERVANTE générale demandée, ouvrage de maison, parlant l'anglais, bien payée, références exigées. S'ad. 3023 Christophe-Colomb.

SERVANTE générale, famille 3 personnes. S'ad. 1192 Mont-Royal Est. St-Ls 1459w.

SERVANTE demandée pour petite famille, bon chez soi, bon salaire. Cal. 1445J. 2528A Chateaubriand.

SERVANTE, famille de deux, dans un petit appartement confortable, devra fournir références et parler un peu anglais. 375 Addington, appt 8. West. 5624. 103-2

SERVICE DOMESTIQUE

SERVANTE demandée. Mme Lancier, 2537 St-Hubert, au 3ième.

SERVANTE demandée, âge moyen. Bon chez soi. S'ad. 263 Carrière. 101-3

TRES bonne cuisinière demandée, références exigées, bon salaire. Atlantic 4052. 102-3

ON DEMANDE A LOUER

GARAGE pour 2 automobiles avec chambres pour chauffeurs. Répondez donnant le prix du loyer et autres détails à W. M. Boîte postale 1080 ou téléphonez à Westmount 1940. 103-2

LOGEMENT 6 ou 7 apparts, 2ième préféré, immédiatement, dans partie centrale. Est 5546M.

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETERA magasin de bijoux établi. Ecrire Casier 425 La Presse. 103-2

ALLAMBY'S achète aux plus hauts prix ameublements de maison et magasin toutes sortes. Plateau 4472. 99-6

BALANCE-PLATE-FORME, d'occasion, capacité quinze tonnes. Case 412 la "Presse". 103-2

EPICERIE demandée immédiatement ou restaurant avec logement si possible, acheteur sérieux. Ecrire casier 406, La Presse.

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS, 129 Des Commissaires, Atlantic Building, près Place d'Armes, 15.00 en montant, meublés ou non. S'ad. chambre 17. 94-22

APPARTEMENT chauffé à louer, 6 pièces, cave avec cuves, fixtures, glacière, poêle à gaz, plancher bois franc. 2326 Parc Avenue. 103-2

APPARTEMENTS Foch et Haig, Avenue du Parc, 4, 5 chambres, 60.00, 70.00. Demander concierge. Bélair 9705. 103-3

AVE ESPLANADE 145, 9 appartements chauffés, nouvellement décorés, en face du Monument Cartier $100.00 par mois. Bélair 1520. 103-3

AVE. CHAMP DE MARS, 182, appartements meublés ou non, service du concierge, eau chaude à l'année. Le loyer comprend lumière, chauffage et taxes d'eau. Tél. Main 845, Main 3772. 102-3

CINQ et six grandes pièces chauffées, coin Sherbrooke et Hôtel de Ville. Jodoin, Main 26; soir, Clairval 821. 102-3

COQUET appartement, acheteur chesterfield; salle dîner. 141 Berri, appt. 14.

GRANDE chambre, boudoir et cuisine, richement meublé, eau chaude, système apt. $10, par semaine, 490 Ontario Est. Est 8745. 103-2

LAURIER ouest, 254, plain-pied chauffé, très moderne, 7 chambres, planchers durs, électroliers, etc., frais décoré, $70.00. Succession Dalbec, 99 St-Jacques. Main 0758. 103-4

LAVAL 317, trois et quatre pièces modernes, chauffés, possession immédiate. Jodoin, Main 26; soir, Clairval 821. 102-3

PLATEAU 12, 6 appts, 4 chambres, taxe payée, moderne. 101-5

ST-DENIS, 316. Appartement, une pièce, cuisinette. Est 4754. 99-6

CATHCART 36, près Université, 2, 3, 4 chambres, service du concierge. Nous meublerons pour locataires responsables. S'adresser sur les lieux entre 2 à 5 hrs. 13,15,16

SHERBROOKE Ouest, 251 à 259, Durocher, 3 et 5, étages chauffés, 2, 4 et 5 chambres, cuisinette, poêle à gaz, fixtures, eau chaude, glacière. S'ad. concierge, 3 Durocher, Apt. 1, Main 4337. 103-3

SHUTER 685, près Sherbrooke, une chambre, cuisinette et chambre de bain. S'adresser au concierge. Plateau 5961. 103-2

WILSON, Ave., 207 à 241. Etages chauffés, 8 chambres, fixtures, poêle à gaz, glacière, eau chaude. S'ad. concierge, 211A Wilson. Main 4337. 103-3

APPARTS MEUBLES A LOUER

LA SOC. D'ADMINISTRATION GEN.

820 DROLET, appart 3, 6 pièces. Loyer $50.00.

235 JEANNE MANCE, appart 2, 8 pièces. Loyer 90.00.

42 JOHNSON, appart 1, 5 pièces. Loyer 50.00.

1319 RUE NOTRE-DAME EST, 5 pièces, 35.00.

5936 SHERBROOKE OUEST, appart 1, 4 pièces. Loyer 40.00.

935 ST-HUBERT, appart 2, 9 pièces. Loyer 100.00.

S'ADRESSER à 35 rue S. Jacques. Main 2557. 13,15 F

DORCHESTER Ouest 111 près Bleury, 434 St-Hubert, 15 Mayor, 332 Lagauchetière ouest, une ou deux chambres. Voir concierges. 100-5

DUROCHER 136, appartement, une chambre sur devant. Plat. 3633. 101-3

OUTREMONT, Van Horne et Durocher, chauffé, 3 à 7 pièces, poêle à gaz, glacière, électroliers; loyer raisonnable. P. Riopel, 225 Bloomfield. Atlantic 0172. 13,15,16

UNE ou deux pièces, cuisinette, eau chaude, gaz, électricité, ménage fait, possession immédiate ou pour mai. 10 Parc. Plateau 2933. 100-5

A LOUER

BERRI 1195, boutique, 2ième étage 22 x 44 pour menuisier, plombier, peintre, etc. Main 4912. 103-2

BOULANGERIE et installation en bonnes conditions, à vendre, 2149 St-Hubert.

BOUTIQUE de voiturier, 40 x 45, 2 étages, en bloc ou en partie, 282 Lasalle, Verdun. 102-3

COIN des rues Christophe-Colomb et Bélanger, 5 minutes des tramways St-Denis, immeuble à louer, pour entrepôt magasin ou petite manufacture. S'ad. Dr Rock Despatie, 554 rue Bélanger. Cal. 0564. 103-3

MONTCALM 503, près Ontario, boutique 12 x 25, pieds, avec logement de 4 pièces 25.00. Est 786. 99-6

MONTREAL-NORD. 2007 Boul. Gouin, grand chalet meublé, rivage, tennis, belle terrasse, etc. Calumet 0014M. 103-2

ST-PAUL Est 130, 3ème et 4ème, plancher pour manufacture ou entrepôt. P. A. Gagnon. Main 4912. 103-2

CLUB

Club à la Côte S.-Michel, à louer, meublé, avec salle de danse de 30 x 50. 97-8 F

BUREAUX A LOUER

BUREAUX chauffés, récemment finis, commodément situés à 79 Ste-Catherine est. Excellents quartiers pour hommes d'affaires ou professionnels. On fera travaux pour accommoder petite manufacture. Loyer très bas. 198 McGill, Main 1457. 9,11,13,15,16

MAGNIFIQUES bureaux à louer, 3ème étage, Edifice Merchants' & Employers, Guarantee & Accident Co., 18, rue St-Denis. 101-4

CHAMBRES A LOUER

AMHERST, 270, près Ste-Catherine, belle chambre, garçon tranquille, pas de déménagement.

AMHERST, 186. Chambre garnie, poêle à gaz, téléphone. 103-2

AMHERST 84, 3 chambres à louer 2.00 à 3.00 102-2

AVE VIGER 353, chambre avec ou sans poêle à gaz, eau chaude, téléphone.

AVE DU PARC 1655. Chambre meublée, prix modéré, références exigées.

AVENUE Laval 26, près Sherbrooke, chambre simple devant, magnifiquement meublée. 103-2

AVENUE Laval 137, jolie chambre, bien chaude, confort moderne, (4.00) quatre piastres. 103-2

AVE LAVAL 29, grande chambre devant, possession immédiate, tél. 13,15

BEAUDRY 163. Chambre double. Tél. Est 3338J.

CARMEL 3, coin St-Denis, chambre à louer, déménage pas. Bélair 9137J.

CHAMBORD, 178. Jolie petite chambre dans famille privée, prix très modéré.

CHAMBORD 28. — Magnifique grand salon, piano, moderne, tél., aussi boudoir. 103-3

CHAMP-DE-MARS 192, grande et petite chambres, poêle à gaz, téléphone, chauffage moderne.

CHERRIER 104, salon double très bien meublé, coin St-Hubert, dans famille distinguée. 103-2

CRAIG est 386, belle grande chambre sur devant en face carré Viger, tout le confort voulu, pension si désiré, très bas prix. Main 8545.

DE LANAUDIERE 321, moderne, près Mt-Royal, bon marché, télép.

DELAROCHE, 325, 2 chambres, 2.00 par semaine chacune. Maison respectable.

DELORIMIER 534. Salon double dans famille privée. Améliorations modernes, confort du chez-soi. Est 1167F. 103-2

DEMONTIGNY 532. Chambres lit double, téléphone, électricité, usage du gaz. 102-2

CHAMBRES A LOUER

DORCHESTER Est 323, chambre dans famille privée, téléphone, possession immédiate.

DORCHESTER Est, 441, grande chambre devant, prix très modéré. Est 8954W. 103-2

DORCHESTER, 461 EST. Magnifique chambre boudoir à louer, améliorations modernes, 3.00 par semaine.

DORCHESTER Est 198, chambre simple, poêle à gaz dans chambre, 2.25, tranquille, sans écriteau.

HENRI-JULIEN 776A, beau salon double en avant non meublé, confort de chez-soi. S'ad. samedi avant-midi.

MAISONNEUVE 144, salon double meublé, garde-robe, cuisinette, gaz, électricité, téléphone, vrai chez soi, couple marié ou jeunes gens respectables. 103-2

MARIE-ANNE 1212. Chambre, possession immédiate.

MONT-ROYAL, 1149, près Delorimier. Grande chambre, prix raisonnable, personne recommandée. St-L. 1347W. 103-2

MONTEE DU ZOUAVE 21, chambre en avant, maison moderne, prix modéré. Est 6846F. 11,13,15

ONTARIO Ouest 29. Grande et petite chambres, poêle à gaz, maison honnête, tranquille.

ONTARIO Est, 35. Grande, aussi petites chambres chaudes, bain, gaz, téléphone. 102-2

PAPINEAU 400, près Sherbrooke, chambre double, famille privée. Est 7787m. 103-2

PARC LAFONTAINE 306. Grande chambre en avant, eau chaude, usage téléphone. 100-5

RACHEL 413, coin St-Hubert, petite et grande chambre avec balcon. Belair 9693w. 103-2

RACHEL 363. Chambres confortable pour un ou deux, chauffée, eau chaude, téléphone, usage cuisine. 103-2

RIGAUD 13, Carré St-Louis, salon, lit double, autre chambre, tél., cuisine, eau chaude, bon marché. 103-2

ST-ANDRE 376, grande chambre et une petite chambre, garde-robe, téléphone.

ST-ANDRE 370. Chambre pour monsieur, bon chez soi, téléphone.

ST-ANDRE 1034, coin Rachel, grande chambre sur devant, dans famille sans enfant, bain, téléphone, pour messieur seulement. 103-2

ST-ANDRE 459. Chambe double dans famille privée, usage téléphone, etc., pension si désiré. Tél. Est 7737w.

STE-CATHERINE 412 Est. Grande et petite chambres pour couple, pension ou non. Est 5864. 103-2

ST-CHRISTOPHE 369, chambre sur le devant, possession immédiate, dans famille privée.

ST-DENIS, 779. Grande chambre avec gaz, chaude, moderne. 99-6

ST-DENIS 78. Chambre double en avant, propre, chaude, téléphone. 102-2

ST-DENIS 614. Chambre à louer, chaude, ensoleillée, eau chaude, téléphone, 4.00. 102-2

ST-DENIS 98, salon et chambre avec poêle gaz, possession immédiate. 103-2

ST-DENIS 536, grande chambre, chambre-boudoir en avant, bien chaud, eau chaude, téléphone.

ST-DENIS 279, grande chambre en avant, personne tranquille. 103-2

ST-DENIS, 309B, magnifique salon, se présenter immédiatement. 103-2

ST-DENIS, 163, près Ste-Catherine, grande et petite chambre. Est 6709J. 103-2

ST-DENIS, 125. Grande et petite chambres en avant, garde-robe, gaz.

ST-DENIS 152, chambre meublée avec poêle à gaz, tél.

ST-DENIS 100, grande et petite chambres, eau chaude, tranquille. 103-2

ST-DENIS 142, belle chambre-salon, propre, toutes commodités, personne tranquille. 103-2

ST-DENIS 942. Petite chambre sur devant, confort moderne, téléphone. 103-2

ST-DENIS 1302A près Villeneuve, 2 chambres désirables, grande et petite, sur devant, chauffées, éclairées, tranquille, famille sans enfants, termes modérés. Bélair 653w. 102-3

ST-DENIS 140. Belle grande chambre, maison propre, tranquille. 102-2

STE-ELISABETH, 259, petite chambre, poêle à gaz, garde-robe, électricité, téléphone, pour personne ayant peu d'effets.

ST-HUBERT 646. Petite chambre sur devant, téléphone. 102-3

ST-HUBERT 831. — Grande chambre salon, pension si désirée. 103-2

ST-HUBERT 213, grande chambre avec poêle à gaz, aussi petite chambre.

ST-HUBERT, 223, grande et petite chambre, avec pension. 102-3

STE-ROSE 20. Petite chambre à louer 2.00, aussi grande, bon marché, usage du téléphone.

ST-TIMOTHEE, 350, chambre en avant, usage gaz si désiré. Téléphone.

SANGUINET 83. Grande chambre sur devant et petite à louer, avec gros poêle à gaz dans chaque chambre, Mme Fournier.

SANGUINET 266D, salon double à louer, bien meublé, usage du téléphone, gaz, électricité, pension si désiré. Est 5977.

SHERBROOKE Est 125, jolie chambre, face Mont-Saint-Louis, améliorations modernes, prix modéré. 103-2

SHERBROOKE est, 226, chambre, poêle à gaz, possession immédiate. Est 256. 103-2

SHERBROOKE est, 240, magnifiques chambres devant, bien meublées, propres. Est 7427. 102-3

VISITATION 100, grande chambre meublée avec poêle à gaz, dans cuisinette. 103-2

VISITATION 528, chambre et cuisine, moderne, tél., avec pension, 2 personnes distinguées $5.00.

VISITATION, 371, chambre sur devant famille privée, téléphone, pour personne respectable, 4.00 par semaine.

BEAU grand salon (18 x 22, plancher bois dur, cheminée, bay-window), meublé ou non, eau chaude, téléphone, aussi grande chambre. 1297 rue Saint-Denis.

CHAMBRE à louer, usage du téléphone. Clairval 5324F. 41 Robert.

CHAMBRE pour dame seule ou un couple sans enfants, bon chez soi. 468 Drolet.

CHAMBRE bien propre, bon chez-soi pour personne sérieuse, 421 St-Hubert. 103-2

CHAMBRE dans villa d'été, Laval des Rapides. Informations Belair 8576. 102-3

CHAMBRE devant, bien meublée, gaz, téléphone 371 St-André.

CHAMBRE pour monsieur sobre et distingué, dans une bonne famille sans enfants, électricité, bain, usage du téléphone. Est 9110J avec ou sans pension 98-6

GRANDE chambre toutes commodités, 3.50 par semaine. 73 St-Laurent. 102-3

JEUNE couple trouvera grande chambre à louer, usage téléphone. 5 Brebeuf.

ON demande demoiselle âgée, fiable et distinguée pour partager loyer dans maison appartements avec demoiselle 27 ans, tranquille et distinguée. 1085 Lafontaine. 101-3

PETITE chambre boudoir tranquille, respectable, téléphone. 514 St-Hubert.

2 BELLES chambres en avant, en face du Mont St-Louis. Est 6903W. 100-5

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et pension pour monsieur, confort. Est 1169, 424 Beaudry. 101-3

CHERRIER 6. Jolie grande chambre, aussi magnifique petite chambre-boudoir, améliorations modernes. Tél. Est 495M. 102-2

GRANDE chambre sur devant, site magnifique. 259 Mont-Royal Ouest.

MAISONNEUVE 380B, 3ième étage, chambre propre, pension si désiré.

PAPINEAU, 2289. Chambre et pension si désirées.

ST-HUBERT 532. Chambre confortable, système chauffage, repas de table. Est 9063w.

SHERBROOKE est, 268, coin St-Denis, salon, piano, aussi petite chambre, repas si désiré, tél. 103-2

COTTAGES A LOUER

LA SOC. D'ADMINISTRATION GEN.

44 RUE COURCELETTE, Outremont, 11 pièces. Loyer $90.00 par mois.

S'ADRESSER à 35 rue S.-Jacques. Main 2557. 102-2F

AVENUE MAPLEWOOD, 250, coin Bellingham, cottage deux étages, chambre de bain, moderne, chauffage, ménage fait, garage $60.00 par mois. Bélanger et Bélanger, notaires, 30 St-Jacques, Main 1859. 102-6

ST-CHARLES 6331, cottage 8 appts avec garage. Est 319w ou St-Ls 1749. 99-6

MAISONS A LOUER

ADAM 2038, 6 appts, bas, eau chaude, moderne. Walnut 1376w.

ADAM 3101. Logement neuf, 8 appartements, fixtures. Clairval 2782F. 103-2

MAISONS A LOUER

LA SOC. D'ADMINISTRATION GEN.
35, Rue S.-Jacques. Main 2557.

174 RUE BERRI, 4 étages, 8 pièces. Loyer 65.00.

138 RUE CATHEDRALE, 3ième, 8 pièces. Loyer 85.00.

239 RUE CLARKE, haut, 5 pièces. Loyer 33.00.

326 RUE DE ST-VALIER, haut, 4 pièces. Loyer 17.00.

1641 RUE ESPLANADE, bas, 6 pièces. Loyer 36.00.

248 RUE GUY, sous-sol et 1er, 7 pièces. Loyer 30.00.

260 RUE GUY, 2ième, 2 pièces. Loyer 20.00.

162 RUE HOTEL DE VILLE, sous-sol et 1er, 8 pièces. Loyer 40.00.

255 RUE LASALLE, 2ième étage, 8 pièces. Loyer 35.00.

302 ST-DENIS, 2ème et 3ème étage, 7 pièces, 60.00.

156 (sud) MONTCALM, 3ème étage, 4 pièces, 17.00.

1765 RUE PAPINEAU, bas, 8 pièces. Loyer 50.00.

2606 AV. DU PARC, bas, 7 pièces. Loyer 45.00.

375 ROY EST, 2ième et 3ième, 6 pièces. Loyer 35.00.

525 SHERBROOKE EST, 2ième et 3me, 11 pièces. Loyer 85.00.

807 RUE ST-HUBERT, bas, 6 pièces. Loyer 35.00.

5 RUE TORRANCE, bas, 7 pièces. Loyer 40.00.

5 CARRE RICHMOND, un bas de 6 pièces. Loyer 30.00.

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE, 35, S.-Jacques. Main 2557. 13,15 F

AHUNTSIC, deux logements, un 8 appartements, l'autre 5 appartements, tank à eau chaude. 6512-6514 Ste-Claire entre Boulevard Gouin et rivière. S'adresser 300 Boulevard Gouin, M. Carle. 103-2

ALMA 699a, 701, 701C, bas et 3ième, 4 pièces, gaz, fixtures électriques, bain, améliorations 19.00. Atlantic 3839w. 103-2

AMHERST, 131. Bas 6 pièces.

AMHERST, 438 coin Robin, chauffée, service concierge, édifice Ste-Catherine épreuve du feu, passage en tuile, menuiserie, bois dur, finie pour avril, 5 chambres, poêle gaz, glacière, électroliers, 50.00, 55.00. 99-6

ARCHAMBEAULT 22, possession immédiate, 15.00 par mois. S'ad. 239 Panet. 11,13,15

AVENUE LAVAL 416, deuxième étage, 6 pièces, très chaud et éclairé, hangar attaché à la maison, gaz, électricité, loyer modéré. Informations Belair 1613F, 323B Rachel Est. 101-4

AV. SOUVENIR, 10C, flat, chauffé, 8 pièces, eau chaude à l'année, près des Franciscains, service de concierge, $75. Upt. 7097.

BELANGER, 822, 6 grands apparts, modernes, 26. Belair 8764J. 103-2

BERRI 352. Chambre meublée dans famille privée, téléphone, seul chambreur.

BERRI 3094, coin Castelnau, logement neuf, 4 pièces, bois dur. Massicotte, Main 6320. Atlantic 4833. 103-3

BERRI 3608, 5 pièces, finission et plancher bois dur, 25.00. 3399 St-Denis. Cal. 256w.

BORDEAUX 1725. Bas, 7 appts, gaz, électricité, dépense, grande cour. S'ad. 1689 Bordeaux. 102-2

BORDEAUX 818, 5 pièces, gaz, électricité, bain garage. 257 DesErables.

BOUL. PIE IX 980, beau logement, 8 appts, bien éclairé, chauffé par propriétaire, eau chaude, téléphone Clairval 3240W. 103-2

BOYER près Beaubien, 1816, 6 appartements, 1820, 6 appartements, 1812F, 3 appartements, 1812G, 3 appartements, 1816E, 5 appartements, 1812A, 6 appartements, 1816D, 5 apaprtements. 1761 St-Laurent. Belair 1840. 103-3

BOYER près Jarry, deuxième étage sept pièces, ménage fait 25.00. 3586 Boyer. Calumet 2359J. 13,15,16

CASGRAIN 3006, coin Isabeau, 4 chambres, bain, gaz, électricité, fixtures, eau chaude, 19.00. 103-2

CHABOT 1340A 2ème et 3ème 4 apparts bain, réservoir à eau chaude, électroliers. S'ad. 1334 Chabot. Main 4796.

CHAMBORD 536, bas, 6 appartements, bain, fixtures électriques, gaz. 103-2

CHRISTOPHE-COLOMB 2983 7 appartements modernes, $35. Téléphone Est 7508J. 101-4

CHRISTOPHE-COLOMB 31, près Rachel, un bas, 7 pièces avec garage, 45.00. S'ad. Oriental Drug. Cal. 1369, sonnez 3 fois. 12,13,14,15,16

CHRISTOPHE-COLOMB, 3054, 7 pièces modernes, deuxième étage, système de chauffage, $35.00. Aussi 4 pièces, troisième étage, $22.00. 103-2

CITY COUNCILLORS 105A, 103, 2 grands logements, 6, 7 appts, bien propres, chauffés. Bélair 8161J.

COIN VILLERAY et Châteaubriand, 2 logements, 4 chambres, et bain, 20.00. 365 Bélanger. Calumet 1420.

COIN Villeray et Berri, logement moderne 4 appts avec garage. Cal. 2316F. 103-2

CUVILLIER 30, 44, 6 pièces, ménage fait à neuf, possession immédiate. 25.00. 100-6

DE GASPE 3741, 6 appts, maison neuve, bain, fixtures électriques, plancher bois franc, 20.00. Cal. 4684J.

DE LANAUDIERE, près Ave. Laurier, Nos 501-503-507-511, logement de 5 pièces, en bon ordre. S'ad. à 364 Ave. Kitchener, Westmount, West. 5210. 103-3

DELAROCHE 2062A, 4 pièces, possession immédiate, un autre 4 pièces pour mai, St-Denis 2319, 2321, 2323, 7 et 8 pièces, chauffage, garage. Comptoir Ville-Marie, 502 Est Ste-Catherine. Est 3409. Soir Est 2337. 101-3

DELAROCHE, 256. Bas, maison en pierre, 8 apparts compris bain, gaz, électricité, réservoir à eau chaude; aussi écurie pouvant placer auto, 40.00. S'ad. 277 Delaroche. 103-2

DELAROCHE près St-Zotique, 4 chambres, possession immédiate. Cal. 3277J. 101-3

DELORIMIER 2123, 4 appartements, moderne, chambre de bain. Cal. 4822W.

DELORIMIER 863, logis moderne, 2ième, bien éclairé, près Sherbrooke, 70.00 par mois. Clairval 3717w. 103-2

DELORIMIER 712 près Sherbrooke, 2e étage, 7 appartements, moderne, très propre. Tél. Belair 5651F.

DES ERABLES, 1210, entre Rachel et Marie-Anne, 7 apts, fournaise eau chaude, tank, etc., moderne, milieu bien éclairé, propre, altérations seront faites. Bélair 8304.

DES ERABLES, 1393, près Mont-Royal, 2ième et 3ième, 3 pièces et chambre de bain, plancher bois franc, moderne et bien propre. S'ad. 1354 Delorimier. Belair 7151W.

DE ST-VALIER 412—Plain-pieds 9 appartements et chambre bain, loyer $38.00. Calumet 1303. 12,13,15

DORION 931, 6 apparts modernes, 30.00. Bélair 9238, 9019w. 102-3

DROLET 2516, logement de 4 pièces et chambre de bain, $18.00 par mois. Tél. Uptown 3375. 103-3

DROLET, 142-162, 8 chambres, fournaise et électricité. Est 9743.

DROLET près Mont-Royal. Logement quatre pièces, 683a Drolet. 11,13,15,16

DUROCHER 100, logis du bas, 7 chambres, bain, fournaise, fera décorations nécessaires, loyer 60.00. Tél. Plateau 3657. 102-2

ESPLANADE 63. Superbe flat, 3ème étage, 8 grandes chambres, plancher en bois franc fini mosaïque, fournaise à eau chaude, garage, $85.00. Information, Est 1080 ou Belair 6407w. 103-2

FABRE 571, 7 appartements modernes, fixtures, avec garage. 103-2

FLORIAN, 83, 3 pièces modernes, possession immédiate, $15, autres trois et six pièces, premier mai, tous propres et chauds. Clairval 2241. 103-2

FRONTENAC, coin Hochelaga, 3 appartements modernes, occupation immédiate, Rosemont près usines, 4, 5 et 6 appartements. 651 Frontenac. Clairval 1692w. 103-2

GARNIER, beau logement moderne, cinq pièces. 477 Marquette. Bélair 1724W. 103-2

HOTEL DE VILLE près Sherbrooke, un de six, un douze pièces modernes. Jodoin. Main 26. Soir, Clairval 821. 102-3

HUDON 33, Hochelaga, 7 apparts, 2 chauffés, $25.

HUTCHISON 2563-2573, coin Bernard, plain-pied, 8 pièces modernes. Francoeur, Est 8568. 11,13,15

HUTCHISON 2521, bas, sept appartements, eau chaude, électroliers, avec deux garages, 50.00. Add. Jour, Belair 5497, soir Clairval 1674. 99-6

IRENE, St-Henri, Nos 80, 72. Logis modernes de quatre appartements avec bain, gaz, électricité, louera pour mai. S'ad. 212 Visitation, Mme Z. Aumont, Tél. Est 1441. 103-2

MENTANA 956, coin Blvd. St-Joseph, 5 chambres, cour, cave cimentée, fournaise eau chaude, cuve, aussi 2 garages, plancher ciment. S'ad. 952 Mentana. York 5732w.

MAISONS A LOUER

LASALLE, Verdun, Nos 603, 605, 5 pièces, planchers en bois franc, $33.00 par mois. Henri Gougeon, Westmount 0467. 100-5

LAVAL Ave., 414, coin Duluth, bon bas de maison, confortable, très chaud, 5 pièces, bain, gaz, électricité, cour privée, loyer modéré. Informations. Belair 1613F, 323B Rachel Est. 101-4

LAURIER o., 101, magnifique plain-pied de 7 pièces, chambre de bain et fournaise. Occupation le 1er mai. S'ad. à The City House Furnishing Co., 1340, St-Laurent ou téléphoner Belair 0422 ou Westmount 3946. 102-3

LAVAL 144, chambre simple, famille privée, 3.00 par semaine.

LAVAL 127, près place St-Louis, sept grandes pièces claires, chambre de bain, réservoir à eau chaude, garnitures électriques, long bail. Main 2326.

LOGAN, deux logis, en haut six appartements; en bas, cinq appartements, sous-sol cimenté. Westmount 1898J. 13,15

MARQUETTE 3ème 4 appts, maison neuve. S'ad. 680 Marquette.

MASSON près Chabot, six pièces. Main 6320. Atlantic 4833. 103-3

MONT-ROYAL ouest, face au carré, 8 chambres, coin premier et troisième plancher, bois dur, gaz, électricité, fournaise. Adresse, Belair 7048. 103-2

MONTEE DU ZOUAVE 17, logement à louer ou à partager, références. 101-4

MOREAU 542. Maisons à louer, aussi magasin, avec logis 6 chambres; gaz, électricité. 103-2

NOTRE-DAME de Grâces, Avenue Oxford, près St-Jacques, 6 appartements, planchers bois dur, commodités modernes. Loyer $30.00 et $35.00. S'adresser à Main 1463. Soir, Westmount 1911. 101-4

NOTRE-DAME DES VICTOIRES, maison 5 appts, 2 minutes des chars, jardin, $18. 228 Orléans, Maisonneuve. 103-2

OLD ORCHARD 604, en haut de Monkland, Melrose 344, Parc Georges-Etienne Cartier 117, chauffés, tous avec ou sans garage. S'ad. Hoolahan, Walnut 2554J. 101-4

ONTARIO, 2217, 7 pièces, coin. J.-E. Ethier, Clairval 0776. 102-3

PANET, 599, 7 pièces, 36.00; Moreau, 357, 6 pièces, 20.00; Sherbrooke O., 5723, 7 pièces, chauffées, 65.00. West. 5454.

PAPINEAU, deux, 3ème, 1743, 30 par mois, 5 apts, Marquette 144, 7 apts, $35. S'ad. O. Jutras, 1739 Papineau. 103-2

PARC LAFONTAINE, 208. Plain-pied très moderne, chauffé, 7 chambres. S'ad. Est 1445. Pour informations.

PARC LAFONTAINE, Nos 542-546, six et sept appartements, 40.00 piastres. S'ad. 180 Plessis. Est 5885. 103-2

PTE ST-CHARLES rue Reading, logements 5, 6 appts, gaz, électricité, bain. York 2042w.

RACHEL Est 1176, 2ième étage, 6 appartements, chambre bain, bien chaud, $30 par mois, garage si désiré, $5. W. B. Spooner, 1178 Rachel. Belair 6938. 103-2

RIGAUD, Carré St-Louis, 8 pièces; St-André, 1350, 5, 6, 7 pièces, toutes modernes. Belair 0417.

ROSEMONT, 3me ave, près Masson, logis 4 et 7 appts. Armand Beaudoin, notaire. Main 5432.

ROSEMONT 6ème avenue, 1er et 2me, bien situés, 6 et 7 appts, gaz, électricité, planchers bois dur. S'ad. 384, 6me avenue, Las. 1725. 102-6

ROSEMONT 2408, 26ième avenue, maison à louer, un étage, électricité, 10.00 par mois. 102-3

514 RUE VISITATION, 5 grandes chambres, logement neuf, chauffé, moderne et très éclairé, $50 par mois, tél. Est 5250. 103-2

RUE Desiré, logement 6 appartements, châssis dans chaque appartement, chauffé par propriétaire, 35.00. 454 Desiré, Las. 2297W.

RUE CHURCH, au centre des affaires. S'ad. 252 Church, Verdun. 103-2

RUE Marquette, 2ième étage, logement de 8 appartements, fixtures électriques. S'ad. 47 Marquette. 103-2

RUE ST-DENIS 592, étage du milieu, 6 pièces, bain, fournaise à eau chaude, améliorations modernes, etc. S'adresser sur place ou téléphoner Est 6468. 103-2

RUE ST-DENIS, Nos 2650 et 2652, 2 flats neufs, 8 pièces, système de chauffage et planchers de bois franc, occupation premier mars. Téléphone Est 7458. 99-6

ST-ANDRE 575. Joli ameublement de 7 pièces, gros revenu. 15,18

ST-ANDRE 1169-1171, 6 chambres, bain, électroliers, générateur, garage, 40.00. Parc Lafontaine 430, coin, 7 apparts, cuves, fournaise, moderne, 50.00. Jeanne d'Arc, 5 apparts, 347-349-359, bain, 22.00. Masson 1872, chauffé par théâtre, 11 appts, 50.00. Bloomfield 749-749B, moderne, 45.00. St-Denis 691, bas, 8 appts. Hadley 189-191, bain, eau chaude, 7 appts, 26.00, 28.00. Pierre Desforges, le jour Main 8553; Est 1899 le soir.

ST-ANDRE 1169, haut, 1171 bas, bain, plomberie, électroliers, garage. Pierre Desforges. Main 8553, Est 1899. 103-2

ST-ANTOINE, 7 appts, haut et bas. Inf. 406 St-Antoine. Up. 4689. 104-2

STE-CATHERINE Est 2219, 7 pièces, système eau chaude, ménage fait à neuf, possession immédiate. 40.00 100-6

STE-CATHERINE est, coin Desjardins, centre professionnel, 8 apts, éclairés, ménage fait, loyer raisonnable. Clairval 4927W. 103-2

ST-CLEMENT 25. Viauville, un bas, 7 appartements, fixtures électriques. Main 3830. 97-8

ST-DENIS, 2557, 9 apts, plancher bois dur, ménage fait à neuf, libre imméd. ou 1er mai. S'ad. sur les lieux. 103-2

ST-DENIS, 511, 10 pièces, Jean Rodier, 30 St-Jacques. Main 4320. Est 0335. 103-2

ST-DENIS 707 et 709, chauffés par le propriétaire, 65.00 par mois, 7 appartements, moderne. S'ad. 1139 St-Hubert. Bélair 4202. 100-4

ST-HUBERT 1036—7 appartements, moderne, 60.00 par mois. S'ad. 1139 St-Hubert. Bélair 4202. 100-4

ST-HUBERT 816, 8 pièces, moderne, garage. Est 6562j. 102-3

ST-HUBERT, près Isabeau, 3053 2ième 7 appartements, moderne, 30.00. S'ad. 426 Visitation. 101-3

ST-URBAIN, 3 plain-pieds de 6 grandes pièces chauffées; ménage fait; bain avec fixtures, gaz, "Rudd Heater", électroliers; près des tramways. Loyer $40.00. Clef à No 1 St-Urbain. 103-2

VERDUN 349, Verdun, 4 chambres 18.00 possession immédiate, tél. Clairval 1148w. 101-4

A LOUER 2 logements, un possession immédiatement, 4 appartements, chambre de bain. 1100 Henri-Julien. Bélair 2469. 102-2

A LOUER cinq pièces 1211 Chemin Côte des Neiges. S'ad. 1070 Chemin Côte des Neiges.

A LOUER, 1054, 20.00 par mois, 1056 St-Germain 18.00, possession immédiate. Cal. 5064J.

BEAUX grands flats à louer, 2ième Avenue, Ville Saint-Pierre, en face de l'église, avec toutes améliorations modernes. S'adresser 1602 Côte des Neiges Road. Tél. Atlantique, 4970W.

CONSTRUCTION neuve et moderne, 4, 5 et 6 pièces avec garage, voisin 1488 St-Denis, aussi manufacture 24 x 70, bien éclairée. Tél. Belair 0493M.

FLAT à louer, St-Denis, neuf, 7 appartements, dépense, chambre de bain séparée, plancher bois dur, fixtures, $40, bail pour 2 ans, 3149 St-Denis. Calumet 1772J.

FLAT ave Marcil 164, sept appartements, fournaise, planchers bois dur, fixtures électriques, ménage fait à neuf, 50.00 par mois. West. 0848. 103-2

FLAT à louer, 890 Lacombe, Côte des Neiges, 25.00 par mois. West. 0848. 103-2

GRANDE maison ainsi que boutique de forge outillée à Laprairie, bon centre. S'ad. Arsène Roy, 86 Quesnel, Montréal. Uptown 8878J. 103-2

LOGEMENT 4 appartements, tank à eau chaude, un bas, très beau site, 20.00, 313 Galt, Verdun.

2 LOGEMENTS modernes, de 6 appartements chacun, écurie. S'ad. 3303 Valois, près Masson, Clairval 8674. 101-4

LOGEMENT à louer, neuf, moderne, 6, 7, 8 appartements, prix modéré. 4259 Poincaré. Cal. 3977W. 103-2

LOGEMENT 7 appts, améliorations modernes, près des chars, école, église, loyer modéré. 170 Beaulieu, Ville Emard. York 0036, aussi maison un étage à vendre.

LOGEMENT moderne, 9 appts chauffés, 2 balcons, entrée seule. 612 Demontigny. 103-2

LOGEMENT et écurie, 570 Church. Verdun. Uptown 2776W. 103-3

LOGEMENT de 15 appartements à louer pour maison de pension, ainsi qu'une cour à chevaux contenant 50 chevaux, bonne place d'affaires, en face du marché. Pour informations, s'adresser H. Martin, 17 Place Jacques-Cartier. Tél. Main 8346. 103-2

LOGEMENT à louer, moderne, 7 grands appartements, chauffé. S'adresser à 320 rue Beaudry. Tél. Est 4096.

LOGEMENT rue Sherbrooke Est, face Ecole Normale, 8 pièces. S'ad. 690 Sherbrooke Est. Tél. 5778.

MAISONS A LOUER

LOGEMENT 6 appts, plancher bois franc, fixtures électriques, 25.00. 3747 De Gaspé. Cal. 3350w.

LOGEMENT 3 appartements, chambre de bain, entre rue Hochelaga et Sherbrooke. S'ad. 240 Wurtele. 103-3

LOGEMENT 5 appartements pas chauffé, rue Visitation, $25.00 par mois. Téléphone Est 5250. 103-2

MAGNIFIQUE logement moderne, 7 chambres, chauffé, 242 Laurier ouest, près Parc. Atlantic 4373. 102-3

MAISON, 4 appts, bain, passage, maison détachée, beau garage en brique, possession immédiate. S'ad. 3840 Saint-Denis. 103-2

6 et 4 appartements, rue Bordeaux, près Mont-Royal, $35 par mois. S'ad. propriétaire, 1263 Bordeaux. Tél. Belair 6578w. 103-2

3 APPARTEMENTS à louer, améliorations modernes, prix modéré, 626 St-Hubert.

6 APPARTS bien chauds, bien éclairés, 11 Joachim. 100-4

MAISONS MEUBLEES A LOUER

BELLECHASSE 2081, coin Iberville, 3 pièces meublées, fourniture et linge de maison compris, téléphone payé, occupation immédiate. S'adresser 286 Saint-Laurent. Plateau 7144, le soir, Clairval 0133w. 102-3

JOLIE maison bien meublée, 4 pièces, possession immédiate. Est 4418W. 103-2

LOGEMENT meublé 7 appartements, cave, références exigées. 113 St-Viateur O., possession immédiate. 103-2

MAGASINS A LOUER

LA SOC. D'ADMINISTRATION GEN.

443 RUE BEAUDRY. Loyer $17.50 par mois.

208 RUE STE-CATHERINE EST. Loyer $350.00 par mois.

2134 RUE ST-LAURENT. Loyer $60.00 par mois.

274 RUE ST-URBAIN avec logement. Loyer $25.00 par mois.

S'ADRESSER à 35 rue S.-Jacques, Montréal. Main 2557. 13.15 F

SOC. NATIONALE DE FIDUCIE

PAPINEAU 96, 102, 104B, 106 près de Ste-Catherine, $30.00.

STE-CATHERINE EST 1760, $90.00;

ROY EST 160, magasin et arrière boutique, $30.

S'ADRESSER 286 St-Laurent. Plateau 7144. Le soir, Calumet 0133W. 102-3 F

BEAU magasin neuf, bon pour tout commerce, possesion 1er mars si désiré. 1485 Papineau. Belair 6130J. 102-2

BEAU magasin, 1602 rue Bordeaux, près Mt-Royal. S'ad. 1093E Mt-Royal E. 103-2

BON coin d'affaires, 54 Bonsecours, coin St-Louis, vis-à-vis garage Viger. A. Kouri, Main 5197. 13,15

BONNE place pour pharmacie, a toujours été occupé comme pharmacie depuis 20 ans. 532 Parc Lafontaine. Belair 0960. 98-7

BOURBONNIERE 111, 1ère porte de Ste-Catherine, très central, occupé par épicerie actuellement, Pharmacie Rastoul, 2261 Ste-Catherine Est. 102-3

COIN Villeray, Berri, 3. Magnifiques magasins, bon pour pharmacie, boutique barbier ou restaurant. Cal. 2316F. 103-2

COIN Bélanger et Delaroche, beau magasin, cave cimentée, chauffage central pour pharmacie. Cal. 0122w. 103-2

EPICERIE établie depuis 15 ans, place de fortune, rue Gauthier. S'ad. 687 Papineau. J. Gravel. 103-2

GRAND magasin, plate glass window, 2031 St-Hubert, loyer bas. S'ad. 586 Mt-Royal E. Belair 2843.

JARRY, coin Benoni, grand magasin ou 2 petits. S'ad. 3538 Benoni. 103-2

LAGAUCHETIERE 488, près Windsor, petit magasin chauffé, 30.00 par mois. Main 3870. 103-3

LAURIER près Ave du Parc, 2 magasins modernes, 70.00, 80.00. Jos. Bray, 200 Laurier. O., Belair 0260.

MAGASIN fer à louer, chauffé, occupé depuis 8 ans. 612 Demontigny. 103-2

MAGASIN à louer, situé au centre des affaires, 35 x 40, coin Beaubien et St-André, 4 vitrines chauffées par propriétaire, loyer modéré. S'ad. 436 Beaubien. 15.16.19

MAGASIN avec 3 logements, avec écurie, 30.00 par mois. 273 Delaroche. 103-2

MAGASIN à louer, beau coin d'affaires pour pharmacie, vitrine spéciale, 2065 Ste-Catherine Est, prix modéré. 102-3

MAGASIN et logement rue Amherst, $35.00 Clairval 3647. 102-3

MONT-ROYAL, 1200, Est, Marquette, 195, coin Mont-Royal, logement, cour, garage si désiré, 870 Ontario. Est 7801. 102-2

MONT-ROYAL 851, 2 magasins, un rue Papineau, plancher bois dur, cave cimentée, Belair 2727J.

ONTARIO, 2169. Beau magasin moderne à louer, occupé depuis 15 ans comme magasin de chaussures. 2175 Ontario. Clairval 4806W. 102-2

OUTREMONT, coin nord-ouest Van Horne et Durocher, magasin neuf chauffé, cave cimentée, bonne place d'affaires, logement si désiré. Prix spécial d'ici 1er mai. P. Riopel, 225 Bloomfield. Atlantic 0172. 12.15.16

RUE St-Jacques 1555 magasin et 2 appartements, loyer $15.00. 103-2

STE-CATHERINE ouest, 231, juste à l'ouest de Bleury. S'ad. au gérant de la banque Royale, succursale angle Bleury et Ste-Catherine. 15.16.18.20.23.25.27

STE-CATHERINE est, 101 dimension 15 x 77, avec logement au-dessus ou atelier, $200.00. No 106, 26 x 53, $210.00; peut être divisé et loué séparément. Succession Alf. Dalbec, 99 St-Jacques. Main 758. 103-4

MANUFACTURES A LOUER

HOGAN, 7, 6000 pieds planchers, bien éclairés, système chauffage, élévateur. 1617 Ontario. Main 1893. 99-6

NOTRE-DAME Est, 1387-89, 3 étages, bon pour manufacture, 20 x 120, entrepôt ciment. Tél. Atlantic, 3932, ou 234 Iberville, le midi. 13.15.16.20.22.23

MANUFACTURE Liberty Shoes, garage, 21,000 pieds de plancher, bien éclairée, à sacrifice, cause départ, coin St-Laurent et Shamrock. Calumet 1365, sonnez 5 fois. 103-2

PETITE manufacture de 25 par 50 rue St-Christophe près Ste-Catherine avec garage pour 3 machines. S'ad. à A. Desnoyers chez N. G. Valiquette Ltée, 477 Ste-Catherine Est. 102-3

MANUFACTURES A LOUER

113 Craig Ouest, 3 étages; 2e, 3e, 4e étages, 100.00; No 227 rue Maisonneuve, 1er étage, chauffé, loyer 40.00. La Société d'Administration Générale, 35, rue S.-Jacques, Montréal. Main 2557. 102-2

PENSIONS D'ENFANTS

PENSION enfants tout âge. 684 Notre-Dame. Est 9369W.

PENSION enfants, Mme Saucier, 2537 St-Hubert. Calumet 2326J. 13.15.16.18

PROP. DE CAMPAGNE A LOUER

BOUCHERVILLE, maison à louer, au bord de l'eau, le plus beau site de Boucherville. 846 Dorchester Ouest, Upt. 865. 98-7

MONTREAL-NORD, maison à louer d'hiver et d'été, paroisse Ste-Gertrude. S'ad. 237 Dante, après 6 hrs. 102-3

VAUDREUIL — Cottage à louer, 8 pièces meublées. Sur le bord de l'eau. Endroit idéal. S'ad. J. P. Marion, 1446 Papineau. Tél. Main 5700. 103-2

DIVERS

BOUTONS, PLISSAGE, ETC.

BOUTONS et plissage, tous genres, points ourlet, feston, boutonnières, perles vendues. St. Lawrence Button. 586 ouest, rue Ste-Catherine. Up. 5706. 87-1.M.v

DIVERS

A. FOREST, Dentiste, 944 St-Denis. Le Studio du beau travail "Dentiers". 100-5

ANCIENNE maison Dr Plouffe pour dames, 408 Hôtel de Ville. 101-4

HOPITAL privé pour dames, jeunes filles, soins médecins. Mme Morin, 433 St-Denis. Est 8130. 99-6

HOPITAL privé et maternité de Mme Racicot, 315 St-Denis. Est 9257. 6.8.12.13.15.19

M. SAAD, 109 Vitré est a vendu son magasin. Toutes personnes ayant des réclamations à faire, s'ad. sur les lieux d'ici trois jours, passé cette date le propriétaire ne sera plus responsable. 101-3

REMERCIEMENTS à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, pour faveur obtenue avec promesse de publier. I. B.

OUVRAGE EN BOIS

FABRICATION de garnitures de magasin, ébénisterie nouvelle, réparations, tables de jeu, lits, supports d'habits, blocs à chapeaux. Hayes, 31 Bleury. 118-306

OBJETS TROUVES

CHIEN policier noir et brun. 1200 Marie-Anne. 103-3

PERDUS

BAGUE Onyx noire, entre Amherst et Delorimier, sur rue Ontario, le 14 février au soir. Récompense. 432 Delorimier.

COCKER épagneul brun ondulé, tache blanche sur le cou, 8 mois, répond au nom de Rover, récompense libérale, 1216 Parthenais. Toute personne le retenant sera poursuivie.

GROS chien noir avec pattes blanches, collier initialé C. Larose. Récompense. 199 Désery.

MONTRE de dame en or, boîtier de chasse gravée G.W. à Joséphine 1894. Récompense libérale. Retourner à 37 Place Victoria. 103-2

PERDUE, Westmount, Boul. Côte-des-Neiges, Sherbrooke ou rue Montagne, grande sacoche contenant linge et boolers, etc. S. V. P. appeler Up. 3767 Ballantyne, 678 Montagne.

PERDU, un camée, samedi le 9 février, de St-Rémi de Napierville à Pointe St-Charles, par le Grand-Tronc, Montréal, et de Pointe St-Charles, par tramway à la rue Church, Verdun. Récompense promise. Emery Poirier, No 211, Verdun. 103-3

PERDU, chien Airdale avec collet noir et stude license avec initiales J. W. Toute personne le retenant après cette date sera poursuivie. Veuillez retourner à J. Williamson, 52 Dominion. Récompense. 103-2

PERDUE mercredi soir 13 février, à Viauville, une montre-bracelet sur rue St-Clément, Ste-Catherine, Leclerc, récompense si rapporter au No 29 Leclerc.

PERDU pendentif en platine, de la 2e avenue, Rosemont, à Lafontaine. Récompense à qui le rapportera à 239 rue Iberville.

PERDU porte-monnaie de monsieur contenant 25.00, un reçu d'assurance, un mandat-poste pour l'Europe. Récompense. S'ad. 651a DeGaspé.

PERDUE, la somme de $15, chez Dupuis Frères. Retourner au bureau d'informations.

PERDUE montre nickelée, avec chaînette et médailles, sur la rue Notre-Dame, prière de remettre. Adresse, Hôpital Notre-Dame.

PERDU, mercredi après-midi portefeuille cuir brun imprimé Willis Co., contenant 110.00. Récompense. 323 Wiseman, Outremont, Atlantic 2774. 102-3

PORTE musique au théâtre St-Denis, mardi soir, récompense rapporté 1168 Des Erables.

REPARATIONS

ADRESSEZ matelas refait .75, plumes lavées, désinfectées, meubles rembourrés, springs réparés, gros détail. Boyer 1421 St-Denis. Belair 3317F. 91-306

ADRESSEZ Pepin, 314 Panet, réparages, polissages meubles, bourrage, terdeuse. Est 210. 100-6

MATELAS refaits, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. Matelas lavés. Place d'excellence pour matelas, lit de plumes. Maison honnête. Fiset, 129 Beaubien. Cal. 2240. 91-25

MATELAS refaits, 75 meubles rembourrés, plumes lavées. Watier, 174 De-Lareche. St-Louis 3104 80-26

TRANSPORT

NOUS transporterons votre piano 4.00, déménagement 2.50 l'heure. Blanchard Express. 100-15

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

BELLE chienne English Bull à vendre. 63 Ste-Marguerite. 103-2

BOSTON Bull, pure race, bon marché. 2935 St-Denis. 103-2

CHIEN policier beige, âgé 1½ an, garanti aucun défaut, vendra pour cause départ. Clairval 4939w. 103-3

CHIENS berger alsaciens à vendre. S'adresser à 445 Dorchester est, entre 6-8 hrs p.m. 102-2

AUTOMOBILES A VENDRE

ACCESSOIRES et assortiment énorme de parties pour toute marque de chars tout en fait d'automobiles. Soudons, garantis vos morceaux brisés, faisons peinture, rembourrage, mécanique générale, électricité et batteries, magnetos, démarreurs, générateurs, pneus usagés ou neufs. Echange de chars, gros ou petits; bargains de toutes sortes. Toujours ouvert, bon mécanicien la nuit. Automobile Ltée, 232 Sanguinet, en arrière du théâtre St-Denis. 103-3

APPELEZ Calumet 2926F. Je vous procurerai l'automobile que vous désirez à moitié prix. 103-2

AUTO limousine Willis, 7 places, bon ordre, besoin d'argent. Belair 3699j. 1450 St-Denis. 102-3

AUTOS usagés, Chevrolet coupé et sedan, Ford sedan, Chevrolet Baby Grand sedan $650.00, et plusieurs autres marques de chars, en très bonne condition et à prix réduits. Conditions faciles. Venez me voir. A. Allard, 2320 Lafontaine, Clairval 0290, le soir Clairval 2019w. 100-5

AUTOMOBILE, parties d'autos usagés, plus d'un million de parties en stock; le plus gros assortiment de la province, de 40 à 75 pour cent de rabais, vieux autos achetés. Montreal Automobile Salvage Co., 977 St-Denis. Belair 5195. Montréal, Québec. 99-6

AUTO Cadillac, 8 cylindres, top neuf, en parfait ordre, vendra pour $500, pour prompt acheteur, besoin d'argent, 1450 St-Denis. Tél. Belair 4226j. 102-3

AUTO sleigh pour chemin de campagne avec engin Overland de 40 forces, bargain. 3525 St-Hubert. Cal. 2641J.

AUTOS Gray Dort 5 passagers, garanti en parfait ordre. 2609 St-Denis. Cal. 920J. 103-2

AUTO de tourisme Studebaker Six léger 1923. N'a pas fait 3,500 milles. Parait et fonctionne comme un neuf. Ginsberg Motor Company, Limited, 309 rue Université. 15.16.19.21.23

AUTO de tourisme Durant Six 1923, en parfait ordre. Six pneus, housses, parait et fonctionne comme un neuf. Ginsberg Motor Company Limited, 309 rue Université. 15.16.19.21.23

AUTOS usagés Ford, Maxwell, Studebaker, Gray Dort 4 et 6 cylindres, Overland Cole 8, Gray touring et sedan Ford et Gray de livraison. Tous garantis en parfaite condition, 100.00 et plus. Termes faciles si désiré. M. Messier, 658 Dorchester. Up. 6930. 103-2

AUTOMOBILE — Apprenez à chauffer et réparer toutes sortes de machines, cela demande généralement un mois, quelques fois moins. Cours jour ou soir, ou les deux si vous préférez. Position assurée. Cours spéciaux pour expert mécanicien. Ecole d'Automobile Coulombe, 700 Demontigny. Est 4344. 103-3

A VENDRE, chars usagés: 1 Ford sedan 1921, 1 Ford sedan 1922, 1 Ford coupé 1922, 2 démonstrateurs Oldsmobile 47 T 1923, 1 Oldsmobile touring 1921, 1 Studebaker touring 1920. Toutes offres raisonnables acceptées. Union Motor Sales Co. Ltd., 328 University, ville. 103-3

BONNE chance pour celui qui a besoin de Sedan, run-about et touring, en bonne condition, garantis, conditions de paiements faciles si désiré. Tél. Est 9664w. 102-3

CAMIONS usagés. Maxwell de 1 tonne, $150.00. Stewart de 1½ tonne, $100.00. Stewart Express de ¾ tonne, $190.00. Bethlehem de 2 tonnes, $275.00. National de 1½ tonne, $350.00. Packard à bascule, $375.00. Chase à plate-forme, $675.00. Pierce Arrow de 2 tonnes, $675.00. National Steel Car Corporation, Limited, 44, rue Saint-Georges, Lancaster 5221. 98-6

CAMION usagé à bon marché, Albion 5 tonnes, carrosserie plateforme $50.00. National Steel Car Corporation Limited, 44 rue St-Georges. Lancaster 5221. 101-4

CHEVROLET coach 1923 avec beaucoup d'extras, bon marché. 540 Amherst. 103-2

COUPE Ford presque neuf, tout équipé, 475.00. Alex. Coderre, St-Louis 3951. 99-6

DODGE touring modèle 1922, en bon ordre, 675.00, termes si désiré. Belair 2514w. 103-2

FORDS assortiment complet runabout touring, coupé sedan light delivery, camion d'une tonne à grande réduction, livraison au printemps, conditions faciles. Jos. Bonhomme Ltée, 200 Guy.

FORD SEDAN 1923, à bon marché. Main 3637 et Atlantic 1122. 101-6

GRAY DORT, modèle 1921, overhaulé, peinture, bon marché, 125A Brebeuf. Belair 1579. 101-3

IL RESTE 3 "delivery", quelques tourings neufs, 30 et 40% de réduction. Appelez Calumet 2926F. 103-2

MARMON de tourisme 1921, 5 places. Peint en neuf et en excellent état sous tous rapports. Ginsberg Motor Company, Limited, 309 rue Université. 15.16.19.21.23

NASH touring 6 cylindres, 1922, équipé complet. Cal. 4227J. 2391 St-Dominique. 101-4

PARTIES Ford, chars démolis, aussi bonnes que neuves, moitié prix, moteurs Ford rebâtis. M. St-Amour, 39 Balmoral. Plateau 2040. 95-1,M,v

AUTOMOBILES A VENDRE

PARTIES de rechange pour Chevrolet, Dodge, Grant, Saxon, Studebaker, McLaughlin, Hudson et toutes les marques populaires ainsi qu'un assortiment d'autos absolument neufs, matériaux et fabrication supérieure. Voyez-nous pour vos accessoires l'hiver. Firestone Auto Parts Co., 977 St-Denis. Belair 5195. 13,15

RADIATEURS (Honeycomb) faits, et réparés, ouvrage garanti, prix modéré, service rapide. Detroit Radiator, 219 Ontario ouest, Plateau 2653. 101-12

ROUTIERE Studebaker Six Spécial 1922. Si vous désirez un bon auto, en voici un. Ginsberg Motor Company, Limited, 309 Université. 15,16,19,21,23

SEDAN Ford 1923, n'a jamais sorti, garanti de 3 mois, $725.00, termes si désiré. E. 0337J. 100-5

SEDAN Ford, coupé, touring, camions remis à neuf, à sacrifice; aucune offre refusée. Conditions faciles. Clermont Motor, 1160 St-Denis. St-Ls 3951. 99-6

SEDAN Ford, 4 portes, 75.00 d'accessoires, 675.00. Alex. Coderre. St-Louis 3951. 99-6

SEDAN Overland 650.00. Récemment peint et verni, bons pneus, mécanisme en parfait ordre. Willys-Overland Sales Co., Ltd, avenue du Parc et Sherbrooke. Plat. 3116. Ouvert le soir.

SEDAN Ford récemment peint et verni, bons pneus et en parfait état. Vendra bon marché. Willys-Overland Sales Co., Limited, avenue du Parc et Sherbrooke. Plat. 3116. Ouvert le soir.

STUDEBAKER gros Six à 7 places, de tourisme, 1921, en parfait état, $950.00. Willys-Overland Sales Co., Ltd, avenue du Parc et Sherbrooke. Plat. 3116. Ouvert le soir.

STUDABER modèle 1924 n'ayant pas servi, offert à prix réduit. Main 6858. P. Gingras. 103-3

AUTOS USAGES DE GINSBERG

Achetez votre auto usagé d'un marchand recommandable. Nous avons le meilleur et le plus beau choix de la ville. Venez vous en rendre compte. Presque tous les modèles et marques. Paiements faciles si on le désire. Nous emmagasinerons l'auto que vous achèterez jusqu'au printemps moyennant un léger dépôt. Ginsberg Motor Company Limited, 309 rue University. 103-8 F

CAMIONS USAGES

Consultez-nous avant d'acheter un camion usagé. Nous en avons pour toutes les bourses. White Co. Ltd, 3, Av. du Parc. 101-4 F

A VENDRE, DIVERS

ATTENTION, bouilloire française pour bouillir linge, petit express, bon ordre. 571 St-André. 103-2

A VENDRE bon marché, outils de ferblantier. E. Douemard, 280 Aqueduc, en arrière. Upt. 3857.

AVEZ-VOUS quelque chose à vendre ou à faire vendre. Adressez-vous Dumas Limitée, encanteurs licenciées, No 588 Est Demontigny. Tél. Est 1115. 102-26

BAGUE diamant, bague solitaire et rivière de 5 diamants magnifique blanc, coûté 110.00, vendra moins que moitié, 481 St-Denis. 98-7

BANC scie moteur, 5 forces, balance Avery, capacité 2000 livres, parfait ordre. 470 rue Ontario Est. Est 5864J. Est 2357.

BEAU carrosse en rotin, 15.00; 1 sleigh, 2.00. 235 Delaroche.

BON de (114.00) Legaré à vendre bon marché. S'ad. 518 Plessis. A. Leblanc.

BON marché, set de baptême brodé à la main, trousseau bébé, machine à laver, lit pliant, magnifique valeur. 1066 Rachel. 103-2

CHASSIS de couches chaudes à vendre 4 x 10, avec vitres, complet, 5.00 chaque. J. N. W. Duncan Ltd., 1501 Ontario Est. 99-6

COFFRE-FORT, gros coffre-fort à vendre. Calumet 920F. 100-5

EASTMAN Kodak junior, No 1, à vendre bon marché. 507 Amherst. 103-2

MACHINE à tricot, extra bon marché. 1396 St-Hubert. Belair 3556.

MOBILIER de restaurant et installation de fourneaux, etc., pour pâtissier, bonbons et autres marchandises pour confiseur, bail avantageux. S'ad. à V. Lamarre, 83 Craig ouest, Montréal, ch. 820. 103-8

UNE vitrine Silent Salesman, une vitrine d'étalage, une vitrine murale. 34 Mt-Royal Ouest.

VACUUM cleaner Eureka, en bon ordre, a coûté 70.00, vendra pour 40.00. S'ad. 1066 St-Hubert. 101-4

500 PARATONNERRES en cuivre, avec boule en aluminium; bas prix; belle chance pour celui qui est intéressé. Security Lightning Rod Co. Reg., 74A Wellington Sud., Sherbrooke, Qué. 103-6

BELLE CARRIOLE VICTORIA

Très bonne carriole Victoria, complètement remise à neuf, sièges et côtés bourrés et capitonnés, 1 travail double et 1 travail simple, ainsi que 5 magnifiques couvertes en Buffalo. Le tout à vendre à bon marché. S'ad. M. Orkney chez N. G. Valiquette Ltée. 477 Ste-Catherine Est 92-26 F

EXTINCTEURS

Petit format, y compris le support, $3.50. Ils sont neufs et valent trois fois ce montant. Tarshis & Sons, 92 Wellington. F

HORLOGES GARDE-TEMPS

Réparées à la fabrique, marque "International" $50 à $100. International Business Machines Co. Limited, chambre 6, 425 Place Phillips. Tél.: Plateau 3490. 97-10 F

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENTS de 4 chambres à coucher, et 2 salles à manger, fini noyer noir, très bon marché. 399 Cartier. 99-6

AMEUBLEMENTS et tapis. Grande vente avec escompte de 33⅓%. Jeunes mariés, ne manquez pas cette vente. Archambault, 949 St-Denis. 99-6

AMEUBLEMENT gros chesterfield, set salle dîner, 2 sets chambre, balayeuse, moulin électrique, bargain, 228 Plessis. 99-6

AMEUBLEMENT très riche, salle dîner noyer noir, set chambre noyer, 1 kyonix, chesterfield velours brun, lampe piano, tapis Axminster, set boudoir, piano. 2550 ave du Parc près Bernard. 99-6

AMEUBLEMENT, 8 à 17 chambres, bien situé, revenus 150 à 375, vendra sans réserve. Dan. Brunet, 294 Sainte-Catherine Est. 100-5

AMEUBLEMENT 10 apparts, à vendre. Continuation bail. 614 Demontigny. 102-3

AMEUBLEMENT 8 chambres, 5 louées avec pension, rapportant 300.00 par mois. Mont-Royal Ouest près Chemin Ste-Catherine, à vendre ou échanger pour terrain ou propriété et argent. Main 2423. Cal. 1404M. 102-3

AMEUBLEMENT 9 chambres, chauffé, Sherbrooke près St-Denis, continuation du bail. Main 2423. Calumet 1404M. 102-3

AMEUBLEMENTS des mieux situés pour louer des chambres de 16 à 17 chambres; revenu 125.00 à 300.00 par mois; renseignement gratuit. Pour faire un bon marché voir LaRose, 592A St-Denis. Est 7859W.

AMEUBLEMENT, 8 pièces, 5 chambres louées, gros revenu, à vendre ou à échanger pour propriété ou terrain. 259 Mont-Royal Ouest.

AMEUBLEMENT de 9 appts, neuf, bien meublée, vend cause maladie. S'ad. No 9 Verchères. Plateau 6963. 103-2

AMEUBLEMENT 9 appts, 6 chambres, louées, loyer 38.00, cause santé. 479 Cadieux. 103-2

AMEUBLEMENT 8 apts, continuation bail. S'ad. immédiatement, 535 St-Denis. 103-2

AMEUBLEMENT 17 apts, loyer $125.00 par mois, chauffé, 2,800, 707 Ste-Catherine Est.

AMEUBLEMENT 5 pièces, complet 200, cause départ. 543 Drolet, près Marie-Anne. 103-2

AMEUBLEMENT de 3 appartements à sacrifice, bail si désiré, faut vendre d'ici 3 jours, cause départ, faut le voir pour l'apprécier. Venez faire une offre. Tél. Belair 2065w.

AMEUBLEMENT à vendre avec continuation du bail si désiré. 474 St-Denis. 103-2

AMEUBLEMENT 8 pièces, continuation du bail, bonne place pour louer des chambres. 163A Hôtel de Ville.

AMEUBLEMENT 4 pièces, tout meublé avec continuation du bail, loyer 18.00; visible après 6 heures. 538 Visitation appt 5.

AMHERST près Ste-Catherine, ameublement à vendre avec continuation du bail à $35.00 par mois, très bien meublé, prix $650.00 à prompt acheteur. Berthelet chez Ernest Pitt. Main 7371. Le soir Belair 4226j. 102-3

ATT[illegible] Couchette, 4.15, 9.85; somm[illegible] 3.99; matelas, 4.95, 6.00; bureau, 18.00. 1216 St-Denis, Rolland, 4e porte Mont-Royal. 101-12

BEAU chesterfield, salle à manger, set chambre noyer noir, machine Singer, etc. 2171 Clarke.

BEAU poêle avec corniche, moderne, marque universelle, 73 St-Laurent. 100-5

BEAU set salle à dîner, vendra à sacrifice. 59 Ste-Marguerite.

ARTICLES DE MENAGE

BEAUX rugs neufs. Notre grande vente de déménagement bat son plein. Profitez des aubaines extraordinaires que nous offrons actuellement. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 98-6

BEAU set de chambre, vendra à sacrifice, cause: départ. S'ad. 256 Fabre.

BUREAU, spring, matelas, couchette d'enfant, vendra le tout séparément; cause: départ. 256 Fabre.

CABINET musique acajou, couchette, matelas, portières, table, chaises, garde-robe. Belair 9349M. 1180 St-André. 103-2

CARPETTES Axminster 6-9 x 9, 25.25. Lits complets avec sommier et matelas 18, et plus. Prélart 39c, Linoléum, 2, 3 et 4 verges large, Carpettes linoléum 9 x 10½, 13.65. Thompson, 154 Bleury, 1014 Mont-Royal Est.

COUCHETTE d'enfant, chaise haute, chevaux berçants, sulkey et lingerie. 479 Cadieux.

DIVANETTE, bureau, commode, set boudoir, poêle à charbon, 12.00. 603 Ontario Est.

FIXTURES électriques pour 7 pièces, 7.90. Donne avec frange perlée et bol renversé. 1056 Ste-Catherine Est. 100-5

FIXTURES électriques à très bon marché. 534 St-Valier.

MACHINE Singer, $7, faut vendre, cause déménagement, 335 Létourneux, Maisonneuve. 102-3

MACHINE à coudre Singer basculante, 5 tiroirs, bien bon marché. 856 Ontario Est. 103-3

MACHINES Singer, William's, avec garantie, $10.00 à 45.00, 2238 Ontario Est. 91-1,m,j,v

MAISON MEUBLEE à vendre avec continuation du bail, loyer 35, 6 appts, St-Denis, près Duluth. Belair 8616W. 102-2

MENAGE presque neuf bon marché, cause: mortalité. 624d Parc Lafontaine. 102-2

MENAGE à vendre, complet ou séparément. 259C Bourbonnière. 103-2

MENAGE tout neuf, rugs, prélarts. Pour cause mortalité. 2643 Drolet. 102-2

MOBILIER à vendre $350. Comprend: salle à manger 9 articles, 3 carpettes Axminster, salon acajou, cabinet, miroir, chambre à coucher noyer noir, portières, fauteuil, machine à coudre à bascule, poêle à gaz, fourneau élevé, cabinet de cuisine, 2 tables, électroliers. 714 St-Antoine. 102-2

25 MOBILIERS de salle à manger, 9 pièces, fini noyer, à 125.00; 6 mobiliers et chaises en noyer desassorties. Aubaine aux premiers acheteurs. Walnut Furniture Mfg. Co. Ltd, 44 rue Queen. 103-2

MOBILIER salle à manger, 9 morceaux, fini noyer, lit Simmons, cabinet musique, etc. 3310 Berri, près Faillon. 103-2

MOULIN à laver, eau basse pression. S'ad. 58 Fabre. 103-2

PHARMACIE buffet en chêne fumé, chaise Morris. 551 Mentana. 103-2

POELE à gaz McClary presque neuf, poêle à charbon avec tuyau et glacière. Bon marché. 1976, Boyer nord. 102-3

POELE à gaz, 4 brûleurs, 2 fourneaux, émaillé blanc 15.00. 1168 Parthenais.

POELE de cuisine avec corniche en parfait ordre, prix $12. 1758 Denormanville.

POELE en acier, sofa, gramophone, 868 Mt-Royal est. 102-3

POELE de cuisine combiné au gaz 25.00, aussi set de salon avec sofa 30.00. 3568 St-Denis. Cal. 434w. 102-2

SET boudoir en chêne 100.00, table salle à dîner et chaises, 65.00, cadres, couchette, etc. 158 Grey. Main 2619. 102-3

SET de salon, rugs, table, à bon marché. S'ad. 137 Sicard. 103-2

SET salle dîner, magnifique set chambre noyer, Chesterfield, gramophone, lit-cuivre, lampe, piano, rugs, cadres, pratiquement neufs, bon marché. 200 Villeneuve O. 100-6

SET salon, poêle électrique, beau set chambre, rugs, porte-chapeaux, miroir, fournaises, etc. 2665 Adam.

SET Chesterfield et table presque neuf. 896 Bordeaux. Est 5012w.

SET de salon en acajou solide de 3 morceaux, aussi grosse glacière en chêne. S'ad. 532 Mentana, après 1 heure.

SET de salle à dîner, set de chambre à coucher, glacière. S'ad. 3644 Saint-Denis.

TRES bon ameublement de 7 pièces à vendre bon marché, nouveau bail, très central, 335 est, Dorchester, près St-Denis. 98-7

SET chambre en acajou, 5 morceaux. S'ad. 1354 Delorimier. Belair 7151W.

MEUBLES ET TAPIS

25 couchettes cuivre, échantillons, en bas du prix coûtant. Salle à dîner, 9 morceaux pour $95. 60 tapis en carpettes, échantillons au prix coûtant. Nous échangeons vos vieux meubles. Moise Laurin, 815 Est, Mont-Royal. 102-6 F

MEUBLES NON RECLAMES

à l'ancien entrepôt "Rochon Express", 225 Hôtel-de-Ville. Sets chambre, salle à dîner, salon, piano automatique, literie, tables, chaises, glacières, commodes, bibliothèque, miroirs, tapis. Vendus à sacrifice. 95-26 F

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Nous avons échangé bureaux de chambre, chiffonnier, lits en cuivre, en fer et en bois, sideboards, buffets, tables, chaises pupitres roll top, porte-chapeaux, lits meubles, sofas-lit à vendre bien bon marché. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine 99-6 F

MEUBLES: VENTE 33⅓%

Visitez le plus grand établissement de meubles de l'Est, et profitez des aubaines que nous vous offrons. Marchandises emmagasinées gratuitement jusqu'à demande. National Stove Mfg Co., 1044 Est, Ste-Catherine. 91-1,M.v F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Appelez-nous et nous passerons évaluer ce que vous voulez échanger. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 99-6 F

RECORD! RECORD!

Poêles ou fournaises de passage ou fournaise à l'air chaud, enfin tout ce que vous pouvez désirer dans ces lignes, vous pourrez vous les procurer ici. J. & P. Davignon Ltée, 1030 Est, Ontario. F

BICYCLES, MOTOCYCLETTES

MOTOCYCLETTE Harley-Davidson, modèle 1921, side car bon ordre, 2 pneus neufs, vendra ou échangera pour automobile. 419 Rachel Est. 103-2

COMMERCE A VENDRE

A QUI LA CHANCE? Commerce établi depuis 20 ans, restaurant, librairie, articles de plâtre et jouets. S'ad. 1123 Rachel Est, coin Delorimier. Belair 6492. 102-3

A QUI LA CHANCE? Restaurant avec logement, faut vendre, pour clore succession. S'ad. 577 Demontigny Est. Tél. Est 4868. 103-2

A VENDRE, plusieurs bonnes épiceries avec ou sans licence, pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 8.11.13.15

A VENDRE bon marché, boulangerie avec propriété dans St-Henri et bonne clientèle. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 8.11.13.15

A VENDRE, bonne épicerie licenciée, rue Notre-Dame ouest, bon coin. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 8.11.13.15

A VENDRE, boutique de barbier rue St-Hubert, près rue Bélanger, Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

A VENDRE, bon hôtel licencié de campagne avec la propriété. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 8.11.13.15

A VENDRE, bonne épicerie licenciée avec étal de boucher au boulevard St-Denis. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 8.11.13.15

A VENDRE restaurant rue Cartier 1761 avec bon logement. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

A VENDRE magasin ferronneries, prix 5,000 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

A VENDRE bonne boulangerie de campagne près de Montréal. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 8.11.13.15

A VENDRE épicerie rue St-Zotique, un coin, prix 700.00 piastres. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

A VENDRE, maison meublée pour louer des chambres, rue St-Denis, prix 1,200 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

BARBER SHOP à vendre à la campagne, cause de maladie. S'adresser 655 Mentana; appartement No 6. 103-3

BELLE épicerie avec logement 4 appts vendra bon marché, cause maladie. 2145 Boyer. 103-2

BOUCHERIE, épicerie 1450, autre 4500, faut en vendre, un vrai bargain. 333 Mont-Royal Est. York 4366. Belair 3471w.

BOUTIQUE de voiturier, avec bonne clientèle, bon site, 382 Lasalle, Verdun. 102-3

COMMERCE A VENDRE

BUREAU de dentiste centre de Verdun, bien situé, bail 3 ans, un des plus beau site. 1538 Notre-Dame ouest. 103-2

CHANCE à prompt acheteur, cause mortalité. Poste charretier établi depuis 25 ans. Maison remise, 15 voitures, chevaux, automobile, au centre de la ville, voisin du principal hôtel. Mme Jos. Chaput St-Lin des Laurentides. 103-3

CLOS, bonne place d'affaires, 36A St-Clément, Viauville. 103-2

COMMERCE de tabac à vendre faisant bonnes affaires, 1665 Papineau. 101-3

DEPT. de radio, avec stock en consignation à la pharmacie Leduc, 308 Bleury, L. McGlashan, faisant un bon chiffre d'affaires. Raison: départ de la ville, première offre acceptée.

EPICERIE et restaurant à vendre avec logement en arrière, bon marché. 417 Wolfe. 101-3

EPICERIE à vendre, en bloc ou par inventaire. 634 Workman.

EPICERIE seule sur 4 coins, bonne place d'affaires. 2150 St-Jérôme. Belair 9837. 102-2

EPICERIE ou autres commerces demandés immédiatement pour du comptant. 168A Marquette. Belair 7917J.

EPICERIE licenciée, beau coin avec boucherie et beau logement, pas de crédit, dans le centre. Adresse privée, 1488 St-Denis. Belair 0437.

EPICERIE licencié avec boucherie et bon logement, bonne place, échangerais. Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis, Belair 0437.

EPICERIE dans le centre, bonne place d'affaires, à vendre, cause maladie, aucune offre refusée. Loyer bon marché. A qui la chance? Ecrire Casier 336 La Presse ou tél. après 7 hrs le soir Cal. 4860w. 103-2

EPICERIE avec licence, aussi jobbing-express, boutique à louer. 654 Berri. Est 5636. 103-3

EPICERIE bargain, affaires 350.00, pas de crédit. Cal. 1968. 102-3

EPICERIE, affaires 250.00 par semaine, bâtisse si désirée, sacrifiera, pas d'agent, 2555 Papineau. 101-4

EPICERIE bien située, bonne place d'affaires pour licence. 214 Orléans. 101-3

EPICERIE bien située avec logis, bonnes affaires, stock frais, cause: départ, 68A Lasalle, York 0862w. 103-2

EPICERIE à vendre, cause maladie. 352 Marquette. Belair 7301. 11,13,15

EPICERIE, environ $2,500, bonne clientèle au comptant, bail 2 ans, chance exceptionnelle. 2073 St-Jacques. 102-3

ETAL de boucher à louer, assortiment complet, bonne place d'affaires, loyer modéré. 1031 Demontigny est. 103-2

ETAL de boucher, cause départ de la ville. 391 Rachel. 103-2

ETAL de boucher à vendre, bonne place d'affaires. S'adr. 351 Orléans. Clairval 4437w. 102-2

ETAL de boucher avec chevaux et voiture. S'ad! 1956 Cartier. 101-3

ETAL de boucher, moderne, de Dussault, situé No 3 rue St-Jérôme, près Papineau, système frigorofique, raison de vente, 2 commerces. S'ad. par téléphone, jusqu'à 7 heures le soir. Belair 9716. 103-2

GLACIERE à vendre à Lachute, 10,000 blocs de glace, chevaux, voitures et outillage, charrue, etc. Clientèle toute faite. S'ad. A. Billard, marchand de glace, Lachute, Qué.

MAGASIN de gramophones à vendre, bonne localité pour magasin de musique, 490 Mont-Royal Est. 100-5

MAGASIN ferronnerie, nord de la ville, beau local; bonnes conditions; cause santé. Boîte 420 La Presse. 103-2

MAGASIN général près Montréal, échangerait pour propriété. 1488 St-Denis. Belair 0437.

MAGASIN à sacrifice, vendra moitié prix pour du comptant, stock et fixtures, valeur de $1000, prendra échange, logement de 5 appartements en arrière, abandon des affaires. 1273 St-Denis près Mont-Royal. 103-6

MAGASIN lingerie à vendre, très bon marché. 287 Champlain. 102-2

MAGASIN coin Brombay et Beaulieu avec logement 5 appts même plancher, chambre de bain, fixtures complètes, cave et remise cimentées, loyer conditions faciles, 63 Brombay.

MAGASIN à vendre, tabac, jouets, librairie. S'ad. 673A Mont-Royal. Téléphone Belair 2797. 103-2

MAISON de pension avec repas de table, établie depuis plusieurs années, bonne localité, 8 appartements, 5 chambres à coucher, toutes louées, salle à manger, cuisine et chambre de bain, cause de santé. 2006 Boul. St-Laurent. 103-3

MAISON meublée à vendre avec continuation du bail si désiré. S'adresser dans l'après-midi, à cause départ de la ville. E. Martin, 465 Cadieux. 102-2

MODES et fournitures, installation moderne, long bail, affaires $15,000. 6 à 7 le soir, 771 Ste-Catherine Est.

PETITE épicerie avec logement, pour cause départ. S'adresser 362 St-George. Le soir, étage du haut. Plateau 5735, bon marché. 102-3

PETITE épicerie avec logement, rue Chambord, rue Delanaudière, bonne place. Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis, Belair 0437.

POOL ROOM à vendre. 273 Victoria, Valleyfield. 100-6

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, cause de maladie. 208 Maisonneuve. 103-2

RESTAURANT à vendre, bonne place. 1927 Ste-Catherine est. 100-4

RESTAURANT établi depuis 8 ans, cause: maladie. 2577 Adam. 102-3

RESTAURANT, épicerie en bloc ou inventaire. 752 Lafontaine. Est 8938J. 99-6

RESTAURANT, épicerie à vendre, vraie bargain. 2897 St-Dominique. 101-3

RESTAURANT à vendre, établi depuis 10 ans. 77 Ste-Catherine Est, près St-Laurent. 103-3

RESTAURANT et épicerie, aucune offre refusée, faut vendre d'ici 3 jours. S'ad. 93 rue Dagenais.

RESTAURANT à vendre bon coin, avec logement, 661 Lagauchetière Est.

RESTAURANT à vendre, Verdun, 93 Church, un coin, bonne place d'affaires. York 1123w. 102-3

SALLE à manger à vendre, cause de maladie. 731 Ontario. 103-3

SALON de modes marchandises sèches. 1770 Masson, Rosemont. 103-2

SALON de toilette et débit de tabac. Alex. Moquin, 135 St-Laurent. 101-4

SALON de crème à la glace, tabacs, bonbons, pâtisseries, très bonne place, faisant 17,000 d'affaires par année, vendra pour 3,500, logement de 5 pièces au dessus, bail de 5 ans si désiré. S'ad. E. Lemire, 316 St-Zotique, Calumet 0609. 102-3

STOCK de tailleur, machine électrique, table, etc. 2540 Adam. Prix modéré. 103-2

STOCK épicerie, balance, glacière, etc., nous liquidons, bon marché. 696 Marie-Anne E.

TABAC Magasin de tabac, rue Ste-Catherine Ouest, près Bleury, loyer bas, stock nouveau et complet, peut ajouter une barber shop; comme le propriétaire a d'autres intérêts, devra sacrifier. 191 Ste-Catherine Ouest. 103-2

COMBUSTIBLE A VENDRE

A VENDRE, érable sec, gros voyage, 4.50, bois mou, 3.50 le voyage livré. S'ad. 887 Lafontaine. Est 5881. 102-3

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE 2 belles juments, jeunes, saines, garanti 1300, 6 et 7 ans; aussi 2 chevaux commun; Ste-Catherine Bérard & Major; harnais; aucune offre raisonnable refusée. 159 Beaudry. 103-2

BEAU cheval 1600 lbs, gros train, berlot, harnais. Bon marché. 1065 St-André. 103-2

BITHEL, 773 Saint-Laurent, harnais, sleighs tous genres, valises, couvertes, etc. 90-26

BON cheval 1000 lbs, trotte vite, 9 ans, $30, pris pour dette. 476 Rachel. 103-2

BON CHEVAL, 1400 livres, aussi attelage double. 3053 St-Urbain. 103-2

BON cheval brun, garanti partout, gras, 1200 lbs, harnais, bob-sleigh parfait ordre, 150.00. West. 5005. 102-2

CHEVAL, 35.00, berlot, 20.00; harnais, 8.00, 457 Drolet. 101-3

CHEVAL 900 lbs, trotte vite, sain, $55, cause de maladie. 1023 Marie-Anne. 103-2

CHEVAUX à vendre à bon marché. 339 rue Centre. 102-2

CHEVAUX, harnais et voiture. 179 Workman. York 1943. 102-3

GROS CHEVAL brun 1300 lbs, 9 ans, garanti, aussi embouteilleuse à lait. 2671 Chateaubriand. 103-2

JUMENT rouge, pesanteur 1300, 7 ans, $75, aussi cheval brun $55. 460 Plessis. Est 7878W.

MAGNIFIQUE cheval 1200, 7 ans, garanti, $40.00. 225 Delaroche.

STE-CATHERINE Taillefer bien propre, 40.00. 235 Delaroche.

2 BERLOTS, 3 lorries, 3 voitures pour épicier ou boucher sur bob, 2 demi-Ste-Catherine, 3 sleighs à neige, plusieurs attelages doubles et simples. 335 Mentana. 103-2

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

SUPERBE cheval ambleur, vite, 5 ans, 1000 livres, sleigh Windsor Ste-Catherine, harnais doubles, simples toutes sortes. 340 Mentana. 103-2

2 CHEVAUX 1000 livres, jeunes, gros, 40.00 chacun. 1650 Denormanville. Cal. 4475. 103-2

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

AVIS.—Caisses Enregistreuses National neuves et usagées, $75.00 en montant. The National Cash Register Co. of Canada Limited, J. C. Laird, Agent des Ventes, 122 Ste-Catherine ouest. Plateau 136. 95-306

AVIS. Balances seconde main Toledo et autres, garanties, termes faciles, Courville, 46 Craig O. Main 5157. 78-26

BALANCES calculatrices de toutes sortes, neuves et seconde main. International Business Machines Co., 1 Notre-Dame ouest. Main 2032. 99-6

BELLE balance calculatrice, vendra à sacrifice. 1917 Papineau. 101-3

CAISSES enregistreuses "National", seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires. "Landry & Berthiaume Ltée" 4 St-Laurent. Main 4357. 91-306

CLAVIGRAPHES à louer et à vendre, 525 Bâtisse Power. Main 666. 92-j.v.s

FIXTURES de 20 pieds avec 8 tiroirs pour tous genres de commerce, 8 tables de restaurant avec chaises. Un bargain, coin St-Viateur et Clarke. 103-2

FIXTURES d'épicerie, piano, boghei. Informations. 790 Gilford. 99-6

POUR magasin, grandes fixtures, miroir, table, buste, stand, 854 Mont-Royal. Belair 3727J.

REGISTRE, balance, miroir, vendra bon marché. 63 Ste-Marguerite. 103-2

FOURRURES

CAPOT chat sauvage, presque neuf, bon marché, 870 Ontario Est. 102-2

COLLETS marte d'Alaska. Chin-chin 10.00. Châles 3 rouleaux 35.00, quatre rouleaux 45.00. Profitez de cette vente d'écoulement de février. McComber, 361 Ste-Catherine Ouest. Prenez l'ascenseur. 100-5

MAGNIFIQUES casques vison, pour hommes, la vente que vous attendiez, toutes grandeurs à prix réduits $25 en montant. McComber, 361 Ste-Catherine Ouest. Prenez l'ascenseur. 100-5

MANTEAUX en mouton, pleines peaux, garnis de martre de la meilleure qualité à bon marché. 273 Laval. 100-5

MANTEAU seal français garni Alaska, buste 40, fait à ordre, payé 280.00, pour 125.00 seulement. Calumet 1677.

MANTEAUX en mouton de Perse $60, aussi 45 peaux de long, garni grand collet châle Alaska, vison, castor, écureuil uni. J. E. McComber, spécialiste, 361 Ste-Catherine Ouest, prenez élévateur. 59-6

PALETOT pour homme, collet, doublure en fourrure, 500. 30 St-Laurent.

REDUCTION: manteau seal Hudson garni Alaska, 285.00; Chapal garni Alaska, 100; uni, 55.00; Bolivia brun garni fourrure, 15.00; uni, 9.00; manteau pleines peaux garni Alaska, 250.00; renard gris drab, brun, 25.00. 457 Gilford, Robitaille. 15.16.19.21

SUPERBE manteau mouton de Perse, buste 42, pleines peaux choisies, fait à ordre, garni Alaska, longueur 48 pouces, 400.00, dernièrement, offre raisonnable acceptée. 2246 St-Hubert, près Isabeau.

GRAMOPHONES

CABINETS, caisses, finis acajou, 44 pouces hauteur, en bas du prix de la manufacture, $27.00 chacun. 195 St-Timothée. 103-3

GRAMOPHONE peu usagé, cabinet, $30, arrêt automatique, électrique, aiguilles, diamant, 78 sélections, repeatographe. 1168A Wellington. 127-n

GRAMOPHONE Cabinet, $30.00, beau son, 54 sélections, automatique, etc., chance extraordinaire. 773 Ste-Catherine est. 128-n

GRAMOPHONE, gros cabinet, style Victrola, automatique, 60 sélections; diamant; 30.00; garanti. 206 Visitation, près Ste-Catherine. 97-72

GRAMOPHONE Victrola, records. Conditions faciles. Réparations. P.-A. Phaneuf, 610 Est, Mont-Royal. 97-26

GRAMOPHONE cabinet acajou coûte 165.00 avec 150 sélections, sacrifiera 35.00. 1376 St-André, près Mont-Royal. 102-3

GRAMOPHONE cabinet acajou, 30 sélections, vendra 45.; prompt acheteur. 200 Villeneuve O. 103-2

GRAMOPHONE gros cabinet, moteur double, joue tous records, sacrifiera 35.00 avec sélections, 135 Christophe-Colomb. 103-2

GRAMOPHONE cabinet servi un an, coûté 145.00, avec records, vendra, besoin d'argent 45.00, 232A Maisonneuve, près Ste-Catherine. 102-3

GRAMOPHONE cabinet, bargain extraordinaire, style Victor, multiple spring, records, etc. 1172 Wellington, après 3 heures. 99-6

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 30.00, garanti, 342 Mont-Royal. 100-6

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou avec quantité de records, sacrifiera au prompt acheteur. 313 Galt, Verdun. 99-6

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés, à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 Est, rue Ste-Catherine. 99-6

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur double, 60 sélections, le tout $35.00, comptant ou termes. 562 Mont-Royal Est. 99-22

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON marché, pianos droits et carrés, plusieurs marques, à partir de 50.00. Langelier, 368 Est, Ste-Catherine. 99-6

CHANCE exceptionnelle pour piano seconde main. J. O. Lauzon, 610 Est Mt-Royal. 100-4

CLARINETTE si bémol, système Bohême, buffet crampons diapason, bon marché. Belair 7338w. 103-2

DEUX pianos échantillons tout neufs, offerts à bon marché. Chez Pratte, 38 Notre-Dame Ouest.

PIANO Ennis en parfait ordre. Venez vous convaincre pour le prix. Une visite sera appréciée. 1645 St-Dominique.

PIANO automatique Weber, presque neuf, belle caisse, banc pour assortir, choix de nouveaux rouleaux de musique. Offre spéciale pour vendredi et samedi 495.00, payable 3.50 par semaine. Layton Bros. Limited, 550, Sainte-Catherine ouest.

PIANO droit, solide instrument en excellent état, bon son. A liquider à 165.00, payable 15.00 comptant et 1.50 par semaine. Layton Bros. Limited, 550, Sainte-Catherine ouest.

PIANO automatique Heintzman & Co. Cet instrument est aussi bon qu'un neuf, mécanisme toute en métal. Occasion pour acheteur immédiat. Conditions faciles. Layton Bros. Limited, 550 Sainte-Catherine ouest.

PIANO de pratique, son mélodieux et en bon état. Prix spécial 85.00, payable 10.00 comptant et 1.00 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 Sainte-Catherine ouest.

PIANO, poêle à gaz, fournaise, trousseau baptême, lit d'enfant, bague diamant, balance. 323 Marquette.

PIANOS automatiques, pianos et phonographes à moitié prix chez Mulholin. 786, ouest Ste-Catherine, juste à l'ouest de Guy. 103-2

PIANO cottage, bonne tonalité parfaite condition, pris pour loyer, sacrifiera $140.00. 313 Galt, Verdun.

PIANO droit presque neuf, $225.00, 714 Saint-Antoine. 103-2

PIANO Heintzman droit à bon marché pour vente immédiate. 600 av Rockland, Outremont. 101-6

TRES bon piano automatique et rouleaux. Doit vendre. 113 Mont-Royal ouest.

MACHINERIES

MACHINES combinées à travailler le bois, neuves et d'occasion, malaxeurs à béton, pompe, etc. Electric Motor & Machinery Co., Limited, 417 St-Jacques. 95.1.M.v.

MACHINE outils Bournival pour le bois. 225 Hôtel de Ville. 103-6

Courroies, chaises (hangers) poulies

Grand choix de ces articles usagés, à très bon marché. En stock. Renseignez-vous. Tarshis & Sons Ltd, 92 Wellington. F

MOTEURS ET YACHTS

MOTEUR électrique Canadian General de 25 c. v., 550 volts en bon état. Aussi un broyeur giratoire Gates No 3. Case 413 la "Presse". 103-2

MOTEURS marins tous genres. E. Drolet, agent spécialiste, 137 McGill. 279-306

RADIO

BEAU radio. S'ad. soir à 168 St-André.

RADIO à longue distance, valant 200.00 pour $85.00. S'ad. Rodrigue, 165 Mont-Royal Est. 103-3

RADIO à 3 lampes à vendre avec haut parleur et antenne en parfait ordre. Appeler West 7902, entre 7 et 8 p.m. 101-4

VETEMENTS, ETC., ETC.

BEAU costume tricotine bleu marine, avec blouse crêpe de chine rose, 38, portés 2 fois, cause trop petits, le tout $15. 2164 St-Hubert.

COSTUME, robe tricotée bleue, manteau brun et chapeaux, bon marché. 2149 Ste-Catherine Est.

COSTUME drab, No 38, à vendre. S'ad. 79 Sheppard. 103-2

GILETS pour hommes, 50c; vestons, 1.50; pantalons, 1.00, 1.50 à 2.00. Complets et paletots, 3, 4 et 5. Capotes de soldats, 2 et 3; chandails, 1.00, 1.55, imperméables, 2, 3, 4, 5, ce qu'il y a de mieux. Culottes de garçonnets, 50c, 75c, 1.00; complets et paletots, 2, 3, 4, 5, tout laine, toutes tailles, derniers modèles, bon état, Tuxedos, habits de gala, vestons, pantalons et gilets noirs. Prix extraordinaires. 373 St-Georges, près Ste-Catherine.

NOUVELLES robes de printemps en canton, etc., valant jusqu'à $32.50 pour $16.50, aussi costumes et manteaux de printemps à prix modéré. Dainty Maid Apparel, 901 nouvel immeuble Birks.

IMMEUBLES

A ECHANGER

A BON MARCHE, Chambord, 4 logements, bon revenu, prendra automobile ou épicerie. Belair 0534W.

AMEUBLEMENT 8 chambres, 5 louées avec pension, rapportant 300.00 par mois, près Chemin Ste-Catherine, à vendre ou échanger pour terrain ou propriété et argent. Main 2423. Cal. 1404M. 102-3

J'AI 2,000 comptant à payer sur bonne propriété, 2 ou 3 logis ayant un logis avec système de chauffage, entre Bellechasse, Bélanger, Christophe Colomb, St-Denis; doit être occasion. Calumet 3529. 12,13,15,16

LAVAL, coin, 10 logis, 2 magasins, gros revenus, à échanger pour cottage à Outremont. Main 2423. Cal. 1404m. 102-2

15 LOGEMENTS, clair d'hypothèque à échanger pour cottage de 10 à 12 appts dans Outremont. Main 2423. Cal. 1404M. 103-2

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou échanger, magasin de chaussures, à échanger pour propriété. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

A VENDRE ou à échanger, magasin marchandises sèches rue St-Laurent, échangera pour propriété. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

BEAU cottage en brique situé à Ste-Rose, dans le centre de la ville, terrain de 90 pieds par 104, vendra ou échangera pour propriété de Montréal. Cal. 1108. 103-2

COTTAGE coin de rue, 9 appartements, cave cimentée, système chauffage, 6,500, comptant 1,500, balance des terrains. Lalonde 313 Galt, Verdun. 103-2

MAGASIN musique longtemps établi, bail avantageux, vendra ou échangera propriété en ville. 870 Ontario Est. 102-2

ST-GERMAIN 1054, 1056, 4,600, clair d'hypothèque. Cal. 5064J. 103-2

3 MAGNIFIQUES terrains avec argent, 17ième avenue, près Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, pour propriété dans Pointe-aux-Trembles. Calumet 3529. 12.13.15.16

MAISON un étage à vendre ou à échanger pour terrain, Sault-au-Récollet, 890, 44ième. York 4668w. 103-2

OPPORTUNITE D'UN HOME

Addington, cottage de 8 pièces, construction solide près Sherbrooke, commodité des écoles, place pour garage avec sortie privée, grand jardin. Walnut 2918. 100-5F

A VENDRE OU A LOUER

A LA POINTE-CLAIRE, Lakeside, Valois et Strathmore. S'ad. 111 St-Paul Est. Tél. Main 0590. 8.9.15.16.22.23.29

CLOS de bois et charbon, balance transmitive, scie avec moteur, élévateur à grain. 333 Mt-Royal Est. Belair 3471w.

MONTREAL-Ouest, une maison. Up. 347.

ON DEMANDE A EMPRUNTER

DEMANDE un montant de 6,000, un de 5,000, une de 3,000, 7%, première hypothèque sur propriétés à Montréal. R. H. Beaulieu, notaire, 30 St-Jacques. Main 1073. 103-2

LA FABRIQUE de Ste-Julie de Verchères désire emprunter $11,000.00. Communiquer avec le curé. 102-2

ON DEMANDE 5,000 à emprunter, première hypothèque, rue Visitation. S'adresser J.-P. Thériault, 83 Davidson. Clairval 0058W ou Clairval 3884F. 103-2

VENDRAIS une deuxième hypothèque bien garantie pour paver 12%. Montant $1650, payable par versements. Première hypothèque $5000. Particulier seulement. Casier 373 La Presse. 101-4

10,000 sur propriété neuve en première hypothèque, rue Berri, près Roy. Belair 9167M. 1702 St-Denis. 103-2

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques; achetons hypothèques, balance de prix de vente. 91-306

ACHETE bijoux, fourrures, etc., privilège de rachat si désiré. W. Gauvin, 15 St-Jacques. 92-24

A PRETER immédiatement, 1,000 à 48,000. J. A. Legault, notaire, 90 St-Jacques. Main 8589. 202-306

ARGENT prêté pour régler vos affaires; cultivateurs, marchands. Crédit Financier, 43 Place d'Armes. 95-1.M.v.s

EN première ou deuxième hypothèque, petits ou gros montants. Prompt service. M. Bell, Canadian Metropolis Securities, Ltd., Main 5614. St-Louis 9987. 96-20

MARCHANDS — Nous avançons argent pour augmenter votre commerce et régler vos affaires. Hoolahan, 71a Saint-Jacques. 99-6

NOTAIRE BOHEMIER. Prêts hypothécaires négociés, créances hypothécaires achetées, 99 St-Jacques. Main 7363. 49-306

PRETS HYPOTHECAIRES positivement 6½%, commission 1%. J.-Samuel Lepage, 30 St-Jacques. Main 6226. 121-306

PRETS temporaires, maisons en construction. Hypothèque ou autre garantie: Hoolahan, 71a St-Jacques. 99-6

PRETS première, deuxième hypothèque, Montréal, en construction ou finis. Notaire Meunier, 16 St-Jacques. 97-10

400 à 5000 première, deuxième 6½, 7. Simard, 315 St-André. Est 3583. 96-11

500, 1000, 1500 deuxième hypothèque, achat balance prix de vente. L. Laurant, 211 Ste-Catherine Est. 100-5

1,000 à 15,000. Rosaire Dupuis, notaire, 35 St-Jacques. Main 3693. 97-26

8,000 en entier ou séparément, 6½ ou 7 p.c. Boite 23, St-Constant. 103-3

COTTAGES A VENDRE

COTTAGE moderne, rue St-André, près Cherrier, 14 appts, garage double, cour cimentée, possession 15 de mars, à vendre pour cause départ. Est 0578. 101-4

COTTAGE à vendre, échanger ou louer, avec garage. 1090 Rachel Est. Tél. Belair 2091. 102-2

DAVARD, 8 pièces, moderne, bargain Gohier et Bigras, Main 3220. Soir Rock. 2826. 101-3

PRES tramways, église, fleuve, 10 appartements, fini première classe, fournaise, garage, etc., bargain, 196 Omer. Clairval 1823. 103-2

VERDUN, Avenue Crawford Bridge, cottage 6 chambres, cave cimentée, $4,000.00; $300.00 comptant et $40.00 par mois du 1er mai. Avenue Clémenceau, deux flats de 6 chambres, brique solide, $4,500.00. 4361 Chemin Lasalle, 3 étages, $5,500.00. Termes faciles. 160 St-Jacques. Tél. Main 5791 ou York 3897F. 103-2

COTTAGE A OUTREMONT

$20,000. Neuf grandes pièces éclairées et salle de bain, dans le meilleur site d'Outremont, près de l'église et des écoles. Lot 50 x 100. Visible en tout temps après entente. Rockland 2379. 102-1.j.s F

OCCASIONS D'AFFAIRES

MAISON pour louer des chambres, 10 chambres, 7 louées, revenu 160, centrale. Cal. 3880W. 103-2

POUR vendre votre commerce ou propriété, terre, ville ou campagne. Voyez immédiatement, Ludger Beauchamp avantageusement connu, 1488 St-Denis. Belair 0437.

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 1739 rue Papineau, près rue Mont-Royal. 103-2

VEND, achète, échange propriétés, commerce. Lepage, 26 Victoria Square. Main 5466. 103-5

PROPRIETES DEMANDEES

ACHETERAIS bon plain-pied, payerais comptant pour bargain. 252 boul. Décarie. 103-2

PROPRIETES DEMANDEES

AVIS aux vendeurs. Communiquez détails à notre bureau (établi 1897), aucun frais sans vente. Nous avons plusieurs acheteurs. Alexandre Dupuis, courtier en immeubles, 43 Place d'Armes, près Craig. Main 7513. 100-5

DEMANDE propriété de revenu, de 10,000 à $30,000, dans bonne localité. Renaud, 68 St-Jacques. Main 5697. 103-2

J'AI DES ACHETEURS avec 1,000 à 10,000 sur 2 ou 3 plain-pieds dans le nord de la ville, avis aux vendeurs de communiquer avec mon bureau 1710 Chateaubriand. S'ad. A. Landry, courtier en immeubles. Cal. 2373J. 101-4

JE DEMANDE à acheter des propriétés dans le nord de la ville. J.-A. Lussier, Calumet 2533F. 101-3

JEUNE homme ayant hérité de 11,000 le placerait sur propriété avantageuse. Boîte postale West 251. 13.15

NOUS sommes acheteurs de propriétés 1 étage et 2 étages, dans le Nord de la ville. Avis à ceux qui veulent vendre d'en profiter. Dalpé & Cie, 1936 St-Denis. 15.16.18

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement, O. Jutras, 1739 rue Papineau, près rue Mont-Royal. 102-26

PROPRIETES A VENDRE

A QUI LA CHANCE? 2 étages, 2 logements, 4 appts. Ave. des Belges, près 35ième, 3,700, 500 à 700 comptant, balance comme loyer. Demandez Edmour Dalpé, 1936 St-Denis. Cal. 844.

ATWATER 390, St-Henri, 6 logements, 3-4 appartements, 13.00 à 15.00. 103-2

AU PLATEAU BON AIR, bonne petite propriété d'un étage, vendra $1000. Voir Gauthier le samedi et dimanche après-midi au coin des rues Bélanger et Iberville.

A VENDRE — propriété un étage rue Marquette, près Beaubien, 4 appartements. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

A VENDRE, propriété rue Cartier, près rue Sherbrooke, trois étages, trois logements, prix 5,000 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

A VENDRE propriété de commerce, 2 coins rue Berri, coin rue Bienville et coin Pontiac. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 8.11.13.15

A VENDRE, bonne propriété rue Ste-Catherine, dans Maisonneuve, un magasin, deux logements. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 8.11.13.15

A VENDRE, propriété rue St-Gérard, près rue Jarry, deux étages, deux logements, prix 4,700 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

A VENDRE, bon marché, cottage rue Berri, près Mont-Royal; prix 5,000 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 8.11.13.15

A VENDRE, propriété rue Dandurand, trois étages, trois logements, prix 7,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

A VENDRE à bon marché, plusieurs propriétés. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 8.11.13.15

A VENDRE propriété rue St-André, près rue Duluth, deux étages, deux logements 7 et 8 appartements, prix 6,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 103-6

A VENDRE, maison un étage, rue Papineau, prix 2,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

A VENDRE propriété rue Garnier près rue Laurier, 3 étages, 3 logements, prix 8,500 piastres. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

A VENDRE, propriété rue Brebeuf, près Mont-Royal, deux étages, deux logements, prix 4,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 8.11.13.15

AYLWIN, 3 étages, 5 logis modernes, le bas libre, 8,500; conditions faciles; aussi plusieurs autres bon marché. S'ad. 510 Lasalle. Las. 4178w.

BARGAIN à vendre, bonne propriété rue Honfleur, coin St-Emile, 2 étages, 3 logements, terrain 62 pieds par 90 pds. Prix 5,000 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 8.11.13.15

BARGAIN—298, 9ème Ave. Rosemont, 3 grands logements, 6,500, logis réservé, Belair 7917J. 101-5

BEAU cottage en brique situé à Ste-Rose dans le centre du village, terrain de 90 pds x 104, vendra ou échangera pour propriété de Montréal. Calumet 1108. 102-2

BEAU 3 étages, 5 logements, façade pierre, prix 11,000, comptant 3000, balance 500 par an, loyer 1300. Ecrire casier postal 3023. 103-2

BELLE propriété, 3 logements, 9 appartements chacun, rapportant 11%. Détails. Calumet 2943W. 2507 St-Denis.

BERRI près Crémazie, près église et école, belle propriété moderne, 2 étages, 3 logis, 30 pds front; libre pour acquéreur. Main 2423. Cal. 1404M. 102-2

BERRI, 4105, près Crémazie, maison neuve, 3 étages, planchers bois dur, escalier, balcon en fer, fournaise dans le bas, sacrifiera 7,500. 103-2

BOURBONNIERE, trois étages, 3 logements, 5 chambres et bain, gaz, électricité, cave, garages, 5,800, revenu 720.00. Conditions faciles. Propriétaire, Lasalle 2103w, 1970 boul. Gouin Est. 102-3

BOYER 1997, deux étages, 2 logements de 6 appartements, bien éclairés et bien chauds, cave, plancher bois dur en bas, garage, poulailler, le tout en parfait ordre, peut rapporter au-delà de $750 par ans. Prix $7000, comptant $3000 à $4000. Pas d'agent. S'ad. au prop. 1997 rue Boyer. 101-6

BREBEUF 376—2 étages, magasin, logis bon pour épicerie, près Boul. Saint-Joseph, école et église. S'ad. 365 Delanaudière. 101-4

CARRIERE 217-219, près Laurier, maison lambrissée, pierre et brique, terrain 34½ pds front 127 pds profond, faisant face sur les 2 rues. 728 Rivard, Montréal. 101-4

CARRIERE, 217, près Laurier, maison pierre et brique, terrain 34½ x 127, face sur 2 rues, 728 Rivard. 102-3

CARTIER, 2 logements, 5 appartements, bois et briques. Prix 4,800.00. Comptant 3,000.00. Revenu 600.00. Adresser Renaud, 68 St-Jacques. Main 5697. 13.15.16

CARTIER 329 à 335, près Ste-Catherine, Quatre beaux plain-pieds de 6 pièces, terrain de 45 pieds de front, pierre et brique, loyer très bas, 1400.00 par année, seulement $5,250 comptant requis, le prix entier réduit à 10,250, véritable occasion. Propriétaire hôtel Windsor, chambre 220. Uptown 8220. 102-4

CHAMBLY 431, 3 logements, revenu 888.00, prix 6,800, comptant 3,800. Belair 6618w. 426 Laval.

CHATEAUBRIAND près Crémazie, 2 étages, 2 logements, complètement neufs; clair d'hypothèque, 5,300.00; accepterait terrain en échange. Dalpé & Cie, 1936 St-Denis. 15.16.20

CHATEAUBRIAND, près Isabeau, 2 logements. Prix 15,500.00, comptant 5,000.00, Revenu 1998.00. Renaud, 68 St-Jacques. Main 5697. 103-2

CHATEAUBRIAND coin Isabeau, maison brique 2 étages, 1 magasin libre pour acquéreur, 2 logements. S'ad. 1751 Chateaubriand. Cal. 2419F. 103-3

CHRISTOPHE COLOMB 3431, 3 logements, neufs et modernes avec garage. Bon revenu. Conditions faciles. 103-2

CHRISTOPHE COLOMB près église, école, 3 logis, 7 et 8 appts des plus modernes; garage 2 autos. Libre pour acquéreur. Main 2423. Cal. 1404M. 102-2

CUVILLIER, coin ruelle, 641-643, 2 étages, 5 pièces. S'ad. W. Ménard, 470 Aylwin. Clairval 5740W.

DARAGON, 154, payable comme loyer, Boisjoli, 103, S.-François-Xavier. Main 588. 102-3

DELANAUDIERE, près St-Jérôme, maison neuve, garage, cave, chauffage. Belair 4209M.

DE LANAUDIERE 469, 5 logements, finis bois franc, 1 de 7 appts, libre, chauffage, cave cimentée, garage chauffé, rapporte 1,750.00. S'ad. 408 Garnier. 103-2

DES ERABLES, près Mont-Royal, 3 logis, 2 étages, grand bas, libre, rapport 84.00; prix 6,300.00. Ludger Beauchamp. Belair 0437.

DES ERABLES 1445, près Mont-Royal, 2 étages, 3 logis. Belair 1494M.

DORCHESTER Ouest 985, résidence de 11 pièces, seulement 13,400 comptant, prix intégral réduit à $9,400. Une autre dans le même bloc s'est vendue $15,500 en juin. S'ad. sur les lieux pour examiner. Propriétaire, 220 hôtel Windsor. Uptown 8220. 102-4

DROLET près Crémazie, 2 deux logements, 10 pièces, chambre de bain, réservoir à eau chaude, planchers en bois franc, dépense, bois et brique, logement libre pour l'acheteur, véritable occasion. S'ad. 4016 Drolet. 103-2

DROLET 3891, maison de brique, 2 logements, 7 appts, garage 6 places, 1 lot, paroisse St-Vincent Ferrier. Cal. 1161F.

GALT, Verdun, propriété 5 logements, très moderne, finie bois dur, cave, système chauffage, revenu $1,800.00. S'ad. 149 Galt. 103-3

PROPRIETES A VENDRE

GARNIER, près Laurier, 5 logements, moderne, bas 7 appartements. Chauffage, fixtures. Prix 13,000.00. Comptant 4,000.00. Revenu 1,440.00. Renaud, 68 St-Jacques. Main 5697. 102-2

HUTCHISON, près Lajoie, 2 flats, 8 chambres, fixtures, fournaise, bois dur, cave cimentée. Atlantic 6598. 102-8

LAURIER, près Querbes, six logis, 7 pièces, bon marché pour régler succession. Main 3220. Soir Rock. 2826. 102-2

LOGAN, un coin de rue, gros revenu, Plessis, près Ste-Catherine, quelque chose de bien. Plusieurs autres dans le centre. Renseignez-vous le soir Bélair 3699J. 102-2

MAISON à vendre 3 étages. 3517 St-Hubert. S'ad. 2146 Boyer. 102-2

MAISON 3 étages, 3 logis, située 1ère avenue Rosemont, près Masson, $6000. Bélair 2069. 102-2

MAISONNEUVE, 2 étages, près église, bien bâtie, grande cave. 2141, 7ème ave., près Masson. 102-2

MARQUETTE près Laurier, 2 flats, 6 pièces, moderne, neuf. Bélair 4209M.

MARQUETTE 460, à vendre 5 logements très modernes, parfait ordre, rapportent 1512. 102-3

MONT-ROYAL, près Delorimier, 2 étages, Marquette, près Mont-Royal, 2 étages, commerciale. Des Erables, 3 flats, 7 appartements, bon marché. Propriétaire, 870 Ontario Est. 102-3

A NOTRE-DAME DE GRACE, près Boulevard Decary, 2 beaux flats modernes, 7 pièces chacun, à sacrifier. Beaudoin-Ménard, Main 7120. 102-2

ONTARIO, Longue-Pointe, coin Omer, 363, 365, 367. C. Marcotte, 497 Boul. Monk. York 4086w. 102-3

OXFORD 517, angle Monkland, $2,000 comptant, excellente maison de 7 pièces, neuve, bois dur partout, prix réduit à $10,800, ce qui comprend les nouveaux stores et le charbon pour l'hiver. Ne manquez pas cette occasion en fait de coin. Clef à 513 Oxford. Propriétaire 220 hôtel Windsor. Uptown 8220. 102-4

PROPRIETE neuve, 4 logements, rapportant 113.00 par mois, située rue Nicolet S'ad. 484 Nicolet 102-3

PROPRIETES rue Gilford et Christophe Colomb. S'ad. 1484 Messier. 102-2

PROPRIETE 3271-3273 St-Hubert, près église, collège, couvent, endroit commercial, le bas peut être converti en magasin, bon marché. Est 1471-6246. 15,18,19,20,21,23,25

PROPRIETE 3 logements, 3 étages, construction moderne, 8 appartements, cave, système chauffage chaque logement, située Chemin Lasalle, 12,000; comptant 3,500. Autre propriété 3 logements, 3 étages, 6 appartements, cave, système chauffage, 7,800; comptant 2,800. Lalonde, 313 Galt, Verdun.

RIVARD, 728 à 738, près boul. St-Joseph, maison bois, lambrissée pierre, 5 logis, laboratoire, hangar, garage, rapporte $2,040 par année. Pour inf., 728 Rivard, Montréal. 101-4

RIVARD, près Boul. St-Joseph, maison bois, lambrissée pierre, 5 logements, laboratoire, garage, revenu 2040.00, 728 Rivard. 102-3

ROSEMONT, Holt 374B, 2 logements, 6 appts, cuisine extension bien éclairées et bien chauds, $28, avec garage. 102-2

ROSEMONT, 3ième Ave, près Masson, 2 étages, 2 logements, revenu 450, hypothèque 2,000, prix 4,200. Cal. 2822. 102-3

RUE JOLIETTE, 2 étages, 3 logements, prendra 300.00 et automobile. Armand Beaudoin, Main 5432.

RUE NOTRE-DAME Ouest, entre St-Rémi et DeCourcelles, 1 magasin et quatre logements, côté nord. S'adresser 365 Ontario Est. Est 7429.

RUE PARTHENAIS, près Mt-Royal, No 1440, 3ème porte à gauche, logis 4 appts, chambre de bain, électricité, fixtures, gaz, 20.00 par mois. S'ad. J.-A. Hubert, 445 Boul. Pie IX, près Ontario. 102-2

ST-ANDRE près Ste-Catherine, pierre et brique solide, 8 pièces, chauffage dans chaque logis. Prix $14,000. Berthelet chez Ernest Pitt, Main 7371. Le soir Bélair 4226J. 102-2

ST-DENIS, magnifique propriété, 5 logis; 1 9 appts, 4 de 5; libre pour acquéreur. Main 2423. Cal. 1404M. 102-2

ST-DENIS, près St-Zotique, 2 logements moderne. Prix 14,000.00. Comptant 7,000. Revenu 1560.00. Renaud, 68 St-Jacques. Main 5697. 102-2

ST-DENIS, près Mont-Royal, 3 étages, 2 logements 6 et 8 chambres, bonne localité pour magasin, bon marché, pour fermer une succession. Bélair 0260.

ST-DENIS 3 logis neufs, 6 appts, 9,800. Logis réservé. Main 2423. Calumet 1404M. 102-2

ST-DENIS, superbe propriété 3 logis, 8 appts, finie chestnut; garage. Main 2423. Cal. 1404M. 102-2

ST-DENIS, près 25ème, 3 logis, 7 appts neuf, prix 12,500.00; planchers bois dur. 1488 St-Denis. Une rue Iberville, neuf milles. Bélair 0437.

ST-DENIS près 33ème ave, Blvd St-Denis, nous avons client qu'il a acheter une ferme, vendra sa propriété pour un bargain, 3 étages, 3 logis, 7 pièces, propriété neuve d'un an, garage 3 autos, cave, plancher en bois dur, bâtie sur le roc. Rapportant 14%. Prix $11,000 pour acheteurs sérieux seulement. Berthelet, chez Ernest Pitt, Main 7371; le soir Bélair 4226J. 102-2

ST-DENIS, près St-Zotique, 3 logements, moderne, chauffage, garage pour 2 machines. Prix 20,500.00, comptant 10,000.00. Revenu 2,460.00. Renaud, 68 St-Jacques. Main 5697. 102-2

ST-DENIS. Maison neuve, 7 appartements, plancher en bois dur, dépense, cave, fixtures, 3 étages, prix 12,000. Comptant 3,000. 3149 St-Denis. Calumet 1772J, logement pour le propriétaire.

ST-HUBERT, belle localité, 6 appts, écurie, garage, tout en parfait ordre. 2119 St-Hubert. 13,14,15,16

ST-HUBERT 3225, 3 étages, 3 logements, 7 appts, magasin, cave, écurie, 3,500.00. Bonnes conditions. 67 Laurier Est. Bélair 3656J. 102-3

ST-HUBERT près Marie-Anne, 3 flats, 8 pièces, chauffage, 2 garages, rapporte 2,500.00; hypothèque 14,000.00; prix 20,000.00. Ludger Beauchamp. Bélair 0437.

ST-VALIER 2 étages, 2 logements, 7 chambres, prix 6500.00, comptant 2500.00. S'ad. A. Molleur, 420 est, Mt-Royal. St-Louis 9360J. 101-3

VERDUN, 1ère avenue 25000.00, 12 logements à prix populaires, tous loués. 75 pds front, gros revenu, accepterais 1ère hypothèque. Walnut 2918. 100-4

VRAIE CHANCE. Boulevard Monk, 8 logements modernes rapportant 1,700, venez visiter rue Brombay. 2 logements modernes, valant 6,000 pour 4,600 seulement, peut-être visiter dimanche. Albert Aubertin. Vict. 1968. 102-2

WAVERLEY entre St-Viateur et Fairmount, 3 étages, 3 logements 7, fournaise en bas, fixtures, imitation, cave cimentée, bois et brique, façade en pierre, prix 13500, revenu 1680, Atlantic 0106.

WELLINGTON 1345, 2 magasins dont un libre, un logement, localité commerciale de 1ère valeur, prix 15,500.00, comptant 4000. Walnut 2918. 100-4

2 MAISONS à vendre, 2310 rue Boyer, 3000, 287 Le Caron 2000, 300, à 500, comptant, la balance comme un loyer. S'ad. 1980 Notre-Dame Ouest, Westm. 2648. 101-4

2 LOGEMENTS à vendre rue Souligny, Tetreaultville. S'ad. 4381 Souligny. 102-3

$9,500 — Notre-Dame Ouest, près De Courcelles, 3 étages, 1 magasin, 2 grands logements. Bargain. Bélair 3699J. 102-2

11500. MARQUETTE, 28 front, 6 logements, bain, fixtures, revenus 1512. Bélair 9228, 9019w. 102-2

$16,500.00—Rue St-Laurent, près Fairmount, 3 étages, bon centre commercial. $5,000.00 comptant. Bélair 7798J. 102-2

PROP. CAMPAGNE A VENDRE

COTTAGE bord de l'eau, Repentigny les bains. J. E. Ethier. Clairval 0776. 102-3

LAVAL-DES-RAPIDES, rue voisine de la station, maison, avec grand jardin, deux lots, possession premier mai, conditions faciles. Main 8558. L. D. Clément, notaire, 30 rue St-Jacques.

MAISON neuve à vendre, huit appartements, chambre de bain, cave, eau, électricité, près de l'eau; conditions faciles. S'ad. à 38 ave Victoria, Pointe-Claire. 8,9,15,16

PROPRIETE de campagne Maskinongé, échangera pour propriété de ville. S'ad. 184 Wurtele, après 7 hrs le soir ou dimanche. 102-3

REPENTIGNY - LES - BAINS, maison d'été, améliorations modernes, meublée, garage, située sur magnifique lot de grève, excessivement bon marché d'ici au 10 mars, pour régler affaire importante. 486 Darling. 99-6

STRATHMORE, près du lac et de la station, choix de 3 beaux cottages neufs, en brique, très moderne, conditions faciles. F. Tremblay & Cie, Main 2012, le soir, Atlantic 2772. 102-3

POSTE DE MEDECIN

Chance exceptionnelle pour médecin. Vendrait propriété, conditions faciles. S'ad. Dr Desorcy, Roxton Falls, Qué. 9,12,13,15,16 F

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE, bon marché, 2 terrains au Boulevard St-Denis, rue Berri. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal.

TERRAINS A VENDRE

ACHETEZ vos terrains aujourd'hui avant l'augmentation du printemps, j'en ai encore quelques-uns situés au Sault-Récollet, près des chars, $75.00 chacun, comptant $7.50, balance $1.82 par mois. Inf. 1168 Rachel Est. Bélair 7798J. 102-3

GUIBOURG, terrain sur rue Notre-Dame. Clairval 4232w. 102-2

J'AI ENCORE plusieurs bons terrains à Montréal-Nord à vendre. Ces terrains sont très bien situés, près des tramways et de l'église, je les vendrai à de très bonnes conditions, et vous donnerai des plans pour vous construire une bonne petite maison qui ne vous coûtera pas plus que votre loyer actuel. Pour informations, voyez John Nuckle, 468 Montcalm. Est 8457J. 102-3

J'AI 2 terrains au Sault, près de église St-Paul. Ces terrains valent $300, vendra à moitié prix. Bélair 4228J. 102-3

OUTREMONT, avenue Champagneur, 40 pieds front, près carré. St-Louis 1486J. 102-3

ROSEMONT, rues Masson, Dandurand, Blvd. Pie IX. S'ad. A. Claude, 200 Bloomfield. 166-2

TERRAIN 27 x 116, rue Notre-Dame, Montréal-Est, valant 50 cts, pour 25 cts le pied si vendu dans 3 jours. Calumet 3529. 12,13,15,16

TERRAIN situé sur la 13e avenue, Rosemont, clair d'hypothèque à vendre à $600.00 comptant ou à échanger pour un automobile. S'adresser à P. N. Niderer, Drummondville, P.Q. 102-2

2 TERRAINS rue De Gaspé, près Beaubien. 685 Alma. Cal. 4775J. 102-2

2 TERRAINS à Villeray, Henri-Julien et St-Dominique, vendra bon marché, 318 St-Denis.

$80.00. J'ai 4 beaux terrains au Sault-Récollet, près école, église, tramways et Blvd Gouin. $10.00 comptant et la balance $1.50 par mois; grandeur 25 front sur beau plateau. S'ad. Bélair 4816F. 102-6

TERRES DEMANDEES

TERRE à Casselman, comté Russell préférée, donnerait bonne propriété et commerce d'épicerie; chance à prompt acquéreur. Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis.

TERRES A VENDRE

TERRE à vendre ou à échanger pour propriété ou commerce. S'ad. 2590 Christophe-Colomb. 102-2

TERRE à vendre, à 2 milles de Saint-Lambert, sur le Boulevard Edouard VII, maison moderne, garage, poulailler et hangar neufs, vendra ou échangera pour propriété de ville. S'ad. au Dr Roch Despatles, 564 rue Bélanger. Cal. 0564. 102-3

TERRE et rucher, 36 arpents, bien bâtie, près rivière, dans village à 30 milles Montréal, sur route Malone; belle place des mieux installée pour abeilles italiennes; chance rare; cause: maladie. Informations, Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis. Bélair 0437.

CARTES DE

PROFESSION

ARPENTEURS

ARTHUR VINCENT, ingénieur, arpenteur, architecte, 76 St-Gabriel, Montréal. Main 1165. 176-306

BREVETS D'INVENTION

PIGEON & LYMBURNER, édifice Power, Craig ouest, Montréal. Main 2025. 75-206

MEDECINS

DOCTEUR DEMERS, des hôpitaux vénériens, Londres et Paris, spécialités: maladies vénériennes et complications, syphilis, guérison rapide, traitements électriques modernes, accommodations spéciales aux clients de campagne. 1075 Delorimier. Tél. St-Louis 466. 103-26

Dr LAMONTAGNE, Maladies vénériennes, peau, voies urinaires, 234 Saint-Denis, près Ste-Catherine. 92-26

Dr OSCAR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris, Eczéma, peau, maladies vénériennes. Maladies femmes, jeunes filles, maternité, 770 St-Denis. Est 5955. 91-25

Dr ALBERIC MARIN, hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre; maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 5958. 295 St-Denis. 91-26

Dr PREVOST, des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, aussi hôpitaux militaires. Spécialiste. Guérison rapide. Maladies sexuelles, peau, maladies vénériennes, voies urinaires, Clinique privée. 460 St-Denis, coin Sherbrooke. Est 7580. 228-306

CLINIQUE du Dr Raymond, 926 St-Denis, maladies de la peau, voies urinaires, syphilis, analyse du sang, etc. Consultation gratis pour pauvres. 5-v,s

Dr TESSIER (Hôpital Privé) peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes, électricité, 295 Rachel, coin St-Denis. Bélair 8407. 1ère consultation gratuite. 253-306

CREDITS RESPECTABLES

Washington, 15. — La commission des finances de la Chambre a terminé son rapport sur le budget de la marine. Ce document prévoit des crédits de $271,942,807.

SOUS LA LOI DES LIQUIDATIONS

Province de Québec, District d'Arthabaska. No 16. COUR SUPERIEURE

Dans l'affaire de :—
BENNETT-MARTIN ASBESTOS & CHROME MINES LTD.
En liquidation.
et
EUGENE TRUDEL
Liquidateur.

Avis est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement de cette cour rendu le 6ème jour de février 1924, le soussigné a été nommé liquidateur, et MM. R.-M. Boulton, de Québec, C.-H. Cahan, K.C., et C.-G. Howard, K.C., de Montréal, M. W. Mitchell, de Sherbrooke, et W.-B. Scott, avocat, de Montréal, inspecteurs aux biens de la dite liquidation.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la dite Compagnie sont requises de les produire, dûment attestées sous serment, le ou avant le 15 mars 1924.

EUGENE TRUDEL,
Liquidateur.

Bureaux : 71, rue St-Pierre, "Edifice de la Banque Nationale" Québec.
Québec, le 12 février 1924.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE CESSION

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de
JOSEPH BEAUCHAMP et JOSEPH GAGNE
ayant fait affaires sous la raison sociale de:
"BEAUCHAMP & GAGNE", industriels, St-Michel de Wentworth.
Cédants autorisés.

Avis est par les présentes donné que Joseph Beauchamp et Joseph Gagné, de St-Michel de Wentworth ont, le treizième jour de février mil neuf cent vingt-quatre, fait une cession autorisée de tous leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers, et que le séquestre officiel m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens des débiteurs.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au Bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice, Montréal, le vingt-sixième jour de février mil neuf cent vingt-quatre, à trois heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi je distribuerai le produit de l'actif des débiteurs entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai reçu avis.

Daté à Montréal, ce quatorzième jour de février mil neuf cent vingt-quatre.

J. PAUL VERMETTE,
Gardien.

Chambre 707, Immeuble "Power", 83 rue Craig Ouest, MONTREAL.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier Mercier

Rue Chateaubriand, lot No 17-260 et 261, terrain 25 x 76 chacun. La Cie Impériale d'Immeuble Ltée à Eugène Gibeau. $800.—41560.

Avenue Mercier, bâtisses, lot No 397-364, terrain 25 x 106. Béatrice Myre, vve Donat Julien à Pierre Michaud. $1450.—41504.

Quartier Papineau

Rue Dorchester est, Nos 896, 898, 900, 902, lot No 240, 243, pte 239, terrain 63 x 48. Eugène Guilbault (½ indivisé) à Della Guilbault, vve J.-Bte Gratton, ensemble. $14,243.35 et autres considérations.—41497.

Quartier St-Georges

Rue St-Antoine, Nos 213 et 213A, lot No 1646-5, terrain 22.10" et 20.8" x 110.6" et 109.9". Charles Pingle alias Pingel à Montreal Trust Co. $10,500.—41564.

Rue Shuter, No 737, lot No 1644-11 et 13, terrain 24 x 100. William Caldwell à Philémon Trudeau. $12,500.—41551.

Quartier St-Jean-Baptiste

Rue St-Hubert, Nos 1267, 1267a, 1269, lot No pte S.E. 12-264 et pte N.O. 12-49, terrain 29 x 139.6". L'honorable E. Lafontaine à l'hon. Louis Coderre. $32,500.—41523.

Quartier Crémazie

Rue Concord, bâtisses, lot No 162-5 à 8, terrain superficie 17265. Margaret-J. MacDonald, vve sir William-H. Hingston et autres à Hon. Frederick-L. Beique. $40,000.—41500.

Quartier St-Gabriel

Rue Wedgewood vacant, lot No 4671-973, terrain superficie 2620. Sévère Godin jr à Jules Laflamme. $450.—41496.

Outremont

Chemin Bellingham, No 20, lot No pte S.E. 32-9 et pte N.O. 32-10, terrain 27 x 97. Cns-Alfred Sharpe à Henriette Boivin, épse E. Vaillancourt. $16,000.—41495.

Quartier Montcalm

Rue Bordeaux, Nos 2255, 2257, 2259 et 2261, lot No 161-1037, terrain 25 x 76. Marie Sauvageau, épse L.-P. Tougas, à Harry Densbauer. $8000.—41475.

Coin Beaubien et Avenue Delorimier, vacants, lot No 208-190-1, 208-191-1, 208-192-1, terrain 78 x 79. Raoul Cornellier à John Elsdale Molson. $1.00—41555.

Quartier Ahuntsic

Rue du Pressoir, vacant, terrain 32 x environ un arpent. Cordelia Grondin, vve P. Boulianne à Alphonse Mérineau. $700—41493.

Boulevard des Ormes, vacant, lot No 224-285, terrain 25 x 94. Adolphe-Louis Caron à Joseph Rolla. $350—41531.

Quartier Saint-Denis

Rue Chambord, Nos 461 et 461B, lot No ½ S.E. 331-146, terrain 25 x 78. Jos.-Wilfrid Ethier et Adrien Maillhot à Edouard Bayalu, $9,500—41486.

Boulevard St-Joseph Est, bâtisses, lot No 161-1206, terrain 25 x 64. J. Clovis Giroux à Harry Thibodeau, $12500 — 41572.

Quartier Delorimier

Rue Parthenais, Nos 1223a, 1225C, lot No 9-11 et pte S.E. 9-112, terrain 111, 25 x 70, pte S.E. 112, 20 x 78. Alphonse Beauchamp, jr, à John Sirtz, $9400—41490.

Rue Chabot, Nos 1480 à 484, lot No 161-458, terrain 25 x 72. Georges Ravary à Adélard-R. Desautels, $5500—41575.

Quartier Villeray

Vacant, lot No 2629-295, terrain 25 x 75. Omer Simard à Adélard Gratton. $350—41493.

Rue Christophe-Colomb, Nos 3144 et 3146, lot No 488-219, terrain 25 x 125. Ulric Archambault à Francesco DePippo, $7250—41524.

Quartier Saint-Paul

Rue Beaulieu, bâtisses, lot No 3569, 4-5 indivis. Albert Arcand et autres à Zéphirin Arcand, $4800—41479.

Rue Mazani Nos 160 à 162b, lot No 3616-568, terrain 25 x 72.11". Benjamin Bougie à Joséphine Trudeau, épse de J.-P. Michaud, $4800—41507.

Rue Angers Nos 392 à 396, lot No 4169-2, 4170-2, terrain 25 x 80, Ovila Lacoste à Thomas Laporte, $7500.—41515.

Quartier Saint-Jacques

Rue St-André Nos 849 et 851, lot No 1207-91. Philippe Malo à James H. Kennedy, $5350.—41552.

Quartier St-Michel

Rue Clarke Nos 1916, 1918 et 1920, lot No 11-120, terrain 26.4" et 24.6" x 107. Chs.-Eugène Thibault à Cléophas Racine, $14700.—41482.

Rue Clarke Nos 1991 et 1993, lot No pte N.O. 11-338, terrain 25 x 84, Frank Greenspoon à Lily Salomon, $4400.—41488.

Quartier Sainte-Cunégonde

Rue Quesnel Nos 77 à 77B, bâtisses, lot No 86-27 et 28, 406-9 et 10, Estelle Fafard, épse d'Alexis Galarneau à Lucien Guertin. $15000.—41508.

Quartier Saint-Edouard

Rue Delaroche No 1831, lot No 5-145, terrain 25 x 95, Henri Cholette à Joseph Forget, $2000.—41516.

Rue S.-André Nos 2066 à 2070A, lot No 7-157, terrain 25 x 87, Télesphore Moreau à Lucien Martin, $5900.—41567.

Quartier Préfontaine

Rue Desery Nos 482 à 496, lot No 58-19, terrain 25 x 88, Elzéard Montpetit à Roméo Lamothe, $7000.—41509.

Quartier Saint-Henri

Rue S.-Philippe No 92, rue Ste-Philomène Nos 1, 3, 13 et 15 et rue Tourville Nos 2, 12, 13, lot No 1802, terrain 36 x 101. Jos Irénée Lussier à Jean-Baptiste Forcier, $17500.—41564.

Ville Lachine

Vacant, lot No 184-183, terrain 30 x 82.7". Max Wolf Schachter et autres à James-W. Doyle, $700.—45549.

Ville Montréal-Est

Rue Ste-Julie, No 5438, lot No 88-39 et 30, terrain 25 x 165 chacun. William-M. Cainis à Camille Manboyne, $5,300.—41517.

Ville Lasalle

Ave Newman, vacant, lot No pte 958, terrain 80 x 75. Succession Ferrier B. Lafleur à F.-X. Bélanger, $1.00 et considération.—41520.

Avenue Newman, vacant, lot No pte 958, terrain 80 x 75. Frs-Xavier Bélanger à Frédéric Lafleur sr., $1.00 et considération.—41521.

Ville Saint-Pierre

Rue Rockfield ou 3ème Avenue, Nos 31 et 33, lot No 130-39, terrain 25 x 76 Henri Pommier à John Corneire, $2,800. 41512.

Quartier Laurier

Rue Jeanne-Mance, Nos 1957 à 1961, lot No 15-113, terrain 25 x 102. Charlotte-M. Gordon épse J.-T. McCarthy à Morris Pesner, $18,000.—71553.

Quartier Sainte-Anne

Rue Forfar, No 7, lot No 373-1, terrain 51.6" x 62.6" et 52.6" et 31.6". Superficie 4859. David Cameron et autres à Angelo Tucco et son épouse, $1,000.—41566.

Quartier Notre-Dame de Grace

Avenue Addington, Nos 272, lot No pte 172-202. Patrick McMahon et autres à Edouard McMahon, $5,000.—41547.

Avenue Hingston, No 258, lot No 163-328, terrain 32.10" x 100. Owen Roberts à George-H. Weaver, 41568.

Avenue Hingston, No 268, lot No 165-335, terrain 24.6" x 100, Owen Roberts à James-E. White, $5001 et considération.—41565.

Avenue Harvard, vacant, lot No 175-665 et 666, terrain 49 x 95 chacun. The Ward Realty Co., Ltd à Badgley Construction Co. Ltd. $1600.—41570.

L'ANGLAIS enseigné par GRAMOPHONE

DEMANDEZ DISQUE-ÉCHANTILLON
La Cie Canadienne des Cours par correspondance Limitée,
333-339 Ave Viger, Montréal.
Signez ce coupon
Veuillez m'envoyer disque-échantillon et explications sur votre méthode:
Nom
Age
Rue
Ville

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1924

LACHINE

De la Côte St-Paul, service de 20 minutes de 5.05 a.m.
De la Place d'Armes (Bureau de poste) service de
20 minutes de 4.20 a.m. à 6.00 a.m.
10 minutes de 6.00 a.m. à 8.20 a.m.
20 minutes de 8.20 a.m. à 4.20 p.m.
10 minutes de 4.20 p.m. à 7.40 p.m.
20 minutes de 7.40 p.m. à 12.00 a.m.
40 minutes de 11.00 a.m. à 12.40 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.
De Lachine (Stoney Point) service de
20 minutes de 5.30 a.m. à 6.50 a.m.
10 minutes de 6.50 a.m. à 9.10 a.m.
20 minutes de 9.10 a.m. à 4.10 p.m.
10 minutes de 4.10 p.m. à 8.20 p.m.
20 minutes de 8.20 p.m. à 12.50 a.m.
40 minutes de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

BORDEAUX — MONTREAL-NORD

De Bordeaux, service de
10 minutes de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 minutes de 9.00 a.m. à 9.20 a.m.
15 minutes de 9.20 a.m. à 4.50 p.m.
10 minutes de 4.50 p.m. à 8.00 p.m.
20 minutes de 8.00 p.m. à 8.20 p.m.
15 minutes de 8.20 p.m. à 1.07 a.m.
Dernier tramway de Bordeaux à 1.07 a.m., à Ahuntsic seulement.
De Montréal-Nord, service de
10 minutes de 5.35 a.m. à 8.45 a.m.
15 minutes de 8.45 a.m. à 4.45 p.m.
10 minutes de 4.45 p.m. à 7.45 p.m.
15 minutes de 7.45 p.m. à 1.15 a.m.
Derniers tramways de Montréal-Nord à 1.00 a.m. et 1.15 a.m à Ahuntsic seulement.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des avenues Mont-Royal et du Parc, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 4.45 a.m.
10 minutes de 5.45 a.m. à 8.15 p.m.
15 minutes de 8.15 p.m. à 9.00 p.m.
30 minutes de 9.00 p.m. à 1.00 a.m.
Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.
De Cartierville, service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.30 a.m.
10 minutes de 6.30 a.m. à 9.00 p.m.
15 minutes de 9.00 p.m. à 9.45 p.m.
30 minutes de 9.45 p.m. à 1.45 a.m.
Dernier tramway de Cartierville à 1.45 a.m.

BOUT DE L'ILE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
60 minutes de 5.00 a.m. à 12.00 minuit
Du Bout de l'Ile, service de
60 minutes de 6.00 a.m. à 1.00 a.m.

TETREAULTVILLE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
30 minutes de 9.00 a.m. à 3.00 p.m.
15 minutes de 3.00 p.m. à 7.00 p.m.
30 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 minuit

POINTE-AUX-TREMBLES (par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère Avenue, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
7 minutes de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
15 minutes de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
20 minutes de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
30 minutes de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m.
Dernier tramway de Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.
De 7.00 à 8.45 a.m. et de 4.45 à 6.15 p.m. Tramways supplémentaires à la Place d'Armes et de la Place d'Armes.
67-m.v.n

Hamilton, 15. — Mme Segewick, épouse du rév. G. Segewick, apprend qu'ordre a été donné de libérer son frère, T.-G. Mackenzie, détenu pour rançon au Mexique.

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que M. H. H. Lande, de Montréal, a demandé au conseil de ville de St-Lambert, la permission d'ériger un dépôt de gazoline sur le lot partie 264, faisant front sur Riverside Drive. Cet avis est publié en conformité des règlements Nos 109 et 139.

I. KELLETT,
Ingénieur de la ville.

St-Lambert, 8 février 1924. 8,15,22

HAVANA

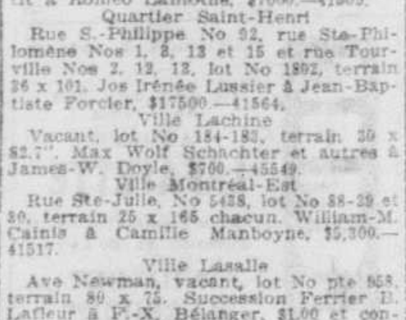

Courts Voyages
Dix jours suffisent! Un voyage réconfortant sur l'océan, avec suffisamment de temps pour voir les sites pittoresques et la vie nocturne de "Paris de l'hémisphère de l'ouest".
Voyages de dix jours $160 y compris voyages à la plage
Demandez brochurette
NEW-YORK & CUBA MAIL S. S. Co.
Au pied de Wall St., New-York
WARD LINE

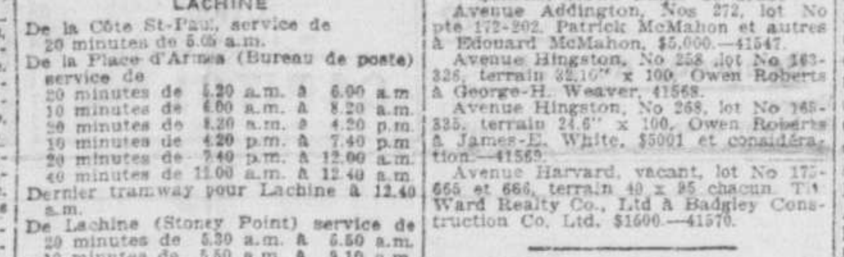

Descendez le Grand Saint-Laurent
A VOTRE VOYAGE D'EUROPE
La descente de Montréal sur le majestueux Saint-Laurent offre à l'amateur de beau, plus d'une vision qui lui restera longtemps dans la mémoire. Les navires de la ligne Cunard ont à vous offrir, outre leur aménagement luxueux et leur service splendide, tous les enchantements du voyage fluvial.
Les cabines ont un, deux, trois et quatre lits, avec garde-robes, lumières électriques, eau courante et chauffage à la vapeur sous votre contrôle immédiat.
Pour dates de départs et taux, voyez les agents de la ligne Cunard dans votre ville ou écrivez à
THE ROBERT REFORD COMPANY, LIMITED
Agents Généraux
Montréal Halifax
Québec Saint-Jean, N. B. Halifax
11
Ligne Cunard
SERVICE CANADIEN

NOUVELLES OUVRIERES

La commission d'arbitrage, qui a été instituée pour faire une enquête au sujet des différends du travail, sur les chemins de fer nationaux du Canada, s'est réunie, hier, aux bureaux généraux de l'administration, rue McGill. Un certain nombre de questions, notamment l'interprétation des clauses des contrats, signés par l'ancienne administration du Grand-Tronc, et relatifs aux salaires des mécaniciens et des chauffeurs de locomotives, ont fait le sujet de l'enquête. Aucune décision n'a encore été prise. La commission continue à siéger.

CONSEIL DE CONSTRUCTION

Le conseil des métiers de la construction de Montréal, au cours de sa séance régulière, hier soir, au No 417 Ontario est, a procédé à l'élection générale de ses officiers. Le président sortant de charge, M. Frank Griffard, a été réélu, pour son sixième terme. Les autres officiers élus sont MM. A. Sylvestre, vice-président; R. Lynch, secrétaire-archiviste anglais, pour le 16ème terme (un record); Raoul Lefebvre, secrétaire-archiviste français, (4me terme); Pierre Lefèvre, secrétaire-financier; E. Valiquette, trésorier; A. Mailhot, sergent d'armes, et R. Nelson, statisticien.

Après les élections, le conseil a expédié un certain nombre d'affaires de routine. Un rapport sur les activités et les résultats de la campagne d'éducation ouvrière, entreprise, par ce conseil, il y a quelques mois, a été lu et approuvé. Les délégués se sont déclarés satisfaits des heureux résultats obtenus par les organisateurs, au cours de cette campagne.

M. FRANK GRIFFARD, réélu, hier soir, président du conseil des métiers de la construction, pour le 6me terme.

LATTES METALLIQUES

Le syndicat catholique et national des latteurs métalliques et des travailleurs de l'armature en fer est fondé. Une vingtaine d'ouvriers du métier se sont inscrits comme membres. Après les explications d'usage données par M. J.-B. Rodrigue, organisateur, une proposition fut faite par un des membres du comité demandant la fondation. On procéda alors à l'élection des officiers, dont voici le résultat; président, Jos. Lanctôt; vice-président, R. Bieau; secrétaire-archiviste, J.-A. Boutin; secrétaire-financier, Roch Plante; trésorier, O. Archambeault; sentinelle, D. Lefebvre.

M. l'abbé Boileau, aumônier général, a visité le syndicat à ses débuts. Il a félicité les membres nouveaux de leur bonne idée de fonder un syndicat qui puisse défendre leurs intérêts professionnels, tout en tenant compte des aspirations religieuses et nationales de notre race. MM. M. Dieumegarde, R. Abel, G. Tremblay ont aussi dit quelques mots.

M. J.-B. Rodrigue est l'organisateur du nouveau syndicat. Toutes demandes d'information doivent être obtenues de lui. La contribution syndicale a été fixée à $1 par mois. Ce soir, grande assemblée de ce syndicat à la salle No 4, édifice des syndicats, 655 Demontigny Est.

FETE DES CUISINIERS

L'Association culinaire de Montréal, local international No 440, donnera son septième bal annuel, demain soir, 16 courant, à l'Auditorium, 229 Ontario ouest. Cette soirée s'annonce sous les auspices les plus brillantes, et, d'après les rapports des comités, elle surpassera en éclat, toutes les fêtes du genre, dans le passé. Un orchestre de renom est retenu pour la circonstance; un buffet des mieux garnis sera mis à la disposition des assistants, auquel seront servis rafraîchissements, goûter, bonbons, gâteaux, etc.

Le comité chargé d'organiser cette fête se compose de MM. H. Lahaie, président du local No 440 des cuisiniers de Montréal; P. Miqueu, secrétaire; D. Perreault, trésorier; L. Baron, 1er vice-président; H. Grozier, 2ème vice-président.

Un magnifique et riche programme illustré sera distribué aux assistants. Des billets d'entrée seront en vente à la porte de la salle dès 7 h. p.m. Les membres des unions soeurs et tout le public sont cordialement invités à assister à cette fête.

TAILLEURS DE PIERRE

L'union internationale des tailleurs de pierre, de Montréal, donnera à ses membres, un concert-boucane demain soir, 16 courant, aux quartiers de la construction, 417 Ontario est. Cette fête aura lieu dans la grande salle des séances du conseil des métiers et du travail et commencera à 8 p. m. Outre les membres de cette union, les patrons de l'industrie de la pierre, ou leurs représentants ont été invités à y assister. Un orchestre a été retenu pour la soirée, et un beau programme artistique et musical y sera exécuté. Des rafraîchissements seront servis, ainsi que tabac, pipes, etc. L'entrée est libre pour les membres de l'union des tailleurs de pierre seulement.

VOTE CHEZ LES PEINTRES

Une élection au scrutin secret, aura lieu, demain, pour le choix d'un agent d'affaires, dans les unions internationales des peintres. Deux candidats sont en présence: MM. L.-P. Boisselle, qui est présenté par le local No 349, et M. Bousquet, qui est le candidat du local No 359. Un "poll" sera ouvert, demain, aux Quartiers généraux de la Construction, 417 Ontario est, de 2 h. p.m. à 8 h. p.m. Les membres devront se présenter avec leurs livrets, pour voter. Le vote est obligatoire, et tout membre qui ne votera pas, sera passible d'amende.

APPEL AUX WAGONNIERS

La loge Saint-Henri No 606 de la Fraternité des wagonniers d'Amérique convoque tous ses membres en assemblée pour ce soir, à 8 h. à la salle Wood (Woodhall) à Verdun, dans le but de discuter un projet de fonds contingent devant servir à payer des bénéfices en maladie. Par ordre du secrétaire, D. Petelle.

OUVRIERS EN FOURRURE

Le local No 66 des travailleurs en fourrure tiendra une très importante assemblée, ce soir, à 8 h. à la salle du Commerce, 149 Berri. Une question de haute gravité sera discutée. Le président général de l'union internationale, M. Kaufman, assistera à la séance et prendra part aux débats. Tous les membres, sans exception, sont priés d'y assister.

SYNDICAT DES PEINTRES

Le concert-boucane du syndicat catholique et national des peintres a lieu demain soir, à la salle principale, édifice des syndicats, 655 Demontigny est. Tous les syndiqués sont invités à cette soirée. Il y aura chants, musique, déclamations et discours. Il y aura tirage de plusieurs magnifiques cadeaux qui ont été donnés au syndicat. La soirée commencera à 8 h. 15 p.m.

FETE DES SUCRIERS

Dimanche après-midi, à 2 h. p.m. à la salle principale de l'édifice des syndicats, fête du syndicat des raffineurs de sucre. A l'occasion de l'installation des officiers élus à la dernière assemblée. M. C. Bernier, président du conseil central procédera à l'installation des officiers.

Il y aura un rapport du secrétaire général sur la question du travail du dimanche, de nouveau à l'ordre du jour, et sur certains griefs. Tous les membres, anciens et nouveaux sont invités à y assister.

CONSEIL DE CONSTRUCTION

Le conseil syndical catholique des métiers de la construction se réunit ce soir à 8 heures 15 p.m. à la salle No 3, édifice des syndicats, 655 Demontigny est. Rapport du comité d'organisation des métiers de la construction. Tous les délégués à ce conseil sont priés d'assister. Par ordre.

REUNIONS POUR CE SOIR, 3me VENDREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL, 303 Saint-Dominique :
Union des briqueteurs, incorporée.
Union canadienne des tailleurs de pierre.
QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario est :
Union internationale No 33 des plâtriers.
Union No 178 des charpentiers de navires.
Union internationale No 57 des forgerons.
Loge Sainte-Marie No 234 des wagonniers.
SALLE DU COMMERCE, 149 Berri :
Union internationale No 66 des travailleurs en fourrure.
SALLE DES CHARPENTIERS, 448 rue Orléans, près Ontario :
Union No 1558 des charpentiers menuisiers.
QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655 Demontigny est :
Syndicat catholique et national des poseurs de lattes en métal.
Conseil syndical catholique des métiers de la construction.

MEILLEUR SERVICE

Mayence, 15. — Le service des chemins de fer est encore défectuux dans les régions de l'Allemagne occupée, mais il s'améliore constamment.

LA ROUTE POUR QUEBEC

La qualité en toute chose n'implique pas nécessairement la multiplicité. La qualité dans le service d'un chemin de fer doit subir l'épreuve d'un examen sévère de la part du public. Les trains de l'après-midi et du soir "The Quebec" et "The Citadel" entre Montréal et Québec, ont subi cette épreuve et sont reconnus comme des trains tout à fait exceptionnels. Ils ont bien mérité la vogue dont ils jouissent de la part des patrons des Chemins de fer nationaux. Ces trains quittent la Gare Bonaventure à 4.45 p.m. et 11.30 p.m. respectivement. Au retour des trains correspondants "The Montreal" et "The Mount Royal" font le même excellent service. Ces trains passent par le nouveau pont de Québec. Des trains quittent aussi Québec, via Lévis, à 10.45 a.m. et 7.00 p.m. tous les jours.

Pour plus amples renseignements, réserve de places, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer national du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue St-Jacques, Montréal. 15,21,28-(r)

ON SENT QU'IL GUÉRIT
Mentholatum
RHUMES - GERCURES - BRULURES
103-m,v,n

MAISONS D'EDUCATION
L'Anglais Enseigné par la Poste
25c LA LEÇON
Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.
Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans.
Ecrire pour détails.
MLLE BLANCHE FISHER,
1264 Ave. Lexington, Dépt. 60.
Lexington, N. Y. 332-nA

OXYDONOR
Le seul véritable
Evitez les imitations frauduleuses
Dr H. Sanche & Cie
364, ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
94-m,j,v n

Si vous perdez du poids, êtes maigre, pâle et épuisé, vous êtes en danger. Father John's Medicine vous donnera des chairs et de la force. C'est un reconstituant de l'organisme et un producteur de forces.

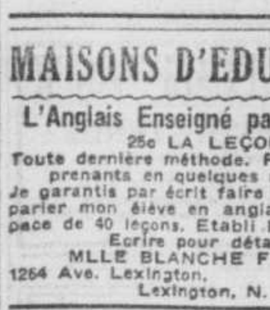

Il est sûr également pour les enfants, parce qu'il ne contient ni alcool ni drogue dangereuse. Father John's Medicine est ce qu'il y a de mieux contre rhumes et maux de gorge. En usage depuis 68 ans.
Father John's Medicine
CONTRE TOUX OPINIATRES

CHRONIQUE D'OTTAWA

GARDONS NOS COMPATRIOTES

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 15. — L'exode des Canadiens vers les Etats-Unis commença il y a plus de cent ans; il fit, au cours de ce siècle, des ravages considérables et atteignit son point le plus critique l'an dernier. Telles sont les conclusions qui se dégagent d'un article sur ce sujet publié par M. F.-A. Carman, dans une revue de Toronto.

En un style sans âme, aussi insensible qu'une table de logarithmes, l'auteur écrit la véritable tragédie du dépeuplement d'un pays dont les chefs tentent de remplir les immenses territoires vierges par de nouveaux citoyens.

Tandis que le gouvernement établit des plans élaborés et ingénieux pour stimuler l'immigration, les Canadiens émigrent. Voilà le fait brutal et qui devrait alarmer les plus optimistes. A quoi nous servira d'amener ici des étrangers, dont l'assimilation sera lente et douloureuse et qui désuniront un esprit national déjà si peu uni, si les citoyens de vieille souche, dont la valeur est éprouvée, nous quittent?

Et cette situation est bien réelle. L'étude la plus superficielle des statistiques le révèle clairement.

M. Carman s'est servi d'un rapport publié par le ministre américain du Travail sur l'immigration venant du Canada et de Terre-Neuve. Sa documentation est donc de premier ordre et on ne pourrait lui reprocher que d'être trop conservatrice. En y ajoutant les chiffres publiés par notre ministère de l'immigration, nous avons des renseignements complets.

Le rapport couvre la période 1820 à 1924. L'exode des nôtres commença donc officiellement il y a 104 ans. Pendant combien de temps il se fit sentir avant que le statisticien s'en occupât, il est impossible de le préciser. Mais nous en connaissons déjà assez.

Au début, cette émigration ne se faisait que sur une échelle limitée. Durant l'année 1819-1820, on ne constata le passage aux Etats-Unis que de 209 Canadiens et le nombre le plus fort, pendant la première décade, c'est-à-dire jusqu'à 1829, fut 409. Mais on doit noter que les bureaux officiels de statistiques ne peuvent avoir des renseignements précis. Comme il n'existait pas, il y a un siècle, d'organisme contrôleur de l'immigration, il se peut que les chiffres réels soient de beaucoup supérieurs à ceux du rapport. De nos jours encore, l'émigration canadienne n'est pas étroitement surveillée aux Etats-Unis, de sorte que l'on ne connaît pas tous ceux des nôtres qui partent.

Dès la seconde décade étudiée par le rapport, le nombre monta dans les milliers et, en 1865, l'on atteignait les dix mille par an. Immédiatement après la conclusion de la guerre civile américaine, 21,586 personnes passèrent du Canada aux Etats-Unis.

C'était grave. Mais quinze ans plus tard, le nombre atteignait les six chiffres, c'est-à-dire qu'il dépassait 100,000. Pour l'année 1881, il était de 125,450, le plus haut que l'émigration canadienne ait jamais atteint, même l'an dernier. Les trois points les plus élevés furent atteints en 1881, avec 125,450; en 1923, avec 117,011 et en 1917, avec 105,399.

L'exode ne se maintint pas toujours ainsi néanmoins. On remarque au contraire des fluctuations énormes, surtout pendant la période de 1870 à 1900. Elle s'ouvrit, en 1871, avec 47,164 émigrés canadiens. En 1877, on en relevait 22,137. Puis, de nouveau, le nombre s'élevait, pour atteindre celui de 1881 que nous avons indiqué plus haut, et redescendre ensuite rapidement jusqu'à 33,336, en 1885. Suit une série de chiffres étonnants :

1886	17
1887	9
1888	15
1889	28
1890	183

Mais cette période bienheureuse, où les Canadiens restaient chez eux, ne dura pas. Dès 1891, l'exode reprenait avec intensité, quoique avec des variations. Ce n'est qu'en 1903 que le nombre se maintint de façon permanente au-dessus de 1,000. A partir de cette dernière année, l'émigration augmenta constamment, jusqu'à ce qu'elle atteignit 73,802, en 1913.

Depuis, l'exode fut toujours prononcé et il est intéressant de voir que, à mesure que baissait l'immigration étrangère en notre pays, dès 1916, l'émigration canadienne aux Etats-Unis augmentait. Dans le tableau suivant, nous citons, dans la première colonne, le nombre d'émigrants canadiens et, dans la seconde, le nombre d'étrangers entrés en notre pays.

1914	86,139	384,878
1915	82,215	144,789
1916	101,551	48,537
1917	105,399	75,374
1918	32,452	79,074
1919	57,782	57,702
1920	90,025	117,336
1921	72,317	148,477
1922	46,810	89,999
1923	117,011	72,887

L'étude de ce tableau révèle que, pendant quatre années, 1916, 1917, 1919 et 1923, l'émigration des Canadiens excéda, parfois de plus de 100 p. 100, le nombre des immigrants venus en notre pays. Nous pourrions voir aussi dans le rapport du commerce extérieur pour les neuf derniers mois de 1923, qu'il entra au pays pour $4,969,120 d'"effets de colons" et qu'il en sortit pour $9,017,358.

Quelques conclusions se dégagent de ces faits. En premier lieu, nous ne devons pas permettre que notre pays serve de "couloir aux étrangers qui veulent pénétrer aux Etats-Unis" et que notre argent, dépensé pour amener des immigrants, ne travaille qu'au bénéfice de la république américaine. Ensuite, nous devons nous persuader que l'oeuvre la plus urgente n'est pas d'aller chercher à grands frais des étrangers, mais d'empêcher les nôtres de partir et de rapatrier ceux qui ont déjà émigré.

Pierre

LES TERRAINS DE JEUX ONT ETE EN VOGUE

L'assemblée annuelle de l'association des parcs et terrains de jeux.

ELECTIONS D'OFFICIERS

L'Association des parcs et terrains de jeux a tenu son assemblée annuelle, hier après-midi, à l'hôtel Mont-Royal; le docteur W.-G. Kennedy présidait, M. Gordon-F. Brasford, inspecteur général, a fait un rapport détaillé sur le travail accompli par l'association au cours de 1923. Neuf terrains de jeux ont été organisés par cette association. La moyenne des présences a été de 3,231 enfants par jour, et le nombre total de 200,700. Le docteur J.-P. Gadbois, directeur du service municipal des récréations publiques, a félicité l'association de l'effort qu'elle déploie pour aider la ville dans son travail. Il a recommandé les exercices en plein air, pour nos enfants. Le rapport du trésorier indique que les recettes, durant 1923, ont été de $13,517.24; et les dépenses, de $13,369.74. Le rapport de M. Brasford donne que le nombre des présences a été, l'an dernier, de 25,000 de plus que l'année précédente. Le rapport renferme une résolution de condoléances à l'adresse de la famille de sir Alexandre Lacoste, à l'occasion de la mort de ce dernier.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant: président honoraire, M. F.-N. Southam; président, M. A.-D. Braithwaite; 1er vice-président, le docteur W.-G. Kennedy; 2ème vice-président, M. Andrew Whyte; trésorier honoraire, le général McCuaig; secrétaire honoraire, le docteur A.-S. Lamb.

Directeurs pour une période d'un an: M. J.-C. Copping, Mlle Muriel Galt, le lt-colonel Hamilton Gault, M. J.-N. Greenshields, lady Hingston, M. Geo.-R. Hooper, le docteur J.-P. Lanthier, MM. Charles Meredith, R.-Stanley Weir et Andrew Whyte.

Directeurs pour une période de deux ans: M. Raymond Allan, Mlle A.-H. Blackader, M. A.-D. Braithwaite, Mme Colin Campbell, M. R.-O. Johnson, le docteur A.-S. Lamb, MM. Francis McLennan, I.-P. Rexford, F.-N.Southam, Mlle E.-I. Watt.

Directeurs pour la période de trois ans: l'hon. sénateur Béique, l'hon. sénateur Dandurand, lady Drummond, M. W.-E. Findlay, le docteur W.-G.Kennedy, M. Lansing Lewis, M. Geo. Lyman, sir Vincent Meredith, Mme C.-F. Moyse, Mme R. Wilson-Reford.

Mes Eugène Lafleur et Charles-M. Holt sont nommés avocats de l'association.

Le comité des parcs se compose de: M. A.-D. Braithwaite, Mme Colin Campbell, M. George-R. Hooper, M. W.-D. Lighthall, Mme W.-R. Miller, Mlle D. Shepherd, Mme W.-W. Skinner, lady Meredith, Mlle E.-I. Watt, Mme F.-H. Wigmore.

Le caomité des terrains de jeux est composé de: Mlle A.-H. Blackader, Mme Colin Campbell, J.-C. Copping, Mme R.-H. Craig, Mme R.-H. Elliott, Mlle Muriel Galt, MM. W.-E. Findlay, Philip-S. Fisher, le docteur A.-S. Lamb, le docteur J.-P. Lanthier, Mme Charles Mc Eachran, MM. G.-E. McCuaig, I.-P. Rexford, Mme Walter-M. Stewart, Mme B. Tooke, Mlle E.-I. Watt, Mme R.-S.Weir, M. Andrew Whyte.

FEU M. J.-E. AUGER

Joseph-Edouard Auger, voyageur de commerce de la maison Sherwin, Williams Co. depuis au delà de 22 ans, est décédé hier, le 14 février, après une maladie qui l'a tenu à la maison depuis au delà de douze mois. Il était le fils aîné de feu J.-C. Auger, régistrateur de Montréal. Il laisse cinq soeurs, Alice, (Mme René Hébert), Blanche, (Mme Auguste Singer), Yvonne (Mme veuve Henry Hamilton), Juliette (Mme Armand Chaput), Jeanne (Mme Albert Balcer) et deux frères, L.-Emile Auger et Henri Auger.

Ses funérailles auront lieu samedi matin en l'église Saint-Léon de Westmount à 8 heures 30. Le défunt est exposé à la demeure de son beau-frère, Auguste Singer, 414 avenue Roslyn.

MORT DANS LES BOIS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Mme Emile Bernier, de cette ville, a été informée par télégramme, hier, que son mari a été tué accidentellement dans les bois d'Ontario, à la Rivière au Tonnerre, où il servait de guide à un groupe de prospecteurs. La nouvelle lui a été communiquée par le R. P. Leduc, de Ramora, Ont. On n'a aucun détail encore sur cette mort. Le défunt était âgé de 45 ans environ.

LA SESSION PROVINCIALE

LA VACANCE DE REPENTIGNY PROMISE A L'HON. M. SIMARD

Les oppositionnistes reprochent au gouvernement d'avoir ainsi tenu en laisse l'ancien président de la commission des liqueurs. — $500,000 pour combattre la tuberculose et la mortalité infantile.

LA PROTECTION DES FORETS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — L'Assemblée législative et le Conseil législatif ont tenu hier des séances fort importantes.

A la Chambre basse, les oppositionnistes ont profité d'une occasion qui leur était donnée de dire ce qu'ils avaient sur le coeur à propos de l'hon. G.-A. Simard, ex-président de la Commission des liqueurs, et sur l'administration de la loi des liqueurs. Puis les députés ont adopté quelques lois intéressantes et voté une partie considérable du budget du ministère des Terres et Forêts.

LES ECRITS AUTHENTIQUES

M. Ricard, député de Saint-Maurice, a d'abord réussi à faire adopter son bill amendant le code civil relativement aux écrits authentiques, bill destiné à simplifier les procédures du notariat. Entre autres choses, il s'agit de faire authentiquer les actes authentiques passés par des citoyens de notre province en dehors de notre province.

Après quelque discussion, on a biffé une clause concernant les hypothèques et le bill a subi sa troisième lecture.

L'HON. G.-A. SIMARD

Une motion de M. Sauvé pour faire déposer devant la Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et toute autre personne au sujet de la démission de l'hon. G.-A. Simard comme conseiller législatif et de sa nomination comme président de la Commission des liqueurs, a provoqué un débat assez piquant.

Le chef de l'Opposition a rappelé que, lors de l'adoption de la loi des liqueurs, le premier ministre a déclaré que la commission des liqueurs serait composés d'hommes d'affaires sans lien politique, afin que cette commission fût soustraite à toute influence politique. En nommant un conseiller législatif à la position de président de la commission, on a commencé de manquer à cette promesse. Mais, ce qui étonne le plus M. Sauvé, c'est que, ces jours derniers, le premier ministre ait déclaré qu'il avait conclu une entente avec l'hon. M. Simard, entente en vertu de laquelle le gouvernement devait garder vacant le siège de Repentigny au Conseil législatif et le réserver pour le retour de l'hon. M. Simard, après que ce dernier aurait organisé la régie des alcools.

M. Sauvé demande de quel droit pareille convention a été faite. Dans ces conditions, l'hon. M. Simard ne pouvait rester indépendant. M. Sauvé demande aussi de quel droit, pendant deux ans, la division de Repentigny a été privée d'un représentant au Conseil législatif. Il proteste contre ce qu'il appelle un abus de pouvoir, chose étonnante chez des gens qui se piquent de principes libéraux.

Comme le chef de l'Opposition avait parlé sur un diapason très élevé dans son discours, l'hon. M. Taschereau commença sa réponse en disant: "Il y a des gens qui parlent fort bien et d'autres qui parlent bien fort. Je ne m'étonne pas d'entendre le chef de l'Opposition critiquer la nomination de l'hon. M. Simard, mais je m'étonne vraiment de l'entendre revendiquer les vieux principes libéraux.

"Nous avons cru, continue le premier ministre, que le président de la commission des liqueurs devait être un homme d'affaires, un citoyen honorable, un honnête homme qui ferait un succès de l'organisation qui lui serait confiée. Et je dois dire aujourd'hui que notre choix, sous ces différents rapports, a été excellent. J'aimerais mieux entendre le chef de l'Opposition critiquer les actes administratifs de l'hon. M. Simard plutôt que sa nomination, mais nous savons qu'il ne peut le faire, bien qu'il ait jadis prédit que la régie des alcools serait un désastre.

"Je suis heureux de dire que l'hon. M. Simard a mené à bonne fin l'entreprise que nous lui avions confiée. Si, aujourd'hui, dans les autres provinces, on envie notre commission des liqueurs, cela est dû à l'hon. M. Simard. La convention que nous avons faite avec ce dernier l'a été pour le plus grand bien de la province — et je ne craindrais pas de refaire la même chose, si cela était à recommencer.

"Nous lui avions promis de lui garder son siège au Conseil législatif pour le jour où il aurait réussi à organiser la régie des alcools. Nous avons tenu parole. L'hon. M. Simard n'avait pas besoin, pour vivre, du poste que nous lui offrions, car il possède une belle fortune, mais il l'a accepté dans l'intérêt de la province. Maintenant, si l'Opposition veut critiquer les actes administratifs de l'hon. M. Simard, nous sommes prêts à croiser le fer avec nos adversaires, et la Chambre dira si nous avons bien ou mal agi dans les circonstances."

M. Duranleau, député de Montréal-Laurier, accuse le gouvernement d'avoir violé la constitution de la province en tardant à nommer un successeur à l'hon. M. Simard dans la Chambre Haute.

"En est-on rendu, s'écrie M. Duranleau, à croire que la volonté du gouvernement fait loi? C'est un marché infâme que le gouvernement a fait là avec l'hon. M. Simard."

A la demande de l'Orateur, M. Duranleau retire cette expression d'"infâme", et il persiste tout de même à dire que c'est une illégalité que le gouvernement a faite. Il rappelle le temps où le parti libéral condamnait l'existence du Conseil législatif et le méprisait; il croit que c'est mépriser encore le Conseil législatif que de le traiter de la sorte. Ces dénonciations du Conseil législatif ont valu l'envoi d'un représentant de la province de Québec en Belgique.

Le premier ministre soulève un point d'ordre, prétendant que M. Duranleau s'éloigne du sujet de la discussion.

L'hon. M. Caron, qui parle ensuite, s'étonne de cette tempête dans un verre d'eau. Il fait remarquer que la loi dit bien qu'il faut remplacer un conseiller législatif qui donne sa démission, mais elle ne fixe pas de délai. Il n'y a pas eu de violation de la constitution dans le cas qui nous occupe.

L'hon. M. Caron vante les qualités de l'hon. M. Simard pour occuper le poste qui lui a été confié et qu'il a occupé avec tant de succès.

M. Arthur Plante, député de Beauharnois, blâme le gouvernement surtout pour avoir laissé vacant pendant deux ans le siège de conseiller législatif de l'hon. M. Simard. Il sait bien que le gouvernement n'est lié par aucun délai pour remplir les vacances au Conseil législatif, mais cela n'empêche pas que le gouvernement soit blâmable d'avoir laissé ce siège inoccupé durant deux ans. Il ne manquait pourtant pas de bons hommes qu'on pouvait nommer à ce poste, le député de Saint-Hyacinthe, par exemple.

M. Hugues Fortier défend la conduite de l'hon. M. Simard comme président de la Commission des liqueurs. Il le loue d'avoir manifesté d'éminentes qualités d'homme d'affaires et d'avoir oublié la politique au point même de mécontenter les amis de son parti.

M. Arthur Sauvé revient à la charge en rappelant l'attitude des vieux libéraux contre le Conseil législatif, qu'ils dénonçaient et voulaient voir disparaître. Quant au marché fait entre le premier ministre et l'hon. M. Simard pour garder vacant le siège de Repentigny au Conseil législatif, tant que ce dernier serait à la tête de la Commission des liqueurs, M. Sauvé trouve que c'est un marché absolument anticonstitutionnel et blâmable.

Il invoque le témoignage même de plusieurs députés libéraux qui ne se sont pas gênés pour dire que l'hon. M. Simard n'a pas donné une administration à leur gré. Il rappelle une certaine motion présentée en 1922 par un ancien député libéral qui demandait la tête du président de la Commission des liqueurs. M. Sauvé en vient à blâmer les libéraux d'aujourd'hui et à dire que les renégats de Mercier ne sont pas du côté gauche de la Chambre.

L'hon. M. Mercier se permet de remarquer: "C'est encore drôle!"

M. Sauvé trouve la remarque étrange de la part du ministre des Terres et Forêts, et il exprime l'opinion que ce dernier devrait comprendre mieux son devoir envers la mémoire d'un homme qui lui était bien supérieur.

Et M. Sauvé s'asseoit.

"Adopté, carried", dit le président Francoeur, au milieu de l'hilarité générale.

LA LUTTE SANITAIRE

L'hon. M. David a proposé l'adoption de résolutions relatives à la mortalité infantile et à la tuberculose. Il s'agit d'autoriser un octroi annuel de $100,000 durant cinq ans pour l'établissement et le maintien de dispensaires antituberculeux et de puériculture.

Voici ces résolutions:

Résolu, 1.—Que, dans le but de combattre plus efficacement la tuberculose et la mortalité infantile dans cette province, le directeur du service provincial d'hygiène devra, sous la direction et contrôle du secrétaire de la province, prendre les mesures nécessaires pour pourvoir à l'établissement et au maintien de dispensaires anti-tuberculeux et de puériculture et pour mettre en oeuvre tous autres moyens propres à atteindre les fins proposées.

Résolu, 2.—Que, pour défrayer les dépenses à encourir pour la mise à exécution des dispositions de la résolution précédente, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra autoriser le trésorier de la province à payer, à même le fonds consolidé du revenu, pendant une période de cinq ans, une somme n'excédant pas cent mille dollars, annuellement.

Résolu, 3.—Que le secrétaire de la province, au fur et à mesure que les deniers seront requis pour les fins susdites, transmettra au trésorier de la province une demande énonçant le montant requis et les fins spéciales auxquelles les deniers seront destinés dans chaque cas; et que le trésorier de la province soit autorisé à payer, à même le fonds consolidé du revenu, les montants ainsi autorisés, jusqu'à concurrence des limites fixées par la résolution No 2.

La discussion de ces résolutions a été remise à plus tard, à la demande de M. Sauvé, qui désirait en prendre plus ample connaissance.

On a ensuite voté la troisième lecture du bill Taschereau concernant le droit des exécuteurs testamentaires d'être nommés directeurs de compagnie et du bill Nicol concernant le paiement de certaines dettes des municipalités de comté par les cités et ville détachées du comté.

M. Plante a fait adopter sans discution une motion pour faire déposer devant la Chambre copie de toute correspondance, télégrammes, avis ou tous autres documents échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres et M. Achille Bergevin ou toute personne au sujet de la mise en vigueur de la Loi des liqueurs alcooliques de Québec depuis le 1vr février 1921 jusqu'à ce jour.

LES TERRES ET FORETS

La Chambre s'est ensuite formée en comité des subsides pour étudier le budget de l'hon. M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, qui a fourni des renseignements aux oppositionnistes sur un grand nombre de sujets.

Sur la question de la protection des forêts contre le feu, l'hon. M. Mercier annonce qu'il présentera dans quelques jours un projet de loi pour améliorer le système et assurer une coopération plus efficace du gouvernement et des associations de protection des forêts contre le feu.

Le général Smart suggère que le gouvernement se charge de la protection des forêts contre le feu.

L'hon. M. Mercier répond que c'est ce qui arrivera si l'on constate que le système actuel, qu'on va améliorer, ne donne pas les heureux résultats qu'on en attend.

M. Jules Langlois, député de Témiscouata, félicite le ministre des Terres de son intention d'améliorer la situation actuelle. Il demande plus de protection en faveur des colons qui sont obligés de faire des feux d'abatis pour coloniser. Il demande que l'on place des garde-feu dans les endroits où il se fait de la colonisation, et non pas dans les vieilles paroisses. Il dénonce certains garde-feu de son comté qui, à ceux qui craignaient la propagation des feux d'abatis, ont répondu, l'an dernier, qu'ils n'avaient pas le pouvoir d'engager des gens pour les contrôler. Cette négligence a eu des résultats néfastes dans Témiscouata où les feux de forêt ont causé la destruction d'un grand nombre de maisons de colons.

L'hon. M. Mercier a admis que certains garde-feu ont pu se tromper et que le système a certainement besoin d'être amélioré. C'est pour cela qu'un nouveau système va être bientôt proposé.

M. Duranleau exprime la crainte que le montant de $200,000, affecté à la protection des forêts contre le feu, ne soit pas suffisant pour que l'on arrive à un résultat efficace.

L'hon. M. Mercier trouve que ce montant est suffisant, étant donné les prévisions aléatoires qu'on peut faire dans les circonstances.

Sur l'item de $20,000 pour le service d'hydroplanes à Roberval, l'hon. M. Mercier a expliqué que l'on a commencé ce service avec l'aide du gouvernement fédéral, mais que maintenant il se charge seul de ce service dont il a le contrôle exclusif.

UNE NOUVELLE VIE

A la fin de la séance, M. Gustave Delisle, député de Chicoutimi, a obtenu la suspension des règlements de la Chambre pour la présentation d'une pétition de la part de M. J.-M. McCarthy et autres, demandant la passation d'une loi pour constituer en corporation la ville de l'Ile Maline. Cette île est située dans la Grande-Décharge du lac Saint-Jean.

UNE QUESTION

M. Houde. — M. George Dussault, qui, d'après les Comptes Publics du dernier exercice, paraît avoir reçu $100.00 pour services dans l'affaire Blanche Garneau, est-il le même Dussault, qui d'après les Comptes publics, a reçu $1,800 comme officier spécial et secrétaire du département du procureur général; $790 du département des affaires municipales pour livres; $200 pour salaire spécial comme assistant-secrétaire du procureur général; $150 pour dépenses de voyage; qui reçoit $600 par an comme secrétaire archiviste et secrétaire des commissaires de la refonte des Statuts et agit comme secrétaire de la commission du service civil?

REPONSES

A M. Faucher. — Le gouvernement ignore si M. Onésiphore Talbot aurait, pendant les élections générales de 1923, fait un discours politique dans la division de Québec-Ouest, en présence de l'un des membres actuels du gouvernement, le député de Québec-Ouest.

A M. Lafleur. — C'est bien M. Lucien Cannon qui, d'après les comptes publics du dernier exercice, a reçu $351, puis $250, $550, et $2,500.

A M. Houde. — La Commission de refonte des Statuts a fait faire des impressions au "Soleil" et au "Telegraph". Ces journaux n'ont rien reçu jusqu'à date. Ils n'ont envoyé aucun compte.

A M. Dufresne. — Le "Soleil" a fait rapport au secrétariat de la province conformément à la loi des compagnies de Québec, 1920. Son capital-actions est de $500,000. Les actions ont été payées par l'actif de la Compagnie de Publication "Le Soleil" (limitée), acheté par le "Soleil" (limitée), ainsi qu'il appert d'un contrat en date du 11 août 1920, déposé au département du secrétaire provincial le 13 du même mois, conformément aux exigences de l'article 5986 des Statuts Refondus de Québec.

Les directeurs sont Georges Parent, Québec; Léon-Mercier Gouin, Montréal; Henri Gagnon, Québec; Charles Parent, Québec, et C.-Edmond Taschereau, Québec.

A M. Houde. — Depuis 1922, 9680 sacs et 2200 barils de ciment ont été employés par le département de la voirie pour la voirie sous la loi des Bons Chemins. Ce ciment a été acheté de D. Ampleman, A. Beauchesne, Canada Ciment Ltd, Gaudet & Fils, S.-L. Gibson, N. Goulet, J.-R. Hamel, U. Laberge, J.-E. Martin, T.-J. McKee, H. Perrault & Fils, Robitaille & Picher, Nap. Roux, A. Savaria, Samson & Fillion, Schetagne & Charlebois, J.-D. Smith, J.-A. Théoret, Tabius Store, P. Trahan.

AVIS D'INTERPELLATION

M. Pellerin—Le greffier du conseil exécutif tient-il un registre des serments prêtés conformément à l'article 673 des Statuts Refondus 1909?—Dans l'affirmative quels sont les noms des sous-chefs de département et des employés du Service Civil qui, d'après ce régistre, ont prêté, depuis le 1er juillet 1920: (a) le serment d'allégeance (b) le serment d'office?.

M. Dufresne—Le gouvernement a-t-il loué d'un M. Larochelle des bureaux sur la Grande Allée?—Dans l'affirmative est-il vrai que ce M. Larochelle serait le beau-père de M. Paul Caron, officier spécial au ministère de l'Agriculture et fils de l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture?

A suivre sur la page 15

ORPHEUM Dimanche après-midi
RISLER
"L'Illustre Pianiste Français"
Billets en vente au théâtre.
Direction: J. A. GAUVIN 99-5 E

ARCADE
Aujourd'hui: RICHARD BARTHELMESS dans "THE FIGHTING BLADE" en 9 parties. Titres français. 10me épisode "Beasts of Paradise". Ce soir tirage de 6 prix en argent. Vaudeville, Brown & Co., acrobates. Aujourd'hui et demain, A QUI LA MARIEE, opérette.

STRAND
Aujourd'hui et samedi, grand programme double
TOM MIX
dans "MILE-A-MINUTE-ROMEO"
BESSIE LOVE dans "GENTLE JULIA"
William Eckstein au piano

REGENT
Aujourd'hui et samedi, programme double
JOHN GILBERT dans "CAMEO KIRBY"
"JEALOUS HUSBAND", toute une troupe d'étoiles.
Ce soir, LES HARMONY GIRLS

PAPINEAU
Aujourd'hui et samedi, programme double spécial
POLA NEGRI
dans "THE SPANISH DANCER"
CHARLES JONES dans "BIG DAN"
CE SOIR: LES MELODY KINGS

BELMONT
Aujourd'hui et samedi, programme double
MABEL NORMAND dans "SUZANNA"
"PIONEER TRAILS", forte distribution
Comédie spéciale, etc.

PLAZA
Aujourd'hui et samedi, programme double
MILTON SILLS et FLORENCE VIDOR dans "SKIN DEEP"
CHARLES JONES et SHIRLEY MASON dans "THE ELEVENTH HOUR"
Comédie HAROLD LLOYD, etc.

CORONA
(1374 rue Notre-Dame Ouest)
Aujourd'hui et samedi, grand programme double
LADY DIANA MANNERS dans "THE GLORIOUS ADVENTURE"
"WANDERING DAUGHTERS" avec toute une troupe d'étoiles
"BEASTS OF PARADISE" (épisode 11)

MOULIN ROUGE
Aujourd'hui, TOM MIX dans "SOFT BOILED"
CHARLES RAY dans "THE BARNSTORMER".

ST-DENIS MARDI 17 Fév.
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE PHILADELPHIE
(106 musiciens)
LEOPOLD STOKOWSKI
Chef d'Orchestre
"Le premier orchestre au monde"
Billets en vente chez Lindsay, Archambault et Willis & Co.
Prix: $1.00 à $4.00 99-6 E

ALEXANDRA
Aujourd'hui et demain M. WALLACE REID dans "HUMAN WRECKAGE". Fighting Blood No 10. Comédie et autres. Prix matinées, 10c; soirées, 15c et 20c, taxes comprises.

The ACQUITTAL
est discutée dans plus de foyers à Montréal que toute autre production cinématographique. Pour cette raison, vous devez la voir aujourd'hui ou samedi.
LARRY SEMON dans "THE GOWN SHOP"
MAINTENANT A L'AFFICHE PALACE

L'Etoile de Flaming Youth
Colleen Moore
dans
"PAINTED PEOPLE"
Avec une troupe Remarquable
A PARTIR DE DIMANCHE
PALACE

HOTEL MONT-ROYAL
Jeudi soir, 21 février, concert conjoint par deux des plus grands artistes du monde
THIBAUD
VIOLONISTE
et
FRIEDMAN
PIANISTE
Prix: $1.50, $2.00, $2.50 et $3.00
Billets en vente chez Willis, Archambault et au dépôt de journaux de l'hôtel Mt-Royal, à partir de lundi, 18 février

MIDWAY
Aujourd'hui MARY PICKFORD avec le concours de George Walsh dans "ROSITA" en 10 parties. Exposé en français.

La première fois aux prix populaires du Capitol
REX INGRAM'S Metro Picture
SCARAMOUCHE
Introducing RAMON NOVARRO ALICE TERRY LEWIS STONE
MEILLEUR QUE "LES QUATRE CAVALIERS"
Le sujet d'admiration du monde cinématographique
CAPITOL A partir de DIMANCHE

Charmante! Séduisante! Magnifique!
GLORIA SWANSON
Impudente, impertinente et amusante dans
"THE HUMMING BIRD"
Et aussi—attention! GLORIA EN PANTALON
CAPITOL aujourd'hui

ORPHEUM CETTE SEMAINE
MAURICE DeFERAUDY
Sociétaire de la Comédie-Française
Vendredi et dimanche soirs: "LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES". Samedi matinée: "BLANCHETTE". Samedi soir et jeudi matinée: "L'AVARE".
Troisième et dernière semaine
"LE BARBIER DE SEVILLE", "MONSIEUR BRUTONNEAU" et "LA NOUVELLE IDOLE". 99-5E

Théâtre Canadien-Français
CETTE SEMAINE
A TOUTE VOLEE
Revue en 4 actes d'ARMAND LECLAIRE
99-5E

ELECTRA
Aujourd'hui et Demain
JACKIE COOGAN
dans
Long Live the King
en 10 parties. Titres français
Comédie et autre

PRINCESS Deux représentations par jour
Mme CALLIOPE CHARISSI
et ses dix enfants
JOE E. BROWN & CO. PUCK & WHITE, HELEN STOVER, KELLY & BIRMINGHAM, RUSSELL CARR & GRACE, HARRY LAVAIL & SISTER, BEKAS & WILLS.

LOEWS
Maintenant à l'affiche
La plus belle fille de France
ANDREE LAFAYETTE
dans un puissant drame d'amour et de vie—
"WHY GET MARRIED?"
Et en plus
6 — Numéros de Vaudeville — 6

TWICE DAILY GAYETY 215 AND 815 PM
COLUMBIA BURLESQUE
ABE REYNOLDS DANS "BUBBLE BUBBLE"
99-5E

CRYSTAL PALACE
Boul. St-Laurent
AUJOURD'HUI ELEANOR ALDWYCH dans "TIGER ROSE" — "BEASTS OF PARADISE" — Comédie Keaton.

IMPERIAL
GRAND CABARET CE SOIR
Beaucoup de plaisir!
Venez de bonne heure — Prix ordinaires

REX
AUJOURD'HUI ET DEMAIN COLLEEN MOORE dans "APRIL SHOWERS"
HOOT GIBSON dans "CROOK VALLEY"

DOMINION
PAPINEAU & MT-ROYAL
Auj. et demain. Programme double
JACK HOXIE dans "The Red Warning" — Matheson Lang dans "CARNIVAL"

Mt ROYAL
143 ave Laurier Ouest
Pour la dernière fois aujourd'hui "RICHARD COEUR DE LION". Aussi "THE SON OF KISSING-CUP"
Ce soir à 8.30: ORCHESTRE DE DANSE ADNEY, du RITZ CARLTON.

NAPOLEON PALACE LORD NELSON
Aujourd'hui et demain: THOMAS MEIGHAN dans "WOMAN PROOF". Titres en français. "THE STEEL TRAIL" No 14. Comédie et gazette.

Passe Temps
Aujourd'hui à dimanche
St-Denis et Ste-Catherine
CONSTANCE TALMADGE, CONWAY TEARLE et MARJORIE DAW dans
"THE DANGEROUS MAID"
TITRES EN FRANCAIS.

HOTEL PLACE VIGER
DINER-SAUTERIE
Tous les samedis soirs
ORCHESTRE SPECIAL
Un dollar et cinquante centins
Pour réserver des places. Main 5720

LES RIDEAUX BLANCS
et les rideaux de couleur devraient être lavés avec du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets 25c. chez votre épicier.

Si vous avez pris froid, si vous avez la grippe, névralgie, rhumatisme, prenez UNE TABLETTE
REVOL
infaillible pour chasser la douleur et la fièvre. Exigez les REVOL, 12 pour 25c, rien d'aussi efficace.

NOUVEAUX ARRIVAGES
Des centaines de nouveaux chapeaux de printemps aux plus bas prix au Canada,
$3.95, $4.50, $4.95 à $8.95
Dares LIMITED
Trois magasins à Montréal:
561 rue Ste-Catherine, angle Drummond
322 rue Bleury, près Imperial
741 ave. Mont-Royal est, angle Delanaudière 102-3

The Breakers
ATLANTIC CITY, N. J.
Sur le bord de l'océan. A l'épreuve du feu
Argent canadien accepté au pair
Plans américain et européen
Privilèges du club de golf.
Tous réduits pour l'hiver.
Joel Hillman, président.

L'HOTEL WILHELMINA
238, RUE MOUNTAIN
offre des chambres chaudes et confortables moyennant
$1.25 et Plus par Jour
Nourriture de famille
Licence de bière et de vin.
13,15,19,21,23,26

La Gorge Irritée par la Poussière
est particulièrement sensible à l'infection. La Formamint vous protège en faisant circuler dans la bouche et dans la gorge un puissant bactéricide qui tue les germes. Achetez-en une bouteille chez votre pharmacien aujourd'hui.
Formamint
TABLETTES GERMICIDES POUR LA GORGE
Pour éviter l'infection, faites dissoudre une pastille Formamint dans la bouche à toutes les heures ou à toutes les deux heures.

Votre peau est-elle défectueuse?
QUE CE SOIT pour une coupure ou une égratignure, une éruption de boutons ou pustules ou un cas de violent eczéma défigurant, vous avez besoin de Zam-Buk.
Vous pouvez toujours avoir confiance en cet excellent baume herbal pour calmer la douleur, extraire la matière empoisonnée et l'inflammation, et mettre fin rapidement à la pire attaque de maladie de la peau.
Une application quotidienne de Zam-Buk conserve la peau saine et à l'abri des taches. C'est *un vrai remède de la peau*, et d'une nature absolument différente de celle des onguents et pommades ordinaires.
ZAM-BUK, cela est prouvé, obtient un succès merveilleux dans le traitement de l'eczéma, porrige, blessures empoisonnées, ulcères, hémorroïdes, coupures, plaies aux mains et à la figure, engelures, brûlures, échaudures, etc. 50c la boîte ou 3 boîtes pour $1.25 chez les marchands partout.
Zam-Buk
ADOUCIT, PURIFIE ET SOULAGE

L'HOTEL WILHELMINA
238, RUE MOUNTAIN
offre des chambres chaudes et confortables moyennant
$1.25 et Plus par Jour
Nourriture de famille
Licence de bière et de vin.
13,15,19,21,23,26

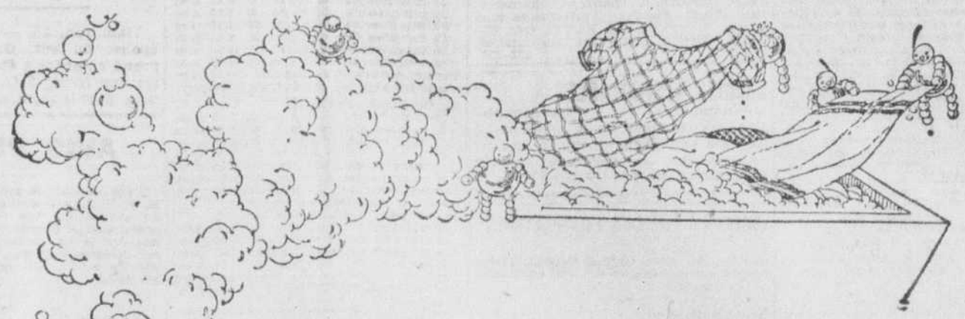

25 Secondes
vous diront pourquoi Chipso ménage vos forces.
NOUS savons ce que c'est que le jour du lavage pour les femmes.
C'est pourquoi nous avons créé Chipso.
Chipso est du *savonnage condensé*. (Pas de poudre ni de vapeurs pour vous faire éternuer. Vous ne perdez pas votre temps à émietter ou faire fondre comme pour le savon en pain.)
25 secondes après avoir ouvert le paquet vous avez dans votre cuve une véritable montagne de bulles de ce Chipso magique, qui nettoiera votre linge à la perfection et vous évitera la fatigue des bras et du dos.
Ces petits lutins de la propreté découvrent partout la crasse et la délogent de chaque fibre du tissu. Et ils sont la bienveillance même pour le teint et l'intégrité de ce tissu.
Chipso transformera votre *prochain lavage*. Il en fera, à votre surprise, un jour plus heureux, plus agréable et plus *court* que de coutume.
ECONOMIQUE
Pour laver de cette nouvelle manière, en faisant bouillir ou tremper, ou en employant la machine, tout ce qu'il vous faut avec Chipso c'est de l'eau. Et le prix n'est que celui d'un bon savon ordinaire. Chipso apporte ses avantages *extraordinaires GRATUITEMENT*.
Votre épicier tient le Chipso blanc comme neige dans le paquet orange et bleu de deux dimensions—et quelle *valeur* dans ces paquets! Maintenant préparez-vous pour une journée de lavage au Chipso.
PROCTER & GAMBLE
Gros!
Chipso
(Savonnage Condensé)
S'il lave la vaisselle? Mais certainement.
© 1923 Procter & Gamble

MARCHE SPECULATIF IRREGULIER ET PLUTOT A LA BAISSE

AFFAIRES de BOURSE

Wall Street, 15. — Après une ouverture irrégulière et indécise, les cours se sont nettement engagés à la baisse, sous la pression des professionnels du pétrole, qui exploitent encore le scandale que l'on sait. Dupont, Cast Iron Pipe, Davidson, Studebaker et les pétroles pan-américains furent particulièrement faibles. Exceptionnellement, Congoleum (nouveau maximum 1924), Allis Chalmers et N. O. T. & M. Ry. étaient vigoureux.

Irrégulier vers midi.

La vigueur des cuprifères a été l'un des faits saillants de la séance. L'achat de ces titres était poussé par l'opinion que le Japon achèterait en grande quantité le métal rouge, qui est maintenant coté à 13 cents la livre.

LE NIVEAU DU MARCHE

Wall Street, 15. — La cote moyenne de vingt titres du groupe industriel est de 100.45, un gain de .35.

Maximum pour l'année, 101.24; minimum, 94.88.

La cote moyenne de vingt titres du groupe ferroviaire est de 84.41, un gain de .10.

Maximum pour l'année, 85.90; minimum, 82.74.

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Co.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Allis-Chalmers	48½	48½	48½	48½
Ame Can.	117⅞	119	117⅞	118⅞
Ame Loco.	73⅜	73⅜	73⅛	73⅛
Ame Smelters	63⅛	63¼	62⅞	62⅞
Anaconda	40¾	41	40¾	40¾
Bald. Loco	126½	126⅝	126⅛	126⅝
B. S.	59⅝	59⅝	59	59⅛
Atchison	99⅜	99⅜	99¼	99⅜
Cal. Pete	26⅛	26¼	26⅛	26¼
Cen. Leather	17⅜	17⅜	17⅜	17⅜
S. C. L.	62⅝	62⅞	62⅝	62⅞
S. L. J.	39	39	38⅞	38⅞
Corn Prod.	178¾	181½	178¾	181½
Crucible	67⅞	68	67⅞	67⅞
Cuban Cane	17	17	16¾	16¾
Erie	26½	26½	26⅛	26½
Gen. Electric	216	216	216	216
Gulf Steel	84½	84⅝	84½	84⅝
I. Marine Pfd.	32¾	32¾	32⅝	32⅝
I. Nickel	13⅞	14⅛	13⅞	14
Kenn. Copper	38⅛	38⅛	38⅛	38⅛
P. P. A.	45⅜	45⅜	44⅞	44⅞
L. V.	70⅜	70⅜	70⅜	70⅜
P. P. B.	42⅞	42⅞	41⅞	41⅞
M. P.	12⅝	12⅝	12½	12½
New Haven	20	20⅛	19⅝	19⅝
New York Cent.	101¼	101¼	101¼	101¼
Pennsylvania	43⅞	43⅞	43⅞	43⅞
C. O. T.	62¼	62⅞	62¼	62½
Reading	56⅛	56⅛	56⅛	56⅛
Rep. Iron and St.	58⅜	58⅜	58½	58½
Rock Island	24¾	24⅞	24¾	24⅞
Southern Pacific	89	89	89	89
Studebaker	103	103	102½	102⅝
Texas Oil	43½	43¼	43⅛	43¼
T. B.	67⅛	67⅛	66⅝	66⅞
Union Pacific	132	132⅛	132	132
U. S. Ind. Alcohol	78½	79¼	78½	79
U. S. Rubber	38	38	37½	37½
U. S. Steel	106¾	106⅞	106⅝	106⅝
U. T.	68	68	68	68
Cosden	36	36	35¾	35¾
Willys Overland	12½	12½	12⅛	12½
Westinghouse	62¾	63	62⅝	62¾
D. S. V.	49½	50⅛	49½	49¾

* * *

A MONTREAL

La séance de ce matin a signalé le commencement d'un mouvement de baisse générale. Le marché américain étant très faible et sous le contrôle des baissiers, il était tout naturel que la Bourse locale se ressente de l'influence de Wall Street.

Les Spanish River ont particulièrement souffert de la pression exercée sur les valeurs canadiennes. L'action ordinaire, d'une ouverture de 111, est descendu jusqu'à 108, tandis que le privilégié perdait 2⅝ points, de 116½ à 113⅞. Vers midi cependant, le prix s'améliora à 114½. Toutes les valeurs du compartiment des papiers ont perdu du terrain. Abitibi se vend 64; Brompton 41½; Howard Smith 67¾; Laurentide 92¼ et St. Maurice 101½.

Les utilités publiques ont montré plus de fermeté, le Brazilian Traction s'élevant jusqu'à 49½; Detroit United, après avoir ouvert à 68½, est monté à 68⅞. Montréal Power a suivi le mouvement général et a perdu un point à 156.

Les aciéries n'ont attiré que peu d'attention, de même que les spécialités.

ADMISSION A LA COTE

Les actions de la "Canadian Industrial Alcohol" ont été la principale valeur de la cote non-officielle, hier, et aujourd'hui. Le cours a monté de ½ à 28½. On comprend que ces titres seront livrés mardi prochain au bureau central de la Bourse; étant maintenant portées sur la cote officielle, elles sont une garantie collatérale bancaire et il est logique que l'on cherche à y faire un bon marché.

La Bourse de Montréal annonce que les actions privilégiées de la "Canadian General Electric", sont maintenant cotées officiellement.

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie):

Dom. Iron pfd—5 à 53.
Crown Reserve—200 à 65.
Abitibi P. & P.—120 à 64½.
St. Maurice Rights—665 à 30.
Bell Rights—261 de 4⅝ à 4½.
Bell Telephone—3 à 128.
Brazilian Traction—650 à 49¼.
B. E. Steel 2nd prf—24 à 16.
Howard Smith—15 à 67¾.
Cons. Smelting—125 à 36½, 100 à 36¼.
Penmans Limited—110 à 164.
Mackay pfd.—10 à 71½.
Canada Steamship pref.—15 à 43.
Laurentide Co.—400 à 93, 5 à 93⅛.
Montreal Power—116 à 156¾.
Spanish River pfd.—455 de 111 à 111½ à 111¾.
Spanish River pfd.—25 à 116½.
St. Lawrence Flour—50 à 71.
Wayagamack—10 à 43¾.
St. Maurice paper—100 à 101½.
Twin City—17 à 65.
Toronto Railway—25 à 84.
Ontario Steel Products—10 à 43.
General Electric pfd.—20 à 54.
Steel of Canada—50 à 77, 50 à 76½.
National Breweries—50 à 53½.
Abitibi Power & Paper—5 à 64½.
Atlantic Sugar—30 à 19½.
Bell Telephone—5 à 127¾.
Brazilian Traction—70 à 49¼, 5 à 49, 4 à 49½.
British Empire Steel ord—5 à 5.
Brompton Paper—197 de 41¾ à 40 à 41¼.
Detroit United—25 à 68½, 100 à 68⅞.
Cons. Smelting—125 à 36¼, 325 à 36.
Canada Steamship pfd.—75 à 42⅝, 20 à 42½.
Dom. Glass—5 à 106.
Laurentide Co.—255 à 93.
Montreal Power—5 à 156¾, 175 à 156.
Spanish River—1240 de 110¾ à 108⅝.
Spanish River pfd.—438 de 116½ à 113¾ à 114½.
Canada Car—10 à 41.
Canada Car pfd—5 à 89.
Twin City—25 à 65.
Toronto Railway—155 de 84½ à 84 à 84¼.
St. Maurice Rights—79 de 25 à 30c.
Bell Rights—1272 de 4¼ à 4⅝ à 4½.
Lake of the Woods pfd.
Howard Smith—15 à 67¾.
Penmans—110 à 64.
Mackay pfd—40 à 71.
Gen. Electric pfd—2 à 54.
Mont. Cottons pfd.—5 à 106.
British Coy 1st pfd.—25 à 54½.

Abitibi, 100 à 64½. Bell rts, 204 à 4⅝. Can. S.S. pfd., 15 à 43. Laur., 255 à 93. St. Maur. rts, 665 à 30 cts. Steel Bonds, $5000 à 101½. Brompton, 77 à 41½. Laur. 350 à 93. Atlantic, 30 à 19½. Bell rts, 65 à 4⅝. Crown R., 200 à 63. Ont. Steel, 10 à 43. Brazil., 350 à 49¼. Br. Em. 2nd, 4 à 16. C. Smelt., 125 à 36½. St. Law. Fl., 50 à 71. Spanish, 505 à 111. V. '43 $4000 à 100.13. C. Smelt., 125 à 36¼. oMnt. Pow., 51 à 156¾. Abitibi, 20 à 65½. Br. Emp. 2nd, 20 à 16. MacDonald, 5 à 8. Mont. Cott. pfd., 5 à 106. Bell, 3 à 128. Brompton, 75 à 41¾-½. How. Smith, 15 à 67¾. Penmans, 110 à 64. Tor. Rly, 25 à 84. Can. S.S. pfd, 75 à 42¾. Spanish, 275 à 111½-¼-½ Bell, 1 à 128. Electric pfd, 20 à 54. D. Iron pfd., 5 à 53. Mackay pfd., 10 à 71½.

Cours de McCuaig Bros. & Co.

Industrial Alcohol—10 à 28¾; 50 à 28¼; 20 à 28¼; 5 à 28¼; 20 à 28¼; 60 à 28¼; 25 à 28¼; 100 28¾; 25 à 28¾; 10 à 28⅜.
Southern Canada Power Pfd—5 à 91½.
Lake Shore—100 à 361.
St. Maurice Power—25 à 63; 30 à 63; 5 à 63.
MacDonald Pfd—10 à 33; 20 à 33.
Rouyn—50 0à 40.
Brick Pfd—10 à 53; 4 à 51⅝.

LES CAFES

New-York, 14.—Le marché des cafés futurs a clôturé hier en hausse de 37 à 63 points. On estime les ventes à 76,000 sacs environ. La fermeture indiquait: mars, 13.83; mai, 13.50; juillet, 13.33; septembre, 13.17; octobre, 13.12; décembre, 12.97.

L'option immédiate du café était ferme.

VALEURS EN VEDETTE

Après l'établissement de nouveaux records de baisse, notamment par les pétroles pan-américains, Standard Oil of N. J., Texas Oil, Gen. Asphalt, Marland, White Eagle, Sinclair, Lorillard, Int. Harvester, Beechnut, Continental, Corn P. et Car Fy., un excellent mouvement d'achat s'est développé, dans Wall Street, qui a eu sa répercussion sur la place montréalaise.

Les cuprifères furent favorablement impressionnés par la hausse du métal rouge. Les haussiers ont exploité le fait que le Japon doit utiliser les fonds empruntés ces jours derniers en Amérique à l'achat de produits américains.

* * *

Comme une demande persistante fait sans cesse monter le Spanish River privilégié et ordinaire, à la Bourse de Montréal et à celle de Toronto, les rumeurs de développements prochains favorables aux actionnaires, s'affirment de plus en plus.

Par le fait que, contrairement à la plupart des principales compagnies de papier canadiennes, la Spanish n'a pas subdivisé ses actions ni distribué aucun bonus en actions, au cours de l'année 1921, exceptionnellement favorable pour cette industrie, elle est maintenant en position de le faire, et ce sans s'éloigner de sa politique prudente, bien connue. Les profits qu'elle a réalisés et la forte situation financière où elle se trouve en font foi.

Cependant, il se rencontre un grave obstacle. Au cours de la guerre, alors que la compagnie manquait de capital d'exploitation, une entente fut conclue par laquelle les détenteurs d'obligations consentaient à ce que le paiement de deux ans d'intérêt soit remis à une période fixée en retour, il fut entendu que ces porteurs d'obligations recevraient 10% du montant payé chaque année en dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires. L'intérêt en question a été payé depuis longtemps, mais l'obligation de payer le 10% subsiste; et, avant de subdiviser les actions, il faudra racheter ces $7,900,000 d'obligations qui ont droit aux profits.

Pour exécuter ce plan, il faudrait aussi retirer $2,100,000 de billets à 6%; et, pour se procurer les fonds nécessaires, il serait indispensable de faire l'émission de $20,000,000 d'obligations d'hypothèque générale, dont $3,000,000 a déjà été émis en première hypothèque sur les propriétés de la compagnie.

EMISSION A LANCER

Cependant, considérant la forte situation de la Spanish River et l'état excellent du marché, une émission de ce genre ne présenterait pas de grandes difficultés. D'après la rumeur, on dit que c'est ce qui va être fait, ajoutant que, dans la suite, on offrira aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées d'échanger leurs actions au taux de deux actions, sans valeur au pair, contre une action. Les porteurs d'actions privilégiées recevront en plus $5 comptant par action; le dividende sur les nouvelles actions sera fixé à $5 par action.

Bien qu'on ne puisse confirmer cette nouvelle, elle a l'air raisonnable. Les profits de la compagnie lui permettent de donner un dividende plus élevé. De fait, ce stock, tout autant que les autres, promet beaucoup cette année; du côté placement, les deux sortes d'actions semblent si bien établies que l'élément risque est réduit à une proportion infime.

"CAN. GENERAL ELECTRIC"

Le rachat de l'émission de stock ordinaire de la "Canadian General Electric" est l'un des principaux événements financiers de cette semaine. Les actionnaires recevront $62.50 en fonds américains pour chaque action ordinaire, plus le dernier dividende trimestriel déclaré récemment. La compagnie donnera aussi une action privilégiée de $50 au pair, pour chaque action ordinaire. Il y a eu une grande activité dans le commerce de cette valeur, à la Bourse de Toronto, où les transactions étaient conditionnelles.

Le stock ordinaire payé avait une valeur au pair de $10,800,000 d'après le dernier rapport annuel de la compagnie. Il est évident que le paiement en argent va donner un montant considérable à être investi, car la majorité des actions sont détenues au Canada.

La conséquence peut être une forte demande pour des valeurs de placement sûr, dont les prix ont monté d'une façon appréciable depuis le commencement de l'année.

"PENMANS"

La compagnie "Penmans, Limited" est florissante, en dépit du malaise qui subsiste dans l'industrie textile, au Canada, comme aux Etats-Unis.

Le conseil d'administration vient de déclarer un boni de deux pour cent, payable le 28 février aux actionnaires inscrits le 21.

"AMERICAN CAN"

Le revenu de l'"American Can", pour l'année se terminant le 31 décembre 1923, de $10,983,094, après les défalcations, la taxe fédérale et le dividende privilégié, est égal à $19.63 par action.

Les maisons bancaires anticipaient des profits de l'American Can d'environ $22 par action, mais toutes les conjectures furent vaines, quand le rapport annonça une valeur de $19.63 par action.

Le principal facteur de cette situation est la marge considérable au-dessus du montant requis pour les dividendes, ainsi que les prévisions favorables du président pour l'année courante.

"BRAZILIAN TRACTION"

La vogue grandissante des titres Brazilian, à la Bourse de Montréal et à celle de Toronto, constitue l'une des vedettes spéculatives de la semaine. L'amélioration du commerce extérieur du Brésil et la reprise du milreis constituent des facteurs d'optimisme. Voici des chiffres comparatifs du revenus de la "Brazilian Traction", compagnie exploitant le réseau ferré de Rio et de Saint-Paul que contrôlent des capitalistes canadiens:

	Brut	Net	Aug. nette
	——Milreis——		
1922.			
Déc.	17,873,000	11,027,000	2,231,000
1923—			
Jan.	18,658,000	11,027,000	2,231,000
Fév.	17,743,000	10,322,000	2,362,000
Mars	19,475,000	11,811,000	2,514,000
Avril	19,727,000	11,546,000	1,986,000
Mai	20,930,000	12,706,000	2,511,000
Juin	20,870,000	12,809,000	2,362,000
Juil.	21,300,000	12,852,000	2,152,000
Août	21,949,000	12,254,000	2,230,000
Sept.	21,168,000	12,679,000	1,095,000
Oct.	22,083,000	13,272,000	1,372,000
Nov.	21,438,000	12,712,000	1,472,000
Déc.	22,008,000	12,645,000	1,242,000

Voici des chiffres du commerce extérieur du Brésil:

	Export.	Import.	Balance
	$	$	$
1923	219,537,800	160,740,400	58,797,400
1922	154,589,900	109,461,400	45,128,500
1921	121,422,630	136,918,700	*15,496,100
1920	135,139,600	134,631,100	508,500
1913	63,729,800	77,635,800	*13,906,000

*Défavorable.

"INT. HARVESTER"

Cette valeur a subi un recul accentué, cette semaine, à la Bourse de New-York. On apprend que le gouvernement fédéral américain s'est de nouveau adressé aux tribunaux pour obliger l'"International Harvester Company" à se dissoudre en trois compagnies distinctes et indépendantes, suivant une entente conclue il y a cinq ans.

Le but du gouvernement, suivant M. A.-S. Meyers, assistant spécial du procureur-général, est de séparer les compagnies McCormick et Deering. Le premier procès fut pris pour la raison que la fusion violait la loi Sherman contre les trusts.

"BALDWIN LOCOMOTIVE"

Le rapport annuel de la "Baldwin Locomotive" devrait être publié la semaine prochaine. On s'attend à des profits bruts de $103,000,000 et à des profits nets de $10,000,000, ce qui représente un record pour la période de paix. Après avoir alloué $1,400,000 pour les dividendes privilégiés, on croit qu'il restera un montant de $45 par action ordinaire. Une partie des bénéfices faits sur l'emprunt polonais sera comprise dans les profits.

La compagnie a établi des réserves considérables, réduisant par là le surplus de l'année à $7,700,000.

LA "WAYAGAMACK"

A l'assemblée annuelle des actionnaires de la Wayagamack Pulp & Paper Company Limited, on a délibéré sur les choses ordinaires de routine, et rien de particulier n'est venu sur le tapis. Après la réélection des directeurs, ceux-ci se sont réunis et ont délégué deux de leurs collègues au Conseil d'administration. Ce sont MM. C.-R. Whitehead, nommé président, et Jas.-W. Pyke, vice-président, pour l'exercice en cours.

L'état de situation a fait ressortir un progrès fort appréciable dans les affaires, et la Compagnie a lieu d'envisager que cette amélioration devrait normalement se poursuivre et même s'accentuer au cours des prochaines années. On prévoit une intéressante reprise en hausse de l'action ordinaire Wayagamack à la Bourse.

SOLUTION AU PROBLEME DU COMBUSTIBLE

Les ressources illimitées de nos tourbières sont d'exploitation facile et profitable.

RESULTAT D'ENQUETE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15.—L'enquête instituée, l'an dernier, par le comité fédéral du combustible aura un résultat tangible, qui se réalisera bientôt.

Le comité avait étudié nos ressources en tourbe de la possibilité de leur exploitation. Un relevé en a été fait et l'on conclut que les tourbières situées dans le voisinage des centres urbains étaient d'exploitation facile et avantageuse. Dans Québec il y a assez de tourbe pour répondre à la demande locale pendant un siècle ou deux.

Le comité s'occupa aussi de découvrir le meilleur procédé d'extraction et de traitement.

Toutes les autorités connues en la matière ont été entendues par la commission, et de tous les experts qui ont exposé des procédés nouveaux, celui qui a fait le plus d'impression est le Dr J.-D. Oligny, de Montréal.

TRAITEMENT DE LA TOURBE

Ce procédé est basé sur le traitement de la tourbe à l'électrolyse, par une batterie spéciale qui est l'invention de M. Oligny. Ce traitement a pour effet d'enlever à la tourbe sa capilarité, de sorte qu'une fois séchée, elle peut supporter les chocs, l'humidité et même la pluie, sans s'effriter ou même perdre aucune de ses qualités. Elle devient un combustible qui a à peu près le poids et la dureté du coke.

Les expériences démontrent que cette tourbe donne 14,200 B. T. U. (British thermic units). Le meilleur anthracite n'en donne que 14,600. La tourbe a cette autre qualité, après le traitement Oligny, de brûler en entier, tout en faisant peu de fumée, et laisser à peine une pelletée de cendre pour une tonne de combustible.

Un groupe de citoyens d'Ottawa et de la province de Québec ont suivi avec intérêt toutes les séances de la commission, avec le résultat qu'ils ont immédiatement engagé des négociations avec M. Oligny et qu'ils ont formé une organisation qui est maintenant prête à faire l'extraction de la tourbe. Cette organisation, bien que formée à Ottawa, possède une charte de la province de Québec, et s'appelle la Cie de Charbon Oligny, Ltée. Le président est M. Wallingford, roi du mica de la Gatineau; secrétaire-trésorier et gérant-général, John Lessard, ingénieur du ministère de la voirie provinciale pour le district de Hull, et, comme directeurs, MM. Johnny Boivin, entrepreneur et marchand de glace de Trois-Rivières, et H.-P. Arsenault, chef du bureau de traduction des livres bleus, à la Chambre des Communes.

L'EXPLOITATION INITIALE

La première exploitation de la compagnie se fera à Garneau-Jonction, à quelques milles de Trois-Rivières, où la compagnie a obtenu un bail sur les tourbières du Lac-à-la-Tortue. Cet endroit a été choisi de préférence à d'autres, parce que les industries du voisinage de Grand'Mère, Shawinigan et Trois-Rivières, ont déjà retenu tout le produit des usines dont la construction doit commencer incessamment.

Aussitôt que les usines de Garneau seront en pleine opération, ce qui va prendre de deux à trois mois, d'autres usines seront construites à Berthier, Laprairie, Farnham, Magog, etc., et d'ici à un an, la production dépasserait mille tonnes par jour. Cette tourbe pourra être mise sur le marché à un prix variant de la moitié aux deux-tiers de l'anthracite américain dont la province de Québec consomme actuellement pour environ $15,000,000 par année.

MULTIPLICATION D'USINES

Comme le procédé Oligny rend la tourbe utilisable à la place de tous les combustibles, on entrevoit le jour prochain où l'industrie locale pourra suffire à tous les besoins et éliminera complètement l'importation du charbon, ce qui se fera par la multiplication des usines dans le voisinage des tourbières.

Désireux d'encourager une industrie débutante dont le but est de libérer la province de la servitude économique dans laquelle elle se trouve au sujet du combustible, le gouvernement de Québec, par l'intermédiaire de l'hon. M. Mercier, a promis d'accorder une prime substantielle pour chaque tonne de tourbe commerciale mise sur le marché, qui fera plus que compenser la royauté à laquelle le gouvernement aurait droit pour l'exploitation des tourbières.

Le comité fédéral du combustible voit aussi d'un bon oeil la formation de la compagnie.

L'on sait que le gouvernement fédéral encourage fortement l'usage de la tourbe, qui résoudrait le problème du combustible. Il avait lui-même établi une usine à Alfred, Ont., usine qu'il a abandonnée, il y a quelques mois, à une compagnie particulière.

LA "B. D. COLLIERY"

La "Blue Diamond Colliery" vient de signer un contrat par lequel elle s'engage à fournir au National Canadien une production quotidienne de 3,000 à 4,000 tonnes pour être transportée.

La production actuelle de la Blue Diamond est de 2,500 tonnes; il va donc lui falloir du nouveau matériel d'exploitation.

PROGRES COMMERCIAL FRANCO-CANADIEN

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Le traité commercial franco-canadien, entré en vigueur le premier septembre dernier, a aidé considérablement au progrès du commerce entre les deux pays. Les importations françaises au Canada, durant octobre, novembre et décembre, s'élevèrent à $4,351,148, soit une augmentation de $869,943 sur la même période de 1922. Par ailleurs, nos exportations en France furent de $6,240,493, soit une augmentation de $2,083,401. Ces chiffres constituent une excellente réponse aux critiques de l'opposition qui affirmait que le traité serait préjudiciable à l'industrie canadienne. Comme la plus forte augmentation se constate dans nos exportations l'on voit que le traité est avantageux pour nous.

LA "C. B. ELECTRIC"

Les recettes de la "Cape Breton Electric Company" pour le mois d'octobre 1923, sont comme suit:

Brutes	$696,322
Dépenses et taxes	606,478
Net	$ 86,843
Coupon	67,640
Balance pour réserves, replacements et dividendes	$ 19,202

CONTRE TOUT EMBARGO SUR BOIS DE PULPE

Les derniers témoins, à l'enquête royale, sont unanimes à ce point de vue.

RAISONS APPORTEES

Devant la Commission Royale d'enquête sur le bois de pulpe, hier après-midi, au Board of Trade, M. C.-B. Graddon, marchand de bois, a déclaré qu'il n'était pas en faveur de l'embargo et qu'il trouvait que cette mesure ne pouvait que nuire aux intérêts du pays. Le gouvernement a besoin de nouvelles sources de revenus, et loin de lui en donner, cette mesure ne ferait que lui faire perdre des millions. Le régime tarifaire serait bien plus profitable que celui de l'embargo. Il permettrait au gouvernement de prendre des mesures urgentes pour protéger plus efficacement nos forêts contre des ennemis plus dangereux que les exportateurs.

M. U.-E. Germain, de la McNeil Lumber Co., a donné d'intéressants détails sur les moyens à prendre pour protéger nos forêts contre les incendies. Selon lui c'est encore le plus dangereux ennemi de nos grands bois. Les aéroplanes seraient les engins les plus pratiques pour la protection de nos forêts. Une machine peut couvrir une distance de 200 milles dans une journée et surveiller cette distance de façon à rapporter tous les commencements d'incendies quelques minutes après qu'ils ont commencé. Il pourrait ensuite trasporter immédiatement sur les lieux quelques hommes qui suffiraient à éteindre en peu de temps le feu qui n'est qu'à son début.

LES FACTEURS D'INCENDIE

Il est d'autres mesures qui s'imposent. Ce ne sont pas ceux qui sont employés à couper le bois qui mettent le plus souvent le feu, mais ce sont plutôt ceux qui vont camper, qui cherchent des mines d'or ou encore les guides. Plus de 50 p.c. des feux sont causés par ces gens qui n'ont aucune connaissance des précautions élémentaires à prendre pour prévenir les incendies. Il faudrait que le gouvernement impose une taxe sur le droit de passer dans ces bois et de cette façon il y aurait beaucoup moins de ces voyages et par conséquent beaucoup moins de feux.

Au sujet de l'embargo, le témoin déclara que selon lui ce n'était qu'une question de politique, mais que si cette politique était appliquée elle aurait pour effet de forcer les fermiers à brûler le bois qu'ils ont. Alors tous les prix tomberaient. Il leur serait impossible de trouver un prix raisonnable pour leur bois, car si l'on retranche la compétition, on met les fermiers à la merci des gros industriels, qui en profiteront sûrement pour acheter leur bois à des prix dérisoires.

Ce fut là le dernier témoin entendu par la Commission Royale à Montréal. Le président, M. Picard, remercia les témoins qui s'étaient présentés ainsi que les autorités qui avaient mis la salle du conseil du Board of Trade à la disposition de la Commission. Il adressa des remerciements aux journaux qui dans la circonstance avaient fait parfaitement leur devoir en rapportant les séances telles qu'elles s'étaient passées.

D'après les témoignages entendus durant la première partie de la journée, l'embargo sur le bois de pulpe aurait comme résultat de faire perdre au gouvernement $20,000,000 de revenus annuellement, surtout au temps où il en a le plus besoin. De plus, les petits entrepreneurs seraient pour ainsi dire ruinés et les chemins de fer perdraient $5,000,000 comme résultat du bois qu'ils ne transporteraient plus. M. S. Barker, représentant de la Compagnie Auger et Fils, de Montréal, a été le principal témoin. Il a déclaré que le temps n'était pas propice à l'imposition d'un embargo et que le gouvernement serait beaucoup mieux d'imposer une taxe commençant à 5 p.c., et qui pourrait s'élever jusqu'à 25 p.c. Ceci aiderait le gouvernement à entreprendre les améliorations que nécessite la préservation de nos forêts contre le feu.

ATTEINDRE AU DROIT INDIVIDUEL

M. G.-H. Church, un marchand de bois de pulp de Montréal, a déclaré qu'il était opposé à un embargo, en principe. C'est, a-t-il dit, une atteinte aux droits des individus qui ne devrait pas être permise. Dans mon opinion, ceci aurait pour effet de couper les prix. J'ai entendu des témoins qui sont d'avis que les moulins du Canada paient les mêmes prix que ceux des Etats-Unis et ils ont raison jusqu'à un certain point. Mais qu'ils se rappellent bien que, s'ils agissent ainsi, c'est parce qu'ils y sont obligés par la compétition et qu'ils ne le feraient pas s'ils pouvaient faire disparaître cette compétition. Je crois que nous nous y prenons mal en demandant un embargo sur la petite quantité de bois exportée chaque année. La protection de nos forêts contre les incendies et les insectes devrait être plutôt la direction que nos efforts devraient prendre."

LE FEU ET LES INSECTES

Le témoin a admis lui aussi que le feu et les insectes détruisaient dix fois plus de bois que ne le faisait la hache. Il est d'avis que si le feu et les insectes pouvaient être supprimés dans la forêt, nous pourrions conserver celle-ci en continuant à couper autant de bois qu'on le fait chaque année. M. Church n'a pas confiance dans le prix uniforme que pourrait imposer le gouvernement. Il n'y a qu'un moyen d'empêcher l'exportation, a déclaré le témoin. C'est de payer des prix aussi élevés que les Américains paient. De cette façon il n'y aura pas d'exportation, car les Canadiens préfèrent vendre aux Canadiens. Si les moulins du Canada coupent leur bois sur leurs limites d'abord et s'ils n'achètent celui des fermiers que pour combler les vides, c'est qu'ils ont peur que le feu ne détruise le bois qu'ils ont acheté. Qu'on empêche les feux de forêts et les moulins garderont leur bois en réserve et achèteront celui des fermiers. C'est ainsi que le million de cordes de bois que coupent les fermiers pour les Américains seront absorbées par notre industrie nationale. Il ne serait pas juste à l'heure présente de forcer les moulins à acheter leur bois en dehors, lorsqu'ils peuvent l'avoir de leurs limites, pendant que la coupe de ce bois est encore la meilleure façon de le préserver contre les incendies.

Le dernier témoin, avant la clôture de l'enquête, a été M. Fred-T. Smith, marchand de bois de Montréal, qui s'est aussi déclaré opposé à un embargo, lequel aurait pour effet, a-t-il déclaré, de détruire la concurrence en affaires. Il est d'opinion qu'une taxe serait d'une plus sage politique. Les Etats-Unis ont montré ce que c'était pour un pays que la barrière tarifaire et le Canada devrait suivre cet exemple. Un marché ouvert, mais protégé par le tarif, est beaucoup plus avantageux qu'un marché fermé par un embargo. Les Américains ont besoin du bois canadien et ils paieront pour l'avoir.

En retranchant un million de cordes de bois des Etats-Unis nous n'amènerons pas les Américains à construire des moulins en Canada, car ce million de cordes de bois est disséminé sur toute la surface du Dominion.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LEVIS ET LE PROJET D'EMBARGO SUR LE BOIS DE PULPE

Lévis, 15. — M. le Dr J. E. Dussault a parlé, hier soir, devant les membres de la Chambre de Commerce de Lévis de l'embargo sur le bois de pulpe au Canada.

M. le Dr Dussault a donné un grand nombre d'arguments en faveur de l'embargo. Il a dit d'abord ce qui s'exportait du Canada de bois de pulpe aux Etats-Unis, et il a fait voir clairement ce que l'embargo aurait de bien pour la Canada, s'il était appliqué.

M. le Dr Dussault a bien répondu à quelques arguments qui étaient présentés contre l'embargo, en citant de nombreuses statistiques en faveur de l'abandon de l'exportation de notre bois aux Etats-Unis.

La Chambre a adopté une motion, la suivante:—

Il est proposé par M. J.-J. Langlois, secondé par M. J.-K. Laflamme:—

"Que la Chambre de Commerce de Lévis, après avoir étudié la question de l'embargo sur le bois de pulpe, se prononce en faveur de cet embargo et délègue le président de la Chambre, M. Alexandre Morency, et M. le Dr J.-Et. Dussault pour aller exposer les vues de la Chambre devant la Commission d'Enquête nommée par le Gouvernement Fédéral.

"La Chambre invite les conseils municipaux de Lévis, Lauzon, St-Romuald et la Chambre de Commerce de St-Romuald à se joindre à cette délégation pour adopter des résolutions favorisant cet embargo".

M. Laflamme a proposé, secondé par le Dr J. Leblond, qu'un vote de remerciements soit adopté et présenté au Dr Dussault pour l'intéressant travail qu'il a fait et présenté à la Chambre de Commerce.

* * *

AU "PAPER CLUB"

M. Robson Black, secrétaire de l'Association forestière canadienne, au lunch du "Montreal Paper Club", à l'hôtel Mont-Royal, a attiré l'attention des membres sur l'importance des forêts, l'étendue des pertes causées par le feu, et le besoin urgent de protéger nos forêts. M. A.-L. Dawe, président du club, remercia le conférencier.

ACTIF A LA B. R. PULP

Annapolis Royal, N.-E., 15. — L'actif de Clark Bros., Limited, sur un ordre de la Cour suprême, a été cédé à la "Bear River Pulp Co. Limited", nouvelle compagnie formée d'intérêts de New-York, Chicago et ailleurs.

Le prix d'achat comprit, d'après l'ordre de la cour, $200,000 comptant et des valeurs de la nouvelle compagnie, d'une valeur totale au pair de $1,300,000. On attend M. C.-W. Rantoul, de New-York, prochainement; c'est lui qui sera le gérant-général.

A LA "B. S. PULP"

(Du correspondant de la PRESSE)

Port-Alfred, 15. — Les moulins de la "Bay Sulphite Pulp Co." fonctionnent à leur plein rendement. On ne peut suffire à la demande, et les salaires sont relativement élevés.

POURSUITE DE L'ENQUETE SUR LES PETROLES

Washington, 15. — Le comité d'enquête sur le pétrole a décidé de vérifier la rumeur qui veut, qu'un fonds de $1,000,000 ait été déposé à Washington à l'intention de plusieurs personnages haut placés.

Edward-B. McLean, éditeur du "Washington Post", sera interrogé sur cette rumeur.

Le comité a siégé hier soir et cet avant-midi. Frank-A. Vanderlip n'a pas été interrogé hier; il a passé la journée dans la salle d'attente.

John-C. Shaffer, éditeur du "Chicago Post" et de plusieurs autres journaux, dit que Fall lui avait déclaré, lors de son entrée dans le cabinet, qu'il accorderait l'affermage de la "Teapot Dome" à Harry-F. Sinclair.

Lui-même eut ainsi un huitième de la somme de $1,000,000 que Sinclair paya à la "Pioneer Oil Company", et, après entente avec Fall, on lui promit 200 acres de la "Teapot Dome".

E.-C. Finney, assistant-secrétaire de l'intérieur, déclara que Fall négocia seul et que l'avocat-conseil du département n'eut même pas à donner son opinion sur la légalité de la transaction.

Une lettre écrite par H.-Foster Bain, directeur du bureau des mines, déclarant que le procureur général Daugherty avait donné une opinion verbale en faveur de l'affermage, fut placée dans les documents du comité.

Cependant, M. Daugherty déclare qu'il n'a jamais donné d'opinion à ce sujet.

A la reprise de l'enquête, ce matin, Frank-A. Vanderlip a déclaré au comité sénatorial que le fait d'avoir mentionné le nom de feu le président Harding dans sa récente déposition n'impliquait en aucune façon ce dernier dans le scandale de l'huile en rapport avec les transactions du "Teapot Dome".

Washington, 15—M. J. E. Ballaine, constructeur de chemin de fer en Alaska a accusé Fall et Denby d'avoir voulu affermer les riches mines de charbon de Matanusk en juillet 1921, de la même manière qu'ils ont affermé le "Teapot Dome".

Depuis ce temps, on n'a jamais voulu employer du charbon d'Alaska dans la marine.

LES MINES

(Cours de H. E. Simons & Co.)

Valeurs	Offre	Dem.
Atlas	4	4¼
Argonaut Gold	60½	61
Baldwin	5	..
Beaver Consolidated	28¼	..
Bidgwood	11	..
Buckingham	5¼	..
Castle Tretheway	60	61
Clifton	8½	8¾
Coniagas	2.15	..
Cons. West Dome	26½	27
Crown Reserve	60½	62
Davidson Cons.	5	..
Dome Mines	18.00	18.50
Gold Dale	43	44
Hattie Gold M. Ltd.	8½	8¾
Hollinger Cons.	11.85	..
Inspiration	9	10
Keeley	2.42	2.43
Kirkland Lake	20½	21½
Moneta	22	24
Montreal, Ontario	16	18
Mining Corp. of Can.	3.50	3.57
Newray Mines Ltd.	..	38
Peterson Lake	9	10
Preston East Dome	12¾	..
Temiskaming	..	32
Teck-Hughes	1.29	1.30
Vipond Cons.	1.18	1.20
Wasapika	3½	..
Wright Hargraves	2.85	3.00
West Tree	4⅞	5
Rouyn	40	42

HAUSSE DU PLOMB

New-York, 15. — Les raffineurs américains viennent de porter le prix du plomb de 8.25 cents à 8.40.

LA "M. B. ASBESTOS"

Québec, 14. — La liquidation de la "Martin Bennett Asbestos and Chrome Mines", de Thetford Mines, a été transférée au tribunal d'Arthabaska. Les réclamations contre la compagnie s'élèveraient à $1,500,000 et l'actif à plusieurs millions de dollars. Il est probable que les compagnies Jacob en prendront le contrôle sous peu.

ACCORD SATISFAISANT

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14.—La direction de la "British Empire Steel Corporation" a déclaré officiellement au ministère du Travail que l'entente proposée entre les patrons et les mineurs de la Nouvelle-Ecosse lui paraît satisfaisante. Le ministère ne connaît pas encore l'opinion des mineurs.

AUTOUR D'UN PROJET

La réalisation du projet de creusage du Saint-Laurent n'aurait pas pour résultat de faire rendre les océaniques, vaisseaux marchands, dans les grands Lacs. C'est l'opinion générale d'hommes importants dans les milieux d'armateurs, comme l'a fait savoir M. Thomas Robb, gérant de la Fédération des armateurs du Canada.

LE TRAFIC DES CANAUX

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — En 1923, l'on constata une augmentation de 1,196,261 tonnes dans le trafic des canaux canadiens.

LES FERMIERS VEULENT EN VAIN LE SURPLUS DU "WHEAT BOARD"

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15—Une délégation des fermiers de l'Ouest a rencontré hier le ministre des finances intérimaire, pour lui demander qu'on leur donne la somme de $500,000 qui représentait les bénéfices de l'ancienne Commission du blé. M. Robb leur répondit: "Bien que je veuille vous aider à fonder la nouvelle coopérative que vous projetez, je garderai, sur cette somme, le montant de l'argent dû au gouvernement par des fermiers qui ont reçu des grains de semence".

"En retenant cet argent, ajouta le ministre, je me guide sur le rapport du Canada Wheat Board, qui vendit si bien le blé qu'il encaissa un surplus. La recommandation de la commission était que ce surplus devait servir à porter secours aux cultivateurs de l'Ouest dans le besoin."

M. Motherwell, ministre de l'agriculture, demanda aux délégués s'ils seraient venus demander pour le payer, s'il y avait eu un déficit dans l'administration de la commission du blé. La délégation répondit qu'il était impossible qu'il y eut déficit, parce que la commission jouait prudemment à raison de 48 cents le boisseau.

LA COTE DES GRAINS

Chicago, 15.—Les grains pour livraison future se sont négociés aujourd'hui comme suit: blé de mai, $1.10⅝ le boisseau; juillet, 1.10⅝; maïs de mai, 80; juillet, 80½; avoine de mai, 48⅜; juillet, 46¼.

Washington, 15. — Le coût de production du blé dur du printemps, l'année dernière, aux Etats-Unis, variait de 85 cents à $2.19 par boisseau, quand, au Canada, il n'était que de 53 cents à $1.19 par boisseau. C'est ce qu'a trouvé la Commission tarifaire des Etats-Unis, dans son enquête sur l'application d'un tarif protecteur plus élevé sur le blé.

POUR UN "POOL" DU BLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14.—Une délégation, composée de représentants du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, est arrivée à Ottawa pour demander au gouvernement d'aider à l'établissement d'un "wheat pool" volontaire qui permettrait de vendre la récolte de l'Ouest à des conditions avantageuses.

Quand la commission de blé cessa ses opérations, en 1920, elle avait à son crédit une somme de $50,000. Les promoteurs du projet actuel demandent que cet argent serve à l'organisation. Ils prétendent qu'il appartient aux fermiers et ils soutiendront cette opinion devant les ministres, aujourd'hui.

Cette requête n'est pas nouvelle. Néanmoins, le ministre des finances s'oppose au projet. La commission du blé fut supportée financièrement par le gouvernement, qui prit tous les risques à sa charge. S'il y avait eu perte, les fermiers n'auraient pas supporté cette perte. C'est pourquoi le ministre des finances s'oppose à ce que les gains leur reviennent.

LES PROFITS DE LA "WOODS MFG." ONT DIMINUE

Le rapport annuel de la "Woods Manufacturing Company Ltd.", pour l'année finissant le 31 décembre 1923, fait voir que les profits, avant défalcation de l'intérêt sur les obligations et de la dépréciation, sont de $12,128. Le rapport précédent montrait un profit de $400,551, après défalcation de l'impôt sur le revenu; il y a donc cette année une diminution de $388,423. Le rapport sera adressé demain aux actionnaires.

Voici les chiffres principaux du compte des profits et pertes et du bilan:

	1923	1922
Balance reportée	$409,176	$341,123
Profits	12,128	400,551x
	421,304	741,675
Coupon	$ 48,463	20,125
Prime et change	9,732	
Dépréciation	84,765	66,631
	142,960	86,756
	278,344	654,919
Dividendes priv.	108,255	108,255
Didivendes ord.	103,116	137,488
	211,371	245,743
Balance	$ 66,973	$409,176

	1923	1922
Actif courant	$2,328,031	$2,555,690
Passif courant	1,159,421	1,624,831
Capital de roulem.	$1,168,610	$ 930,759

(x)—Après mise d'un montant en réserve touchant la taxe sur le revenu.

LA "SUN LIFE" ACHETE DES POLICES DE LA N.-Y. LIFE

A la suite de l'absorption des affaires britanniques de la "Mutual Life of New York", la "Sun Life Assurance Company of Canada", a fait des arrangements pour continuer les affaires de la New-York Life en Grande-Bretagne. Celles-ci sont aussi considérables que les affaires de la "Mutual", la Sun Life recevra en réserves et profits accrus la somme de 2,200,000 livres sterling, soit environ $11,000,000, en comparaison de $12,000,000 reçu de la Mutual Life. De ce fait, il ne reste plus aucune compagnie d'assurance-vie américaine faisant affaires en Grande-Bretagne.

Le paiement des $11,000,000 augmentera d'autant l'actif de la compagnie et ses fonds pour placement pour l'année courante. Ceci seul est un fait important parce qu'il va procurer un marché pour les obligations et les stocks de toute sûreté dans lesquels la Sun Life a fait des placements importants au cours des dernières années.

SIR MORTIMER B. DAVIS S'EN VA DEMEURER A PARIS

On apprend la démission de sir Mortimer-B. Davis, du bureau de direction de la Banque Royale du Canada. C'est aussi son intention de se retirer de toutes les compagnies où il est intéressé et d'aller demeurer à Paris, France.

Cependant, on dit qu'il gardera la présidence de l'"Imperial Tobacco of Canada, Limited", ainsi que la compagnie incorporée sous son nom.

ARRETE ECONOMIQUE BELGE

Bruxelles, 15.—Le "Moniteur" publie un arrêté fondant une commission chargée d'étudier les mesures des défenses, le relèvement de la monnaie nationale et l'exportation. Les lois nécessiteraient dorénavant l'autorisation ministérielle.

A VENDRE
Vapeur Empress
ROUE LATERALE EN ACIER
850 PASSAGERS
EN BON ETAT
PRIX $25,000.00
Conditions à débattre
S'ADRESSER
80 RUE ELGIN, OTTAWA.
103-6 a

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien & Cie.:—

(Cours moyens)

Cours sur.	Devise.	Valeur au pair.	New-York.	Montréal
Londres,	Livres S.	$4.86⅔	$4.31	$4.43½
Paris,	Franc	19.3c	.0448	.0461½
Bruxelles,	Franc	19.3c	.0385	.0398
Rome,	Lire	19.3c	.0437	.0450
Genève,	Franc	19.3c	.1739	.1774
Amsterdam,	Florin	40.2c	.3736	.3848
Madrid,	Peseta	19.3c	.1273	.1311
Stockholm,	Couronne	26.8c	.2612	.2690
Christiania,	Couronne	26.8c	.1330	.1370
Copenhague,	Couronne	26.8c	.1588	.1636
Rio de Janeiro,	Milreis	32 c	.1210	.1246
New-York,	Dollar—3⅛%.			

Berlin, 15.—Le ministre du commerce allemand a déclaré que la stabilité du mark-rente doit être maintenue à tout prix, car une nouvelle chute du change serait pour le pays entier une catastrophe dont les conséquences seraient indescriptibles.

LES COMPENSATIONS

Les compensations bancaires hebdomadaires des principales villes canadiennes, accusent une augmentation sur la semaine correspondante de l'année dernière. Les virements bancaires de la ville de Montréal s'élèvent à $98,873,826, une augmentation de $21,962,652, ou de 28.55 pour cent. Les compensations de Toronto indiquent une augmentation de $9,039,048 ou 10.62 pour cent. Les compensations de la ville de Winnipeg ont augmenté de plus de $4,000,000. Pour les autres centres, les changements sont minimes.

Voici un tableau des compensations bancaires des principales villes canadiennes, lequel complète les chiffres déjà publiés:

	1924	1923
Montréal	$98,873,826	$76,911,174
Toronto	94,125,815	85,086,767
Winnipeg	37,458,986	33,005,840
Ottawa	5,351,682	4,888,405
Hamilton	4,360,751	4,601,805
Québec	5,343,101	3,859,265
London	2,239,822	2,359,586
Halifax	2,273,558	2,546,653
Saint-Jean	2,425,803	2,882,856
Brantford	867,234	861,292
Sherbrooke	699,118	529,211
Fort-William	667,915	599,089
Régina	2,779,776	2,284,515
Calgary	7,100,140	3,578,983
Windsor	2,515,230	2,306,726
Kitchener	1,124,477	754,427
Moncton	696,877	1,021,772
Peterborough	629,022	620,811
Kingston	533,066	549,048

DEBITEURS DE LA "HAME BANK"

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Un journal de Winnipeg ayant publié la liste des personnes qui doivent des sommes à la "Home Bank", dont la faillite eut le retentissement que l'on sait, l'on voit que deux compagnies dont fait partie l'hon. E.-J. McMurray, solliciteur général du Canada, doivent un total de $65,000 à la banque. Interrogé à ce propos, M. McMurray répondit qu'il n'a aucune déclaration à faire avant de connaître le texte de l'article en question.

Munich, 15.—Un projet sera déposé en Chambre obligeant les hommes à travailler un an et les femmes à travailler six mois au profit de la communauté.

ACTIONS & OBLIGATIONS
GEOFFRION & CIE
MEMBRES de la BOURSE de MONTREAL
101 RUE NOTRE-DAME, O.
MONTREAL
91-v,n,a

EXERCICE SATISFAISANT DES "MACKAY CO'S."

Boston, 15. — L'assemblée annuelle des compagnies Mackay a eu lieu à Boston aujourd'hui et tous les fiduciaires actuels ont été réélus. Le président Clarence-H. Mackay a déclaré que le volume des affaires du "Postal Telegraph System" est des plus satisfaisants et que les perspectives pour l'année 1924, à en juger par les rapports des surintendants et des gérants dans tout le pays, sont encourageantes. Il a aussi déclaré que, en dépit de la condition difficile où se trouve l'Europe, les câbles transatlantiques des compagnies Mackay ont transmis, au cours des derniers mois, plus de dépêches que jamais auparavant. "S'il est vrai, dit-il, que les affaires des compagnies de télégraphe sont un baromètre de la situation générale, on serait porté à croire que les hommes d'affaires européens et américains ont confiance dans un règlement prochain de la situation étrangère; elles sembleraient aussi prévoir une reprise des affaires internationales si la situation financière et industrielle de l'Europe est améliorée."

Que la situation serait terrible, si quelque combinaison énorme de capital (étranger) s'emparait définitivement de nos terres publiques, de nos fleuves et de nos forêts! Le Canada ne conservera son indépendance économique et son autonomie politique qu'à la condition de développer ses industries nationales.

HORLOGES ENREGISTREUSES
Nous avons un nombre limité d'horloges enregistreuses International de première classe refaites à la fabrique, modèles à cadran et à cartes, garanties, à partir de $50.
Facilités de paiement si désiré.
INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CO.
LIMITED
Chambre 6-425
Place Phillips
Tél. Plateau 3490
8,11,13,15,18 yw a

LA BANQUE MOLSONS
Incorporée en 1855
Capital et Fonds de Réserve $9,000,000
Plus de 125 succursales au Canada
SERVICE COMPLET ET EFFICACE
Les succursales disséminées dans tout le Canada permettent à la banque Molsons de donner à ses clients un service complet et efficace. Tout compte, petit ou grand, est reçu avec le même accueil courtois et attentif.
19 succursales sur l'île de Montréal

LE DUPLICATEUR "RONEO"
La machine à copier la plus simple et la plus rapide; 2000 copies obtenues d'un original, à une vitesse de 100 copies à la minute. Chaque copie a l'apparence d'une lettre écrite au dactylographe. Demandez une démonstration de cette merveilleuse machine.
Main 4050.
United Typewriter Company Limited
100-6a

METTEZ EN SURETE
LE PRODUIT DE VOTRE
ASSURANCE-VIE
L'assurance-vie est généralement considérée comme nécessaire à la protection des siens. Pourvu d'un montant d'assurance-vie suffisant n'est-il pas aussi important d'en assurer le placement par testament en confiant la direction à une compagnie de fiducie pour que les ressources que vous laissez ne soient pas dissipées?
En agissant ainsi vous garantissez un revenu pour l'avenir.
Nous serons heureux d'avoir l'occasion de discuter cette question plus longuement avec vous.
Consultez nos officiers ou procurez-vous notre pamphlet.
"Observations sur le sujet des testaments"
THE ROYAL TRUST Co
EXECUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES
Siège Social — Montréal
QUEBEC, OTTAWA, HAMILTON — HALIFAX, CALGARY, EDMONTON — ST-JEAN, N.-B., ST-JEAN, T.-N., TORONTO — VANCOUVER, VICTORIA, WINNIPEG
219

Transactions de Bourse

VENTES D'HIER A MONTREAL

Actions Valeurs	Max.	Min.
235 Abitibi	64	64
55 Atlantic Sugar	20¼	20
39 Bell Telephone	128	..
643 Do. Rights	4⅝	4½
660 *Brazilian	49	48¾
10 B. C. Fishing	15¼	..
100 B. E. Steel 1st Pfd.	54	54
100 Do. 2nd. Pfd.	16	16
300 Brompton	41¾	41½
10 Can. Car	41	..
10 Do. Pfd.	88¾	..
80 Can. Cement	86	86
10 *Do. Pfd.	106	..
5 C. C. Cotton Pfd.	78¾	..
10 *Can. Converters	84	..
25 Can. Steamships Pfd.	42¾	42¾
10 Can. Woollens Pfd.	35	..
112 Con. Smelting	36½	36½
75 C. C. Sugar Pfd.	49½	49½
140 *Detroit Rly.	69	69
10 Dom. Canners	34½	..
10 Dom. Coal Pfd.	79	..
25 Dom. Glass	108	..
20 Do. Pfd.	104½	104
40 Dom. Textile	62½	62½
10 Hillcrest Pfd.	85	..
260 Howard Smith	69	68
5 Do. Pfd.	100	..
50 Illinois Traction	75	75
15 *Kaministiquia	110	..
56 Laurentide	93	93
5 Lyall	14½	..
80 MacDonald	5	5
15 Mont. Cottons Pfd.	106½	..
915 *Mont. Power	157½	156
30 Mont. Tramways	154	154
20 Nat. Breweries	54	..
5 *Ontario Steel	44	..
95 Price Bros.	45	45
9 Quebec Pow. Pfd.	93	..
20 Shawinigan	131½	131
45 So. Can. Power	54	54
1,925 Spanish River	111½	110½
1,219 Do. Pfd.	116½	115¼
20 St. Law. Flour	71	70½
63 St. Maur. Paper	102	102
837 Do. Pfd.	40	30
5 Steel of Can. Pfd.	102	..
10 Toronto Rly.	83¾	..
5 Twin City	65	..
69 Winnipeg Rly.	28	28
MINES		
1,400 Crown Reserve	.63	.63
BANQUES		
10 *Commerce	182	182
16 Hochelaga	150	150
6 *Montreal	241	..
3 Nova Scotia	252	..
70 Royal	217	216½
OBLIGATIONS		
1,000 Can. Loan 1931	101.05	.....
4,000 Do. 1937	103.00	103.00
4,700 Vic. Loan 1924	100.90	100.82
7,000 Do. 1927	103.15	103.15
11,050 Do. 1933	105.20	105.05
10,800 Do. 1934	102.75	102.75
150 Renewal 1932	102.40	102.25
4,800 Refunding 1943	100.15	100.00
3,000 Bell Telephone	99¾	99¾
1,000 Can. Cement	102½	..
500 Dom. Canners	97¼	..
500 Mont. Tram. Debs.	80¼	..
HORS-LISTE		
6,800 Argonaut	.60	.57
50 Beigo	80	80
10 Do. Pfd.	93	..
25 Brit.-Amer. Oil	36	36
20 C.G.E. Pfd (Nouv.)	53¾	..
565 C. Ind. Alcohol	28½	28
130 Eastern Eng.	25	25
10 Hollinger	12.05	..
9,400 Indian Mines	.37	.34
100 Keeley Mines	2.50	2.50
4,500 Mont. & Ont. Mines.	.20	.17
5 Mont. Tram. Power	8¼	..
5 MacDonald Pfd.	33	..
10 National Brick	13	..
25 Do. Pfd.	53	53
128 St. Maurice P.	†63	63
75 Teck Hughes	1.30	1.30

*—Ex-dividende. †—Nouveau max.

VENTES D'HIER A TORONTO

	Max.	Min.
25 Abitibi	54	....
239 Brazil	48⅞	48½
237 Tel. Rts.	5	4½
26 Bell Tel.	123	....
28 Burt, F. N.	133	....
36 Bread	72	....
50 Do. Pfd.	97½	....
5 C. SS. Pfd.	42½	....
2 C. G. Elec.	115	....
15 Loco. Pfd.	88½	....
25 Dairy	184	183½
40 Do. Pfd.	104	....
112 Smelters	36½	36¼
39 C. Gas	166	165½
57 D. Stores	30	....
15 Do. Pfd.	89½	....
60 Dul. Sup.	32½	32
5 G'year Pfd.	79½	....
40 Mackay Pfd.	71	....
10 Maple L.	69	....
10 Rogers	64	....
5 Russell Pfd	51⅛	....
16 Sales B.	44	....
40 Tor. Ry.	84¼	84
133 Win. Ry.	28½	28
10 W. C. Flour	105	....
MINES		
15 Conia	235	....
150 C. Reser.	63¾	....
25 Dome	18.40	....
40 McIntyre	17.65	....
BANQUES ET BONS		
18 Commerce	182½	182
28 Imperial	174	....
6 Union DD.	107	....
1 Do. Cash	109¼	....
11 Can. Land	82	....
$1,000 Ren. 1932	102.50	....
HORS-LISTE		
1,850 Keeley	250	248
2,200 N. Hawk	92	....
8,600 T Oakes	68½	66
1,500 Indian	36	35
9,000 Goldale	47	44½
200 Castle	60½	....
750 Vipond	125	124
100 Lake S.	359	....
5,000 Baldw	5½	....
100 Mut Oil	12½	....
450 Hollin	12.00	....
10 M. Corp.	375	....
25 New Gen Pfd.	53½	....
10 Cub. Sug. Pfd.	49	....

VENTES D'HIER A NEW-YORK

	Max.	Min.
400 Allis-Chalmers	47½	47½
2,600 Allied Chem.	70½	69¾
500 Am. Agri. Chem.	13½	13⅜
700 Am. Beet Sugar	46¼	45¾
1,100 Am. Bosch Mag.	35	35
16,500 Am. Can.	118¼	116½
100 Am. Dr. Syn.	5½	5½
1,000 Am. Hide and L.	13¼	13⅛
2,600 Do. pfd.	63¼	61½
1,000 Am. Inter. Corp.	23¾	22¾
900 Am. Linseed	19⅞	19⅛
2,100 Am. Loco.	74½	73½
13,500 Am. Smelting	63⅛	60
500 Am. Steel Fdys.	38¾	38⅜
2,500 Am. Sugar	58¾	57½
600 Am. Sum. Tob.	22½	22¼
4,200 Am. Tel. and Tel.	129⅛	128¾
14,000 Am. Woollen	74⅜	71½
15,700 Am. Copper	40¼	38⅞
2,800 Atchison	99⅞	99⅜
1,100 Atl. Gulf and W. I.	16¾	15½
14,900 Bald. Loco.	127⅜	125⅞
1,800 Balt. and Ohio	57⅞	57⅛
13,700 Beth. Steel	69¾	59⅛
1,100 Br. Man. Tran.	14⅞	14½
9,800 Calif. Petrol	26¼	25⅞
200 Can. Pac.	147⅞	147¾
1,300 Cen. Leather	17⅜	17
1,900 Cerro de Pasco	48	46¾
2,500 Chandler Motors	62⅝	61¾
2,200 Ches. and Ohio	73½	73
1,200 Chi., M. and St. P.	16	15
600 Do. pfd.	25¾	25¼
2,400 Chi., Rock Island	25	24⅝
5,800 Chile Cop. Co.	28	27⅜
2,100 Chino Copper	18⅛	17⅜
7,900 Col. Gas	36	35⅛
5,600 Con. Gas	64½	64
3,700 Con. Can.	52⅞	51½
1,200 Corn Products	180	174
18,600 Cosden Oil	36¼	35⅝
4,600 Crucible Steel	68⅛	67
4,100 Cuba Cane Sugar	17⅛	16¼
6,700 Do. pfd.	70	68⅝
4,800 Davidson Chem.	52¼	50
200 Del. and Hudson	111	111
1,600 Erie Ry.	26½	26¼
300 Do. 1st Pfd.	33¼	33
4,200 Fam. Players	67½	66½
1,100 Freeport Texas	10¾	10½
2,700 Gen. Asphalt	42⅝	41½
3,000 Gen. Electric	216½	213½
17,400 Gen. Motors	15¾	15⅜
1,800 Granby Mining	16½	16⅛
2,400 Gt. North. Pfd.	57¾	57⅛
200 Goodrich	23½	23
4,600 Gulf States Steel	85¼	84
2,800 Houston Oil	74½	72¼
400 Insp. Cop.	27⅜	26¼
1,600 Inter. Nickel	14	13⅝
200 Int. Merc. Marine	8¾	8½
1,500 Do. pfd.	33¼	31¾
700 Inter. Paper	39½	39
100 Jones Bros. Tea	23⅛	23⅛
2,400 Kelly Springfield	28⅞	28
1,000 Kenne. Copper	38	36⅝
400 Keystone Tire	3	3
1,300 Lehigh Valley	70½	70¼
200 Loews Theatre	17	16¾
5,900 Mack Truck	88⅞	87⅝
27,100 Marland Oil	38⅛	38⅛
700 Mid. States Oil	5⅞	5¾
200 Do. pfd.	64½	64½
400 Miss. K. and T.	12¼	11⅞
2,200 Miss. Pacific	12¾	12½
800 Nat. Enamel	34	33
2,800 Nat. Lead	148	144
3,400 Nev. Con. Copper	13¼	12⅞
7,300 New Haven	20⅛	19¾
400 N.Y. Air Brake	41½	41¼
2,000 N.Y. Central	101⅜	100⅞
300 Nor. and Western	106⅛	106⅛
2,300 North. Pacific	54	53⅜
300 Owens Bottle	44½	44⅜
24,800 Pacific Oil	52¾	51¼
22,700 Pan-Amer. Petrol	46	44¼
33,900 Pan ePte-B.	43⅝	41¼
1,200 Penn. R. R.	44	43⅞
800 Père Marquette	43⅛	43
500 Philadelphia	46¼	45¾
22,900 Phillips ePte.	38⅞	37¼
1,400 Pierce Oil	3¼	3⅛
2,500 Pierce Arrow	11	10¼
500 Pr. Steel Car.	56⅛	56
4,000 Prod. and Ref.	38¼	36
100 Pub. Ser. Corp. N.J.	43¾	43¼
1,400 Pullman	122	121¼
4,100 Punta Sugar	63¾	62¼
9,800 Pure Oil	25⅛	24½
800 Reading	56⅛	56⅛
800 Replogle Steel	12⅛	12
11,600 Rep. Iron and S.	59½	57½
1,400 Royal Dutch	56¼	55½
22,100 Shell Union Oil	18½	17¾
2,500 Sears Roebuck	93½	91⅞
2,000 Simmons Bed	23⅝	22¾
2,000 St. L. S. W.	39¼	38⅝
25,900 Sinclair Con.	22	20¼
6,200 Skelly Oil	25¾	25
2,100 South. Pacific	88¾	88⅜
17,600 South. Railway	46⅝	45¼
500 Do. Pfd.	71	70¾
20,300 Stand. Oil N. J.	39	38⅛
15,600 Stand. Oil, Cal.	62⅞	60¾
800 Stromberg Cr.	81⅜	80⅞
21,400 Studebaker	103½	101⅜
200 Tenn. Copper	8⅞	8⅞
12,700 Texas Oil	43⅜	42½
600 Texas Pacific	24⅜	24
7,400 Teb. Prod. Co.	67⅝	66⅝
1,100 Union Pacific	131¾	131⅝
2,900 U. S. Smelters	23½	22
400 U. S. Food Products	1¼	1⅛
13,500 U. S. Ind. Alcohol	79⅛	77¼
3,500 U. S. Rubber	38¼	37⅜
45,100 U. S. Steel	107	106¼
1,400 Utah Copper	67¾	66⅛
1,100 Van. Steel	31⅞	31¼
600 V. Car. Chem.	7⅝	7½
14,100 Wabash A.	44	42¾
2,600 Westinghouse	63¼	62
1,800 White Motor	58¾	58
8,100 Willys-Overland	12¼	11⅝
300 Worth. Pump.	28½	28
OBLIGATIONS INTERNATIONALES		
$36,000 Canada 1926 5%	100	99¾
13,000 Do., 1929 5½%	101¼	101
8,000 Do., 1931 5%	100	99¾
239,000 Do., 1952 5%	100	99⅞
24,000 Bordeaux 6%	75½	75½
22,000 Lyon 6%	76	75⅞
23,000 Marseille 6%	76	75½
20,000 Seine 7%	80⅝	80¼
42,000 Japon 4½%	97⅛	97⅛
175,000 Do. 2nd série 4½%	97⅛	97⅛
297,000 Do. 4%	81⅝	80⅜
4,000 U. K., 1920 5½%	107½	107¼
69,000 Do., 1937 5½%	101	100⅞
1 Imp. Oil	115	....
50 B. A. Oil	38	....
25 Int. Pete	20⅞	....

LA SESSION PROVINCIALE

Suite de la page 13

M. Renaud—Combien de fermes de démonstration ont été établies par le gouvernement de cette province?—Le gouvernement a-t-il reçu un rapport des opérations de chacune des fermes de démonstration établies sous sa direction?

M. Renaud—Combien y avait-il de cultivateurs exploitant ou cultivant leurs fermes en 1919-1920-21-22-23 ?

M. Bray—Quels sont les noms, avec sièges d'affaires des agences ou magasins, fabriques, etc., de qui la Commission des Liqueurs achète sa marchandise en Europe?—Est-il vrai que la Commission des Liqueurs saurait que des hommes occupant de hautes positions dans la politique seraient intéressés dans le commerce des liqueurs et qu'ils retireraient une commission sur toutes ou sur des ventes faites pour le Canada ou la province?

M. Lortie—Quels sont les noms des journaux, personnes et compagnies auxquels le gouvernement a payé ou avancé des frais d'annonces, de publicité, d'impressions, de reliure, depuis le 1er juillet 1923?

M. Smart—Par suite de l'activité qui règne actuellement dans la région minière du Nord-Ouest de Québec, est-ce l'intention du gouvernement de pousser la construction du chemin de fer interprovincial et de la Baie-James, à partir du présent terminus jusqu'à Angliers. Est-il à la connaissance du gouvernement que le Temiskaming & Northern Ontario Railway, qui est possédé et exploité par le gouvernement ontarien, a l'intention d'étendre ses embranchements de Dane, sur la voie centrale, en passant par le lac Larder, traversant la frontière interprovinciale vers l'est, à travers la province de Québec?

AVIS DE MOTION

M. Smart—Copie de cette correspondance, rapports, télégrammes, instructions ou d'autres documents entre le gouvernement ou tout autre de ses ministres ou officiel, et la Commission des Liqueurs, conformément à la résolution adoptée par la Chambre le 29 décembre 1922.

M. Smart—Copie de toute correspondance, instructions, rapports ou autres documents entre le gouvernement ou aucun de ses employés de ministère concernant la construction d'un chemin d'hiver du nord des Quinze au nouveau district des mines d'or.

CONSEIL LEGISLATIF

Trois mesures ministérielles importantes ont subi leur troisième lecture, hier, au Conseil législatif, après les explications fournies par l'hon. M. Perron. Ce sont le bill relatif aux déclarations de sociétés, le bill garantissant un emprunt pour venir en aide aux victimes d'une conflagration à Sainte-Agathe des Monts et le bill concernant la protection des édifices publics contre les incendies.

Dans le premier cas, l'hon. M. Perron a rappelé que certaines personnes profitaient du trop long délai de 60 jours accordé pour l'enregistrement des déclarations de sociétés en faisant des dettes pour lesquelles il était souvent difficile de poursuivre les vrais débiteurs. Un délai de quinze jours devrait suffire. C'est ce que l'on a édicté.

Pour l'affaire de la conflagration de Sainte-Agathe des Monts, l'hon. M. Perron a déclaré qu'il s'agit de faire pour les victimes de cette conflagration ce que l'on a fait dans d'autres cas semblables. C'est une oeuvre de reconstruction. La province est appelée à prêter son crédit pour permettre aux victimes d'emprunter à de bonnes conditions pour reconstruire. Il y a tout lieu de croire que la province ne sera pas appelée à payer un sou à la suite de la garantie de cet emprunt.

Au sujet du bill concernant la protection des édifices publics, quelques conseillers voulaient aller plus loin. Il s'agit d'autoriser le bureau de protection des édifices publics contre les incendies à contrôler l'installation des fils électriques dans la réparation des édifices publics actuels et dans les constructions nouvelles d'édifices publics. L'hon. M. Martin voudrait que cette autorisation fût donnée même pour les édifices actuels. L'hon. M. Perron verrait la chose d'un bon oeil, mais il craint des colères en certains milieux et il croit que l'on devrait se contenter, pour le moment, d'une campagne d'éducation. Le bill a passé tel quel.

Le Conseil a voté en troisième lecture les bills suivants, qui avaient subi avec succès l'épreuve du comité des bills privés:

Avec amendements: succession Martha Greenfield; ville de Lachine; Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée; sans amendements, Georges Berberi, étudiant en médecine; Brown Corporation; J.-D. Maher, étudiant en art dentaire; club Saint-Denis; ratification d'une entente entre la ville de Trois-Rivières et le C. P. R.

On a voté en seconde lecture, les bills suivants, qui ont été référés aux comités: société de Marie-Réparatrice; succession Rosconi; succession J.-A. Massue; commission métropolitaine de Montréal; Crédit Nationale; ville de Lévis; cité d'Outremont; municipalité scolaire protestante de Lachine, Lasalle et Dorval; hôpital Français; hôpital Général du district de Bedford; régistres de l'état civil de Saint-Frédéric-de-Drummondville; bill amendant les statuts refondus concernant le Barreau de la province de Québec.

Le Conseil législatif s'est ajourné à cet avant-midi, à dix heures.

MARIUS — MADAME ETAIT TROP PRESSEE

LES RIDEAUX BLANCS
et les rideaux de couleur devraient être lavés avec du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets 25c. chez votre épicier.

Il n'en coûte PAS PLUS pour SE BIEN RASER dit Williams'
Doublecap Holder Top Luxury Cream
LA MOUSSE TOUJOURS ONCTUEUSE

Quaker Oats
En cartons scellés seulement
Ce sont les dix meilleures livres de chaque boisseau de la plus belle avoine canadienne, les grains pleins et tendres seulement, d'où cette délicieuse saveur Quaker.
NE COÛTE QU'UN CENT PAR REPAS
Nous donnons les bains-marie Quaker en aluminium contre les coupons de Quaker Oats. Un coupon dans chaque carton.
176

COGNAC JULES ROBIN
a les mêmes qualités qui l'ont fait apprécier au Canada par vos ancêtres et vos parents depuis plus de
75 ANS
Produit authentique des vins de Cognac distillés sous le contrôle du gouvernement français.
La Bouteille ★★★ $3.50

OUVERT CE SOIR — OUVERT CE SOIR
Chez Henry Marks la
VENTE A MOITIE PRIX
avant l'inventaire
Finit Positivement Demain
Encore un jour seulement pour profiter de cette liquidation à moitié prix.
Chemises à Moitié Prix

REG. $1.75	REG. $2.50	REG. $3.00
88c	1.25	1.50
REG. $4.50	REG. $6.00	REG. $7.50
2.25	3.00	3.75

Chandails
Beaux chandails anglais, légers, mi-légers et épais. Rég. $7.50 à $35.00.
MOITIE PRIX

Robes de Chambre
Robes de chambre et vestons de fumeurs en tissus de laine — excellente variété au choix.
MOITIE PRIX

PYJAMAS DE $4.00
MOUCHOIRS DE $4.00
SOUS-VETEMENTS DESASSORTIS
FAUX COLS DELPARK
Moitié Prix
CHAUSSETTES DE $1.25 POUR 75¢
Henry Marks
148 rue Peel. Hôtel Mont-Royal.

REX
Reine des Cigarettes
Qualité supérieure
10 POUR 15¢
25 POUR 35¢
Manufacturées par "Imperial Tobacco Company of Canada Limited"

LE MARCHÉ EN BANQUE

Cours de Klippen & Company:

	Offre	Dem.
Alabama Traction Com.	25	27
Alta. Pacific Grain Com.	98	101
Anglin Norcross Ltd 7% pfd	95	..
Atlas Brick Com.	23	26
Belding-Corticelli Com.	33	..
Beigo Canadian Paper pfd.	91	93½
Brompton P. & P. 8% pfd.	95	..
Calgary Power Com.	7	..
Canada Machinery Pfd.	20	25
Canadian Oil Pfd.	91	94
Canadian Westinghouse	131	134
Citadel Brick Com.	40	..
Cockshutt Plow Pfd.	40	43½
Cockshutt Plow Com.	4	..
Cosgrave Breweries	..	7
Dominion Power 6% pfd.	95	97½
Dominion Power com.	39½	41
Donnacona Paper com.	220	..
Dunlop Tire pfd.	79	82
Dupuis Frères 8% pfd.	90	..
Durant Motors (Classe A)	7	..
Eastern Engineering	25½	26
English Electric Com.	9	10
English Electric 8% pfd.	50	..
Famous Pl. pfd et 50% bonus	..	72½
Frontenac Breweries Com.	50	..
E. W. Gillette	400	..
Great West Life	225	..
Gunns Pfd.	36	38
Holt Renfrew & Co. Ltd pfd	40	..
Imperial Oil	119	120
Imperial Tobacco	5	6
Intern. Milling pfd of Del.	94	98
Laporte Martin Ltd pfd.	..	100
Laporte Martin Ltd. com.	55	65
Loews Montreal pfd.	27	30
Loews Montreal com.	..	4
Manitoba Power Com.	19	20
Mount Royal Hotel Com.	19	21
Mount Royal Hotel pfd.	55	58
Mtl. C. & D. Savings Bank	175	180
Montreal Stockyards Co.	..	50
Montreal Water & Pr 7% pfd	90	93½
Montreal Water & Pr com.	23	..
National Brick Com.	12	14
Nor. Mex. Prl. & Dev. com.	7	10
Nova Scotia Tram. & Pr. Pfd	19	21
Provincial Bank	112	115
Ritz Carlton Hotel Pfd.	..	7
Standard Clay Prod. Com.	15	..
Sterling Bank	87	90
St. Lawrence Invest. & Trust	..	65
St. Lawrence Brick Co.	55	..
Shawinigan Cotton Com.	5	..
Sherbrooke Loan & Mortgage	98	..
Sun Life Assur. 50% paid up	165	..

Les Stocks Americains à la Bourse de Londres

Consolidés	55⅝
British 5%	100
British 4½%	96¼
Atchison	100⅝
Baltimore & Ohio	58⅝
Canadian Pacific	148
Chesapeake & Ohio	74⅞
Chicago Great Western	5¼
Chicago, Mil. & St. Paul	15⅞
De Beers	12¼
Erie	26⅝
Erie, 1er pr.	33½
Illinois Central	103⅛
Louisville & Nashville	89½
New York Central	105
Norfolk & Western	105⅝
Ontario & Western	18¾
Pennsylvania	44¾
Rand Mines	3¼
Reading	66⅝
Southern Railway	46⅝
Southern Pacific	89½
Union Pacific	132½
United States Steel	107⅝

SUR LE "N.Y. CURB"

	Offre	Dem.
Anglo-American	16⅝	16⅞
Brit.-Amer. Tobacco	22¾	22⅞
Centrifugal	28	28¼
D.L. & W. Coal	92	92¾
Glen Alden Coal	84½	86
Goodyear Tire	10¾	11¼
Gulf Oil	60¼	60¾
Imperial Oil	111½	112
Int. Pete	19½	19⅝
Mountain Products	16⅛	16⅜
Mutual Oil	12½	12⅝
New Bradford Oil	6⅝	6¾
Park & Tilford	26¾	27
Peerless Truck	22	24
Pennock Oil	13¾	14⅛
Prairie O. & G.	241	241½
Radio	4	4⅛
Salt Creek Cons.	8½	9¼
Salt Creek Prods.	19¾	20
S.O. Indiana	60¾	60⅞
S.O. New York	44¼	44⅜

DEMANDES DE LA "N. S. TRAMWAYS"

Halifax, 15—La "Nova-Scotia Tramways & Power Co. Limited", s'est adressée à la Commission des utilités publiques de la Nouvelle-Ecosse pour obtenir le droit de porter le prix de passage de 7 cents à 10 cents, et le prix du gaz de $1.75 à $1.90 le mille pieds cubes.

Les demandes seront prises en considération le 20 février.

NOS DELEGUES A LA CONFERENCE SUR LES FORCES HYDRAULIQUES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15—Les délégués du Canada à la conférence internationale sur les forces hydrauliques, qui se tiendra à Londres en même temps que la foire impériale, seront probablement l'hon. Charles Stewart, ministre de l'intérieur; le Dr C. Camsell, sous-ministre des mines; M. J.-B. Challies, directeur de la division des forces hydrauliques du ministère de l'intérieur et M. A.-A. Dion, ingénieur en chef de la Ottawa Electric Co.

LE CLUB DE CROSSE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL FERA UNE TOURNEE D'UN MOIS AUX ETATS-UNIS

STADIUM DE 25,000 PLACES POUR NOTRE UNIVERSITE

Association des universités canadiennes et américaines pour organiser un carnaval de sports d'hiver.

PROJETS FORT IMPORTANTS

Le club de crosse de l'Université de Pennsylvanie, l'une des plus importantes institutions d'éducation des Etats-Unis, viendra jouer une partie avec le club de l'Université de Montréal, au commencement du mois de mai. La joute aura tout probablement lieu un samedi ou un dimanche. Après cette joute, l'équipe de l'Université de Montréal partira et ira faire une tournée d'un mois environ aux Etats-Unis, afin de démontrer que la crosse, le grand sport national du Canada dans le passé, n'est pas mort. Ce sera là une belle réclame pour l'Université de Montréal.

Nous apprenons également que l'Université de Montréal qui a déjà acheté un vaste terrain sur le chemin Bellingham et Maplewood, a l'intention d'en acheter encore, de façon à avoir une propriété de 137½ acres.

La Maison des Etudiants, édifice de 500 chambres au moins, et le cirque pour les jeux, seront deux des premières constructions que l'on verra s'élever là. Cirque ou stadium pourra contenir 25,000 personnes. A l'occasion, l'Université de Montréal pourra le louer pour de grands combats de boxe ou autres événements sportifs de toute première importance. La Maison des Etudiants et le Stadium seront sûrement construits d'ici à une couple d'années, nous déclarait le Dr Albert Gélinas, fondateur de l'Association Athlétique des Etudiants et registraire de l'Association des anciens élèves, qui s'intéresse plus que jamais au sport chez nos étudiants.

Il est fortement question en ce moment d'une grande association des sports d'hiver entre les grandes universités du Canada et de l'Est des Etats-Unis afin d'organiser un carnaval, chaque année à l'une de ces universités. Parmi les universités qui ont été invitées à participer à cette association sont : l'Université de Montréal, celle de Toronto, Queen's de Kingston, McGill, Yale, Harvard, Dartmouth, Princeton, etc.

Le carnaval aurait lieu chaque année à l'une de ces universités et comprendrait du vrai sport : concours de patinage, de sauts et courses en skis, courses en raquettes, joutes de hockey entre les champions du Canada et ceux des Etats-Unis, etc. Ce projet a de grandes chances de se réaliser. Il y a de fortes probabilités pour que le premier carnaval des universités ait lieu l'an prochain à Montréal, sous les auspices de l'université McGill.

QUATRE ETOILES DU CLUB DE HOCKEY DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

LADDIE EMARD, une étoile

JEAN-LOUIS GAUTHIER, aile gauche

GABY LORD, aile gauche

ADELARD BEAUCHEMIN, substitut

SOREL CONTRE LE BEAURIVAGE

M. Marion, gérant du Voltigeur, est en train de réaliser le rêve qu'il ambitionne, remporter le championnat de la Ligue de la Cité et du District. Le Voltigeur est présentement en tête de la ligue du président Lucien Riopel par suite de sa victoire sur le Pointe-Claire et il espère bien se maintenir en première place. Pour cela, il devra vaincre le Longueuil dimanche soir prochain. Le Longueuil a une puissante équipe, et, nul doute, qu'elle fera un grand effort pour l'emporter sur le Voltigeur.

La partie entre le Sorel et le Beaurivage, la première au programme de la soirée de dimanche, à l'Arena, promet aussi d'être une joute vivement contestée.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	Pour.	Contre.
Voltigeur	4	1	28	14
Pointe-Claire	3	2	12	10
Sorel	2	2	7	20
Beaurivage	2	3	18	12
Longueuil	1	4	12	21

LAURIN ACHETE LE METROPOLE

Le club de baseball Métropole fondé il y a une quinzaine d'années par Eugène Bélanger vient d'être vendu à Liguone Bélanger vient d'être vendu à Liguori Laurin anciennement propriétaire du Voltigeur, de l'ancienne Ligue de la Cité, et plus récemment, propriétaire-gérant du Valleyfield, de l'ancienne Ligue provinciale. Le Métropole sous la direction de Liguori Laurin continuera de faire partie de la Ligue du président Gaston Noiel.

Eugène Bélanger trouve qu'il a dirigé un club assez longtemps et il va maintenant se borner à assister aux joutes en spectateur ou à remplir la charge d'arbitre.

LE BARSALOU A BEAURIVAGE

Le club de hockey du Cercle Impérial Barsalou ira jouer ce soir à Beaurivage avec le club de l'endroit, et non au rond Victoria.

BELLE SOIREE A LA PALESTRE

Plus de 500 personnes ont assisté hier soir à la séance de culture physique donnée au gymnase de la Palestre du National. S'il faut en juger par les applaudissements dont ils ont salué les gymnastes, tous ont été convaincus de l'excellence des cours que donnent le professeur Marcel Helbert et Mme Helbert.

Trois sections des gymnastes du National étaient au programme : la section féminine, celle des hommes d'affaires et la classe du soir, pour les jeunes gens. Ces trois sections comprennent environ cinquante élèves.

Le programme comprenait des exercices de culture physique, des mouvements d'ensemble, différents genres de sauts, des jeux, des exercices individuels sur la barre horizontale et sur les barres parallèles, des pyramides, etc.

Le but de cette démonstration était de montrer aux parents et aux amis des membres qui fréquentent le gymnase qu'ils ne perdent point leur temps; que la culture physique est à la portée de tout le monde car les membres qui figuraient au programme ne sont pas des professionnels mais des gens de toutes conditions physiques; que ce qu'ils font, d'autres peuvent le faire.

Cette démonstration servait aussi à prouver que les jeunes filles peuvent tout aussi bien que les garçons s'adonner à des exercices corporels pourvu qu'ils leur soient appropriés.

Enfin le National tenait à démontrer l'un des buts de son programme qui est de développer et de répandre parmi ses membres et parmi la population canadienne en général le goût des exercices physiques et des amusements sains, moraux et normaux. La séance d'hier soir était une excellente propagande en ce sens.

En somme, la séance d'hier soir a été un véritable succès et il serait à espérer que de temps à autre de pareilles démonstrations aient lieu à la Palestre du National pour le bénéfice du public.

COURSES EN PATINS

Saranac Lake, 15. — Alfred Nuhfer, de Saratoga, et Paul Forsman, de New York, se sont partagés les honneurs dans les courses en patins d'hier. Nuhfer a gagné les 220 verges en 19 2/5 secondes, avec Forsman, deuxième. Forman a gagné la course d'un mille en 2.46 4/5, avec Harry Kasky, de Chicago, deuxième. Forsman a 50 points, Nuhfer 30, Kasky 20, Charles Gorman, de Saint-Jean, N.-B., et Edward Reed, de Chicago, 10 chacun. Le programme d'aujourd'hui comprend le demi-mille et le trois-quarts de mille.

JOUTE DE HOCKEY ENTRE ETUDIANTS A L'ARENA

FRED LAPOINTE LUTTERA CE SOIR CONTRE LAURIER

Beloeil, 15—C'est ce soir qu'aura lieu au garage Comtois, à McMasterville, Beloeil, la lutte entre Fred Lapointe qui, dans les temps passés, s'est mesuré avec Tremblay et les étoiles du tapis dans la classe des poids légers et Armand Laurier. Le match sera pour un pari de $100 chaque côté. Une vive excitation règne dans le camp des deux hommes et l'on s'attend à un match mouvementé. Lapointe fera un effort pour terminer le match le plus rapidement possible, car il manque un peu d'entraînement et aurait peut-être de la difficulté à fournir un long effort.

Dans les engagements préliminaires, l'on verra Charles Cabana contre A. Robie et Eugène Belec contre A. Roy.

L'équipe canadienne-française se prépare à livrer une lutte acharnée à ses adversaires.

Les clubs de hockey de l'Université de Montréal et de l'Université de Toronto se rencontreront ce soir à l'Arena Mont-Royal.

Il va sans dire que les visiteurs qui viennent de s'assurer le championnat de la Ligue intercollégiale par leur récente victoire, sur l'équipe de Queen's, sont tout à fait dangereux. Cependant, toutes ses victoires n'effraient nullement l'équipe locale, car c'est avec un record analogue que, l'an dernier, notre équipe locale, nouvelle recrue dans la Ligue Intercollégiale, forçait ce même club à jouer une période supplémentaire dès la première partie de la saison.

Quoi qu'il en soit, l'on peut s'attendre ce soir à ce que nos étudiants fassent une lutte acharnée à leurs adversaires.

Tous sont en excellente forme et décidés de gratifier leur club d'une victoire.

L'alignement sera le suivant:

Varsity		Montréal
Thompson	buts	Lajeunesse
McLeod	défense	Poirier
Harrison	défense	Beaublen
Hudson	centres	Lapointe
Plaxon	ailes	Leduc
Wright	ailes	Lord
Westman	substituts	Emard
	substituts	Gauthier
	substituts	Beauchemin

LES SONS CONTRE LE NATIONAL, LUNDI

Le National qui a livré une si dure lutte au Victoria et qui a été défait alors qu'il semblait assuré de la victoire recevra lundi soir prochain la visite des Sons of Ireland, de Québec, qui ont battu le Trois-Rivières mercredi soir. La partie entre le National et les Sons of Ireland sera surement un spectacle intéressant et mouvementé.

AU GYMNASE LIBERTE

Raoul Archambault, gérant du gymnase Liberté, 300 rue Beaudry, nous annonce un concert-boucane pour ce soir à cet établissement. Il y aura exhibitions de lutte et de boxe par des amateurs connus. L'admission est gratuite. Les amateurs sont invités.

CANADIEN DE SAINT-HENRI

Les membres du Canadien de Saint-Henri en costume ainsi que les dames sont invités à se rendre dimanche, à une heure, aux salles du club, pour assister à la course de trois milles. Les membres du corps de clairons devront être au complet.

MASCARADE A BELOEIL

On nous annonce pour samedi soir, une mascarade à Beloeil, à la patinoire du Saint-Mathieu. On verra sûrement de jolis costumes.

CLUB SAINT-PAUL

Les membres du club de raquette Saint-Paul sont priés de se rendre ce soir à 7.30 en costume, dans le soubassement de l'église de Ville Emard, afin de courir la guignolée.

Ils devront se rendre au même endroit dimanche à 1 heure, afin de terminer leur tâche.

AVANT L'INVENTAIRE

21.50 ACHETE

Un Complet FASHION-CRAFT pour hommes ou jeunes gens.

Ces complets sont en excellent tweed et dans les nuances à la mode.

Ils proviennent de lignes qui ont été très populaires cet hiver.

Ces marchandises ne doivent pas paraître dans notre inventaire.

Voilà une bonne occasion d'acheter deux complets au prix d'un seul.

Magasin du FASHION-CRAFT

LECHASSEUR Limitée

219, rue Ste-Catherine Est

Tél. EST 2074

LE CANADIEN VEUT AVOIR BELLEFEUILLE ET FOURNIER

Le premier est prêt à devenir professionnel, mais il voudrait que Fournier le suive.

LA JOUTE DE DEMAIN

Après avoir battu le Hamilton chez lui mercredi dans une dure partie, le Canadien recevra samedi soir la visite de ce même club à l'Arena Mont-Royal. Bien qu'il ait triomphé avant hier, le Canadien n'est pas assuré de la victoire. Le Hamilton est toujours un club dangereux, et, avec des hommes comme Burch et les deux Green, il est capable de causer des surprises. Le club Hamilton est un formidable adversaire. Il a joué de superbes parties à l'Arena et le public voudra revoir ce club à l'oeuvre. Ajoutons que Percy Thompson, gérant du Hamilton, est un vrai sportsman, un sportsman dans toute la force du mot. Dernièrement, alors qu'il était assis sur le banc, à côté de ses joueurs, suivant la partie, nous l'avons vu applaudir un bel exploit de Billy Boucher. Ce ne sont pas les gens du club Ottawa qui auraient cette largeur d'esprit.

On nous dit que Cecil Hart, directeur du Canadien, est à la recherche de nouveaux joueurs pour le Bleu Blanc Rouge. Il a fait des offres à Pete Bellefeuille et à René Fournier, du club Iroquois Falls. Bellefeuille serait disposé à devenir professionnel, mais seulement à condition que Fournier en fasse autant. Bellefeuille est le plus rapide joueur de l'Association de Hockey du nord d'Ontario. Ses duels avec le fameux Stan Brown ont été la sensation de chaque partie de la saison. Bellefeuille est aussi un fameux compteur. Il n'est âgé que de 20 ans, tandis que Fournier en a 23. Fournier est un joueur de défense.

Le club Toronto cherche aussi à obtenir des joueurs. Il est venu bien près d'engager Dutch Cain, du Sault. Ce joueur figurait sur l'équipe d'Aura Lee l'an dernier.

Le Toronto a réussi à s'assurer les services de Toots Holway, de Brockville.

La direction de l'Arena nous informe que ceux qui achèteront des billets pour la partie de demain soir avec le Hamilton, auront le privilège d'avoir les mêmes places pour la partie de mercredi prochain avec le club Ottawa.

Le Canadien a eu une bonne pratique ce matin. Tous les joueurs ont revenus de Hamilton sans avoir été victimes d'aucun accident à cours de la partie de mercredi ir.

Calgary, 15. — Le club Vancouver a fait le Calgary par 2 à 1 dans une tie qui a nécessité une période supplémentaire. Mickey Mackay a compté le point décisif.

Seattle, 15. — La patinoire de Seattle où ont lieu les parties de la Ligue Professionnelle de Hockey sera convertie en garage à la fin de la présente saison. Si Seattle a un club de hockey en 1925, il faudra construire une nouvelle patinoire. De plus, si Seattle a un club, il n'appartiendra pas aux frères Patrick, mais à un syndicat d'hommes d'affaires.

LIGUE DE LA CITE

Le club Sainte-Anne a défait le M.A.A.A. par 4 à 3, et le Saint-Lambert a vaincu les Shamrocks par 4 à 1 dans les parties de hockey de la Ligue de Cité jouées hier soir au rond Victoria.

CLUB DE GOLF PRAIRIE VALLEY

Le Prairie Valley Golf and Country Club, inauguré l'an dernier, sera terminé la saison prochaine. En 1923, le jeu ne comprenait encore que onze trous, mais l'été prochain, il y en aura 18.

Le Prairie Valley Golf Club, avec sa magnifique propriété de 206 arpents, deviendra l'endroit de sport le plus attrayant des environs de Montréal.

La vue panoramique de la majestueuse vallée de la Rivière des Prairies, avec le Mont-Royal en perspective, le ruisseau Maringo et ses cours d'eau tributaires, en font les hasards naturels de sa course de dix-huit trous; ses vallons magnifiquement boisés donnent une vue plaisante sur une diversité de jolies scènes de toute beauté.

Le pavillon servant de maison de club, offre amplement toutes les commodités aux membres et à leurs amis.

Le jeu est situé dans le district de la Rivière des Prairies, seulement à sept milles du centre commercial de Montréal, et peut être atteint en très peu de temps, en automobile, sur des routes parfaites, ou bien par tramways et autobus, jusqu'à la maison du club.

Pour informations concernant ce club on peut s'adresser à Arthur Desjardins, Ecole de Golf d'intérieur, à la palestre du National, 80 rue Cherrier, Montréal.

FIRPO ET LODGE PESENT PRES DE 230 LIVRES

Buenos Aires, 15. — Luis Angel Firpo, poids lourd de la République Argentine et Farmer Lodge, des Etats-Unis, ont terminé leur entraînement pour leur combat de demain soir. Les deux hommes pèsent dans les environs de 230 livres. Firpo pesait 216 livres lors de son match avec Dempsey.

Les deux hommes ont subi hier un examen médical en présence de la commission de boxe municipale. Erminio Spalla qui doit se battre le 29 février a aussi passé l'examen.

Note de la rédaction. — Si nous en croyons les dépêches, Firpo s'est entraîné pendant deux ou trois jours à son match de demain.

On annonce que le lieutenant Hector Mendez, champion amateur welterweight de l'Amérique du Sud, sera l'arbitre du combat.

Nouvelle-Orléans, 15. — Gene Tunney et Martin Burke se rencontreront ce soir dans un combat de 15 rondes.

L'IMPERIAL TOBACCO DEFAIT LE GOODWIN'S

Trois bonnes parties ont été jouées hier soir à l'Arena entre clubs de la Ligue Industrielle de Hockey. L'Impérial Tobacco a défait le Goodwin's par 3 à 1, le Crane a battu le Steel Co. par 3 à 0 et le Car Steel a triomphé du Simmons par 3 à 2. Equipes :

Imp. Tobacco.		Goodwin's.
Laniel	Buts	Archambault
Wattier	Défenses	Roger
Paquette	Défenses	Burnett
Singher	Avants	Harrison
Payette	Avants	Kemp
Marshall	Avants	Ware
Laforest	Substituts	Thompson
Sheehan	Substituts	Morrier
———	Substitut	Jeanneau

Première période

1—Imperial	Paquette	17.00
2—Imperial	Payette	1.45

Deuxième période

3—Goodwin's	Ware	2.30
4—Imperial	Singher	9.30

Crane, Ltd.		Steel Co.
Marsden	Buts	Desmarais
Black	Défenses	Douglas
Nicholson	Défenses	Crawford
Eckstein	Avants	Rennie
Towne	Avants	Jackson
McQuisten	Avants	Sauvé
Brook	Substituts	Tassé
Ellis	Substituts	Vallières
Oliver	Substitut	———

Première période

Aucun point.

Deuxième période

1—Crane	Towne	7.00
2—Crane	McQuisten	2.00
3—Crane	McQuisten	5.00

Carsteel		Simmons.
Murray	Buts	Mulligan
Taylor	Défenses	Barlow
Maloney	Défenses	Tolan
Lidstone	Avants	McAllister
Mill	Avants	Steele
Boiselle	Avants	J. Shanahan
McCormack	Substituts	Johnston
Bell	Substituts	Jim Shanahan
———	Substitut	Stapleton

Première période

1—Simmons	John Shanahan	10.00
2—Simmons	John Shanahan	6.00

Deuxième période

3—Carsteel	Taylor	2.00
4—Carsteel	Mill	2.00
5—Carsteel	Bell	1.30

LE SKI A LANORAIE

Lanoraie, 15.—On dit qu'une nouvelle organisation sportive sera bientôt fondée ici dans l'intérêt de la jeunesse qui s'intéresse aux jeux d'hiver en plein air. L'on assure que Léon Provencher, nouveau citoyen de la localité, frère de Champlain Provencher, promoteur bien connu de Montréal, est l'instigateur du mouvement. L'on croit généralement que ce dernier sera invité à venir ici pour organiser un club de ski pour nos jeunes gens. Ce serait sûrement là une heureuse innovation et elle aiderait à mettre notre localité sur un pied d'égalité avec de nombreux centres sportifs de la province. Interrogé par le correspondant de la "Presse", M. Léon Provencher a déclaré qu'il avait parlé de la chose à son frère de Montréal. Il n'a pu dire cependant quelles démarches seront faites pour le présent au sujet de l'organisation d'un club de ski. Il serait cependant heureux que ceux qui s'intéressent au ski lui fassent connaître leurs vues.

DEFI AUX PATINEURS

Ulric Roy, jeune patineur de cette ville, lance un défi à tout patineur de Montréal de 17 ans, sans exception. Roy est l'un des plus rapides patineurs que nous ayons ici. Dernièrement, il a battu 35 concurrents au Parc Lafontaine.

Au combat de boxe de mercredi soir au Saint-Denis. De gauche à droite: Kid Wilson, Young Mack, l'arbitre Rivet, McNaughton et Alfie Lynch.—(Cliché Famous Photo Studio.)

CHAMPIONNATS DE SKI

C'est demain après-midi qu'auront lieu à la Côte-des-Neiges, les concours de sauts en skis pour le championnat du Canada. Ces épreuves seront disputées sous les auspices du Montreal Ski Club. Une foule de sauteurs américains et canadiens y prendront part.

UNE AUTRE VICTOIRE DU SAINT-STANISLAS JR.

Le Saint-Stanislas Junior, vient de remporter une nouvelle victoire battant le O'Sullivan Business College par le score de 1 à 0. La joute ne dura que deux période. Il était trop tard pour jouer le dernier 20 minutes. Parthenais a enregistré le seul point de la partie sur une passe de Clermont. Tous les joueurs se sont distingués Ernest Campeau a remplacés Goulet dans les buts pour les locaux.

Dimanche, 17 février, le Saint-Elisabeth viendra se mesurer contre le S.-Stanislas Junior. Cette joute commencera à 1.30 précise.

CLUB GEORGE REED

Le George Reed a triomphé du Beaurivage par 3 à 2 dans une partie qui a nécessité deux périodes supplémentaires. Les vainqueurs n'ont qu'à se louer de l'hospitalité qu'ils ont reçue du Beaurivage et espèrent bien que ce ne sera pas la dernière partie entre les deux clubs. Noms des joueurs :

Georges Reed—L. Caron, Vaillancourt, L. Murray, A. Pitre, M. Many, S. Séguin, A. Mochon.

Beaurivage—Ronin, Leroux, Robert, Levigueur, Lapointe, Dufresne, Pelletier.

Première période

Beaurivage Lapointe 12 m.

Deuxième période

Beaurivage Lapointe 6 m.
Georges Reed Séguin 7 m.

Troisième période

Georges Reed Murray 4 m.

Première période supplémentaire

Pas de point.

Deuxième période

Georges Reed Murray 3 m.

Ce soir, le George Reed jouera avec le Saint-Stanislas.

Pour toute information : Chs.-A. Mochon, 2911 Adam. Tél. Clairval 3420.

CONCOURS EN SKIS

Brattleboro, Vermont, 15. — Voici le résultat des concours de skis pour le championnat des Etats-Unis disputés ici, hier:

Course de 10 milles à travers la campagne:

1.—Robert Reid, Berlin, 1.07.
2.—Jorgen Johansen, Berlin, 1.07.15.
3.—Rolf Monsen, Brattleboro, 1.07.30.
4.—Karsten Moen, Berlin, 1.08.30.
5.—Sigurd Overby, S.-Paul, 1.09.15.
6.—Fred Juell, Holyoke, 1.10.00.
7.—Peter McKinnon, Montréal, 1.11.30.
8.—Keith Oliver, Montréal, 1.11.32.

Concours de sauts, jeunes garçons:

1.—Rolf Mangseth, Coleraine.
2.—Howard Lane, Brattleboro.
3.—Howard Davis, Brattleboro.

Concours de sauts, collèges:

1.—Gunnar Michelson, N.H., State College.
2.—Thurston Frost, Dartmouth Outing Club.
3.—R. Hodgdon, Dartmouth Outing Club.

Championnat Intercollégial

B.W.&F.—Les 15 et 16 fév.

ASSAUT D'ARMES

McGill Union, 328, rue Sherbrooke.

McGILL — vs — TORONTO — vs — QUEENS

Billets en vente au McGill Union. Doubles, réservés, $1.35; simples, réservés, 75c. Debout, 35c. Taxe comprise. 102-2C

— SAUTS EN SKI —

Championnats de Québec

COTES DES NEIGES

SAMEDI 16 FEVRIER

— 3 P.M. —

Les meilleurs skieurs du Canada et des Etats-Unis seront inscrits.

— Entrée 50c —

Billets en vente aux hôtels, magasins d'articles de sport, au bureau des Sports d'hiver et chez Bramsons.

(Les insignes ne donnent PAS droit d'entrée aux membres du club de ski)

Prenez les tramways de la rue Guy qui conduisent directement à la Côte.

MONTREAL SKI CLUB (Incorporated)

Le Bon Vieux PEG TOP 5c

Toujours le Meilleur

Jamais égalé depuis 40 ans

Son arome exquis la rend inimitable

LA CIGARETTE BRITISH CONSOLS

PAQUETS DE 20 POUR 25¢

48

102-2C

WILSON'S "Le Cigare National"

BACHELOR

Encore le Meilleur pour le Prix 10c.

ANDREW WILSON & Co Montréal et Toronto.

153—M.V.n.d.

HEURES D'EMISSIONS : 430 METRES

Lundi, Mercredi, Vendredi : 11 h. 30 p.m. à 2 h. 15 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal ; 4 h. p.m., température, bourse ; 4 h. 20 p.m., à 5 h. p.m., orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal. Mardi, Jeudi, Samedi : 4 h. p.m., température, bourse; 4 h. 15 p.m., thé musical du studio; 7 h. p.m., contes; 7 h. 30 p.m., à 8.30 p.m., concert classique de l'hôtel Mont-Royal; 8 h. 30 p.m., à 9.15 p.m., artistes du studio de la "Presse"; 10 h. 30 p.m., à 11.30 p.m., orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal. Dimanche : 4 h. 30 p.m., concert sacré du studio de la "Presse".

TELEPHONES: Main 5870 —Le soir, le samedi et le dimanche Main 1405

Demain soir, concerts de la maison Leo Feist et des orchestres du Mont-Royal. — L'audition de dimanche. — Grand succès des artistes du Canadien Pacifique.

Le concert du studio du poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la Presse") sera donné, demain soir, par les artistes de la maison Leo Feist, éditeurs de musique populaire de Toronto. Cette audition est organisée par M. Al Edwards, représentant de la maison Feist pour l'est du Canada.

L'ORCHESTRE BATTLE

L'émission du poste commencera par le programme des contes d'enfants, de 7 heures à 7 heures 30. Il y aura ensuite de 7 heures 30 à 8 heures 30, l'audition de l'orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal, dirigé par M. Rex Battle. Cet orchestre interprétera le programme suivant, dont toutes les pièces ont encore été spécialement demandées par les auditeurs du poste :

1. "Inthe Village", Ippolitow Ivanov.
2. Sélection, "Apple Blossoms", Kreisler-Jacobi.
3. Fantaisie de "La Bohème", Puccini.
4. Solo de piano par M. Rex Battle, Polonaise en La majeur, Chopin.
5. (a) "Love's Dream After the Ball", Czibulka.
   (b) "Carillon", Salbini.
6. "In a Persian Market", Ketelby.

MLLE VERA GUILAROFF, la populaire pianiste du théâtre Regent, qui jouera au concert de la maison Leo Feist, demain soir, au poste C.K.A.C.

LE CONCERT LEO FEIST

Cette audition durera de 8 heures 30 à 9 heures 10 et aura comme artistes Mlle Vera Guilaroff, pianiste du théâtre Regent; M. Harry Raginsky, joueur de xylophone au théâtre Regent; M. Pat Harrington, chanteur populaire, et Mlle Irène Courville, soprano. Le programme sera le suivant :

1. "Me No Speak Good English", M. P. Harrington.
2. "When Lights Are Low", M. Al Edwards.
3. Mélodies sur des airs Leo Feist; Mlle Guilaroff, assistée par M. Raginsky.
4. "Linger", M. Al Edwards.
5. "Dizzy Fingers", Mlle Vera Guilaroff.
6. "Arcady", M. Al Edwards.
7. Plusieurs pièces Leo Feild sur piano et xylophone; Mlle Guilaroff, M. Raginsky.
8. "Half Past Ten", Mlle Irène Courville.

A 10 heures 30 commencera le concert du fameux orchestre de danse de M. Joseph C. Smith, de l'hôtel Mont-Royal. Vers onze heures, les auditeurs auront probablement le plaisir d'entendre M. Lesleur, organiste du théâtre Capitol, dans un programme choisi qu'il interprétera sur l'orgue Casavant du poste C. K. A. C.

LE CONCERT SACRE

Le concert sacré qui sera donné au poste C.K.A.C., dimanche après-midi, à 4 heures 30, a été organisé par M. Omer Gauthier, baryton, élève de M. Joseph Saucier. D'excellents artistes y participeront, notamment Mme Dion, soprano, soliste à Ville Emard ; M. Omer Gauthier, baryton ; le Dr Jean Olivier, ténor ; Mme J. Dalpé, soprano, soliste à la Côte Saint-Paul ; Mlle Eugénie Lussier, organiste à Ville Emard ; M. Adrien Avon, violoniste, élève de M. Eugène Chartier ; M. Armand Ouimet, ténor, soliste à Ville Emard ; M. Richard Larivière, violoniste, ancien directeur de l'orchestre Viger ; Mlle Cécile Gingras, soprano ; Mme Paul Henrichon, pianiste. Le programme, très intéressant, sera donné comme suit :

1.—"Souvenez-vous", Massenet ; Mme Dion, soprano ; à l'orgue, Mlle E. Lussier.
2.—Duo, "D'un coeur qui t'aime", Gounod ; Dr J. Olivier, ténor, et M. O. Gauthier, baryton.
3.—Orgue, Andantino, César Franck ; Mlle Eugénie Lussier.

M. RICHARD LARIVIERE, violoniste, qui prendra part au concert sacré de dimanche après-midi, au poste C.K.A.C.

4.—"O Salutaris", Lefebvre-Welly ; M. A. Ouimet, ténor.
5.—"Ave Maria", Howland-Legrand ; Mlle C. Gingras, soprano ; au piano, Mme P. Henrichon.

M. ARMAND OUIMET, ténor, qui prendra part au concert sacré de dimanche après-midi, au poste C.K.A.C.

6.—"Ave Maria", S. Rousseau ; M. O. Gauthier, obligato de violon par M. A. Avon.
7.—"Ave Maria", Bach-Gounod ; M. Richard Larivière, violoniste.
8.—Duo, "Tota Pulchra Es", G. Tritant ; Mme J. Dalpé et M. O. Gauthier.
9.—Chant céleste, E. Severn ; M. Adrien Avon, violoniste.
10.—Reine des cieux, E. Missa ; Mme J. Dalpé, soprano.
11.—Andante, 8ème sonate, Mozart ; M. A. Avon, violoniste.
12.—Orgue, sortie, Lefebvre-Welly; Mlle Eugénie Lussier.

LE CONCERT DU C. P. R.

L'orchestre du Pacifique Canadien A.A.A. a joué pendant une heure, hier soir. Le succès en fut immense. C'est l'un des meilleurs orchestres qui aient joué au poste C.K.A.C. Une véritable pluie de messages de félicitations parvint au poste pendant toute l'audition, venant de presque tous les districts de l'Amérique. Un très grand nombre d'auditeurs enthousiastes ont demandé un retour de cet orchestre et le directeur du poste fera tout en son pouvoir pour leur donner satisfaction. M. John Conroy, directeur de ce groupe, mérite de grandes félicitations. Le solo de cornet de M. Alexandre Leith a plu excessivement aux amateurs. M. F. Hipkin est un chanteur très populaire et sa voix chaude est grandement appréciée ; il aurait dû chanter plusieurs fois si on avait répondu à toutes les demandes, mais le concert était déjà retardé par quelques rappels et il fut impossible, malgré toute bonne volonté, de satisfaire aux désirs des nombreux enthousiastes. Ce sera pour une prochaine fois.

M. HARRY RAGINSKY, joueur de marimbaphone au théâtre Regent, qui prendra part au concert de la maison Leo Feist, demain soir, au poste C. K.A.C.

L'INVESTITURE DU COL. Mgr F.-L. FRENCH

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — L'investiture du colonel Mgr F.-L. French, ancien aumônier en chef catholique des troupes canadiennes outremer, et maintenant curé de Renfrew, qui vient d'être nommé prélat domestique, qui a été faite, hier, sous la présidence de Mgr Ryan, évêque de Pembroke, en l'église Saint-François-Xavier, de Renfrew, a donné lieu à d'impressionnantes cérémonies.

La messe pontificale a été célébrée par Mgr Ryan, assisté de Mgr Jankowski, de Wilno, des abbés H. Martel, de l'île Calumet, Rice, de Griffiths, J. Gravelle, de Chiswick, et de Mgr Kiernan, d'Arnprior.

Après la messe le bref papal fut lu en latin et en anglais, puis le serment d'office fut prêté par Mgr French qui renouvela sa profession de foi. Le nouveau dignitaire fut ensuite revêtu des insignes de sa dignité après quoi le baiser de paix lui fut donné par Mgr Ryan et l'on entonne le "Te Deum".

Une éloquente allocution fut faite par M. l'abbé J.-J. O'Gorman, d'Ottawa.

Les anciens aumôniers militaires catholiques présents étaient : le colonel le chanoine A. Sylvestre et M. l'abbé O'Brien, de Montréal ; le R. P. Hingston, s.j.; MM. les abbés J.-J. Desjardins, J.-J. O'Gorman et A. Stanton, d'Ottawa ; T. McCarthy, W.-T. Corcoran, L.-P. Lowery, de London ; F. Macdonald, d'Alexandria ; J.-R. O'Gorman, de Cobalt ; P. Costello, H. L'Etang, de l'île des Allumettes ; W. Murray, de Campbell's Bay ; E. Hawks, de Philadelphie, Pennsylvanie ; J.-J. O'Reily, de Kingston.

Assistaient aussi à cette investiture : le col. le révérend Almond, ancien aumônier en chef des troupes canadiennes, le révérend McGraer, de Lennoxville, représentant les Anglicans ; le major Willis O'Connor, D.S.O., aide-de-camp du gouverneur général, le colonel L.-T. Martin, et plusieurs autres.

RIVIERE-DES-PLANTES

—Mme Gédéon Leclerc, de Beauceville, est ici en promenade chez sa soeur, Mme Gaudias Doyon.

—M. et Mme Théophile Lacroix sont de retour d'une promenade à Saint-Georges.

—M. et Mme Adolphe Mercier ont passé une soirée chez M. Emile Roy, à Rivière Gilbert.

—Des amis se sont rendus chez M. N. Gagnon, pour fêter le 25ème anniversaire de sa naissance. La soirée a été fort gaie. Présents: MM. et Mmes Napoléon Poulin, L.-A. Poulin, Adolphe Mercier, Alphonse Plante, G. Mercier, MM. Charles Plante, Alfred Gendreau, Jean Doyon, Xavier Poulin, Ernest Plante.

—M. Josaphat Doyon et sa soeur Clarisse ainsi que Mme J.-T. Gilbert sont allés à S.-Ephrem assister au service anniversaire de M. Godfroi.

—Une fillette de dix ans, Jeanne Doyon, s'est fracturé une jambe en glissant. La blessure n'est pas grave.

LE RADIO

PROGRAMME DU 16 FEVRIER
BROADCAST CENTRAL (W. J. Z. et W. J. Y. réunis)

W. J. Z. 455 mètres et W. J. Y. 400 mètres (R. C. A., Aeolian Hall, N.Y.) 8 h. p.m. à 6 p.m.—7 h. 30 p.m. à 10 h. 30 p.m. Le mercredi, 11 h. p.m.

POSTE W. G. Y. (Schenectady, N.Y. General Electric Company) 380 mètres
11 h. 55 a.m.—Midi—12 h. 30 p.m.—1 h. 45 p.m.—2 h. p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. 45 p.m.—9 h. 30 p.m.

POSTE K. D. K. A. (Westinghouse) East Pittsburg, Penn. 326 mètres
9 h. 45 a.m.—12 h. 30 a.m.—12 h. 50 a.m.—2 h. 15 p.m.—5 h. p.m.—5 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—9 h. 55 p.m.

POSTE W. E. A. F. (American Telephone and Tel. Co., New-York) 492 mètres
11 h. a.m.—4 à 6 p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m. 8 h. 30 p.m.—9 h. p.m., 10 h. p.m., 11 h. p.m. à minuit.

POSTE W. O. C. (Davenport, Iowa) 484 mètres. (Heure centrale)
10 h. a.m.—11 h. a.m.—Midi 1 h. 30 p.m.—3 h. p.m.—5 h. 45 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 50 p.m.—7 h. p.m.—9 h. p.m.

POSTE C. F. C. F. (Marconi, Montréal) 440 mètres
De 1 h. à 1 h. 40 p.m. et concerts les lundis, mercredis et vendredis de 7 h. 30 p.m. à 9 p.m.

POSTE W. L. W. (Cincinnati, Ohio) 309 mètres
Heure centrale: 10 h. 30 a.m.—1 h. 30 p.m.—3 h. p.m.—4 h. p.m. Lundis et mercredis de 8 p.m. à 10 h. p.m.; mardis et jeudis de 8 h. p.m. à 12 h. p.m.

POSTE W. O. R. (Newark, N.J.) 405 mètres
2 h. 30 à 4 h. p.m.—6 h. 15 p.m.—6 h. 30 p.m. —7h. p.m. à 7 h. 30 p.m.—8 h. p.m.—9 h. p.m.—9 h. et 5 p.m.

POSTE W. D. T. (New-York) 405 mètres
De midi à 1 h. p.m.—De 7 à 7 h. 55 p.m.

POSTE W. G. I. (Medford Hillside) 360 mètres
Midi—5 h. 30 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.

POSTE W. D. A. P. (Chambre de Commerce) (Chicago)—360 mètres (Heure centrale)
Les mardi, jeudi et samedi 10 h. p.m. —Dimanche, 9 h. 15 p.m.

POSTE W. B. Z. (Westinghouse Electric, Springfield, Mass.) 337 mètres
11 h. 55 a.m.—5 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.—8 h. p.m.—9 h. 55 p.m.

DEPUIS LA CONFEDERATION

Au temps de la Confédération, le voyage entre Montréal et Ottawa se faisait par Prescott où le public voyageur avait à changer de trains. En été, le voyage pouvait aussi se faire par bateau de Lachine à Carillon ; de Carillon à Grenville; par chemin de fer à voie étroite, de là à Ottawa par bateau. C'était un voyage plutôt long et ennuyeux. Aujourd'hui, la compagnie du Pacifique Canadien fait circuler par sa voie courte des trains réguliers à des heures très convenables, qui desservent des gares commodes et bien situées. Départs de la gare Windsor à 8.15 a.m. tous les jours, sauf le dimanche, 9.20 a.m. tous les jours, 4.00 p.m. tous les jours, sauf le dimanche, 6.35 p.m. le dimanche seulement, 8.15 p.m. et 10.15 p.m. tous les jours. Au retour, même bon service. (r)

RHUME DE CERVEAU, CATARRHE
NAZALINE
DU DOCTEUR CHRÉTIEN - ZAUGG
103-m,v,n

Le Chatouillement dans la Gorge
est toujours ennuyeux, spécialement la nuit. Vous pouvez l'arrêter rapidement avec le
REMEDE CHAMBERLAIN CONTRE LA TOUX
Fait des amis partout.

Cassez votre RHUME, GRIPPE, FIEVRE, avec quelques tablettes
REVOL
Incomparable pour provoquer l'abaissement de la température.
Exigez les REVOL, 12 pour 25c, rien de semblable ni d'aussi efficace.

LES RIDEAUX BLANCS
et les rideaux de couleur devraient être lavés avec du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets 25c, chez votre épicier.

Pour supprimer la DOULEUR, chasser les NEVRALGIES, enrayer les RHUMATISMES, rien n'égale le
Baume Analgésique
— de —
Casgrain & Charbonneau, Limitée
Pharmaciens en Gros - Montréal
En vente partout, 35c le tube
87-n

QUEBEC VAUT ENCORE MIEUX QUE L'OUEST

Telle est l'impression de l'hon. Gustave Boyer de retour de la Saskatchewan.

INDUSTRIE NATIONALE

L'honorable sénateur Gustave Boyer, président de la Société d'industrie laitière de la province de Québec, est de retour de Moosejaw, Saskatchewan, où il assista au congrès tenue en cette ville par les cultivateurs laitiers des trois provinces de l'Ouest. L'impression qu'il en rapporte est que l'Ouest devra s'intéresser, avec autant de soin que les provinces de Québec et d'Ontario à l'industrie laitière pour atteindre son plein développement agricole, c'est-à-dire s'attacher moins à cultiver le blé sur de vastes superficies et adopter la culture mixte qui favorise l'industrie laitière. Ce changement s'impose pour maintes raisons dont les principales sont la rareté de la main-d'oeuvre, le coût excessif de l'outillage agricole sur les fermes de grande étendue, l'incertitude des récoltes uniques de blé par suite des fléaux et des écarts de la température. Des fermes de petite dimension et la culture mixte, comprenant l'élevage et l'exploitation du bétail laitier, partant l'industrie laitière, seront une sauvegarde efficace pour les cultivateurs en même temps qu'une source de revenus plus sûre et plus féconde.

"Déjà la province de l'Alberta l'a compris, dit M. Boyer, puisque sa production en beurre, la saison dernière, s'élève à plusieurs millions de dollars; la Saskatchewan la suit de très près.

"L'Alberta possède 76 fabriques de beurre et 12 de fromage. La Saskatchewan, 65 beurreries. La Colombie Britannique compte 30 beurreries.

"Il est à l'honneur de l'Alberta de figurer pour l'année 1923, comme ayant fourni au marché du Canada 17 pour cent des beurres spéciaux, c'est-à-dire ceux qui sont qualifiés avant les beurres même de toute première qualité.

"Durant la même période, Québec figure pour 37 pour cent; Ontario, 4.8 pour cent et la Saskatchewan 6,190. Ces chiffres ont été cités par M. Ruddic. Ils sont éloquents pour les nouvelles provinces, mais aussi très élogieux pour Québec.

"Une autre question très importante qui est venue devant la convention a été celle de l'oléomargarine. C'est le Conseil National des producteurs laitiers du Canada qui conduit la lutte dans la campagne énergique entreprise contre ce substitut déloyal du beurre, soit dans sa fabrication ou son importation au pays. Comme le disait si bien un des orateurs, "la margarine est une marchandise d'une provenance tout à fait privée, tandis que le beurre est une marchandise provenant d'une entreprise nationale dans laquelle toute la population agricole est intéressée.

"En terminant, je déclare qu'en dehors de ces remarques j'en voudrais faire une très importante; celle de recommander à nos compatriotes qui auraient présentement des velléités d'aller habiter l'Ouest, comme fermier, de demeurer plutôt ici. Nos régions de colonisation présentent tout ce qu'il faut à ceux qui désirent se créer un domaine, un foyer. Elles réclament, il est vrai plus d'énergie, car abattre la forêt, préparer un sol cultivable est une tâche herculéenne; aussi ceux qui doutent de leur courage ou de leur endurance trouveront une vie plus aisée dans les vastes plaines de l'Ouest, mais n'y obtiendront pas en définitive, autant de succès que s'ils restaient fidèles à notre province."

LES ANCIENS ELEVES DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA

Le banquet annuel de l'association des anciens élèves de l'université d'Ottawa a eu lieu, hier soir, à l'hôtel Queens. M. Joseph Daoust présidait, ayant à ses côtés le R. P. F.-X. Marcotte, O.M.I., recteur de l'université d'Ottawa, et M. l'abbé Antoine Lalonde, curé de La Minerve.

Les élections ont donné le résultat suivant: le R. P. Marcotte, président honoraire; MM. J. Daoust, président; le Dr Stéphane Langevin et l'avocat W. Hackett, vice-présidents; le notaire J.-E. Jeannotte secrétaire; L.-E. Courtois, trésorier; le R. P. Azarias Ménard, O.M.I., chapelain; MM. le Dr John Corrigan, Armand Champagne, Léon Trépanier, Albert Harris, Aurèle Villeneuve et Anthony Duckett, conseillers.

LA POLICE EST EN QUETE D'UN AUTOMOBILISTE

Demeurant aux Etats-Unis il a été condamné par contumace.

JUGEMENT A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Sir François Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure, dans un jugement qu'il vient de rendre, a accordé à la veuve de M. Edmond Côté, la somme de $12,000.

Le mari de la requérante demeurait à Donacona, comté de Portneuf et avait été tué par l'automobile d'un Américain, M. Emery, du Rhode Island, contre lequel une réclamation de $26,000 avait été faite.

L'accident est survenu le 26 septembre dernier. En rendant jugement, Sir François Lemieux a recommandé au département du procureur-général, d'émettre un mandat d'arrestation contre le défendeur, pour homicide involontaire, le président du tribunal déclarant que Emery avait fait preuve de négligence et ajoutant: "Il faut détruire cette mentalité des automobilistes, surtout les étrangers, qui dans leur promenade ne craignent pas de conduire leurs autos à une vitesse exagérée, susceptible de mettre la vie des gens en danger."

Comme Burton Emery, le défendeur, n'a pas comparu pour son procès en Cour supérieure, ayant été condamné par défaut, le juge en chef a recommandé également au département du procureur-général, d'émettre un mandat d'arrestation contre le défendeur, pour homicide involontaire, le président du tribunal déclarant que Emery avait fait preuve de négligence et ajoutant: "Il faut détruire cette mentalité des automobilistes, surtout les étrangers, qui dans leur promenade ne craignent pas de conduire leurs autos à une vitesse exagérée, susceptible de mettre la vie des gens en danger."

Comme Burton Emery, le défendeur, n'a pas comparu pour son procès en Cour supérieure, ayant été condamné par défaut, le juge en chef a recommandé également au département du procureur-général, d'émettre un mandat d'arrestation contre le défendeur, pour homicide involontaire, le président du tribunal déclarant que Emery avait fait preuve de négligence et ajoutant: "Il faut détruire cette mentalité des automobilistes, surtout les étrangers, qui dans leur promenade ne craignent pas de conduire leurs autos à une

SAINT-MAJORIC

Ces jours derniers a été béni par M. l'abbé Pierre Cardin, curé à S.-Bonaventure, le mariage de M. Isidore Danault, fils de M. et Mme Joseph Danault, avec Mlle Florina Desrosiers, fille de M. et Mme Olivier Desrosiers. M. Joseph Desrosiers était garçon d'honneur et Mlle Rosilda Danault, fille d'honneur. Une vingtaine de voiture ont après la cérémonie, fait escorte jusqu'à la demeure de M. Denault. La soirée s'est passée chez M. Desrosiers.

—M. Emile et Mlle Fabiola Cartier, d'Yamaska ouest, sont venus en promenade chez leurs oncles MM. Wilfrid Joyal et Hormisdas Parenteau. A cette occasion Mlles Parenteau ont reçu quelques amis: Mlles Rose-Alpha Desrosiers, d'Yamaska, Virginie Charland, Florence Tessier, Flore et Gatienne Joyal, Gabrielle et Marie-Thérèse Rivard, MM. Alcide Charland, Camille Joyal, Antoine et Léon Tessier, Armand Desrosiers, Lucien Lafond, Eléodore Desmarais et Adolphe Lemaire, de S.-Bonaventure.

—M. et Mme Cyrille Desrosiers, de Montréal, sont ici en voyage de noces.

Séoul, Corée, 15.—Pour la première fois depuis l'établissement des gouvernements municipaux, les Coréens s'intéressent aux élections municipales.

Le sirop végétal enregistre un triomphe dans le traitement des rhumes opiniâtres

Plusieurs personnes se débarrassent promptement des rhumes en faisant usage du Sirop végétal prescrit par le Dr Thacher.

RECONSTITUE L'ORGANISME, AUGMENTE LES FORCES

Il est impossible de se débarrasser d'un rhume désagréable tant que votre organisme est trop épuisé pour rejeter le rhume tel que le veut la Nature. Et vous ne pouvez être en santé ou bien portant tant qu'un organe vital de votre organisme ne fonctionne pas comme il le devrait.

Cet organe est votre foie! Quand il fonctionne comme le veut la Nature il purifie votre sang; chaque goutte de votre sang est filtré par votre foie toutes les quinze minutes. Votre foie aide aussi à la digestion et à la nutrition, prévient la constipation et accomplit plusieurs choses importantes pour garder votre organisme en bonne condition. Mais quand il devient bouché et paresseux, votre foie ne peut faire ces trois choses. Il s'ensuit que vous vous levez souvent le matin languissant et fatigué, fréquemment embarrassé d'un ou plusieurs symptômes tels que manque d'appétit, mauvaise digestion, langue chargée, migraine, rhume opiniâtre, nerveux et bouleversé.

Soulagez-vous rapidement. Prenez simplement une cuillerée de Sirop du Dr Thacher pour le Foie et le Sang après les prochains quelques repas. Remarquez la prompte différence dans votre appareace, vos repas, votre sommeil et votre condition en général. Ce sirop végétal ne contient que des ingrédients bien connus de la profession médicale pour leur propriétés correctives et fortifiantes. Le Sirop du Dr Thacher pour le Foie et le Sang est agréable à prendre et vous en serez absolument satisfait; sinon les pharmaciens sont autorisés à vous en remettre le prix qui est minime.

Le Sirop du Dr Thacher pour le Foie et le Sang est vendu par Pharmacie Allard, 2800 Ste-Catherine, Guérin et Bélanger, O. Brault, W.-J. Casey, Sherbrooke angle Harrine, coin Letourneux, Dr J.-H. Bassard; Fletcher's Drug Store, 631 ouest, Ste-Catherine; Alfred-F. Larose, 1112 est, Mont-Royal, 661 Blvd S.-Laurent et 96A S.-Denis; Macy's, Paquin "Wilbrod", 640 est, Mont-Royal; Pharmacie Lachance, 454 est, Ste-Catherine, et 20 ouest, Ste-Catherine angle Clarke; J.-H. Roberts, Mont-Royal et S.-Denis; The Dr Leduc Drug Company, et Ernest Théorêt, 2011 ouest, Notre-Dame; M. Albert, 271 Boulevard Saint-Laurent angle Dorchester; à la Pointe S.-Charles, par E. Bernard, 304 Hibernia; à Saint-Jean, par Arm. Bourgeois, 84 Richelieu; à Saint-Lambert, par Kenneth Chalmers; à Verdun, par Henri-P. Fabien, 1175 Wellington; à Westmount, par Mount Pleasant Pharmacy, angle Green et Sherbrooke, ou à n'importe laquelle des pharmacies dans toutes les cités et villes.

SIROP du Dr THACHER pour le FOIE et le SANG
FISK Building, New York City

A souffert de maux d'estomac pendant des années

"Au cours des soixante-neuf années de ma vie, je n'ai jamais rien vu de comparable à Tanlac", est la déclaration exacte que faisait dernièrement Mme Margaret Guy, 30 rue Blowers, une dame qui a demeuré toute sa vie à Halifax, N.-E.

"Aucune expression ne saurait décrire ce que j'ai enduré pendant huit ans, par suite de maux d'estomac et de nervosité. J'étais également aujette à des attaques de bile, et souvent j'avais des maux de tête si forts que je ne pouvais supporter l'effet du peigne dans les cheveux.

"Avant de prendre Tanlac, j'avais tout le système malade, et à certaines jours, j'étais si faible, fatiguée et souffrante que je croyais que j'allais mourir. Tanlac répondait si bien à mes besoins que quatre bouteilles m'ont fait sentir comme une femme nouvelle. J'ai cessé d'en prendre il y a plusieurs mois, mais je suis encore très bien portante, je mange et dors comme une enfant, et je n'ai jamais de douleur ni maladie. Tanlac est meilleur que bon. Il est merveilleux."

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

PRENEZ LES PILULES VEGETALES TANLAC.

International Proprietaries Inc., Atlanta, Ga., U.S.A.

Propriétaires et Constructeurs
Demandez ce Livre Gratis

LE livre de plans Beaver gratis et le service de plans Beaver gratis vous montrent comment vous pouvez obtenir de meilleurs, de plus beaux intérieurs dans n'importe quelle bâtisse. Ils donnent tous les détails nécessaires pour faire un bel ouvrage avec la planche murale Beaver. Mais pour obtenir les *vrais* résultats "Beaver" il vous faut avoir le véritable "Beaver Board" avec la bordure Beaver rouge sur l'envers de chaque panneau. C'est l'indice certain des caractéristiques exclusives du "Beaver Board" — la seule planche murale entièrement faite de nouvelles fibres d'épinette longues et dures, laminées sous une énorme pression. C'est la seule planche murale complètement à l'épreuve de l'humidité — des deux côtés, aux bords et aux bouts.

Ecrivez pour demander un échantillon gratuit et le splendide livre de plans Beaver — chaque page est bourrée d'excellentes idées pour le propriétaire et pour le constructeur.

Votre menuisier ou votre marchand de bois se fera un plaisir de vous donner une estimation de n'importe quel travail que vous voulez faire exécuter en Beaver Board.

Renseignez-Vous sur la Toiture Vulcanique

Les bardeaux d'asphalte Vulcanite, fabriqués par la compagnie Beaver, possèdent des caractéristiques exclusives brevetées qu'on ne trouve dans aucun autre bardeau. Font des toits meilleurs, plus beaux, plus durables. Envoyez le coupon pour avoir un échantillon et un livre gratis.

PLANCHE MURALE
BEAVER
Cherchez la Bordure Rouge Beaver

GRATIS—Ce splendide LIVRE DE PLANS BEAVER
The Beaver Co. Limited, Thorold, Ont.
Envoyez des échantillons gratuits de Beaver Board, pesanteur ordinaire et Jumbo. Aussi un exemplaire gratuit du nouveau Livre de plans Beaver qui renseigne parfaitement et gratuitement sur le Service de plans Beaver.
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
☐ Aussi indiquez ici si vous désirez des renseignements sur les fameuses toitures Beaver Vulcanite.

BEAVER BOARD
Bois de construction. Portes et finition en Pin de la Colombie.
MERISIER POUR PLANCHER
NANTEL REMILLARD
COIN PAPINEAU ET DEMONTIGNY, MONTREAL EST 8863

BEAVER BOARD
J. P. DUPUIS Limitée
Manufacturiers de Portes et Châssis.—Bois de Construction de toutes sortes.
Téléphone Victoria 928. 592 AVE CHURCH—VERDUN

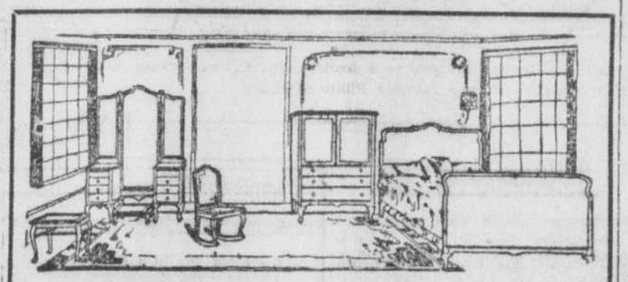

OCCASIONS SPECIALES POUR DEMAIN
DANS LES MEUBLES A PRIX REDUITS DE LA
VENTE DE FEVRIER

Mobilier de chambre à coucher pour enfant, fini parchemin, bureau, lit, chiffonnier, armoire, table, chaise et berceuse. Prix régulier $195.00. Spécial, $145.00

Mobilier de chambre à coucher fini Kynox, bureau, grand lit, Vanity et banc, chifforette, table de nuit et chaise. Prix régulier $325.00. Spécial $255.00

Mobilier de chambre à coucher style Stuart, en noyer noir massif américain, lits jumeaux, bureau, chifforette, Vanity, banc, chaise et berceuse. Prix régulier $485.00. Spécial $345.00

Mobilier de chambre à coucher style Louis XIV, en noyer massif américain fini mat, bureau, grand lit, Vanity, banc et chifforette. Prix rég. $695.00. Spécial $495.00

Mobilier de salle à manger en noyer noir massif américain, fini mat, comprenant buffet, table, cabinet à porcelain et 6 chaises recouvertes de véritable cuir espagnol. Prix régulier, $310.... Spécial $235.00

MEUBLES REMBOURRES
fabriqués dans nos propres ateliers au 5ième étage. A vendre aux PRIX DE LA FABRIQUE. Rien de meilleur sur le continent américain.

Notre Immense Rayon de PAPIER-TENTURE
qui jouit d'une réputation universelle et représente plusieurs dessins et coloris des plus grandes manufactures au monde, est en mesure de fournir ce qu'il y a de plus parfait pour fins décoratives.

The G. A. Holland & Son Co.
517, 519, 521 rue Ste-Catherine Ouest

The Wm. Rutherford & Sons, Limited
Rues Atwater et Notre-Dame
Vulcanite, Beaver Wall Board, Bois, Travaux de Scierie, etc.
Si c'est du bois ou quelque chose fait de bois, nous l'avons ou nous le fabriquons

En avant la mutualité

ARTISANS C.-F.

Succursale Immaculée-Conception No 69. — Les membres de cette succursale sont invités à assister à l'Heure d'Adoration à l'occasion des Quarante-Heures de la paroisse, laquelle aura lieu de 10 à 11 hrs samedi soir le 16 février. On est prié de se rendre à la salle de réunion pour 9½ hrs et de là se rendre en corps à l'église. J.-R. d'Avignon, sec.-trés.

POUR LES ECOLES LIBRES BILINGUES

Nous recevons le communiqué suivant de l'A. C. J. C.

Nous publions aujourd'hui la souscription de l'évêché de Gaspé, grâce à la générosité de son chef spirituel, Mgr F.-X. Ross, la somme rondelette de $106.33. Le dévoué évêque y joint ces quelques mots: "Le pauvre diocèse de Gaspé, qui se saigne actuellement pour l'organisation de ses oeuvres, notamment pour la fondation d'un séminaire diocésain, ne peut pas offrir à l'oeuvre des écoles d'Ontario le montant que son évêque voudrait bien y consacrer. Acceptez toutefois cette obole comme appui moral du diocèse le plus oriental de la province de Québec".

Mgr Ross donne certes l'exemple d'une sage logique. Aux écrits et paroles réclamant les droits scolaires du français, il joint les actes positifs et pratiques. Cette leçon venant de haut devra sans doute entraîner des gestes invitateurs.

Les élèves du couvent de Nominingue nous envoient le montant de $18.00 avec une lettre touchante. "Puisse, en 1924, disent-elles, la bonne Providence ouvrir les yeux à nos infortunés persécuteurs et nous donner ainsi une ère de liberté. En attendant laissez-nous vous aider à monter la garde".

Même "dans la reposante sécurité de nos montagnes" on s'émeut jusqu'aux actions généreuses, aux récits de la persécution ontarienne. Pourquoi pas aussi dans la fiévreuse activité de nos villes et de nos riches paroisses?

Total déjà publié: $14,540.64.

Un pauvre diable de travailleur, Saint-Rémi, $1.00; L. Chaput et Fils et Cie, Montréal, $10.00; Mgr Ross, diocèse de Gaspé, $106.33; Emile Brunel, Montréal, $20.00; Couvent de Nominingue, $18.00; Association Saint-Jean-Baptiste, Saint-François d'Assise d'Ottawa, $5.00; Comité de la bonne Presse, L'Orignal, $25.00; L.-N. Blanchet, Bulstrode, $1.75; Voyageurs catholiques de commerce, Sherbrooke, $25.00; Mgr Tanguay, Sherbrooke, $25.00; Commission scolaire de Grand Mère, $25.00; Chevaliers de Colomb de Sorel, $64.00; Paroisse de Verchères, $21.60; Union Saint-Joseph de Granby, $15.00; Canadiens-français de Timmins, $46.90; Chanoine G. Bouillon, Ottawa, $20.00.

Total: $14,970.28.

Nous recevons à l'instant même, la lettre suivante de M. J.-A. Muller, avocat président de la section S.-Stanislas de la Société S.-Jean-Baptiste. "Il nous fait plaisir de porter à votre connaissance le résultat obtenu par la collecte à domicile du 10 courant organisée par notre section dans la paroisse de S.-Stanislas, sous le haut patronage de M. l'abbé C.-A. Lamarche, curé de S.-Stanislas, avec le concours actif de notre cercle local de l'A. C. J. C. pour venir en aide aux écoles libres bilingues de l'Ontario". La jolie somme de $267.57 a été recueillie. Félicitations cordiales aux dévoués membres de la Société S.-Jean-Baptiste et de l'A. C. J. C. de la paroisse de S.-Stanislas de Montréal.

Que les 82 paroisses de la métropole canadienne imitent cet exemple et sans trop obérer la bourse de chacun elles apporteront à la cause franco-ontarienne le merveilleux appui de $20,000.00. Qu'on s'organise partout.

Les souscriptions doivent être adressées à M. Alp. de la Rochelle, chef du secrétariat de l'A. C. J. C., 90 rue Saint-Jacques, Montréal. Pour tous renseignements, téléphonez à Main 4930.

ON POURRA SE RENDRE DE MONTREAL A VANCOUVER EN QUATRE-VINGT-DIX HEURES

Telle sera, à partir de mai prochain, lors de la remise en service du fameux express "Trans-Canada Lted", la durée du trajet entre la métropole et la côte du Pacifique. La nouvelle vient d'être annoncée par M. C.-B. Foster, assistant gérant du Trafic des Voyageurs au Pacifique Canadien, une personnalité des plus en vue dans les cercles de transport ferroviaire en Canada.

Lors de la création du "Trans-Canada Lted", il y a quelques années, le train couvrait la distance qui sépare Montréal de Vancouver en 92 heures, chose alors considérée comme exceptionnelle, mais l'an dernier on réduisait la durée du trajet d'une heure, et cette année on annonce que pour la prochaine saison, elle sera de 90 heures seulement. La distance entre les deux points est de 2,885.7 milles, ce qui fait un peu plus de 32 milles à l'heure en moyenne. Cette vitesse peut ne pas paraître extraordinaire à première vue, mais il ne faut pas oublier qu'il y a les arrêts assez nombreux et que la traversée des montagnes Rocheuses est un obstacle à la rapidité du train. Le "Trans-Canada Lted" n'en est pas moins le convoi transcontinental le plus rapide en Amérique; c'est en plus un express de grand luxe qu'admirent tous les étrangers qui s'en servent pour pour voyager en Canada.

COUR SUPERIEURE
DIVISION DE PRATIQUE

14 février 1924; séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Victor Robert vs Montreal Locomotive Works Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $1,000.00.

C.-A. Spencer limitée, en liquidation et F.-W. Sharpe, liquidateur. Requête pour autorisation à accepter l'offre; accordée.

Théodule Legros vs Napoléon Legros et al. Jugement pour demandeur. Bruneau, juge.

H.-W. Higgins vs B. Pitblado et al, et Haig-A. Sims, témoin. Motion du demandeur pour ordre d'interroger H.-A. Sims; accordée.

Jennie Powell vs Peter Ross. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

Dame Albertine Brouillette vs Albert Nantel. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps domicile et saisie revendication; accordée, dépens à suivre.

Alexander Murray Co., Limited vs F. et G. Guillet; motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

A. Blanchette et al., vs Joseph Fortier et Corporation municipale de la ville de Saint-Laurent, mise-en-cause. Motion des demandeurs pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

R. Ménard vs Armand Bertrand. Requête du demandeur pour ester en justice in forma pauperis en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

Dame Joséphine Pion vs Arthur-Martial Lavallée. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps, saisie-conservatoire et domicile; accordée; dépens à suivre.

Léo Michelin vs Dame Rhoda Goldblatt. Motion du demandeur pour appeler défenderesse par les journaux; accordée.

Dame Sadie Miller vs Benjamin Guisberg. Motion de la demanderesse pour changement d'adresse et domicile; accordée, dépens dans la cause.

H. Workman vs A. Latreille et al. Motion du défendeur Ed. Latreille pour détails; accordée, 15 jours de délai, dépens à suivre.

Abram Ram vs D.-J. Longhlin. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

Geo. Auger vs The Consolidated Lithographing and Manufacturing Co., Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

The Petrolia Land and Investment Co., Limited, en liquidation, et A. Panneton et Fils, Limitée, requérante. Requête pour mise en liquidation; accordée; Georges Duclos nommé liquidateur provisoire; avis ordinaires.

GRAVURES ET BIBELOTS D'ART PAR E. COUDERC

M. Emile Couderc, de la troupe de M. Maurice de Féraudy, qui remporte en ce moment de beaux succès comme artiste dramatique à l'Orpheum, est aussi à ses heures un graveur de talent. Les amateurs de choses d'art pourront visiter avec plaisir aux salles Morency Frères, rue Sainte-Catherine Est, une fort intéressante exposition d'eaux fortes et de bijouteries d'art exécutées par M. Couderc. Le Château de Saint-Briac gravé par cet artiste est une oeuvre forte, personnelle et pleine de caractère, que l'on admirera fort. Artiste d'imagination, M. Couderc s'est aussi plu à graver des chimères et nous offre des épreuves fort décoratives.

Bijoutier d'art, M. Couderc adapte aux articles de fantaisie son talent de graveur et il expose aussi des coffrets, des boîtes dont le couvercle reproduit sur une plaque de métal le tableau ou la scène gravée par l'artiste. M. Couderc fabrique aussi des bibelots de haut goût qui sont d'exquis objets d'art.

ADORATION NOCTURNE

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche prochain, le 17 à l'église de l'Immaculée-Conception, pour 8 heures, à l'office des Quarante-Heures.

AU CONSEIL DE LA CITE DE S.-JEROME

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 15.—A la séance régulière du conseil municipal a été tenue mardi dernier. Etaient présents: les échevins A. Brière, J. Simard, L. Nantel, J.-E. Parent, A. Clermont, C. Simard, O. Millette, O. Drouin, le maire J.-A. Legault présidait. Une proposition a été faite par l'échevin L. Nantel et secondée par l'échevin J. Simard que le nom des rues suivantes, soit changé: Sainte-Anne pour avenue Legault; Sainte-Julie pour avenue Parent; Sainte-Virginie, pour avenue du Palais; Sainte-Adèle pour avenue Brière; Conception, pour avenue Latour; Saint-Adolphe, pour avenue Godmer; Saint-François-Xavier, pour avenue Leclerc; Saint-André, pour avenue Nantel; Saint-Antoine, pour avenue Prévost; Saint-Isidore, pour avenue Scott; Sainte-Thérèse, pour avenue Laviolette; Sainte-Marguerite ,pour avenue Lavallée; Notre-Dame des Lacs, pour avenue DesMartigny. Les rues Ascension et Saint-Hippolyte formeront la rue Saint-Louis et la rue Saint-Louis actuelle, qui est en deux parties, s'appellera une partie due Fournier et l'autre rue DeVillemure, sauf pour l'avenue Parent, le conseil a approuvé unanimement les changements de noms. Une autre proposition a été faite par l'échevin L. Nantel et secondée par l'échevin J. Simard pour que le renouvellement des engagements des employés de la ville se fasse en janvier plutôt qu'en avril. Le conseil s'est divisé quatre contre quatre et le maire à donné son vote en faveur de la proposition. Ont voté contre, les échevins A. Brière, A. Clermont, C. Simard et O. Drouin. Les engagements des employés de la ville ont tous été renouvelés alors à cette même séance, mois l'engagement du constable Villemaire.

Trois augmentations de salaire seulement ont été accordées: une de cent dollars par année au secrétaire-trésorier, M. Viau et des deux autres aux constables Wilson et Ratelle.

L. M. J. Bertrand, de Saint-Jérôme, a été nommé ingénieur sanitaire de la ville au salaire de $600 par année.

La prochaine séance aura lieu le 19 février.

SAINT-ODILON-DE-DORCHESTER

Les nouveaux conseillers élus pour la paroisse sont MM. Joseph Langlois, Maurice Lebrun et Alphonse Giguère.

—M. Florian Maheux, maire, a démissionné pour cause de santé.

—M. le curé a donné le rapport de la "Caisse Populaire" pour l'année écoulée. Au-dessus de cent parts nouvelles ont été enregistrées et la caisse passe pour l'une des plus prospères de la province.

STATION MITCHELL

M. Ludger Lefebvre, de Victoriaville, a passé huit jours chez ses parents.

—M. et Mme Alphonse Côté et leurs enfants, de S.-Cyrlle-de-Wendover, étaient de passage chez M. Hormisdas Desfossés, ces jours derniers.

—M. et Mme Nelson Rajotte et leur fillette, de S.-Germain-de-Grantham, sont venus en visite chez M. Hormisdas Desfossés.

Le Lait de Magnésie
de la maison
Casgrain & Charbonneau, Limitée
Pharmaciens en Gros
Est un produit supérieur
Antiacide, Laxatif, Purgatif
Contre DYSPEPSIE et CONSTIPATION
En vente partout
87-n

Pianos de Seconde Main
CHOIX CONSIDERABLE DE PIANOS USAGES
INSTRUMENTS GARANTIS EN PARFAIT ORDRE
MICHAUD & CIE, LIMITEE
518 RUE RACHEL EST
TEL. ST-LOUIS 366

Cette toux fatigante
Cèdera à l'action de ce sirop incomparable. *L'Anatussol* est un remède qui a fait ses preuves dans le traitement scientifique des maladies de la gorge, des bronches et des poumons.
En vente partout au prix de 25c. la bouteille, ou expédié franco sur réception de cette somme par
ROMUALD PICARD, Parmacien, 164, rue du Pont - Hull, Qué.
Anatussol

Occasion !

NOUS venons de recevoir une fraîche consignation de très beaux oeufs—le prix est exceptionnellement bas pour la saison et c'est le premier grand rabais cette année. Nous vous conseillons de donner votre commande à notre magasin le plus proche de chez vous. C'est une véritable occasion.

ŒUFS	Oeufs très frais—spécial, douz.	55c
	Oeufs pour bouillir, douz.	48c
BEURRE	Crémerie de choix, vraiment bon, lb. 43c, 2 lbs	85c
	Crémerie spécial pasteurisé, marque Woodside	47c
BŒUF	Steaks et rôtis dans le devant, tendres—la meilleure qualité, lb.	12½c
	Steak dans la ronde, lb.	23½c
	Rôti dans la ronde, lb.	23½c
	Surlonge, lb.	28½c
	Belles tranches de faux-filet, lb.	33c
	Rôtis dans les côtes, spécial, lb.	23c
	Queues de boeuf 10c. Coeurs 5c. Foie	10c
	Cervelles	12½c
VEAU	Rôtis dans le filet, veau engraissé au lait—désossés et roulés	29½c
	Filet de veau, pour frire	30c
	Autres rôtis de veau, à partir de	17½c
	Côtelettes de veau, très tendre	24c
AGNEAU	1500 devants d'agneau du printemps—rien de plus beau	15½c
	Côtelettes d'agneau	22c
	Aussi grand choix dans la longe et le gigot	
PORC	1000 flancs de porc frais	15½c
	Grand choix d'épaule préparée, moitié ou complète la livre	14c
	Longe de jeune porc préparée, lb.	21c
	Côtes maigres de porc frais, lb.	15c
	Pieds de porc longs 8½c — Rognons de porc	18c
	Fressure de porc — très bonne	5c
POIS	Beaux pois verts de jardin, grosses boîtes 2 pour	27c
BLE D'INDE	Le meilleur blé d'Inde à la crème, grosses boîtes 2 pour	33c
TOMATES	Belles tomates, grosses boîtes, 2 pour	33c
PATATES	1800 sacs de belles patates, 10 lbs pour	25c
BACON	2000 côtés de beau bacon Breakfast fumé	22½c
et JAMBON	Tranché	24c
	Jambon Picnic fumé fantaisie	18½c
	Le fameux jambon Martin, dans la fesse	20½c
	Poitrine de porc frais marinée	17½c
	Jambon Picnic mariné	16½c
	Le meilleur jambon dans la fesse mariné—entier ou moitié	25c
CATSUP	Grosses bouteilles—le meilleur	25c
	Moyennes bouteilles	22c
THE	Thé Dan-Jan de Martin — saveur automnale, lb.	65c
BISON	Venant des plateaux élevés des Indes Véritable viande de bison — du Parc Wainright	
SAUCISSE	La fameuse saucisse Martin au pur porc frais, lb	25c
	Québec ..... 15c Ferme	22c

Vous verrez l'étampe du gouvernement sur toutes nos viandes. Votre garantie de pureté.

A tous nos magasins, y compris notre Grand Palais des Comestibles de l'ouest de la ville, 365 rue Sainte-Catherine Ouest.

A. MARTIN LIMITED

Magasin de gros, 158 rue McGill. Familles fournies aux prix du gros. Commode pour les citoyens de la rive sud.

Comparez
les à n'importe quel autre biscuit

Suggestions:
Biscuits au Soda
Gâteau écossais à la farine d'avoine
Royal Ginger
Renfrew
Lily Sweet

—Comparez leur empaquetage

Meilleur paquet, meilleures parois, tous les petits détails, enfin, ce qui dénotent le surcroît de soins et d'attention.

Comparez leur fraîcheur croustillante

résultat de l'empaquetage. Ils arrivent à votre table tout parfumés encore de l'arome du four.

—Comparez leur pureté

Il n'y entre que la crème, le beurre et les œufs les plus frais provenant de la ferme modèle de Marven.

Comparez leur cuisson

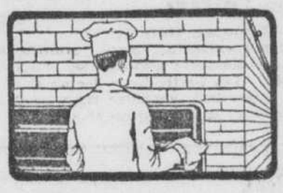

Les merveilleux fours de Marven sont chauffés à un degré exact de température. Les biscuits y passent un nombre exact de minutes et de secondes. Ils sont cuits à un degré exact de croustillant, toujours le même hier, aujourd'hui et demain.

Comparez leur saveur

résultat merveilleux de tous ces soins. Quel que soit votre biscuit favori, il aura meilleur goût s'il a été fabriqué par Marven.

LIS BLANC
MARQUE DE FABRIQUE ENREGISTREE

Biscuits-confiseries de Marven

J.A.Marven, Limited, 9 Place Youville. Téléphone Main 7265

Feuilleton de la "Presse"

L'ESPIONNE DE L'EMPEREUR
OU LA FEMME FATALE ET TRAGIQUE

PAR

HECTOR FLEISCHMANN

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

63 (Suite)

Rapidement glissé de l'arbre, le chevalier avait couru vers sa bande. Elle avait pris sur lui, dans ce temps, une centaine de mètres d'avance, tournant vers l'est de la forêt. Dans un défilé de roches éboulées, il la rejoignit, trottant toujours rapidement. On s'arrêta quelques instants encore, et, ayant consulté sa montre, Lahaye Saint-Hilaire commanda la marche dans la direction de Lange, qui, comme chacun sait, est à la paroisse de Saint-Jean.

—Monsieur, dit Mgr de Pancemont, si ce voyage doit durer longtemps encore, il me faudra laisser sur place. Mes forces sont épuisées.

—Je vous en fais mes excuses, monsieur, riposta le chevalier, tout en poursuivant la route, mais nous en avons encore pour les trois quarts de l'heure.

—C'est tout ce qu'il me sera possible de supporter.

De fait, Legoff et Polcarro, les deux hommes du chevalier, avaient mille peines à tenir Son Eminence en selle. L'évêque, effondré, sentait un manteau de plomb lui peser aux épaules. Etouffant dans les vêtements trop étroits, ruisselant de sueur, brisé par l'émotion, déjà il aurait chu du cheval si les quatre poings vigoureux de ses compagnons ne l'avaient tenu droit sur le bidet trottant. Aux dernières paroles de Lahaye Saint-Hilaire il se raidit, faisant le dernier sacrifice de cette suprême étape de son calvaire. Et, sans mot dire, la course continua vers la lisière de la forêt. Déjà on en voyait l'orée, devant laquelle s'étendait un champ d'énormes genêts. Très hautes, les herbes sauvages étendaient à l'horizon leur champ fleuri et odorant. Ce fut là que la bande pénétra. Les genêts venaient aux épaules des hommes; seuls en émergeaient, campés sur les chevaux, les cavaliers de la bande. On s'arrêta.

Au lointain, à peine visible, poindrait le clocher de Lange. Les environs étaient sinistrement déserts sous l'incendie des feux solaires. Derrière les chouans, à quelques mètres, en cas d'alerte, la forêt offrait le refuge de ses taillis. Ce fut donc là que le chevalier se décida à camper, le lieu étant celui indiqué à l'abbé Allain pour le retour de Pourchasse et de Billy. L'évêque et l'abbé Jarry descendirent de cheval. Sur le terrain déblayé à coups de crosse on posa les selles et on jeta quelques vestes.

—Il vous est permis de dormir, monsieur, dit le chevalier au prélat.

Autour de l'évêque étaient venus se grouper M. Thétiot et le secrétaire. Epuisés, tous trois usèrent de la permission et s'étendirent parmi les genets couchés. Les deux selles servirent d'oreillers aux deux ecclésiastiques. M. Thétiot se contenta d'une veste pour poser sa tête. Quelques instants plus tard, les trois prisonniers dormaient.

Avant d'accorder quelque repos à ses hommes, Lahaye Saint-Hilaire avait pris ses précautions pour une possible surprise. Les chevaux avaient été attachés à des arbres à la lisière de la forêt. Ils broutaient là les jeunes feuilles des taillis. Sur un des arbres, Polcarro s'était caché dans de feuillage, placé en observateur.

—Pour ne point t'endormir, chante, avait dit le chouan.

Puis, avec ses autres hommes, il s'était couché à son tour. En cercle la bande dormait et ronflait autour de ses captifs. Ce n'avait plus été que le silence, le lourd silence des après-midis d'été où seuls vrombissent les tourbillons d'insectes dont les ailes crépitent avec la chaleur.

Un cheval hennissait; des profondeurs de la forêt arrivaient des cris aigus d'oiseaux batailleurs; le coup de bec du pic résonnait dans la futaie, et, perché dans l'arbre, Polcarro, d'une voix fausse et monotone, fredonnait:

Mem boé inour ha plijadur
Mas allas; bremen ne mès mu:
Collet e mès me eurustet
M'e hlasq é peb léh, ha n'er havanquet.

Ce qui veut dire, en petites phrases mélancoliques:

J'avais honneur et plaisir,
Mais, hélas! maintenant je n'en ai plus.
J'ai perdu mon bonheur,
Je la cherche partout et ne le trouve pas.

Lente, la voix pleurait dans le silence de la lande endormie. Blanc de poussière, le ruban de la route luisait à l'horizon. Sur les hommes couchés dans les genêts tournoyaient les tourbillons de grosses mouches vertes et azurées. De l'arbre, plus lent encore et plus monotone, le refrain arrivait:

M'en é ma oueit me houer Marie
Que n'er guelan quet dré en ty?
Où est allé ma soeur Marie
Puisque je ne la vois plus dans la maison?

Et ce fut tout. Le silence régna. Polcarro s'était endormi. Au quart de trois heures, le réveil fut brusque. Au lointain de la route, si le guetteur eût veillé, il eût vu apparaître, minuscules silhouettes, deux voyageurs marchant d'un pas pressé. Des baguettes de coudrier coupées dans un bosquet du chemin ils fouettaient l'air, sifflant quelque complainte du pays. A Monterblanc, où, peureusement, les rustres se claquemuraient, ils avaient bu la bolée de cidre dans une auberge déserte où une petite servante rousse, après les avoir servis, avait fui sans vouloir des sols de cuivre jetés sur la table branlante.

—M'est avis, avait dit l'un des hommes, que le chef a donné céans des ordres.

La route reprise, ils avaient filé sur Lange, coupant à travers la lande pour gagner la route où quelques chênes mettaient leur ombre bleue et immobile. Ils s'étaient hâtés vers le champ de genêts où reposaient les chouans du chevalier.

—Ohé! les gars! C'est nous, ceux de Vannes!

Au cri, la bande s'était dressée, les mains vers les armes. Réveillé, dans son arbre, Polcarro, ébloui et éperdu, reprenait sa chanson:

M'en é oucit ruien Airé...
Que sont devenues les rues d'Auray?...

Debout aussitôt, le chevalier s'était rassuré. Il avait devant lui deux de ses hommes, les attendus: Pourchasse et Billy. De mine joyeuse, l'oeil un peu étonné, ils étaient là, les bonnets à la main, devant le chef. Il les interpella:

—Ah! vous voilà, mes garçons! On vous a donc relâchés à Vannes?

—Apparemment que vous aviez donné des ordres, monsieur le chevalier, dit Pourchasse.

—On ne vous a donc rien dit?

—Non, rien, monsieur.

—Comment vous a-t-on remis en liberté?

—C'est le préfet de là-bas qui est venu. Pardonnez, monsieur, il nous a dit: "Foutez-moi le camp, vermine de brigands? Votre chef vous attend à Lange, sur la paroisse de Saint-Jean, là où vous savez". Et nous sommes partis, même que nous voici à vos ordres, monsieur le chevalier.

Lahaye Saint-Hilaire sourit. Le succès de son entreprise lui caressait l'orgueil. Avoir ainsi, à distance, obligé le général-préfet à souscrire à ses ordres, à obéir à sa volonté, lui, le rebelle, le hors la loi! Il se devinait fort à accomplir les plus redoutables, les plus extraordinaires besognes! De sa lande déserte, presque sans hommes, avec dix fusils, il commandait par son audace à ce préfet tout-puissant appuyé sur sa gendarmerie et ses bataillons militaires, dans une ville fortifiée du despote, du Corse, de Napoléon, de l'Empereur! Quelque chose de puissant et de glorieux lui gonflait la poitrine et cette première défaite infligée au général Jullien lui paraissait la préface d'une épopée que la victoire de son audace devait couronner. Il reprit l'interrogatoire de ses hommes:

—Ainsi à Vannes, on ne vous a rien dit, rien demandé?

Pourchasse secoua la tête.

—On nous a dit de décamper au plus vite, monsieur le chevalier, et nous voilà.

—Avez-vous vu de la gendarmerie au cours de votre route?

—Personne.

—A Monterblanc, rien ne vous a paru anormal?

—Il n'y avait personne au village.

—Y avait-il des hommes sous les armes à Vannes?

—J'ai remarqué de la troupe autour de la prison, observa Billy.

—Pas de soldats aux portes?

—Les hommes qui y sont à l'habitude y étaient, monsieur le chevalier.

—Bien. Reposez-vous. On vous donnera des fusils.

Dans l'arbre, à tue-tête, maintenant, Polcarro brâmait:

M'en é ma ouet me houer Marie?...
"Où est allé ma soeur marie?"...

—Silence! commanda le geste du chef.

Il demeura un instant pensif. Tout allait à merveille.

Il se tourna vers l'évêque.

Mais, au bruit des voix, des appels et du chant, Mgr de Pancemont s'était éveillé, et à mi-levé, appuyé contre la selle, il avait écouté les paroles de Pourchasse, les interrogations du chouan. Il comprit aussitôt qu'à Vannes, le général-préfet avait souscrit aux conditions de ses ravisseurs. Un soupir de satisfaction lui échappa. Enfin il allait être libre! M. Jullien le délivrait de l'horrible cauchemar que, depuis le matin, il vivait. Péniblement, encore tout courbaturé, il se leva et marcha vers Lahaye Saint-Hilaire.

—Monsieur, lui dit l'évêque, j'imagine que le terme de cette épreuve est arrivé?

—Presque, monsieur, riposta le chouan.

—Presque?... s'étonna Mgr de Pancemont. Qu'est-ce à dire, monsieur? A Vannes n'a-t-on pas obéi à vos injonctions?

—Monsieur, coupa le chevalier, point n'ai le loisir d'en disputer avec vous. Ce qui s'est passé et ce que j'ai obtenu n'est rien. J'ai d'autres conditions à poser à votre liberté.

L'évêque eut un mouvement de recul.

—Quoi? d'autres conditions?

—Vous avez une bien belle bague épiscopale, monsieur.

Machinalement, l'évêque étendit les mains, les retourna.

—Je sais, je sais, continua le chevalier, la bague est demeurée à Vannes, dans le secrétaire de votre cabinet. Un cadeau de Bonaparte, n'est-ce pas?

Le prisonnier inclina la tête: oui, la bague épiscopale de Mgr de Pancemont lui avait été offerte par l'empereur. Mais où le chouan en voulait-il venir?

—Et le cadeau vaut combien? questionna Lahaye Saint-Hilaire.

—Comment le pourrais-je savoir, monsieur? riposta avec dignité l'évêque. Il n'est point dans mes habitudes de faire estimer les présents qu'on me fait.

Mais l'autre insista.

—On dit que la bague vaut dix mille livres. Je le crois. L'usurpateur se peut offrir la facile générosité de tels cadeaux.

Mais, puisque vous en ignorez la valeur, passons. Vous êtes, à ce que je crois, membre de la Légion d'honneur, monsieur?

—Je m'en honore, répliqua l'évêque qui avait repris son sang-froid en devinant confusément le but du bandit.

—Est-ce de l'usurpateur que vous tenez la croix, insigne de votre grade dans cette cohorte de jacobins?

—Si fait, monsieur, je tiens de Sa Majesté la croix que je porte.

—Bien, monsieur. Une dernière question: vos ouailles sont-elles riches?

—Ceci les regarde, il n'est pas de mon ministère de peser les fortunes.

—A merveille. Nous allons pouvoir nous entendre. Si vous êtes las, vous pouvez vous asseoir, monsieur.

L'évêque esquissa un geste de refus.

—Je vous écoute, dit-il.

(A suivre).

LES EVENEMENTS EUROPEENS

LES POILUS DISPERSENT LES ASSAILANTS

Les troupes françaises interviennent pour mettre fin au massacre des séparatistes, dans la Rhénanie.—La Hollande ne négocie pas avec la Russie.

DES ENNUIS DUS AU RADIO

(Service de l'"United Press")

Dusseldorf, 15. — La nuit dernière, à Durkheim, des foules se sont portées à l'attaque et ont tué six séparatistes qui s'étaient réfugiés avec d'autres dans l'hôtel de ville. Les troupes françaises ont dispersé les adversaires des séparatistes. Les agents de police ont déployé une grande activité, la nuit dernière, mais le calme a été plus grand, en général, dans la Rhénanie.

LES INTERFERENCES

Berlin, 15. — Les journaux allemands disent que, chaque fois que le chant "Deutschland Uber Alles" est transmis par radio, il y a des interférences quelque part. Ils disent qu'il n'est pas question d'une violation du traité de Versailles, quand les Allemands jouent des airs guerriers, mais que chaque fois que l'hymne national est transmis par radio, il se produit des interférences. Ils sont portés à croire que ces interférences viennent de "quelque part dans la direction de la tour Eiffel".

DEMENTI HOLLANDAIS

La Haye, Hollande, 15. — En répondant à une question posée hier par un député communiste, M. Van Karnebeek, ministre des affaires étrangères, a démenti la rumeur disant que la Hollande négociait pour le rétablissement des relations normales avec la Russie. Cependant, il a ajouté que le gouvernement s'occupait beaucoup de la possibilité de commercer avec la Russie.

ACTES DE SAUVAGES

Paris, 15.—La presse française souligne le caractère odieux des horribles massacres des séparatistes, dont la responsabilité entière retombe sur les nationalistes, qui se sont préparés froidement et ont agi d'une manière sauvage. Elle souligne la nécessité que les Alliés s'accordent pour établir l'ordre dans le Palatinat, assurer une liquidation pacifique des séparatistes et une politique commune pour protéger la population contre les représailles de Berlin. Les journaux espèrent que cet atroce crime qui inspire aux Alliés l'horreur, consolidera l'accord pour mettre fin aux troubles nuisant gravement à la prospérité de la riche province, compromettant considérablement l'oeuvre des réparations.

LONDRES S'INFORME

Berlin, 15.—L'entente entre les partis et le gouvernement au sujet de la troisième ordonnance fiscale, est non réalisée. Les partis bourgeois ont fait, cependant, entendre au gouvernement qu'ils ne s'opposeraient pas à la question de la valorisation des hypothèques et des emprunts publics pourvu que celle-ci soit réglée par la voie d'une ordonnance.

L'attitude du parti socialiste est indéterminée, mais même si l'abrogation de l'ordonnance était demandée, lors de la rentrée du Reichstag, il ne serait pas possible de réunir une majorité suffisante pour l'obtenir. Une ordonnance sera promulguée probablement aujourd'hui ou immédiatement avant l'expiration de la loi des pleins pouvoirs. La "Gazette Générale" d'Allemagne rapporte que le gouvernement anglais s'est informé pour savoir quelle serait l'attitude du gouvernement du Reich au cas où l'Angleterre proposerait officiellement l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations.

LES REVENDICATIONS

A la commission principale du congrès allemand de l'industrie et du commerce qui se réunit à Berlin, Von Mendelsohn, le président, a réclamé le rétablissement complet de la souveraineté économique du Reich dans les territoires occupés, la fixation d'une somme raisonnable à payer par l'Allemagne à titre de réparations, l'octroi d'un moratorium et un emprunt extérieur, l'équilibre du budget de l'Etat, la création d'une banque à émission, le rétablissement de la liberté du commerce.

Le ministre du commerce a déclaré que la stabilité du mark-rente doit être maintenue à tout prix, car une nouvelle chute du change serait pour le pays entier une catastrophe dont les conséquences sont indescriptibles.

RAPPORT PRECIEUX

Paris, 15. — Le premier comité des experts qui a quitté Berlin, ayant terminé son enquête sur la situation financière du Reich, formulera une conclusion dans un rapport à la commission des réparations, et on peut admettre que l'enquête des experts facilitera singulièrement le règlement du problème des réparations.

CHEZ LES BELGES

Bruxelles, 15. — Le "Moniteur" publie un arrêté fondant une commission chargée d'étudier les mesures de défense, le relèvement de la monnaie nationale et l'exportation. Les lois nécessiteraient dorénavant l'autorisation ministérielle.

ETRANGE PROJET

Munich, 15.—Un projet sera déposé obligeant les hommes à travailler un an et les femmes à travailler six mois au profit de la communauté.

LES EXPLOITS DES BANDITS

Suite de la page 9

LE VOL

Les nombreux membres du club étaient à causer dans la pièce du troisième, lorsque tout à coup, le bruit de la conversation cessa comme par magie. Il n'avait suffi que d'un commandement pour faire faire silence aux occupants. "Les mains en l'air" s'était écrié un des bandits en faisant irruption dans la place. C'était le chef qui avait parlé. Sur son ordre deux apaches gardèrent l'escalier pour empêcher toute intervention des occupants de la salle de billard, au cas où l'alarme serait donnée.

Trois des malandrins, pendant ce temps, alignaient les membres du club contre le mur. Menacés de mort, tous durent vider leurs goussets.

Personne n'avait osé pousser un seul cri. Ce n'est que quand le dernier apache fut sorti que les occupants s'élancèrent sur les traces des intrus, mais il était trop tard, tous avaient déjà disparu dans la foule compacte qui à cette heure remplissait la rue Sainte-Catherine.

UN ANCIEN SOLDAT FORT COURAGEUX

Des bandits qui avaient volé un auto et circulaient dans les rues à la recherche d'un mauvais coup à faire, sont mal tombés, hier soir, lorsqu'ils se sont adressés à M. Fred. Martin, un vétéran de la grande guerre, domicilié No 512, Des Seigneurs.

M. Martin se trouvait à une petite distance de sa maison, lorsqu'il vit tout à coup, un auto émerger du tunnel sous la voie du Pacifique Canadien. Quand la voiture ne fut plus qu'à une petite distance du vétéran, deux hommes descendirent du véhicule. L'un des bandits menaça le citoyen d'un revolver, pendant que l'autre tentait de lui voler son argent et son paletot en chat sauvage.

"Si tu pousses un seul appel, tu es mort", lui avait dit l'homme au revolver, aussi M. Martin se garda bien de crier, mais profitant d'une occasion propice, il désarma le bandit et assomma à demi le complice de celui-ci.

Voyant leur coup manqué, les apaches sautèrent dans leur auto qui partit aussitôt. Le constable (154) Alfred Leblanc, du poste de police No 8, de service dans les environs, eut connaissance de l'agression, mais trop tard, malheureusement, pour pouvoir intervenir avec succès. Il tenta de poursuivre les chenapans et déchargea trois ou quatre fois son revolver dans leur direction. La distance cependant était si grande qu'il est douteux qu'il les ait atteints. Les malandrins abandonnèrent l'auto dans lequel ils fuyaient, rue Saint-Jacques, et s'engagèrent sur la voie du Chemin de fer National où on ne tarda pas à les perdre de vue.

L'auto dont s'était servi les apaches avait été volé entre 8 heures 30 et 9 heures 30, à la Place d'Armes.

LE PROLONGEMENT DE LA RUE LOGAN

A la prochaine séance du conseil, l'échevin H.-M. Quintal soulèvera de nouveau la question du prolongement de la rue Logan, à travers le cimetière de l'avenue Papineau. Le greffier de la ville, M. René Bauset, a reçu M. J.-B. Harkin, commissaire de la commission des parcs nationaux, une lettre au sujet de ce cimetière. Cette lettre, dit qu'il y a quelque temps, des requêtes ont été adressées à Ottawa pour empêcher l'extension projetée d'une rue à travers le vieux cimetière militaire, qui est établi rue Papineau, à Montréal. Cette propriété, dit la lettre, a été achetée par le gouvernement anglais en 1814 ; il a été transféré par la suite, au gouvernement canadien en l'année 1871, et a été employé comme cimetière pour les officiers et les soldats des troupes impériales en garnison à Montréal.

Le comité des monuments et des sites historiques exprime, aujourd'hui, l'opinion que ce site doit être entretenu par la ville de Montréal, et il veut savoir si les autorités municipales sont prêtes à accepter la propriété, à condition qu'elle soit préservée et considérée comme site historique.

En réponse à la lettre, l'échevin Quintal suggère, la motion suivante:

"Que la lettre du commissaire des parcs nationaux, présentement devant le conseil, soit envoyée au comité exécutif, avec prière de faire rapport sur cette lettre dans le plus bref délai possible, et d'acquiescer à la demande qui est contenue, mais seulement à la condition que le ministère de la défense nationale, qui a sous son contrôle cet ancien cimetière militaire, consente au prolongement de la rue Logan, à travers ledit cimetière, afin de ne pas entraver le progrès de la métropole, cette amélioration étant de toute urgence et ayant été demandée depuis un grand nombre d'années."

LE PREVENU N'AURAIT PAS RENDU COMPTE DE LA SOMME DE $5,000

Abraham Trachtenbroit, secrétaire-trésorier, dit-on, du "Star Loan Syndicate", a comparu devant le juge Décarie, sous l'accusation d'avoir négligé de rendre compte d'une somme de $5,000 qu'il aurait perçue. L'enquête a été fixée au 22 du courant et l'inculpé, qui proteste de son innocence, a été remis en liberté, sous $1,000 de garantie.

EN COUR DU CORONER

Le coroner McMahon a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Mme Flore Hénault, 77 ans, demeurant, 58, Carré Youville. Mme Hénault était paralysée depuis quelques temps. Hier on l'avait soulevée de son lit. M. Cantin, son gendre, qui se trouvait au premier étage, avait entendu du bruit dans l'après-midi, au 2e étage. Il était monté en toute hâte et vit Mme Hénault, gisant sur le sol. Elle s'était fracturé une hanche, en tombant. La victime a succombé, hier, à ses blessures.

Un verdict de mort naturelle a été rendu par le coroner McMahon dans le cas de Placide Thériault, 48 ans, No 1270, rue Chabot, qui est décédé subitement, hier vers 9 heures p.m. Il était souffrant depuis quelque temps. Il a succombé à une syncope.

Le coroner a rendu un verdict analogue, dans le cas d'Alfred Girard, décédé à 10 heures 30, p.m. hier.

LES TRIBUNAUX CIVILS

CAUSE ENTRE PROPRIETAIRE ET LOCATAIRE

Les lieux loués serviraient à d'autres fins que celles convenues.

LES AUTRES CAUSES

Lorsque le locataire d'une résidence s'en sert pour d'autres fins, comme pour y faire des travaux de couture et y recevoir des clients, le propriétaire pourra-t-il obtenir la résiliation du bail? C'est une question qui est soumise à l'hon. juge de Lorimier dans une cause d'A. Walker contre Dame veuve David Legault.

Le demandeur dit qu'en février 1922, il a loué à Mme Legault, un logement situé sur l'avenue Outremont, à raison de $50 par mois. Il ne lui avait loué qu'à cause de ses supplications, car les autres locataires s'étaient plaints du bruits qui se faisait dans la maison de la défenderesse. Walker prétend que tout alla bien pendant un certain temps, mais que Mme Legault reprit ses travaux de "hemstitch" et continua de se servir à cette fin de machines qui causaient de la vibration et incommodaient les voisins immédiats. Il ajoute que ce n'est pas une manufacture qu'il a louée à la défenderesse, dans ce quartier domiciliaire, mais bien un logement. Il conclut en demandant l'annulation du bail et $410 de dommages.

Mme Legault plaide que Walker connaissait les faits depuis longtemps et qu'il ne s'était jamais plaint. Elle trouve que l'action n'a pas sa raison d'être et elle en demande le renvoi .

ACCIDENT DU TRAVAIL

L'hon. juge Coderre a permis à Frank Lima de prendre une action en dommages au montant de $2,500 contre la Commission scolaire catholique de Montréal.

Le 1er août dernier, Lima travaillait comme plâtrier, pour le compte de la défenderesse, à l'école Montcalm, lorsque l'échafaud sur lequel il était monté s'écroula. Il eut le pied gauche fracturé. Il tient la Commission responsable et la poursuit en vertu de la loi des accidents.

FRAIS DE PUBLICITE

La General News and Advertising Agency Limited a poursuivi la Brasserie Champlain Limitée, de Québec, et C.-H. Moineau, en recouvrement d'une somme de $1,601.58. Elle dit que les défendeurs lui ont fait faire des annonces lorsque la brasserie ouvrit, à Montréal, une succursale dont Moineau était le gérant. Celui-ci aurait donné un billet à ordre qui ne fut pas honoré.

Moineau répond qu'il n'a pas contracté d'obligation personnelle, mais qu'il n'a simplement agi qu'en sa qualité d'agent en endossant le billet.

PRESCRIPTION PARTIELLE

L'hon. juge en chef suppléant Martin a renvoyé partiellement une action au montant de $1,757 intentée par M. Schneider à C.-E. Boucherer. La réclamation consistait en un prêt effectué en 1908 et les intérêts. Le défendeur a plaidé prescription, mais l'action a été maintenue jusqu'à concurrence de $220 et les intérêts depuis cinq ans, car Boucherer avait donné au demandeur un écrit reconnaissant sa dette pour autant.

GRAVE ACCUSATION CONTRE CE PREVENU

James-J. Adamson, âgé de 62 ans, et père de 12 enfants, a été traduit devant le juge en chef Décarie, sous l'accusation d'avoir, depuis six ans, converti à son propre usage, une somme de $45,000, perçue en différents temps et de différentes personnes, et d'avoir négligé de rendre compte à la "Regent Construction Company", rue Saint-Jacques. L'inculpé, qui est défendu par Me James Crankshaw, proteste de son innocence. Il a été admis à caution, sous $10,000 de garantie, en attendant l'enquête fixée au 22 du courant. L'honorable M. Perron représente la poursuite dans cette affaire. C'est l'agence de détectives Broderick qui a opéré l'arrestation.

LE DRAME DE SAINT-ANDRE AVELLIN

Suite de la première page

pleurer en entendant la lecture du verdict.

En ouvrant l'enquête, M. McMahon a expliqué pourquoi le procureur général lui a demandé de prendre en main l'affaire Robillard: le premier verdict n'était pas conforme à la preuve et la preuve n'aurait pas été faite d'une manière satisfaisante.

Il s'agit de rechercher, a dit le coroner aux jurés, si Turcotte a été tué par quelqu'un, comment et par qui il a été tué; si la personne qui l'a tué est criminellement responsable ou excusable. D'après le rapport du Dr Wilfrid Derome, qui a pratiqué l'autopsie sur le cadavre, la mort de Turcotte est attribuée à un projectile d'un gros calibre qui aurait pénétré entre la huitième et la neuvième côte du côté droit et sorti entre la onzième et la douzième côte. Sauf cette blessure, le corps était complètement sain.

LES TEMOIGNAGES

Le premier témoin entendu fut M. Thomas Turcotte, père de la victime. Son fils demeurait avec lui. Vers 6 hrs 30 du soir, samedi dernier, il a appris qu'Albert venait d'être frappé d'une balle et se trouvait chez Jérémie Robillard, à quelques arpents de chez lui. Il avait immédiatement attelé son cheval et s'était rendu à cet endroit. Albert gisait sur le parquet, mais il vivait encore.

—Avez-vous pu parler à votre fils? demande le coroner.

—Oui.

—Que vous a-t-il dit?

—Il m'a dit qu'il passait devant la maison de J.-B. Robillard et qu'en allant pour frapper à la porte, il avait été "tiré".

— Vous a-t-il dit qu'il devait mourir de sa blessure?

—Oui.

—Savez-vous si votre fils profitait de l'occasion où Mme Robillard était seule, pour la visiter?

—Je l'ignore.

—Vous saviez, n'est-ce pas, que le mari de l'accusée était absent?

—Je le savais.

—Avez-vous déjà vu votre fils se rendre chez Mme Robillard au moment où elle était seule?

—Jamais.

—Avez-vous déjà entendu Mme Robillard dire que votre fils allait la voir?

—Non.

"JE VAIS MOURIR"

Mme Jérémie Robillard, belle-mère de l'inculpée, a pu converser avec Turcotte immédiatement après le drame fatal. C'est chez elle qu'il s'est dirigé en courant après avoir été frappé. Elle demeure à quelques arpents de sa bru.

—Avez-vous vu Turcotte quelque temps avant le drame?

—Oui vers 5 heures p. m., je l'ai vu passer "sur le chemin du roi" dans la direction de la maison de ma bru.

—Votre bru vous a-t-elle déjà dit quelque chose concernant Turcotte?

—Oui elle m'a déjà dit qu'elle en avait peur.

—Vous a-t-elle dit pourquoi elle en avait peur?

—Non.

—Vous avez vu Albert Turcotte après qu'il fut blessé?

—Oui, il s'est rendu chez moi. J'étais couché. Il est entré et a demandé à mon petit garçon, Henri, de le conduire chez lui. Il s'est assis, et a bientôt tombé par terre. C'est alors qu'il m'a dit: "Madame Robillard, je suis tiré". —"Qui t'a tiré, lui ai-je demandé". —"C'est Mélina" m'a-t-il répondu. —"Où?" —"Dans le chemin".

Turcotte a ajouté: "Mme Robillard, je vais mourir". Il n'a pas dit dans quel but il était allé chez l'accusée.

Mme Jérémie Robillard s'est rendue chez sa bru le lendemain après-midi. Celle-ci lui a dit: "J'ai eu peur de Turcotte. Il est venu pour forcer la porte et je l'ai tiré".

"SI JE LE TIRAIS....."

Poursuivant son témoignage, Mme Jérémie Robillard a déclaré que Turcotte était venu chez elle il y a une quinzaine de jours. Il lui aurait dit: "Mélina m'a jeté dehors; elle se souviendra de moi avant longtemps". Le lendemain, l'accusée a avoué à sa belle-mère avoir jeté Turcotte dehors. Elle a même posé cette question en présence de Mme Thomas Robillard: "S'il venait forcer la porte pour entrer, je ne sais pas ce que ça ferait si je le tirais".

"JE VEUX TOUT DIRE"

Avant qu'elle commençât son témoignage, le coroner a prévenu l'inculpée qu'elle était libre de se taire et que tout ce qu'elle dirait pourrait servir contre elle. "Je veux tout dire", fut la réponse. Mme Robillard fit la déposition suivante:

"J'étais couchée, malade, quand j'entendis frapper à la porte, samedi soir, le 9. "Qui est là?" demandai-je. — "Moi." — "Qui, moi?" "Albert". — "Viens-tu en commission?" lui ai-je demandé, — "Non, je viens pour jaser." — "Tu viendras demain pour jaser", lui ai-je dit; "ce soir, je suis malade." — "Non, pas demain. Ouvrez votre porte, parce que je vais l'enfoncer."

"VA-T-EN OU JE TIRE"

En prononçant ces paroles, Turcotte aurait forcé la porte.

"Alors, continue le témoin, je suis descendue et j'ai dit à Turcotte : "Va-t'en ou je tire." Je me suis emparée du fusil qui se trouvait tout près de l'escalier. "Si vous tirez, répondit Turcotte, ne me manquez pas, parce que je ne vous manquerai pas moi." Je n'avais pas l'intention de le tuer; je voulais simplement lui faire peur."

PAROLES ETRANGES

Mme J.-B. Robillard a ajouté que samedi matin, le 9, Turcotte était venu chez elle chercher des clous de cheval. C'est alors qu'il lui aurait dit: "Moi, ça ne me forcerait pas de tuer quelqu'un."

—Dis-tu cela pour moi? aurait demandé Mme Robillard.

—Non, mais ça ne me forcerait pas. "C'est à partir de ce moment, continue le témoin, que ma peur a augmenté."

ETAIT-IL FOU ?

Ici le coroner McMahon questionne le témoin sur les raisons de cette peur.

M. McMahon.—Vous a-t-il déjà fait des menaces?

Le témoin.—N[on] jamais.

M. McMahon.—[Ma]is était-il fou?

Le témoin.—D[epu]is un certain temps, il commen[çait] à troubler.

Cette dernière [illegible] a été contredite par M. Will[illegible] F. Davis qui connaissait bien la [vic]time et qui a déclaré que Turcotte [n']était pas un fou.

LE MAIRE DE SAINT-SIXTE

Puis vient ensuite [M]. Narcisse Boivin, maire de Saint-[Si]xte. Il déclare avoir eu vent de [l']affaire dimanche. En compagnie [du] détective Germain, il a visité le li[eu] du crime qui se trouve à environ [si]x milles du village, dans un rang. [Il] a vu le trou fait par la balle dan[s l]a porte et déclare que cette porte pouvait être enfoncée facilement [pa]r Turcotte.

Le détective Wilfrid Germ[ai]n, qui a visité les lieux, a remarqu[é s]ur la porte d'entrée de la maison J.-B. Robillard, un trou de balle d[e t]rois quarts de pouce de diamètre 54 pouces du plancher. Il produi[t] la balle que Mme Robillard lui a [el]le-même remise.

BLESSE SUR LA GALERIE

Mme Maurice Lacombe, qui passait l'hiver chez Mme Jérémie Robillard, a entendu l'inculpée dire à sa belle-mère: "J'ai peur de Turcotte". Elle a vu ce dernier, après le drame, entrer chez Mme Jérémie Robillard en disant au garçonnet de celle-ci: "Henri, viens me mener chez moi, je suis blessé à mort". Il avait ajouté avoir été frappé "sur la galerie de Mélina".

—Pourquoi t'a-t-elle frappé? avait demandé Mme Jérémie Robillard?

—Parce qu'elle avait peur, fut la réponse.

LA CHARGE DU CORONER

Le coroner McMahon a adressé une longue charge aux jurés, résumant les faits et déterminant le caractère de la responsabilité d'un acte criminel.

En vertu de la loi, a dit M. McMahon, le procureur général a droit d'envoyer un coroner tenir une enquête dans un autre district que celui qui lui est assigné. C'est pour répondre à un voeu du premier ministre que je suis venu de Montréal, pour tenir cette enquête.

"Turcotte est-il mort de la blessure qu'il reçut le soir du 9 février? Il n'y a pas de doute à ce sujet: l'autopsie le démontre et lui-même l'a compris quelques temps avant sa mort. Il est mort parce que blessé par une balle. Mais qui lui a lancé cette balle? Personne n'a vu le drame, sauf une fillette de 8 ans, sourde et muette. Cependant la personne qui a tiré le coup vient dire sous son serment: "C'est moi qui l'ai tiré". De plus, elle a dit la même chose à plusieurs personnes. Le défunt lui-même, en entrant chez Mme Jérémie Robillard a dit de lui-même sans être questionné: "C'est Mélina qui m'a tiré". Cette déclaration ante mortem vaut plus que n'importe quel autre témoignage. Il n'y a donc aucun doute: c'est bien Mme J.-B. Robillard qui a donné à Turcotte le coup fatal.

Reste une autre question et c'est probablement celle-là qui a empêché le premier jury de rendre un verdict convenable. On avait interdit à Turcotte la porte de la maison Robillard. Cependant, il revient; on le reçoit. Et, lors de son avant-dernière visite, il dit: "Ça ne me ferait rien, moi, de tuer quelqu'un". C'est à la suite de cette parole que Mme Robillard dit: "J'en avait peur". Quand vient le soir, elle lui lance une balle de fusil, après que Turcotte eut essayé d'enfoncer la porte.

Avait-elle raison d'avoir peur ? Oui. Elle se trouvait seule dans sa maison. Mais, il est plausible que si elle avait voulu, elle aurait pu le convaincre de s'en aller. Elle aurait été absolument justifiable s'il eut pénétré dans la maison. Mais, il ne l'avait pas fait. De plus, jamais, il ne lui avait fait de propositions, quelles qu'elles fussent.

Mme Robillard aurait eu peur, parce qu'elle croyait, a-t-elle dit, que Turcotte était un peu troublé. Or Davis dit qu'il n'était pas troublé du tout."

Il y a, continue le coroner, deux espèces de crimes: le meurtre, acte de celui qui tue délibérément son prochain et l'homicide involontaire, acte de celui qui tue quelqu'un sans le vouloir, mais en employant plus de force que nécessaire. Dans le cas présent, Mme Robillard a pris une arme. Si elle se fût contentée de faire peur à Turcotte, elle eût été excusable, mais elle le tue. Or on n'a droit de tuer quelqu'un que quand sa vie est en danger. Il n'en était rien dans le cas présent: Turcotte allait chez Mme Robillard pour "jaser" et jamais auparavant, de l'aveu même de l'inculpée, il ne lui avait fait des propositions.

Est-elle justifiable d'avoir lancé cette balle? C'est à vous, Messieurs les jurés qu'il appartient de répondre par un verdict sans affection, ni parti-pris.

LE VERDICT

Les jurés ont délibéré pendant onze minutes. Durant ce temps, toutes les personnes de la cour et de l'assistance se sont retirées dehors. Puis, M. Michael Burke, président du jury, vient annoncer que le verdict était prêt. Il est rédigé ainsi:

"Nous, les jurés soussignés, après avoir entendu la preuve, déclarons que Albert Turcotte est mort à Saint-Sixte, le dix février mil neuf cent vingt-quatre, d'une blessure par arme à feu, blessure faite par une balle de carabine, balle tirée par Emélina Robillard, que nous tenons criminellement responsable. (Signés) : Michael Burke, L.-G. Dent, André Charlebois, Palma Touchette, Félix Boivin, Marcelle Laframboise, Marcellin Laframboise, Gédéon Boivin. Témoin: (signé): Ed. McMahon, coroner du district de Montréal, envoyé dans le district de Hull, sur l'ordre du procureur général."

Cette décision a créé un vif émoi dans Saint-Sixte et les environs. Les commentaires vont leur train.

LEON TROTZKY EST EN CONVALESCENCE

Moscou, 15. — M. Mannilsky, secrétaire du parti communiste ukranien, a déclaré, à une assemblée ouvrière tenue à Kharkov, que Léon Trotzky, ministre de la guerre, serait probablement rétabli complètement dans deux mois. Trotzky est actuellement à Sukhum-Kale, dans le Caucase et il souffre d'une faiblesse cardiale, d'une affection bronchiale et peut-être aussi d'ulcères de l'estomac. Mais il a les poumons solides et l'air des montagnes le guérira probablement.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

11 février 1924. Séance du matin. Président: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Frank Lima vs la Commission des écoles catholiques de Montréal. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Gould Baird Poster Co. Limited vs Maple Crispette Co. Limited. Motion de la demanderesse pour commission rogatoire; accordée, dépens réservés.

Dame J. Gougeon et vir vs A. Bousquet. Inscription en droit de la demanderesse; preuve avant faire droit; dépens réservés.

Dame Rosa Brunet vs Dominique Sialle. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps, domicile et saisie conservatoire; accordée; dépens à suivre.

Melle Marchand vs Le Magasin classique. Inscription en droit partielle du défendeur; preuve avant faire droit; dépens réservés.

The Livingston Mnfg Co. vs Joseph-Elias Sons. Motion du défendeur pour péremption accordée sans frais de motion et d'action.

Roméo Gané vs les Commissaires du havre de Montréal. Motion du demandeur pour détails; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Dame Marie-Théora Dubé vs Jos.-Edgar Boyer. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et de domicile; accordée; dépens à suivre.

Hyman Robinovitch vs National Benefit Ass. Co. Limited. Motion du demandeur pour réunir causes; accordée, dépens à suivre, sujet au consentement du juge au mérite.

A. Jasmin vs J.-E. Breux et J.-E. Breux, demandeur en garantie, et A. Payette, défendeur en garantie. Exception dilatoire; accordée; dépens à suivre.

Joseph Velsow vs S. Cohen. Motion du demandeur pour détails; accordée, 8 jours de délai; dépens à suivre.

Sam Shultz vs Kennedy Taxis Limited. Motion de la défenderesse pour détails; accordée, dépens à suivre.

A suivre sur la page 18

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

(De la "Presse", le 16 février 1894)

Il y avait, hier matin, de passage en cette ville un homme qui est arrivé des Etats-Unis dans le but d'obtenir un certificat de naissance qu'il prétend être la seule chose nécessaire pour le faire rentrer en possession d'une immense fortune de douze millions de dollars. Le nom de cet homme est Désiré Lorgtin, il est né à Saint-Constant et demeure à Pawtucket.

* * *

Excellente reprise de "La Fille du Régiment", hier soir, au Théâtre Français.

* * *

La législature de la Nouvelle-Ecosse est dissoute. La nomination aura lieu le 8 mars et la votation le 15.

* * *

Le banquet annuel de la l'Association de la presse aura lieu demain soir au Saint-Lawrence Hall. On a l'assurance de la présence de sir Donald Smith, l'hon. L.-O. Taillon, l'hon. J.-J. Curran, l'hon. F.-G. Marchand, H. Laporte, E. Clouston et A-T. Lépine.

IL ETAIT REVENU AU PAYS SANS PERMISSION

Un nommé J. Perry, qui avait été condamné à la déportation, est revenu au pays sans autorisation et a été arrêté de nouveau. Cet avant-midi, l'inculpé contre qui M. Alphonse Régimbal, surintendant du bureau de l'immigration, a porté plainte, a comparu devant le juge Cusson, en Cour de police.

DOUBLE VICTOIRE

Paris, 15. — Deux autres amendements relatifs aux mesures économiques du gouvernement ont été rejetés à la séance du matin, par de bonnes majorités. La question de confiance était posée.

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et autres.

NAISSANCE: 3 centins du mot avec minimum de 50c par insertion selon notre formule.

DECES: 50 centins chaque insertion selon notre formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MARIAGE / Service Anniversaire / MESSE DE REQUIEM — 3 centins du mot avec minimum de 75 centins par insertion selon notre formule.

FIANÇAILLES / Phochain Mariage / REMERCIEMENTS — 3 centins du mot avec minimum de $1.00 par insertion selon notre formule.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce, et toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

BONETTO—A Montréal, ces jours derniers, à M. et Mme Antoine Bonetto une fille baptisée Françoise-Aurélie-Marguerite.
Parrain et marraine, M. et Mme Louis Mouri. Porteuse, Mme Secchu.

DEMONTIGNY—A Montréal, le 10 février 1924, à M. et Mme Aimé Demontigny, un fils baptisé Joseph-Georges-Alpha-Paul, baptisé par l'abbé G.-E. Boileau, curé de Saint-Basile.
Parrain et marraine, M., Mme Alpha Fournier. Porteuse, garde Guilmette.

DUPUIS—A Verdun, le 10 fév. 1924, au No 362 rue Woodland, à M. et Mme Joseph Dupuis, née Ozoma Séguin, une fille, baptisée Marie-Séphora-Georgette.
Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Dupuis, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alexandre Dupuis, grand'mère.

GENDRON—A Ville St-Pierre, le 13 fév. 1924, à M. et Mme L.-C. Gendron, une fille baptisée Marie-Jeanne-Aline-Claire.
Parrain et marraine, Jean Louis Gendron et Jeanne Sockey.

LEFEBVRE—A Montréal, le 14 fév. 1924, à M. et Mme Léodore Lefebvre, née Marie-Anne Donaghue, une fille baptisée.
Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Donaghue de S.-Josephat, comté de Chambly.

MOORE—Sault-au-Récollet, le 4 février 1924, à M. et Mme J. Terence Moore née Juliette Prévost, un fils baptisé Joseph-Marcel-Jean-Jacques.
Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Labelle, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, garde St-Georges.

NOEL—A Montréal, le 2 février 1924, à M. et Mme Albert Noël, née Azilda Brûlé, deux fils, baptisés Joseph-Charles-Fernand-Adélard et Joseph-Albert-Roland.
Parrain et marraine, M. et Mme Charles Carpentier. M. et Mme Albert Dugas. Porteuses, Mme Aug. Bleau et Mme Louis Noël.

SCHNEIDER—A Montréal, le 14 février 1924, à M. et Mme Anthime Schneider, née M.-Rose-Laure Cocher, un fils, baptisé Joseph-Paul-Claude.
Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Dumont, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Cocher, grand'mère de l'enfant.

ST-AUBIN — A Montréal-Nord, le 13 février 1924, au No 52, 31ème avenue, à M. et Mme Alphonse St-Aubin née Hermeline Dumouchel, une fille baptisée Marie-Ida-Rachelle.
Parrain et marraine, M. et Mlle Dumouchel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme E. Davidson, tante de l'enfant.

TARDIF—A Maisonneuve, le 12 fév. 1924, au No 262C rue Letourneux, à M. et Mme J.-Albert Tardif, née Madeleine Fugère, un fils baptisé Joseph-Wilfrid-Clément.
Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Tardif, grand-père et grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mme Victor Legault.

NAISSANCES

BARBEAU — A Pont-Viau, à M. et Mme Arthur Barbeau, née Marie-Louise Lépine, une fille, baptisée Marie-Antoinette-Lucille.
Parrain et marraine, M. Emile et Antoinette Lépine, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Dame Mau. Lépine, grand'mère.

BEAUPRES—A Montréal, le 14 février 1924, au No 680A rue DeGaspé, à M. et Mme Adélard Beauprés, née Aurore Collin, un fils baptisé Joseph-Raymond-Marcel.
Parrain et marraine, M. Raymond Beauprés et Mlle Germaine Beauprés oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme L. T. Beauprés.

DECES

AUGER — A Montréal, le 14 février 1924, est décédé à l'âge de 54 ans, Joseph-Edouard Auger, fils de feu J.-C. Auger, régistrateur, et de feu Clorinde Beaudry. Funérailles samedi le 16 courant.
Le convoi funèbre partira de la résidence de Mme Auguste Singer, 414 avenue Roslyn, Westmount, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 8.30 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister.

BOISSEAU—A Montréal, le 13 février 1924, décédée à 44 ans, Mme Valéda Martel, épouse de Wilfrid Boisseau.
Funérailles samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 1818 rue St-Jérôme à 7 hrs 45 a.m., pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré. 102-2

BOURGEOIS—A S.-Augustin, Deux-Montagnes, le 13 février 1924, décédée à 40 ans, Mme Adélina Jasmin, épouse de Jean-Baptiste Bourgeois, cultivateur.
Funérailles samedi matin, le 16 courant à l'église St-Augustin où le service sera célébré, après l'arrivée du train de Montréal.

BOUVIER — A Verchères, le 13 février 1924, à l'âge de 65 ans, 7 mois, est décédé M. Aimé Bouvier, époux d'Héléna Gendron.
Les funérailles auront lieu samedi, après l'arrivée du train, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102-2

CHEVALIER—A Montréal, le 14 février 1924, à l'hôpital Notre-Dame, décédée à 59 ans, 6 mois, Diana Laroche, épouse d'Henri Chevalier, distributeur de la bière Montréal.
Le convoi funèbre partira de l'hôpital le 14, à 3.15 pour se rendre à la gare Bonaventure et de là à Sorel, chez son frère, Urbain Laroche.
Funérailles, samedi le 16 courant. 102-2

CHINIC — A Montréal, le 14 février 1924, à 67 ans, décédé Lt-colonel Joseph-Edmond Chinic.
Funérailles samedi, le 16 courant. Le convoi partira du No 184 rue Hutchison à 8.30 a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102-2

DE BELLEFEUILLE—A Montréal, le 14 février 1924, à l'âge de 71 ans, est décédée Joséphine Bourassa, épouse de feu Pierre-Rivard De Bellefeuille.
Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 338, Ave. DeCelles, Côte des Neiges, à 8 hrs ½ pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation 102-2

GABOURY—A Montréal, le 15 février 1924, est décédé à l'âge de 10 ans, Rolland Gaboury, enfant de M. et Mme Henri Gaboury, No 1761 rue Delaroche.
Avis des funérailles demain.

HEBERT—A Montréal, le 15 fév. 1924, est décédée Mme Azilda Rhéaume, épouse de J.-A.-H. Hébert, N.P.
Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira du No 230 ave Notre-Dame de Grâce à 8 hrs 30 A.M., pour se rendre à l'église de Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré. 102-2

HOLMES—A Longueuil, le 13 février 1924, est décédée à l'âge de 54 ans, 7 mois, Mme Wilfrid Holmes, née Laura Paquette, épouse de feu H. Holmes.
Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 137A rue St-Sylvestre à 8 hrs ½ A. M., pour se rendre à l'église Longueuil où le service sera célébré et de là à la sépulture au cimetière de St-Lambert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102-2

HUBERT — A Waterloo, le 15 fév. 1924, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Henri Hubert, de la Société Hubert et Jolin.
Les funérailles auront lieu lundi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré.

LAVIGNE — A Montréal, le 14 février 1924, à l'âge de 37 ans, est décédé Joseph Lavigne, époux de Délia Lavigne.
Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 287 rue Elm, à 7 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 7.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . 20
AUJOUDR'HUI MINIMUM . . 5

Baromètre: 8 h. a.m., 30.06; 11 h. a.m., 30.07; 1 h. p.m., 30.08.

Chiffres fournis par R. de Meslé, gérant de Hearn & Harrison, 418 rue Notre-Dame Ouest.

Grands lacs et baie Georgienne—Vents frais du nord, généralement beau et un peu plus froid ce soir et demain.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent—Forts vents du nord, beau et plus froid ce soir et demain.

Bas Saint-Laurent—Forts vents du nord-ouest, beau et décidément froid ce soir et demain.

Golfe et rive nord—Forts vents du nord et du nord-ouest, généralement beau et froid, ce soir et demain; chutes locales de neige.

Provinces maritimes—Vents du nord-est au nord, ou tempêtes, généralement beau et froid.

Lac Supérieur—Beau et décidément froid ce soir et demain.

Manitoba, Saskatchewan et Alberta—Beau aujourd'hui et demain avec neige locale.

SAINTS DU JOUR

Saints Faustin et Jovite étaient frères; leur zèle à prêcher l'Evangile les fit jeter en prison et condamner à être exposés aux lions; mais ces bêtes farouches épargnèrent les serviteurs de Jésus-Christ et dévorèrent les prêtres des idoles. On leur versa dans la bouche du plomb fondu, mais le plomb ne leur fit aucun mal et brûla les bourreaux. On les jeta dans la mer, mais un ange qui les avait consolés dans leur prison les retira des flots. Enfin, on leur coupa la tête, vers l'an 121.

EPHEMERIDES

L'Association canadienne des éleveurs d'Ayershires tient son assemblée annuelle à Montréal.

DECES

GIRARD—A Montréal, le 14 février 1924, est décédé à l'âge de 74 ans et 5 mois, M. Alfred Girard, née en France, au No 98 Garnier.
Avis des funérailles plus tard.

LAVOIE — A Montréal, le 13 février 1924, décédée à 55 ans, Valérie Godin, épouse de Romuald Lavoie.
Funérailles samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 564, Blvd Décarie, à 8 heures 15 a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré. 102-2

LEMIEUX—A la Maison-Mère des Soeurs Grises, 390 rue Guy, Montréal, le 14 février 1924, décédée à 72 ans, Révérende soeur Gougeon, née Lumina Lemieux, fille de feu Louis Lemieux et de feu Henriette Gougeon.
Funérailles samedi le 16 courant, à la chapelle du Couvent à 8.30 heures. Inhumation au cimetière de Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102-2

LEMIEUX—A Montréal, le 13 février 1924, à l'âge de 62 ans, est décédé François Lemieux époux de Valéda Ledoux.
Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 61, rue Bourget, à 8 heures a.m., pour se rendre à l'église S.-Henri où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE—A Montréal, le 13 février 1924, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Fortunat Lépine, époux de Marie-Louise Desrosiers.
Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 1905 Ontario Est, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARECHAL — A Montréal, le 15 février 1924, à 43 ans, décédée Mme L.-V. Maréchal, née Irène Gougeon, No 2300, rue S.-Jacques, S.-Henri.
Avis des funérailles demain.

MAYER—A Montréal, le 15 février 1924, est décédée, à l'âge de 32 ans, 7 mois, Alexandrine Mayer, fille bien-aimée d'Emilien Mayer, négociant.
Funérailles lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 4219 avenue Western, Westmount à 8 heures et 40 a.m., pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 103-2

McGUIRE—A Montréal le 14 février 1924, décédé à 29 ans, 6 mois, John-B. McGuire, époux d'Annie Madgin.
Funérailles samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 292 rue Mousseau à 8 hrs 15 A.M., pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

MENARD — A Montréal, le 14 fév. 1924, à l'âge de 25 ans, est décédée Georgette Narbonne, épouse d'Henri Ménard.
Les funérailles auront lieu lundi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 340A rue Chambord, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister. La défunte était Dame de Sainte Anne. 103-2

MONTREUIL—A St-Martin, le 14 fév. 1924, est décédée Regina Taillefer, (épouse de Willie Montreuil, exposée chez son père.
Avis des funérailles plus tard.

OUELLETTE—A Montréal, le 14 fév. 1924 est décédé à 72 ans, M. Michel Ouellette, époux d'Apoline Gladu, No 276 rue Parthenais.
Avis des funérailles plus tard.

RIOPEL — A Montréal, le 13 février 1924, est décédé à 5 mois, René, enfant de M. et Mme Alphonse Riopel, No 519 rue Bourbonnière.

RIVEST — A Montréal, le 13 février 1924, est décédé, à l'âge de 66 ans, M. Joseph Rivest, époux de Malvina St-Amour.
Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 79 rue Dufresne, à 7 hrs 15 a.m., pour se rendre à l'église Saint-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré.
Parents et amis sont invités d'y assister. 102-2

ROUSSIN — A Montréal, le 5 février 1924, est décédée Marie-Louise-Célanir Roussin, 196 McCord, épouse d'Adélard Lemay dit Delorme, de Minnesota.

SAINT-GEORGES—A Saint-Mathias, le 14 février 1924, décédé à 53 ans, M. Ulderic Saint-Georges, époux d'Angélina Blain.
Funérailles samedi, le 16 courant à 9.30 en l'église paroissiale. 102-2

SENECHAL—A Montréal, le 14 février 1924, à l'âge de 48 ans, est décédée Anna Sénéchal, fille de Prudent Sénéchal et feu Emélie Béland.
Funérailles samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1305 rue Des Erables à 7 hrs 45 A.M., pour se rendre à l'église de l'Immaculé-Conception où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

THERIAULT — A Montréal, le 14 février 1924, à l'âge de 49 ans, est décédé subitement Placide Thériault époux de Evelina Thériault.
Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant.

MESSES ANNIVERSAIRES

LEGER — Les 18, 19, 20 courant, à 7.30 heures, à l'Oratoire St-Joseph, seront chantées des messes anniversaires pour le repos de l'âme de M. J.-B. Léger, S.R., de St-Laurent, recommandée par Mme J.-B. Léger et ses fils, Wilfrid, et Julien.
Parents et amis sont priés d'y assister.

REMERCIEMENTS

PAQUETTE - SCHLYBEURT — Mme Arthur Paquette, née Schlybeurt, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son époux, soit en offrandes de bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Au Château et dans la Chaumière

CAFE SEAL BRAND DE CHASE & SANBORN

LE GRAND FAVORI

Vendu en boîtes hermétiquement fermées de ½ lb., 1 lb. et 2 lbs. seulement. En grains, moulu ordinaire ou moulu fin pour le Tricolateur ou Percolateur.

CHASE & SANBORN. • MONTREAL. 88F

McKenna Limited
FLEURS
Ste-Catherine et Guy. Up. 7078
Laurier et Parc. Rockland 8300
Serres—Chemin de la Côte-des-Neiges.
61-n.e

DUPUIS FRERES, Limitée

Magasin Ouvert le Samedi Soir jusqu'à 10 Heures

Dupuis Frères
LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président, Eug. Dupuis, Vice-Président, A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Gantelets en chamoisette de marque importée, pour dames; nuances; castor, gris foncé, gris pâle, brun foncé, mastic, noir et blanc; finis avec courroie, rayures de fantaisie sur le dessus et dessins brodés sur le haut des manchettes; pointures: 6 à 7½; qualités de 1.00, 1.25 et 1.75 la paire pour . . . . . **.79**

Gants en chevreau français, pour dames; longueur 12 boutons; nuances: blanc, gris et noir; pointures: 6 à 7½; la paire . . **3.49**

—Au rez-de-chaussée.

Bas en soie artificielle aux 3/4 de la jambe, pour dames; semelle et haut renforcés; nuances: marine, Champagne, gris, brun, pongée, noir et blanc; pointures: 8½ à 10; la paire . . **.69**

Bas en fil de Lille ou en coton, pour dames; nuances: marine, brun, gris foncé, noir et blanc; pointures: 8½ à 10; qualité de .79 la paire pour . . . . . **.29**

—Au rez-de-chaussée.

Cigares — Solde de notre stock des fêtes, choix de: Boston Demenado, la Bohême, Don Arthuro, Impérial; se vendant régulièrement 1.00 la boîte; samedi . . . . . **.69**

La Pipe Cirrus, de plus en plus en vogue; rég. 2.75, pour **1.69**

—Au rez-de-chaussée.

Sacoches en véritable cuir de bonne qualité, pour dames; choix de modèles en couleur ou noir; monture métallique; spécial . **1.98**

—Au rez-de-chaussée.

Mouchoirs de fantaisie pour dames; choix de jolis dessins brodés dans un coin, bord ajouré; dimensions ordinaires; chacun . **.1**

—Au rez-de-chaussée.

Ruban tout soie approprié pour lingerie; qualité pouvant se laver; choix de nuances pâles et de dessins fleuris; ½ et ¾ de pouce de largeur; en paquets de 4 et 5 verges; le paquet . . . . . **.25**

—Au rez-de-chaussée.

Ruban moiré de belle qualité pesante appropriée pour boucles de cheveux ou ceinturons; 4½ pouces de largeur; grande variété de nuances unies, ainsi que noir et blanc; rég. .59 la verge pour . **.39**

—Au rez-de-chaussée.

Echarpes en laine canadienne, pour dames, 72 pouces de longueur, 18 pouces de largeur; choix de nuances foncées seulement; frange en laine; spécial **.98**

—Au rez-de-chaussée.

Marquisette à rideaux de qualité parfaite; nuances: blanc, crème et écrue; mousseline unie ou à petits dessins quadrillés; nouvelles marchandises du printemps; samedi seulement, la verge . . . . . **.23**

—Au troisième.

200 Complets pour Hommes 19.95

Deux Pantalons avec chaque Complet

Il vous faut un nouveau complet: le voici à votre goût et à votre prix; le matériel, la coupe et le prix vous conviendront.

Complets en herringbone bleu marine tout laine, en worsted bleu foncé à fines rayures blanches ou en tweed gris fer de qualité choisie; doublure en bon satin fermier croisé; pantalons à bord uni ou relevé, cinq poches.

Ces complets, avec deux pantalons, vous fourniront une double durée, modèles convenant pour hommes et pour jeunes gens. Grandeurs: 32 à 44.

Sous-Vêtements pour Garçons

CAMISOLES et CALEÇONS, série 95

Poitrine: 22; 24; 26; 28; 30; 32.

Prix: 1.00; 1.10; 1.15; 1.30; 1.35; 1.40.

BLOUSES en tissu de qualité durable, jarque Tooke, pour garçonnets; confection parfaite; beau choix de dessins et de nuances; Ages: 4 à 16 ans **.79**

—Au premier, en haut.

Pour Garçons

Solde de nos paletots en frise ou chinchilla bleu marine, gris pâle et gris foncé, pour garçonnets de 3 à 8 ans; modèle Ulster ou Buster; doublure en flanelle rouge; qualités de 12.00 jusqu'à 15.00 pour **7.50**

COMPLETS à 2 culottes, pour garçons de 8 à 17 ans; modèle Norfoll.

TWEED donegal brun, TWEED homespun brun, TWEED rayé brun foncé — Qualité de 10.95 pour **7.95**

Serge irlandaise bleu marine tout laine **13.95**

Spécial du Matin

COMPLETS à 2 culottes en tweed gris ou brun foncé, pour garçons de 9 à 15 ans; modèle Norfok; qualité de 8.95 pour **5.95**

—Au premier, en haut.

Chapeaux Non Garnis pour Dames 1.98

Qualités de 2.98 jusqu'à 4.98 pour

Ne manquez pas cette opportunité de vous procurer un de ces nouveaux chapeaux sortant directement de l'atelier. Choix de modèles convenables pour jeunes personnes et dames âgées; grande variété de genres: cloche, devant ou côtés relevés, et champignon; paille Milan ou paille timbo; nuances les plus nouvelles de la saison, ainsi que noir.

--Au premier, en haut

Cravates, Pyjamas, Chemises de Nuit pour Hommes

Pyjamas en Flanellette 1.95

Réduits depuis 3.00 à

Jolis modèles de fabrication anglaise; choix de dessins à rayures; séries désassorties; grandeurs A B C dans le lot, mais pas dans chaque série.

Chemises de Nuit 1.75

Qualités jusqu'à 3.50 pour

Choix de 2 modèles; avec ou sans col. Coton blanc de bonne pesanteur, échantillons de la manufacture Delpark; quelques-unes légèrement salies; il vous faut les voir pour en apprécier la qualité; encolure: 14 à 19.

1200 Cravates en Tricot, chac. .35

Magnifique assortiment de nouveaux modèles, à rayures, à effet croisé, ou nuances unies. Ces cravates sont parfaites sous tous rapports. Ne manquez pas cette rare opportunité de vous en procurer deux et trois pour le prix d'une.

3 pour 1.00

—Au rez-de-chaussée.

De Jolis Souliers pour Dames 2.98 à

Modèles en cuir verni, une courroie, talon Louis et découpures de fantaisie dans les côtés.

Modèles en chevreau noir avec une courroie; talon haut.

Modèles en satin uni ou broché; talon Louis ou espagnol, recouvert en satin.

Pointures: 2½ à 7 dans chaque série.

—Au premier, en haut.

Une Vente de Robes pour Dames et Demoiselles

à Prix Réduits de Fin de Semaine

Nouveaux Modèles—Nouveaux Tissus—Nouvelles Garnitures

Ces robes conviennent pour la rue, l'après-midi ou la soirée.

Modèles en croisé Poiret et satin; qualité de 20.00 pour **11.98**

Modèles en crêpe Georgette et Duchesse; qualité de 30.00 pour **14.98**

Modèles en crêpe Georgette avec garniture de perles, et en crêpe Canton; qualité de 45.00 pour **29.98**

Vente Préliminaire de Nouveaux Costumes pour le Printemps

Choix des plus élégants modèles à "effet masculin", genre tailleur; aussi modèles à effet droit avec petit manteau court; ces costumes, confectionnés en croisé Poiret et tricotine, sont tous de fini parfait et de main-d'oeuvre irréprochable. **27.50 à 55.00**

—Au premier, en haut.

Bottines En cuir noir ou brun de qualité supérieure pour hommes; nouveaux modèles; pointures: 5½ à 10; extra spécial, la paire . . **3.98**

BOTTINES en cuir noir ou brun de bonne qualité, pour garçons; forme large ou demi-ronde; pointures: 11 à 5; la paire . . . **2.98**

—Au rez-de-chaussée.

Si vous ne pouvez vous rendre personnellement à nos magasins, faites vos emplettes par l'entremise de notre SERVICE SPECIAL.

Téléphone Est 8000.

Epicerie — Tél.: Est 8-0-0-0

Spéciaux pour Samedi

FARINE Ogilvie ou Maple Leaf; sac 24 lbs	.99
AMIDON de maïs (corn starch); 3 paqs	.20
POIRES dans le sirop; 3 boîtes	.55
MAIS en épis, marque Golden Bentam; boîte	.29
MIEL pur ambré; chaud. 5 lbs; rég. .73 pour	.59
GELEE de table, marque Kkovah; 3 paqs	.25
FEVES au lard, marque Clark; la grosse boîte	.20
RAISIN Muscatel (3 couronnes); 3 lbs	.50
FLOCONS de maïs, marque Quaker seulement; 3 paqs	.28
PRUNEAUX de la Californie; 3 lbs	.32
TAPIOCA préparé (minute); 2 paqs	.25
LAIT évaporé, marque Carnation; la grosse boîte; rég. .15 — 2 pour	.25

—Au sous-sol.

Coton Jaune

De la meilleure fabrication canadienne; fini uni; 2½ verges de largeur; qualité se vendant actuellement .95 la verge, demain, tant que le lot durera. **.69**

—Au rez-de-chaussée.

Une Vente Remarquable de Corsets .98

Provenant d'un achat spécial que nous avons conclu avec la "Perfection Corset Co.", à un prix si avantageux que nous pouvons vous offrir des qualités de 2.00 et 3.00 pour . . .

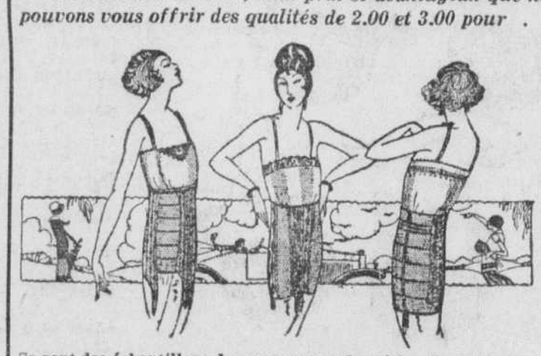

Ce sont des échantillons de voyageurs et des séries discontinuées de stock régulier, mais tous en parfait état.

Ces corsets sont tous confectionnés avec soin, en coutil uni ou broché de qualité pesante, et nous vous les offrons à meilleur marché que le prix du gros.

Choix des plus élégants modèles pouvant convenir à n'importe quelle taille; baleines inoxydables; 4 jarretelles.

Taille: 20 à 28.

Brassières à .79

Coutil importé ou batiste; genre bandeau; jolis modèles finis avec élastique à la taille, garnitures de dentelle, etc. buste: 32 à 50.

—Au premier, en haut.

Chapeaux pour Hommes 5.00

Très spécial à . . . . . .

Chapeaux d'excellente qualité; grande variété des plus récents modèles pour le printemps; choix de nouvelles nuances; ruban de différentes couleurs.

Véritables Chapeaux "Borsalino" 7.50

Venant d'arriver d'Italie; choix de nouveaux modèles et de nouvelles nuances; variétés de gris et beige; ruban assortissant très bien, ou ruban de nuance faisant contraste; toutes les pointures.

—Au rez-de-chaussée.

Au Comptoir des Bonbons

N'oubliez pas que notre concours de Molly-O se continue jusqu'au 1er mars.

Prix spéciaux durant ce concours.

6 pour **.25** La boîte de 2 douzaines . **1.00**

Les commandes téléphoniques pour boîtes de 2 douzaines seront remplies.

Bonbons clairs sous forme de jouets.

Réduits de .39 la lb à **.19** En boîtes de fer-blanc de 10 lbs . . **1.50**

—Au rez-de-chaussée.

Voyez, demain, notre annonce de

Tissus Lavables

1800 Ampoules Tungsten et Nitrogène

15, 25, 40 et 60 watts — 5 pour . . . . . **.98**

AMPOULES nitrogène, 100 watts — 2 pour . . **1.00**

AMPOULES nitrogène, 75 watts — 2 pour . . **.89**

Nous ne faisons pas de livraison de ces ampoules.

—Au deuxième.

Sacs de Voyage

en peau de vache (noir ou brun); dimensions: 18 pouces; coins finis cousus; doublure de bonne qualité; compartiment à l'intérieur; poignées doubles . . **4.95**

Malles

"garde-robes", recouvertes de fibres; dimensions: ¾; modèle ouvrant sur le dessus; coins et fermoirs en plaqué acier fini cuivré; tringles glissantes finies nickelées à l'intérieur; sac de buanderie.

31.95

—Au deuxième.

Poupées toujours vendues 2.00 jusqu'à 4.50 pour **.98**

250 de ces poupées toutes habillées avec jolies robes; corps en chevreau, membres articulés; légèrement endommagées.

—Au deuxième

2 Offres Spéciales au Rayon de l'Argenterie

Une Véritable Aubaine de Colliers en Perles

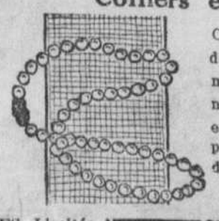

Ces colliers en perles indestructibles sont des merveilleuses valeurs; finis avec fermoir de sûreté en argent; longueur de 24 pouces; qualité de 4.00 pour **2.45**

—Au rez-de-chaussée.

50 Assiettes à Tartes en plaqué argent; 8 et 9 pouces. Qualités de 5.00 et 6.00 pour . . **3.95**

L'assiette est en verre pyrex pouvant aller au four; le réceptacle fini avec deux poignées est en métal Britannia solide recouvert en plaqué argent; l'assiette en verre a 8 ou 9 pouces de diamètre.